

Nous bâtissons de solides  
relations avec les clients,  
les investisseurs,  
les employés et les  
collectivités depuis des  
*générations*



Bâtir sur les traditions de chaque  
*génération*

L'EXERCICE EN BREF >>

En 1964, James (Griff) Griffiths a fondé Griff Building Supplies à Coquitlam, en Colombie-Britannique, avec un seul camion et un rêve. Au cours des 25 années qui ont suivi, il s'est acquis une réputation dans le secteur de la construction pour l'excellence de son service à la clientèle et son intégrité indéfectible. En 1986, ses quatre filles se retrouvent à la barre de l'entreprise. Évidemment, elles ont dû surmonter du scepticisme et de la résistance dans cette industrie dominée par des hommes. Même si deux des filles de Griff ont quitté l'entreprise à un moment donné, les copropriétaires actuelles – la deuxième génération à être cliente des Services bancaires commerciaux de TD Canada Trust –, Carole Albertson et Deborah White, ont poursuivi la formidable expansion de Griff Building Supplies. À partir de leurs bureaux de New Westminster, elles servent des clients partout en Colombie-Britannique et exportent au Japon, en Corée et aux États-Unis. Bien que leur père soit décédé en 1989, Carole et Deborah perpétuent son esprit d'entreprise, son sens du service et sa passion pour l'industrie de la construction.

## TABLE DES MATIÈRES

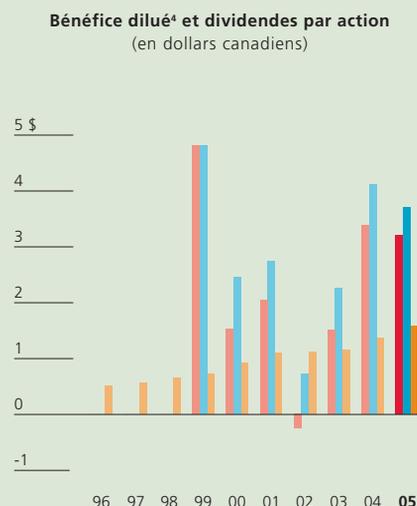
### À NOS ACTIONNAIRES

- 6 Message du président et chef de la direction
- 8 Message du président du conseil d'administration
- 9 **ÉNONCÉ SUR LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE**
- 13 **RAPPORT DE GESTION**
- RÉSULTATS FINANCIERS**
- 71 États financiers consolidés
- 76 Notes afférentes aux états financiers consolidés
- 110 **PRINCIPALES FILIALES**
- 112 **ANALYSE STATISTIQUE DES DIX DERNIERS EXERCICES**
- 116 **GLOSSAIRE**
- PLUS D'INFORMATION À NOTRE SUJET**
- 117 Information aux actionnaires et aux investisseurs
- 118 Haute direction
- 120 Rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2005

## L'EXERCICE EN BREF<sup>1</sup>



(en millions de dollars canadiens)	2005
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	<b>2 229 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>2 583</b>



(en dollars canadiens)	2005
Bénéfice dilué par action – comme présenté	<b>3,20 \$</b>
Bénéfice dilué par action – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>3,71</b>
Dividendes par action	<b>1,58</b>

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2005	2004
<b>Résultats d'exploitation</b>		
Total des revenus – comme présentés	<b>11 897 \$</b>	10 656 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	<b>2 229</b>	2 232
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>2 583</b>	2 709
Profit (perte) économique <sup>2</sup>	<b>784</b>	1 116
<b>Situation financière à la fin de l'exercice</b>		
Total de l'actif	<b>365 210 \$</b>	311 027 \$
Total des actifs pondérés en fonction des risques	<b>129 982</b>	100 306
Total de l'avoir des actionnaires	<b>15 866</b>	12 668
Capitalisation boursière	<b>39 648</b>	32 126
<b>Par action ordinaire<sup>3</sup> (en dollars canadiens)</b>		
Bénéfice dilué <sup>4</sup> – comme présenté	<b>3,20 \$</b>	3,39 \$
Bénéfice dilué <sup>4</sup> – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>3,71</b>	4,11
Dividendes	<b>1,58</b>	1,36
Valeur comptable	<b>22,29</b>	19,31
Cours de clôture	<b>55,70</b>	48,98
Total du rendement pour les actionnaires	<b>16,9 %</b>	14,8 %
<b>Ratios financiers</b>		
Rendement sur le total de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté	<b>15,3 %</b>	18,5 %
Rendement sur le capital investi <sup>2</sup> – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>14,5</b>	18,2
Rendement sur le total de l'actif	<b>0,6</b>	0,7
Rendement sur les actifs pondérés en fonction des risques – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>2,2</b>	2,7
Ratio de fonds propres de première catégorie aux actifs pondérés en fonction des risques	<b>10,1</b>	12,6
Ratio du total de l'avoir en actions ordinaires au total de l'actif	<b>4,3</b>	4,1
Avoir corporel en actions ordinaires <sup>5</sup> en % des actifs pondérés en fonction des risques	<b>7,4</b>	9,0
Ratio d'efficacité – comme présenté	<b>73,8</b>	75,1
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>69,2</b>	69,3
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts <sup>6</sup>	<b>-</b>	(0,3)

<sup>1</sup> Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels, le profit (la perte) économique et le rendement sur le capital investi ne sont pas des mesures définies par les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et, par conséquent, elles pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. D'autres explications sur ces mesures figurent aux rubriques «Présentation de l'information financière de la Banque» et «Profit économique et rendement sur le capital investi» du rapport de gestion. Pour d'autres informations sur les mesures excluant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter, voir la page 4 et les pages 14 à 16.

**Profit (perte) économique<sup>2</sup>**  
(en millions de dollars canadiens)



(en millions de dollars canadiens)	2005
Profit économique	784 \$

**Total du rendement pour les actionnaires**  
(pourcentage)



(pourcentage)	2005
Moyenne de quatre autres grandes banques canadiennes	12,9 %
Banque TD	16,9

2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	Aug. (dim.) 2005/2004
9 861 \$ 989	10 072 \$ (160)	10 671 \$ 1 300	9 877 \$ 969	8 860 \$ 2 938	6 084 \$ 1 076	5 441 \$ 1 057	4 184 \$ 882	1 241 \$ (3)
1 480 (50)	474 (1 100)	1 740 214	1 558	2 940	1 076	1 057	882	(126) (332)
273 532 \$ 108 217 11 576 28 784	278 040 \$ 120 633 11 556 18 942	287 838 \$ 127 118 11 912 22 587	264 818 \$ 130 160 11 099 26 119	214 417 \$ 108 484 10 700 20 937	181 831 \$ 105 106 7 688 13 638	163 852 \$ 102 885 6 757 15 337	130 297 \$ 90 396 6 145 9 490	54 183 \$ 29 676 3 198 7 522
1,51 \$ 2,26 1,16 17,64 43,86 53,4 %	(0,25) \$ 0,73 1,12 17,91 29,35 (15,2) %	2,05 \$ 2,74 1,09 18,97 35,94 (11,7) %	1,53 \$ 2,46 0,92 17,83 41,95 27,0 %	4,81 \$ 4,81 0,72 17,25 33,75 50,2 %	-\$ -\$ 0,66 12,94 22,95 (8,6) %	-\$ -\$ 0,56 11,38 25,83 68,3 %	-\$ -\$ 0,50 10,15 15,68 36,2 %	(0,19) \$ (0,40) 0,22 2,98 6,72 2,1 %
8,7 % 10,5 0,3	(1,3) % 3,4 -	11,3 % 13,7 0,4	8,9 % 0,4	34,3 % 1,4	15,0 % 0,6	16,6 % 0,7	15,4 % 0,8	(3,2) % (3,7) (0,1)
1,4	0,5	1,4	1,4	2,7	1,1	1,1	1,1	(0,5)
10,5	8,1	8,4	7,2	10,1	7,2	6,6	6,8	(2,5)
4,2	4,2	4,1	4,2	5,0	4,2	4,1	4,7	0,2
6,9	5,1	5,3	4,3	9,0	6,4	6,1	6,2	(1,6)
84,8 77,0 0,2	77,0 67,1 2,2	81,1 69,0 0,7	82,3 70,1 0,4	51,5 51,5 0,3	65,0 65,0 0,5	62,2 62,2 0,4	63,4 63,4 0,2	(1,3) (0,1) 0,3

<sup>2</sup> Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 2001 n'ont pas été calculés.

<sup>3</sup> Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

<sup>4</sup> Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés pour tenir compte de la dilution conformément à la méthode du rachat d'actions.

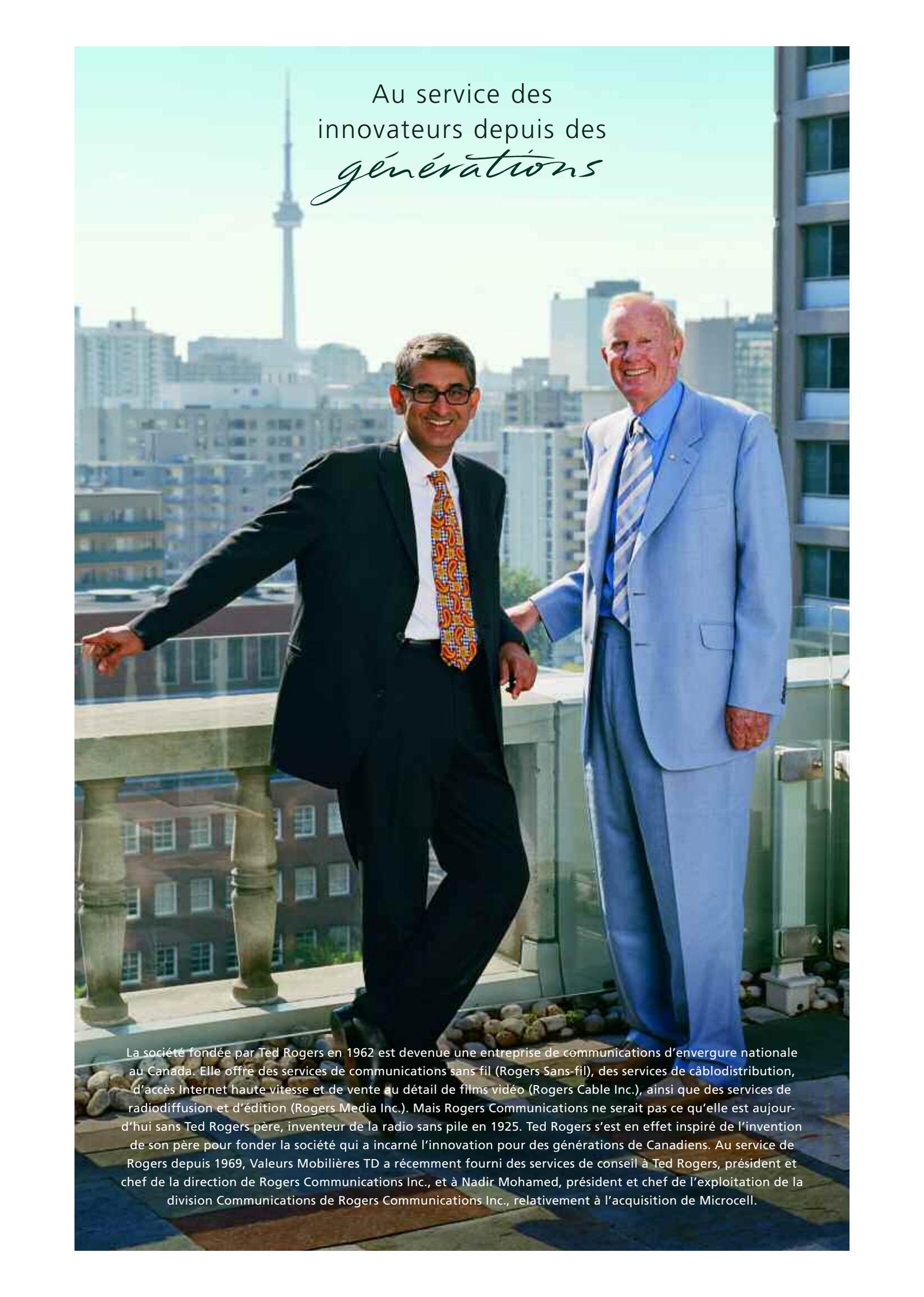
<sup>5</sup> L'avoir corporel en actions ordinaires est le total de l'avoir des actionnaires et de la part des actionnaires sans contrôle (comme il est indiqué plus haut) moins les actifs incorporels nets et les écarts d'acquisition de 7,9 milliards de dollars pour 2005 (3,7 milliards de dollars pour 2004; 4,2 milliards de dollars pour 2003; 5,4 milliards de dollars pour 2002; 5,2 milliards de dollars pour 2001; 5,5 milliards de dollars pour 2000; 0,9 milliard de dollars pour 1999; 1 milliard de dollars pour 1998; 0,5 milliard de dollars pour 1997; 0,5 milliard de dollars pour 1996).

<sup>6</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

Toujours en avance d'une  
*génération*

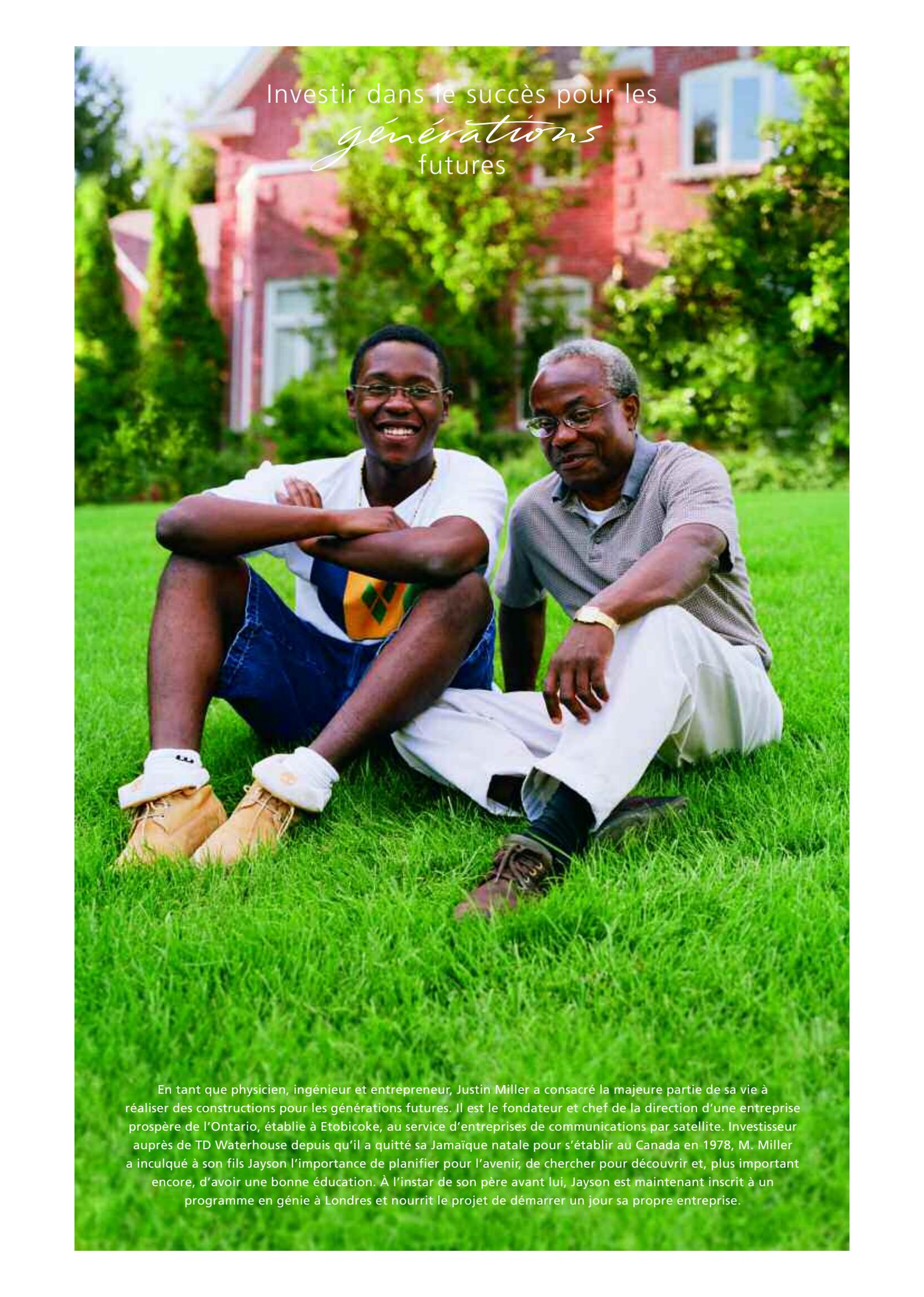


La clé du succès pour Herbert (Bussie) York, c'est de penser à l'avenir. Sa famille exploite une entreprise agricole dans les collines de Farmington, dans le Maine, depuis les années 1930. Parmi les premières fermes laitières certifiées biologiques du Maine, les fermes Sandy River répondent aujourd'hui à une demande solide et croissante pour ce lait primé de qualité supérieure. Récemment, Bussie York a aussi commencé à expérimenter d'autres sources d'énergie comme l'énergie solaire afin de réduire sa dépendance au diesel et à d'autres combustibles fossiles. Avec l'aide de TD Banknorth, il a acheté sa première ferme en 1952. Dix-neuf acquisitions plus tard, il exploite 650 acres avec l'aide de sa femme Brenda, de sa belle-mère Faye, de sa fille Trudy, de son gendre Erik et de sa petite-fille Erika.

A photograph of two men in suits standing on a rooftop. The man on the left is wearing a dark suit and glasses, leaning on a stone balustrade. The man on the right is wearing a light blue suit and is smiling. In the background, a city skyline is visible under a clear blue sky, with the CN Tower being a prominent feature.

Au service des  
innovateurs depuis des  
*générations*

La société fondée par Ted Rogers en 1962 est devenue une entreprise de communications d'envergure nationale au Canada. Elle offre des services de communications sans fil (Rogers Sans-fil), des services de câblodistribution, d'accès Internet haute vitesse et de vente au détail de films vidéo (Rogers Cable Inc.), ainsi que des services de radiodiffusion et d'édition (Rogers Media Inc.). Mais Rogers Communications ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans Ted Rogers père, inventeur de la radio sans pile en 1925. Ted Rogers s'est en effet inspiré de l'invention de son père pour fonder la société qui a incarné l'innovation pour des générations de Canadiens. Au service de Rogers depuis 1969, Valeurs Mobilières TD a récemment fourni des services de conseil à Ted Rogers, président et chef de la direction de Rogers Communications Inc., et à Nadir Mohamed, président et chef de l'exploitation de la division Communications de Rogers Communications Inc., relativement à l'acquisition de Microcell.



Investir dans le succès pour les  
*générations*  
futures

En tant que physicien, ingénieur et entrepreneur, Justin Miller a consacré la majeure partie de sa vie à réaliser des constructions pour les générations futures. Il est le fondateur et chef de la direction d'une entreprise prospère de l'Ontario, établie à Etobicoke, au service d'entreprises de communications par satellite. Investisseur auprès de TD Waterhouse depuis qu'il a quitté sa Jamaïque natale pour s'établir au Canada en 1978, M. Miller a inculqué à son fils Jayson l'importance de planifier pour l'avenir, de chercher pour découvrir et, plus important encore, d'avoir une bonne éducation. À l'instar de son père avant lui, Jayson est maintenant inscrit à un programme en génie à Londres et nourrit le projet de démarrer un jour sa propre entreprise.

## NOTRE VISION

# Être la meilleure banque

## NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Axer nos efforts sur la clientèle • Nous respecter mutuellement  
Exécuter avec le souci de l'excellence • Connaître nos affaires  
Rehausser notre marque • Accroître la valeur pour les actionnaires

### INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les indicateurs de performance servent de guides et de points de repère quant aux réalisations du GFBTD. Ils font état de nos priorités et démontrent comment la Banque fait croître la valeur revenant aux actionnaires. Les tableaux ci-dessous présentent la performance par rapport aux indicateurs en 2005 ainsi que les priorités établies pour 2006.

INDICATEURS DE PERFORMANCE – 2005	RÉSULTATS <sup>1</sup>
<p><b>Actionnaires<sup>1</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le profit économique.</li> <li>• Dépasser le rendement total moyen des autres institutions bancaires pour les actionnaires.</li> <li>• Augmenter le bénéfice par action de 7 % à 10 %.</li> <li>• Faire croître les revenus plus rapidement que les frais dans chacun de nos secteurs d'exploitation.</li> <li>• Obtenir un meilleur rendement des actifs pondérés en fonction des risques que toutes les autres banques.</li> </ul>	<p><b>Croissance de 19 %.</b> <b>Le rendement se situe à 16,9 % et le rendement moyen des autres institutions bancaires est de 12,9 %.</b> <b>Croissance de 10 %.</b> <b>Objectif atteint dans trois de nos quatre secteurs d'exploitation.</b> <b>Le rendement a atteint 2,33 % alors que le rendement le plus élevé des autres institutions bancaires est de 1,99 %.</b></p>
<p><b>Secteurs d'exploitation<sup>1</sup></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services bancaires personnels et commerciaux au Canada : atteindre une croissance des bénéfices à deux chiffres.</li> <li>• Gestion de patrimoine : faire croître les actifs de 10 %.</li> <li>• Services bancaires en gros : obtenir un rendement sur le capital investi de 15 % à 22 %.</li> </ul>	<p><b>Croissance annuelle composée de 16 % sur trois ans.</b> <b>Croissance de 13 % des actifs administrés et croissance de 12 % des actifs gérés.</b> <b>Rendement de 22 %.</b></p>
<p><b>Employés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la satisfaction des employés pour renforcer leur engagement.</li> </ul>	<p><b>La cote d'engagement des employés est passée à 4,08 à l'automne 2005 alors qu'elle se situait à 4,03 au printemps 2005 (sur une échelle de 5)<sup>2</sup>.</b></p>
<p><b>Clients</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rehausser la satisfaction des clients en atteignant un indice global de satisfaction de la clientèle de 86 %.</li> </ul>	<p><b>86,8 %</b></p>
<p><b>Collectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer par nos actions les collectivités dans les milieux où nous travaillons et où nous vivons, notamment par le soutien des activités de bénévolat des employés et un don équivalant à au moins 1 % de notre bénéfice d'exploitation intérieur annuel (moyenne de trois ans), avant impôts, à des organismes canadiens de bienfaisance et sans but lucratif.</li> </ul>	<p><b>1,2 %, soit 27,5 millions de dollars.</b></p>

### INDICATEURS DE PERFORMANCE – 2006

#### Objectifs financiers

- Accroître le profit économique.
- Dépasser le rendement total moyen des autres institutions bancaires pour les actionnaires.
- Augmenter le bénéfice par action de 7 % à 10 %.

#### Secteurs d'exploitation

- Faire croître les revenus plus rapidement que les frais.
- Rehausser le profil de risque de la Banque (mesuré à l'aide d'un rendement des actifs pondérés en fonction des risques supérieur au rendement moyen des autres institutions financières).
- Investir dans les principaux secteurs d'exploitation dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacé.

#### Clients

- Investir dans les principaux secteurs d'activité afin de rehausser la satisfaction des clients.
- Augmenter la proportion d'employés qui rencontrent les clients.
- Augmenter l'indice de satisfaction de la clientèle.

#### Employés

- Améliorer la satisfaction des employés en prenant les mesures suivantes :
  - Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire ainsi qu'un horaire flexible;
  - Offrir des salaires, des avantages sociaux et une rémunération au rendement concurrentiels;
  - Investir dans la formation et le perfectionnement;
  - Nous assurer de la diversité du personnel;
  - Être à l'écoute de nos employés.
- Élever la cote annuelle d'engagement des employés.

#### Collectivité

- Appuyer les collectivités, notamment :
  - Promouvoir la santé et l'éducation des enfants;
  - Protéger et préserver l'environnement;
  - Offrir bénévolement du temps aux initiatives et organismes de services sociaux.
- Faire un don équivalent à au moins 1 % de notre bénéfice d'exploitation intérieur annuel (moyenne de trois ans) avant impôts, à des organismes canadiens de bienfaisance et sans but lucratif.

Une analyse plus détaillée du rendement de la Banque par rapport aux indicateurs de performance pour les actionnaires 2005 est présentée à la page 15.

<sup>1</sup> Les indicateurs de performance et les résultats, le cas échéant, sont basés sur les bénéfices avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter de l'exercice complet.

<sup>2</sup> Échelle : de 1 à 5.

Assurer un bon rendement à des  
*générations*  
d'actionnaires



Les célébrations de notre 150<sup>e</sup> anniversaire tirent à leur fin, et nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier nos clients de leur confiance et de leur loyauté. Un grand nombre d'entre eux nous sont fidèles depuis des générations. Nous aimerions aussi remercier nos actionnaires qui ont investi dans notre vision des services bancaires tout au long de notre évolution et de notre croissance, ainsi que les générations d'employés du Groupe Financier Banque TD qui nous aident à bâtir une meilleure banque depuis 150 ans.

## À NOS ACTIONNAIRES

# Message du président et chef de la direction

Ce fut une année historique pour le Groupe Financier Banque TD, marquée par les célébrations de notre 150<sup>e</sup> anniversaire.



### APERÇU

- Une année historique pour la Banque : 150 ans au service de plusieurs générations de clients.
- Croissance de 10 % du bénéfice par action rajusté (avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter).
- Cinq secteurs de différenciation clés.
- Un effectif dévoué, centré sur le client, qui apporte de la valeur aux actionnaires.

Après avoir pris racine dans le secteur agricole, la Banque a connu un essor grâce à la fusion, en 1955, de la Banque de Toronto et de la Banque Dominion. Elle s'est par la suite imposée comme chef de file des services bancaires de détail après l'intégration de la Banque TD et de Canada Trust en 2000. À la fin de l'exercice 2005, le GFBTD était la dixième banque en importance en Amérique du Nord, en termes de capitalisation boursière. C'est tout un parcours pour une société qui n'était à ses débuts qu'une succursale au service de minotiers et de négociants en grains.

Notre anniversaire a été pour nous l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru et d'entrevoir nos perspectives d'avenir. En 2005, nous avons connu énormément de succès et avons été confrontés à des défis particuliers, mais comme les gardiens de la Banque avant nous, nous avons axé nos efforts sur l'atteinte de solides résultats financiers et la prise de décisions stratégiques qui prépareront l'avenir.

Même si les chiffres ne reflètent qu'une partie de la situation de cette année, je suis extrêmement heureux des solides résultats que TD a obtenus pour l'exercice, dont voici un aperçu :

- Bénéfice net rajusté de 2,861 milliards de dollars (avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter), ou 2,229 milliards de dollars comme présenté;
- Une augmentation du bénéfice rajusté (avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter) de 15 % en regard de 2004;
- Un rendement total pour les actionnaires de 17 %, y compris une augmentation du dividende de 16,7 %.

Dans toute grande organisation complexe, il y a toujours des défis et, en 2005, TD n'y a pas échappé. Au cours de l'exercice, nous avons annoncé une augmentation de notre réserve pour litiges constituée à l'égard d'Enron, que nous avons estimée comme la chose prudente à faire. Nous avons également pris la difficile décision d'abandonner nos activités mondiales des produits structurés, qui relevaient du secteur Services bancaires en gros. Bien que le coût économique à court terme pour la Banque soit regrettable, je suis heureux que nous ayons pris ces mesures et que nous puissions continuer de nous concentrer sur le développement de nos secteurs d'activité dans l'avenir afin d'assurer aux actionnaires une valeur à long terme.

### ÉDIFIER DES ASSISES SOLIDES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

L'industrie des services bancaires s'est transformée considérablement au cours des années, et nous avons eu l'honneur de servir de nombreuses générations de clients. Et même si nous sommes extrêmement fiers de nos racines, nous ne pouvons laisser l'histoire seule définir qui nous sommes et ce que nous faisons. Nous sommes déterminés à être la meilleure banque. Pourquoi être la «meilleure banque»? Parce qu'en travaillant dans ce sens, nous nous améliorons constamment en misant sur nos réussites passées, en tirant des leçons des défis que nous avons surmontés et en nous affairant à reconnaître les nouvelles occasions et à les saisir.

Nous savons très bien que toute entreprise désireuse de livrer concurrence dans le marché doit se concentrer sur ses clients et assurer une valeur à long terme pour les actionnaires. À cet égard, nous ne sommes pas différents. Ce qui nous distingue de nos concurrents cependant, ce n'est pas seulement ce que nous faisons, mais aussi la manière dont le faisons. C'est pourquoi nous avons adopté un ensemble de principes directeurs et un profil de leadership qui en disent long sur ce que nous voulons accomplir en tant qu'organisation, et sur la manière dont nous voulons le faire. Nous voulons être transparents face à ce que nous attendons de nos leaders, afin que nos clients, nos actionnaires, nos partenaires communautaires et nos employés sachent ce qu'ils peuvent attendre de nous. Nous voulons être ouverts et honnêtes au sujet des bonnes comme des mauvaises nouvelles.

Nous voulons écouter activement nos employés et nos partenaires externes. Je vous invite à vous rendre à la page 120 pour en savoir plus sur la manière dont nous fonctionnons comme entreprise globalement, ainsi que dans les collectivités que nous servons.

#### **NOUS DIFFÉRENCIER**

Nous avons également établi des bases solides dans plusieurs secteurs clés, ce qui, à mon avis, nous distingue de la concurrence :

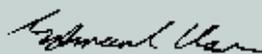
- En matière de risques, nous avons une stratégie équilibrée et bien gérée qui donne le meilleur rendement pour chaque dollar de risque que nous prenons, ce qui se traduit par une meilleure composition de nos activités et moins de volatilité globale.
- Nous avons d'excellentes possibilités de croissance, une chance unique de devenir un joueur de premier plan dans un marché mature. Et nous poursuivons avec succès des stratégies d'acquisition de clients solides dans chacun de nos secteurs d'exploitation.
- Nous sommes centrés sur l'excellence opérationnelle – sur le simple fait de mieux faire les choses. Nous voulons constamment mériter le droit de servir nos clients et nous remanions continuellement nos processus afin d'abaisser nos coûts, d'augmenter notre capacité et d'améliorer la satisfaction de la clientèle.
- Nous nous attachons à accroître le profit économique. Nous attribuons un coût au capital que nous investissons dans notre entreprise, et la différence entre nos bénéfices et le coût attribué à ce capital représente le profit économique.
- Nous avons une solide plateforme de croissance aux États-Unis grâce à notre acquisition de TD Banknorth et au projet d'acquisition par TD Banknorth de Hudson United Bancorp. Nous avons fait un pas important dans le marché du courtage en ligne aux États-Unis grâce à l'opération avec Ameritrade actuellement en cours de négociation.

#### **DES EMPLOYÉS QUI FONT UNE DIFFÉRENCE**

Quel que soit le produit, quel que soit le service, une organisation qui n'a pas un effectif dévoué axé sur la clientèle est pratiquement vouée à la faillite. Au Groupe Financier Banque TD, je crois que nous avons le meilleur groupe d'employés. Des employés qui comprennent que de faire passer le client avant tout est un impératif, que de travailler pour accroître la valeur pour les actionnaires est une attente, et que de contribuer au mieux-être des collectivités où ils vivent est un honneur. Nos employés travaillent fort jour après jour pour faire une différence tant sur le plan personnel que professionnel, et au nom des membres de la haute direction et du conseil d'administration, j'aimerais les remercier sincèrement pour leur détermination à bâtir la meilleure banque.

#### **CONCLUSION**

Nous sommes fiers d'être les fiduciaires de l'une des plus anciennes et des plus importantes institutions du Canada, et nous souhaitons vivement vivre 150 autres années de réussite. Nos stratégies sont en voie d'être exécutées, notre modèle d'exploitation et nos pratiques de leadership sont en place, et nous avons un effectif mondial de quelque 52 000 employés ayant un esprit d'engagement sans pareil. Je suis convaincu que nous continuerons de servir les nombreuses générations à venir, et que nous continuerons d'occuper une place de choix dans le monde des affaires et d'y apporter une précieuse contribution.



**W. Edmund Clark**

Président et chef de la direction

# Message du président du conseil d'administration

L'année 2005 s'est déroulée sous le signe d'une intense activité et de la réussite pour le Groupe Financier Banque TD. Ce fut aussi une année marquée par nos 150 ans de service aux clients et par notre expansion continue aux États-Unis.



### APERÇU

- Solide performance des bénéfices en 2005.
- Croissance de 16,7 % du dividende annuel.
- Stratégie d'expansion aux États-Unis visant à accroître la valeur pour les actionnaires à long terme.

### PERFORMANCE DE LA BANQUE EN 2005

Le Groupe Financier Banque TD a livré de solides résultats financiers en 2005. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a majoré le dividende annuel total par action à 1,68 \$, une hausse de 16,7 % par rapport à 2004. Au cours des deux derniers exercices, le conseil d'administration a majoré le dividende quatre fois pour une augmentation totale de 31,3 %.

En 2005, le conseil d'administration a été particulièrement occupé à fournir conseils et soutien à l'équipe de direction en matière d'orientation stratégique. La conclusion de la transaction avec TD Banknorth, la vente imminente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade et le projet d'acquisition de Hudson United Bancorp par TD Banknorth ont nécessité un examen approfondi par le conseil d'administration et ses comités, qui ont fait leur travail avec toute la diligence voulue. Le conseil est persuadé que ces transactions permettront au GFBTD de poursuivre sur la voie de la croissance des bénéfices et de la création de valeur durable pour les actionnaires.

### GOVERNANCE

La gouvernance d'entreprise est rapidement devenue une expression. Bon nombre d'organisations ont établi des listes de contrôle et des lignes directrices afin d'évaluer le rendement d'une entreprise. Mais nous croyons qu'une bonne gouvernance, c'est beaucoup plus que le simple fait de se conformer aux meilleures pratiques et politiques de l'industrie ou de cocher des cases sur une liste. Pratiquer une saine gouvernance, c'est implanter parmi les membres du conseil d'administration, les dirigeants et les actionnaires une culture fondée sur la transparence et l'ouverture.

Comme toutes les entreprises responsables, nous évaluons notre performance en matière de gouvernance en nous comparant avec d'autres chefs de file en la matière œuvrant dans tous les secteurs, et en prenant régulièrement le pouls du milieu des affaires afin de déceler les nouvelles tendances et les meilleures pratiques les plus appropriées à notre situation. Nous examinons aussi avec soin les suggestions et les commentaires des actionnaires, et fournissons régulièrement à ces derniers des occasions de faire entendre leurs préoccupations et leurs idées afin d'améliorer nos pratiques.

Au cours de l'exercice, nous avons encore amélioré l'information fournie aux investisseurs et nous instaurerons le vote à la majorité pour les administrateurs à l'Assemblée annuelle qui se tiendra à Vancouver en mars 2006. Cette question est traitée plus à fond à la page 11.

L'indépendance des administrateurs demeure la pierre angulaire de notre approche en matière de gouvernance. À l'heure actuelle, 15 des 17 administrateurs sont indépendants et une portion de toutes les réunions planifiées du conseil d'administration se déroule sans la présence de la direction.

Il est aussi très important de pouvoir compter sur un conseil d'administration solide et engagé composé d'administrateurs ayant une expérience riche et diversifiée. Les différents points de vue des administrateurs se sont avérés inestimables dans le cadre des opérations avec TD Banknorth et Ameritrade. Plus que le simple fait de reconnaître ces occasions de croissance, le conseil d'administration a examiné chaque transaction de manière à défendre les intérêts à long terme des actionnaires. Et en bout de ligne, tel doit être le principal objectif de tout conseil d'administration : faire en sorte que les actionnaires aient confiance en la direction de la Banque, en ses résultats financiers et en son orientation stratégique.

### RECONNAISSANCE DU SERVICE

Au fil des années, le rôle des administrateurs est devenu de plus en plus exigeant. En effet, les administrateurs sont appelés à consacrer beaucoup de temps à leurs tâches, à assumer de lourdes responsabilités, à prendre une participation dans la Banque, à voir à leur perfectionnement continu et à défendre leur indépendance.

En reconnaissance de leur service exceptionnel auprès des actionnaires, j'aimerais remercier Messieurs Donald Sobey et Michael Sopko, deux administrateurs qui ont pris leur retraite cette année.

Enfin, au nom du conseil d'administration, j'aimerais offrir mes plus sincères remerciements à Ed Clark et à son équipe de direction, ainsi qu'aux 52 000 employés de la Banque pour un autre exercice rempli de succès. Et, comme nous célébrons notre 150<sup>e</sup> anniversaire, j'aimerais également souligner la contribution des générations précédentes d'employés du GFBTD qui ont jeté les bases de la longue tradition d'excellence de la Banque en matière de service à la clientèle.

**John M. Thompson**  
Président du conseil d'administration

# Énoncé sur les pratiques de gouvernance

## APERÇU

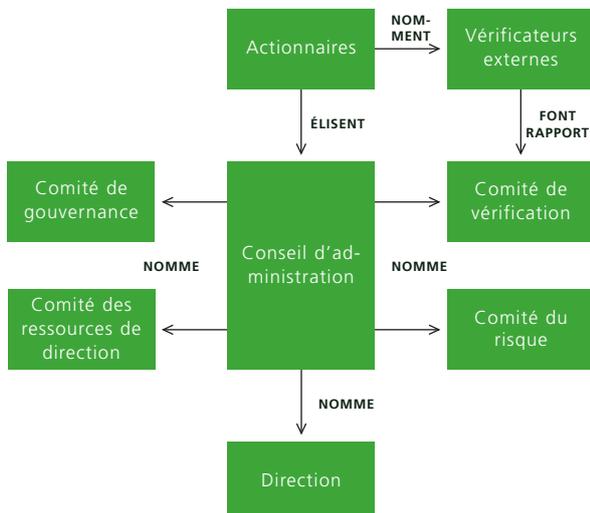
- Nous avons un président du conseil d'administration solide et indépendant qui a comme mandat d'assurer un leadership clair en matière de gouvernance.
- Le conseil d'administration surveille la direction et approuve les plans stratégiques et les principales décisions d'orientation pour le GFBTD.
- Le conseil d'administration est chargé d'établir les grandes lignes d'une culture d'intégrité et de conformité pour l'ensemble du GFBTD.
- Le conseil d'administration, ses comités, les présidents des comités et le président du conseil agissent selon des chartes écrites qui précisent leurs responsabilités.
- Le conseil d'administration se renouvelle continuellement en intégrant des candidats de haut calibre qui possèdent des compétences et une expérience diversifiées.
- Le comité de vérification du conseil d'administration, et non la direction, est responsable des relations avec les vérificateurs nommés par les actionnaires.

Le conseil d'administration et la direction du Groupe Financier Banque TD se sont engagés à assumer le leadership en matière de gouvernance. Nos politiques et pratiques de gouvernance sont conçues dans l'optique de nous acquitter de nos responsabilités envers nos actionnaires et de créer de la valeur à long terme pour ces derniers.

Toutes les politiques et pratiques du GFBTD respectent, voire dépassent nos obligations légales. Nous sommes continuellement à l'affût de toutes les nouvelles règles proposées et nous modifions nos politiques et pratiques pour respecter toute nouvelle obligation. Notre structure de gouvernance est illustrée sommairement ci-dessous. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des détails sur le rôle et les responsabilités de chaque maillon important de cette structure, de même que des précisions sur le processus de gouvernance du GFBTD.

## APERÇU DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU GFBTD

Le schéma ci-après illustre sommairement la structure du processus de gouvernance du GFBTD.



## AUTRES SOURCES D'INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE DU GFBTD

- Lisez le message aux actionnaires du président du conseil d'administration à la page 8.
- Consultez la section Régie d'entreprise de notre site Web à [www.td.com/francais/governance](http://www.td.com/francais/governance); vous y trouverez, entre autres, un sommaire des divergences importantes en matière de gouvernance entre nos pratiques et celles exigées des émetteurs américains inscrits à la Bourse de New York.
- Lisez la circulaire d'information – elle sera postée aux actionnaires et versée dans notre site Web en février 2006.
- Assistez à notre assemblée annuelle – le 30 mars 2006 à Vancouver (Colombie-Britannique, Canada) – ou regardez la présentation en direct sur notre site Web – [www.td.com/investor](http://www.td.com/investor).

## RÔLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les principales responsabilités du président du conseil d'administration sont les suivantes :

- Gérer les affaires du conseil d'administration, notamment veiller à ce qu'il soit bien organisé, qu'il fonctionne efficacement et qu'il s'acquitte de ses obligations et responsabilités.
- Faciliter le fonctionnement indépendant du conseil d'administration vis-à-vis de la direction et maintenir et rehausser la qualité de la gouvernance du conseil d'administration et du GFBTD.
- Avoir des interactions régulières avec le président et le chef de la direction au sujet de questions touchant la gouvernance et le rendement, transmettre les recommandations des autres membres du conseil d'administration et donner des avis sollicités par le président et le chef de la direction.
- Diriger, au moins une fois par année, une évaluation officielle du rendement du chef de la direction.
- De concert avec le chef de la direction et le secrétaire, élaborer et approuver l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration.
- Orienter le conseil d'administration dans l'exécution de ses responsabilités envers les actionnaires.

M. John Thompson est président du conseil d'administration du GFBTD. Le président du conseil d'administration est nommé chaque année par les membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction. Il est indépendant et son rôle à titre de président du conseil d'administration consiste à faciliter le fonctionnement indépendant du conseil d'administration vis-à-vis de la direction et à maintenir et à rehausser la qualité de la gouvernance du GFBTD. Ses principales responsabilités sont énoncées ci-dessus. M. Thompson est aussi président du comité de gouvernance, membre du comité des ressources de direction et membre d'office du comité de vérification et du comité du risque.

M. Thompson a été vice-président du conseil d'administration d'IBM Corporation jusqu'en 2002, après avoir été président du conseil d'administration et chef de la direction d'IBM Canada limitée. En plus d'être administrateur de Royal Philips Electronics N.V. et de The Thomson Corporation, il est administrateur du Hospital for Sick Children de Toronto. M. Thompson est administrateur du GFBTD depuis 1988.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La liste de nos administrateurs\* est dressée ci-dessous. Notre circulaire d'information pour l'assemblée annuelle de 2006 présentera les candidats proposés aux postes d'administrateur en vue de l'élection à l'assemblée et des renseignements additionnels sur chacun d'eux, y compris leurs titres universitaires, les autres postes d'administrateur qu'ils occupent, le ou les comités du GFBTD dont ils font partie, les actions qu'ils détiennent et les réunions du conseil d'administration et des comités auxquelles ils ont assisté.

### William E. Bennett

Administrateur de sociétés, et président et chef de la direction retraité  
Draper & Kramer, Inc.  
Chicago (Illinois)

### Hugh J. Bolton

Président du conseil d'administration  
EPCOR Utilities Inc.  
Edmonton (Alberta)

### John L. Bragg

Président du conseil d'administration, président et co-chef de la direction  
Oxford Frozen Foods Limited  
Oxford (Nouvelle-Écosse)

### W. Edmund Clark

Président et chef de la direction  
La Banque Toronto-Dominion  
Toronto (Ontario)

### Marshall A. Cohen

Avocat  
Cassels Brock & Blackwell LLP  
Toronto (Ontario)

### Wendy K. Dobson

Professeure et directrice  
Institute for International Business  
Joseph L. Rotman School of Management,  
Université de Toronto  
Toronto (Ontario)

### Darren Entwistle

Président et chef de la direction  
TELUS Corporation  
Vancouver (Colombie-Britannique)

### Donna M. Hayes

Rédactrice en chef et  
chef de la direction  
Harlequin Enterprises Limited  
Toronto (Ontario)

### Henry H. Ketcham

Président du conseil d'administration,  
président et chef de la direction  
West Fraser Timber Co. Ltd.  
Vancouver (Colombie-Britannique)

### Pierre H. Lessard

Président et chef de la direction  
METRO Inc.  
Montréal (Québec)

### Harold H. MacKay

Avocat  
MacPherson Leslie & Tyerman LLP  
Regina (Saskatchewan)

### Brian F. MacNeill

Président du conseil d'administration  
Petro-Canada  
Calgary (Alberta)

### Roger Phillips

Administrateur de sociétés, et président et chef de la direction retraité  
IPSCO Inc.  
Regina (Saskatchewan)

### Wilbur J. Prezzano

Administrateur de sociétés,  
et vice-président du conseil  
d'administration retraité  
Eastman Kodak Company  
Charleston (Caroline du Sud)

### William J. Ryan

Président du conseil d'administration,  
président et chef de la direction  
TD Banknorth  
Portland (Maine)  
Coprésident et chef de groupe,  
Services bancaires personnels  
et commerciaux aux États-Unis  
La Banque Toronto-Dominion  
Toronto (Ontario)

### Helen K. Sinclair

Chef de la direction  
BankWorks Trading Inc.  
Toronto (Ontario)

### John M. Thompson

Président du conseil d'administration  
La Banque Toronto-Dominion  
Toronto (Ontario)

\*au 1<sup>er</sup> décembre 2005.

3. Évaluation, rémunération et relève pour les principaux postes de direction :

- Le conseil d'administration doit s'assurer que les principaux postes de direction sont occupés par les bonnes personnes, que ces dernières sont surveillées et évaluées par lui, et qu'elles sont rémunérées adéquatement de façon à favoriser le succès à long terme du GFBTD.

4. Surveillance de la gestion des risques et de la mise en œuvre de contrôles internes :

- Le conseil d'administration doit être convaincu que les actifs du GFBTD sont protégés et qu'il y a à cet égard des mesures de protection internes suffisantes.

5. Gouvernance efficace du conseil d'administration :

- Le conseil d'administration doit fonctionner efficacement pour exceller dans l'accomplissement de ses tâches. Il requiert des membres déterminés possédant les compétences appropriées et l'information adéquate.

## PRINCIPAUX OBJECTIFS DES ADMINISTRATEURS

En plus de devoir détenir les compétences et l'expérience requises, tous les administrateurs qui ne font pas partie de la direction doivent remplir les critères énoncés dans la description du poste d'administrateur du GFBTD. Selon cette description, les administrateurs se doivent de servir le GFBTD et les intérêts à long terme de ses actionnaires en surveillant la gestion des activités et des affaires du GFBTD. Ils sont donc tenus de :

- respecter les normes professionnelles et fiduciaires les plus élevées;
- faire preuve d'indépendance vis-à-vis de la direction;
- montrer une connaissance des enjeux et un intérêt pour les problèmes que rencontre le GFBTD;
- faire appel au bon sens et au bon jugement afin d'aider à prendre des décisions judicieuses;
- montrer de l'engagement par une participation à la préparation des réunions et une présence à celles-ci.

Pour assurer le respect de ces objectifs, on s'attend à ce que les administrateurs s'acquittent de leurs devoirs d'imputabilité, d'intégrité, d'indépendance, de participation, de contribution et d'engagement envers la Banque et ses actionnaires.

## SÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Chaque année, le conseil d'administration recommande aux actionnaires des candidats aux postes d'administrateur, et les actionnaires peuvent voter sur chaque nouveau candidat. C'est au comité de gouvernance qu'il incombe de déterminer de quelles compétences, qualités et formation le conseil d'administration a besoin pour remplir ses diverses responsabilités, tout en veillant à en diversifier les membres. Le comité de gouvernance recherche des candidats pour combler les lacunes dans les compétences, les qualités et la formation des membres du conseil d'administration et évalue rigoureusement l'aptitude d'un candidat à apporter une contribution valable au conseil d'administration. De même, le comité de gouvernance évalue régulièrement les besoins du conseil d'administration et de ses comités, notamment les compétences et les aptitudes que le conseil d'administration juge nécessaires à son fonctionnement, dans son ensemble; les compétences et les aptitudes que le conseil reconnaît à chacun des administrateurs en poste ainsi que les compétences et les aptitudes que chaque nouveau candidat apportera au conseil.

Tous les administrateurs sont invités à désigner des candidats susceptibles de se joindre au conseil d'administration. En outre, le comité de gouvernance a retenu les services de conseillers indépendants pour l'aider à choisir les candidats qui correspondent aux critères recherchés (notamment, chaque nouveau candidat doit être en mesure de consacrer suffisamment de temps et de ressources à ses tâches d'administrateur) et pour veiller à ce que le comité fasse un choix parmi un bassin assez vaste et diversifié de candidats compétents. Le comité doit également procéder à l'évaluation des administrateurs actuels pour établir si leur réélection doit être recommandée. Parmi les facteurs pris en considération par le comité et le conseil d'administration, notons :

- l'assiduité d'un administrateur aux réunions;
- tout changement important dans la situation d'un administrateur, comme un changement d'occupation principale l'obligeant à remettre sa démission (le conseil d'administration peut décider de l'accepter ou de la rejeter);
- tout autre changement important influant sur la capacité d'un administrateur d'apporter sa contribution au conseil d'administration.

## RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité de surveiller notre gestion ainsi que nos affaires et d'approuver les plans stratégiques et les principales décisions d'orientation pour le GFBTD. Chaque année, le conseil d'administration tient une séance de travail sur la stratégie, et les questions stratégiques sont régulièrement abordées en profondeur aux réunions du conseil. Le conseil d'administration est également chargé d'établir les grandes lignes d'une culture d'intégrité et de conformité pour l'ensemble de la Banque et, à cet égard, s'attend à ce que le président et chef de la direction et les autres cadres dirigeants du GFBTD fassent preuve de la plus grande intégrité personnelle et professionnelle. Le conseil d'administration fonctionne selon une charte écrite qui décrit en langage clair et simple ses principales responsabilités.

En vertu de cette charte, les principales responsabilités du conseil d'administration sont notamment d'assurer la surveillance nécessaire aux fins suivantes :

1. Présentation d'une information fiable et en temps opportun aux actionnaires :
  - Les actionnaires dépendent du conseil d'administration pour obtenir la bonne information.
2. Approbation de la stratégie et des principales décisions d'orientation du GFBTD :
  - Le conseil d'administration doit comprendre et approuver l'orientation que prend le GFBTD et se tenir à jour sur ses progrès vers la réalisation de ses objectifs. Il doit également participer aux principales décisions et les approuver.

COMITÉ	MEMBRES*	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Comité de gouvernance	<b>John M. Thompson</b> (président) <b>Wendy K. Dobson</b> <b>Darren Entwistle</b> <b>Harold H. MacKay</b> <b>Brian F. MacNeill</b>	<b>Gouvernance du GFBTD :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs, y compris les lignes directrices du conseil d'administration en matière d'indépendance des administrateurs;</li> <li>• repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et recommander à ce dernier les mises en candidature aux postes d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires;</li> <li>• élaborer et recommander au conseil d'administration un ensemble de principes de gouvernance conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein du GFBTD;</li> <li>• examiner et recommander la rémunération des administrateurs du GFBTD;</li> <li>• s'assurer que le GFBTD communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres parties prenantes et le public au moyen d'une politique de communication attentive;</li> <li>• superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités.</li> </ul>
Comité des ressources de direction	<b>Brian F. MacNeill</b> (président) <b>Marshall A. Cohen</b> <b>Pierre H. Lessard</b> <b>Wilbur J. Prezzano</b> <b>Helen K. Sinclair</b> <b>John M. Thompson</b>	<b>Évaluation du rendement, rémunération et planification de la relève des dirigeants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assumer et aider le conseil d'administration à assumer la responsabilité de la rémunération des dirigeants selon la charte du comité;</li> <li>• établir des objectifs de rendement du chef de la direction qui favorisent le succès financier à long terme du GFBTD et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs;</li> <li>• recommander la rémunération du chef de la direction et de certains cadres dirigeants en consultation avec des conseillers indépendants qui nous aident à établir, pour le chef de la direction, une rémunération concurrentielle qui satisfasse aux objectifs du GFBTD en matière d'embauche, de maintien et de rendement;</li> <li>• étudier les candidatures au poste de chef de la direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste;</li> <li>• superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération des autres membres de la haute direction;</li> <li>• produire un rapport sur la rémunération des dirigeants à l'intention des actionnaires, lequel sera publié dans la circulaire d'information annuelle du GFBTD et passer en revue, le cas échéant, toute autre divulgation importante publique de la rémunération des dirigeants.</li> </ul>
Comité du risque	<b>Roger Phillips</b> (président) <b>William E. Bennett</b> <b>Hugh J. Bolton</b> <b>Marshall A. Cohen</b> <b>Harold H. MacKay</b> <b>Wilbur J. Prezzano</b>	<b>Supervision de la gestion des risques du GFBTD :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier et surveiller les principaux risques du GFBTD et évaluer leur gestion;</li> <li>• approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques;</li> <li>• s'assurer de la mise en place de politiques pour gérer les risques auxquels le GFBTD est exposé, y compris les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de crédit, de réglementation et de réputation;</li> <li>• servir de forum pour une analyse «globale» des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances;</li> <li>• évaluer de manière critique les stratégies commerciales du GFBTD et planifier en fonction des risques.</li> </ul>
Comité de vérification	<b>Hugh J. Bolton</b> (président) <b>William E. Bennett</b> <b>John L. Bragg</b> <b>Donna M. Hayes</b> <b>Henry H. Ketcham</b> <b>Helen K. Sinclair</b>	<b>Supervision de la qualité et de l'intégrité de l'information financière du GFBTD :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• assurer la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable;</li> <li>• surveiller les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place;</li> <li>• assumer la responsabilité directe de la sélection des vérificateurs nommés par les actionnaires qui lui rendent directement compte, de leur rémunération, de leur maintien et de la surveillance de leur travail;</li> <li>• être à l'écoute des vérificateurs nommés par les actionnaires, du vérificateur interne et du chef de la conformité et évaluer leur efficacité et leur indépendance;</li> <li>• assurer l'établissement et le maintien de processus permettant au GFBTD de respecter les lois et règlements qui le régissent ainsi que ses propres politiques;</li> <li>• agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales du GFBTD qui sont des institutions financières et des compagnies d'assurance sous réglementation fédérale;</li> <li>• recevoir les rapports sur les opérations avec des apparentés et, le cas échéant, approuver ces dernières.</li> </ul>

\*au 1<sup>er</sup> décembre 2005

L'an dernier, le conseil d'administration a établi des limites précises en ce qui concerne la durée du mandat des administrateurs. Les administrateurs sont censés s'acquitter de leur mandat pendant au plus dix ans, sous réserve d'évaluations de rendement annuelles très satisfaisantes, de leur réélection annuelle par les actionnaires et des autres critères énumérés ci-dessus. Sur recommandation du comité de gouvernance, le conseil d'administration peut prolonger de cinq années supplémentaires la durée initiale de dix ans du mandat de l'administrateur, pour une durée de mandat totale maximale de 15 ans. Dans des circonstances extraordinaires, le conseil d'administration peut prolonger la durée du mandat d'un administrateur de cinq autres années.

L'usage veut que les membres du conseil d'administration prennent leur retraite à 70 ans. Toutefois, si au moment où il atteint l'âge obligatoire de la retraite, soit 70 ans, l'administrateur n'a pas siégé pendant dix ans, le conseil d'administration peut, à son gré, décider de prolonger une seule fois son mandat jusqu'à ce que l'administrateur ait occupé son siège

pendant dix ans ou atteint l'âge de 75 ans, selon la date la plus rapprochée, toujours sous réserve d'évaluations de rendement annuelles très satisfaisantes et de sa réélection annuelle par les actionnaires.

En réponse à une proposition des investisseurs institutionnels représentés par la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, le conseil d'administration a adopté une politique qui force un administrateur n'ayant pas obtenu une majorité des voix exprimées à l'assemblée annuelle à remettre sa démission au président du conseil d'administration, celle-ci prenant effet dès son acceptation par le conseil. Le comité de gouvernance examinera rapidement l'offre de démission de l'administrateur et recommandera au conseil d'administration de l'accepter ou de la rejeter. Le conseil d'administration disposera de 90 jours après l'assemblée annuelle pour prendre sa décision finale et l'annoncer par voie de communiqué de presse. Cette politique est en vigueur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

## ÉVALUATION DES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration a également un processus annuel de rétroaction globale pour l'ensemble du conseil, le président du conseil, les comités, chacun des administrateurs (autoévaluation et évaluation par les pairs) et le chef de la direction, qui comprend en outre des commentaires de membres choisis de la direction. Le président du comité des ressources de direction pilote l'évaluation du président du conseil d'administration. Ce processus de rétroaction minutieux aide le président du conseil d'administration, le comité de gouvernance et le conseil d'administration à fournir des commentaires constructifs visant à s'assurer que les bons programmes sont mis en œuvre pour perfectionner les compétences particulières des administrateurs, améliorer le fonctionnement et rehausser l'efficacité du conseil dans son ensemble. L'évaluation du chef de la direction permet au conseil d'administration de s'assurer de son intégrité et de son efficacité à favoriser une culture d'intégrité et de conformité au sein du GFBTD.

## L'INDÉPENDANCE EST ESSENTIELLE – MANIÈRE DONT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSURE SON INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DE LA DIRECTION

Notre conseil d'administration doit être en mesure de fonctionner de façon indépendante de la direction pour être efficace. Essentiellement, cela signifie que la plupart des membres du conseil d'administration et tous les membres des comités ne font pas partie de la direction de la Banque et qu'ils n'entretiennent pas de relations avec celle-ci qui fassent en sorte qu'ils lui soient redevables, ce qui nuirait à leur indépendance et à leur jugement. Pour appuyer cet objectif, le conseil d'administration a adopté une politique sur l'indépendance des administrateurs et a délégué au comité de gouvernance la responsabilité de lui recommander des critères d'indépendance pour les administrateurs et d'évaluer l'indépendance des administrateurs annuellement.

En plus de la politique sur l'indépendance des administrateurs, le conseil d'administration a mis en œuvre les politiques et procédures suivantes :

- Le conseil d'administration et ses comités peuvent, à leur gré, se réunir en tout temps, sans la présence de la direction.
- Le conseil d'administration et ses comités ont le pouvoir d'engager leurs propres conseillers indépendants.
- Les administrateurs qui ne font pas partie de la direction nomment chaque année un président du conseil d'administration solide et indépendant et lui procurent un mandat de direction clair.
- Une politique exige que tous les administrateurs acquièrent, sur une période déterminée, des actions ordinaires de la Banque valant au moins six fois leur rémunération annuelle.
- La charte du conseil d'administration exige, entre autres, la fourniture d'une information de haute qualité aux administrateurs – une session de formation exhaustive offerte aux nouveaux administrateurs (qui sert également de mise à jour pour les autres administrateurs), des séances d'information périodiques portant sur des sujets d'importance pour certains comités et pour le conseil d'administration dans son ensemble, l'accès aux membres de la direction et des délais suffisants pour examiner toute documentation avant les réunions.

Les membres du conseil d'administration comprennent que l'indépendance exige davantage, soit la préparation en vue des réunions, la compréhension des enjeux, de la solidité, de l'intégrité et un esprit curieux.

## COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a quatre comités : le comité de gouvernance, le comité des ressources de direction, le comité du risque et le comité de vérification. Chaque comité fonctionne avec sa propre charte écrite qui précise ses responsabilités et les exigences en matière de composition du comité. Tous les membres de comités sont des administrateurs qui sont indépendants en vertu de la politique d'indépendance des administrateurs de la Banque.

Chaque comité révisé sa charte chaque année pour s'assurer qu'elle respecte ou dépasse les exigences réglementaires ainsi que les obligations envers les actionnaires. Les comités s'autoévaluent chaque année pour s'assurer qu'ils s'acquittent des responsabilités énoncées dans leur charte et qu'ils fonctionnent avec efficacité. Chaque comité fixe ses propres objectifs ou priorités annuels dans le but de se concentrer sur ses principales responsabilités ou activités et d'y consacrer son temps et ses efforts tout au long de l'année. Par la suite, chaque comité mesure régulièrement sa progression vers l'atteinte de ses objectifs, au cours de l'année.

Les comités peuvent se réunir en tout temps sans la présence de la direction, et chaque comité établit ses propres pratiques additionnelles. Par exemple, le comité de vérification rencontre séparément le chef des finances, le chef de la conformité, les vérificateurs nommés par les actionnaires et le chef de la vérification interne, et tient séparément des réunions ordinaires trimestrielles. Chaque comité a le pouvoir d'engager

des conseillers indépendants, dont les honoraires sont payés par la Banque, pour obtenir des avis d'expert.

Cette année, le conseil d'administration a adopté une charte écrite à l'intention des présidents de comité qui décrit leurs responsabilités. Un exemplaire de cette charte se trouve à la section Régie d'entreprise dans notre site Web – [www.td.com/francais/governance](http://www.td.com/francais/governance). Le président de chaque comité consacre considérablement plus de temps à ses tâches et communique, au besoin, avec les membres de la direction. En vertu de la charte à l'intention des présidents de comité, ceux-ci, de concert avec le président du conseil d'administration, le secrétaire de la Banque et la direction, dressent l'ordre du jour des réunions des comités. Les présidents de comité font rapport à l'ensemble du conseil d'administration et le procès-verbal de chaque réunion de comité est remis à chaque membre du conseil d'administration.

## LE COMITÉ DE VÉRIFICATION ET LES VÉRIFICATEURS NOMMÉS PAR LES ACTIONNAIRES

À chaque assemblée annuelle, les actionnaires nomment les vérificateurs jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Le 26 mai 2005, la Banque a annoncé que le conseil d'administration, ainsi qu'un comité de sélection, a demandé aux deux vérificateurs externes de la Banque de soumettre à leur examen des offres de service prévoyant un seul vérificateur. Par suite de cet examen, le comité de vérification, sur la recommandation du comité de sélection, a recommandé au conseil d'administration, à l'unanimité, qu'Ernst & Young s.r.l. soit retenue pour procéder à la vérification des états financiers consolidés de 2006 de la Banque et de ses filiales. Avoir un seul vérificateur offre aux actionnaires plus d'efficacités sur le plan de la vérification tout en procurant à la direction de la Banque une plus grande souplesse dans le choix de conseillers pour les mandats qui ne sont pas liés à la vérification.

Les vérificateurs nommés par les actionnaires font l'examen de chaque état financier trimestriel et vérifient les états financiers annuels. Chaque année, dans le rapport annuel, les vérificateurs nommés par les actionnaires présentent un rapport aux actionnaires sur la vérification du GFBTD et leur donnent leur opinion sur les états financiers (voir en page 71). La vérification et ce rapport aux actionnaires sont des éléments très importants du processus de présentation de l'information financière du GFBTD.

Le comité de vérification, et non la direction, est responsable des relations avec les vérificateurs nommés par les actionnaires. Les processus du comité de vérification renforcent cette structure. Le comité de vérification passe en revue les plans des vérificateurs nommés par les actionnaires et les résultats de leurs vérifications et de leurs examens. Le comité rencontre également les vérificateurs nommés par les actionnaires à chaque réunion trimestrielle sans la présence de la direction. Cette réunion constitue un forum permettant aux vérificateurs nommés par les actionnaires de soulever toute préoccupation et de confirmer qu'ils obtiennent un accès adéquat et une collaboration appropriée de la part de la direction du GFBTD.

Chaque année, les vérificateurs nommés par les actionnaires confirment leur indépendance au comité de vérification. En outre, le comité de vérification a instauré une politique qui limite la prestation de services autres que de vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. Ces services doivent être autorisés et approuvés à l'avance par le comité de vérification conformément à sa politique. Compte tenu de la décision de la Banque de n'avoir recours qu'à un cabinet de vérificateurs, la politique a été modifiée afin de limiter davantage la prestation de services autres que de vérification par les vérificateurs nommés par les actionnaires. Le comité de vérification approuve également à l'avance les services de vérification et les honoraires en découlant. Des renseignements additionnels sur les services de vérification et les services autres que de vérification figurent à la page 70.

Les membres du comité de vérification du GFBTD font appel à leurs vastes compétences et expérience pour s'acquitter de leurs responsabilités, notamment leur expérience universitaire et professionnelle en comptabilité, en affaires et en finance. Le conseil d'administration a établi qu'au moins un membre du comité de vérification possédait les qualités d'un expert financier. Hugh Bolton, président du comité de vérification du GFBTD, est un expert financier de comité de vérification au sens où l'entend la loi Sarbanes-Oxley des États-Unis et il est indépendant selon les normes d'indépendance applicables aux comités de vérification aux termes de cette loi. M. Bolton a plus de 40 ans d'expérience en comptabilité, y compris à titre d'ancien associé, président et chef de la direction de Coopers & Lybrand Canada, comptables agréés. Toujours comptable agréé, il est fellow de l'Alberta Institute of Chartered Accountants et possède une vaste expérience des questions liées à la comptabilité et à la vérification d'institutions financières comme le GFBTD. Cette nomination par le conseil d'administration n'impose pas davantage de devoirs, d'obligations ou de responsabilités à M. Bolton ni n'influe sur les devoirs, les obligations ou les responsabilités des autres membres du comité de vérification ou du conseil d'administration.

## RAPPORT DE GESTION

La section qui suit présente une analyse des activités de la Banque pour le plus récent exercice terminé le 31 octobre 2005 et compare les résultats à ceux des deux exercices précédents. Cette information doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de la Banque, qui sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui figurent aux pages 71 à 109. Le rapport de gestion est daté du 8 décembre 2005.

### 14 NOTRE RENDEMENT

#### APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 17 Bénéfice net
- 18 Revenus
- 21 Frais
- 23 Information financière trimestrielle

#### ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 25 Description des activités
- 27 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 31 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 34 Services bancaires en gros
- 37 Gestion de patrimoine
- 40 Siège social

#### APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2004

- 41 Sommaire du rendement de 2004
- 42 Rendement financier de 2004 par secteur d'exploitation

### SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 43 Revue du bilan
- 44 Qualité du portefeuille de crédit
- 51 Situation du capital
- 53 Arrangements hors bilan
- 55 Instruments financiers

### FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 56 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 57 Gestion des risques

### NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 66 Conventions comptables critiques et estimations
- 69 Modifications de conventions comptables en 2005
- 69 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 70 Contrôles et procédures
- 70 Vérificateurs externes de la Banque

Certains chiffres comparatifs ont été redressés.

Pour d'autres renseignements sur le Groupe Financier Banque TD, y compris la notice annuelle de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, consulter le site de la Banque à [www.td.com](http://www.td.com), sur le site SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) de même que le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (section EDGAR Filers).

#### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, y compris dans le présent rapport, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que la performance financière prévue de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché, d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation et autres présentés dans le rapport de gestion du présent rapport et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des devises ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; les modifications aux lois ou à la réglementation; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception de nouveaux produits et services et le moment où ils sont lancés sur le marché; l'expansion des canaux de distribution existants; la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution et la réalisation de revenus accrus tirés de ces canaux, y compris les efforts déployés en matière de commerce électronique; la capacité de la Banque d'exécuter ses stratégies de croissance et d'acquisition, y compris celles de ses filiales; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; les regroupements d'entreprises dans le secteur des services financiers canadiens; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque; l'évolution de la technologie; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou internationales; les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les télécommunications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau; et la capacité de la direction de prévoir et de gérer les risques associés à ces facteurs et de réaliser les stratégies de la Banque. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à affecter des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 56 du présent rapport portant sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats réels. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

## NOTRE RENDEMENT

Le Groupe Financier Banque TD a affiché de vigoureux résultats financiers en 2005.  
Chacun de nos secteurs d'exploitation a contribué à la création de valeur pour les actionnaires.

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Le Groupe Financier Banque TD est l'un des plus importants prestataires de services financiers en Amérique du Nord, offrant une gamme complète de produits et de services bancaires de détail, de gros et commerciaux de même que des services de gestion de patrimoine. L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des groupes suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis forment un nouveau secteur créé par suite de l'acquisition d'une participation majoritaire dans TD Banknorth en 2005.

### PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés» ou «présentés».

La Banque utilise également les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels pour évaluer chacun de ses secteurs d'exploitation et pour mesurer sa performance globale. En outre à la rubrique «Analyse du rendement de la Banque par rapport aux indicateurs de rendement pour les actionnaires», la Banque a également exclu des éléments à noter afin de mieux refléter comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau ci-après.

Pour obtenir les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels, la Banque renverse l'amortissement des actifs incorporels des résultats présentés. Pour obtenir les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter, la Banque renverse les éléments à noter des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels. L'amortissement des actifs incorporels de la Banque découle principalement de l'acquisition de TD Banknorth en mars 2005 et de Canada Trust au cours de l'exercice 2000. Les éléments à noter de la Banque comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. De ce fait, la Banque estime que les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et, selon le cas, les éléments à noter permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Comme il est expliqué, les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et, selon le cas, les éléments à noter sont différents des résultats présentés selon les PCGR. L'expression «résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter» de même que les termes connexes utilisés dans le présent rapport ne sont pas définis par les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau 1 ci-après présente un rapprochement des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter aux résultats présentés de la Banque.

TABLEAU 1	RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR		
<b>Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter rapproché aux résultats présentés<sup>1</sup></b> (en millions de dollars canadiens)	<b>2005</b>	2004	2003
Revenu d'intérêts net	6 021 \$	5 773 \$	5 437 \$
Provision pour pertes sur créances	319	336	423
Autres revenus	6 015	4 961	4 469
Frais autres que d'intérêts	7 825	7 081	6 881
<b>Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>3 892</b>	3 317	2 602
Charge d'impôts sur les bénéfices	899	832	657
Part des actionnaires sans contrôle	132	-	-
<b>Bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter</b>	<b>2 861</b>	2 485	1 945
<b>Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices<sup>3</sup></b>			
Charge fiscale liée aux restructurations	(163)	-	-
Autres éléments fiscaux	98	-	-
Perte sur portefeuilles d'instruments dérivés structurés	(100)	-	-
Coûts de restructuration	(29)	-	(617)
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	127	426	52
Reprise de provisions générales	23	43	100
Charge pour litiges	(238)	(195)	-
Rachat d'actions privilégiées	(13)	-	-
Incidence des activités de couverture liée à la NOC-13	17	(50)	-
<b>Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>2 583</b>	2 709	1 480
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(354)	(477)	(491)
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>	<b>2 229 \$</b>	2 232 \$	989 \$
<b>Bénéfice par action avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter rapproché aux résultats présentés</b> (en dollars canadiens)			
De base – comme présenté	<b>3,22 \$</b>	3,41 \$	1,52 \$
Dilué – comme présenté	<b>3,20</b>	3,39	1,51
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	<b>0,40</b>	(0,34)	0,72
Amortissement des actifs incorporels	<b>0,51</b>	0,72	0,75
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action	<b>0,03<sup>2</sup></b>	-	-
<b>Dilué – avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter</b>	<b>4,14 \$</b>	3,77 \$	2,98 \$

<sup>1</sup> Certains chiffres correspondants ont été retraités.

<sup>2</sup> Rajustement pour tenir compte de l'incidence des résultats de TD Banknorth en 2005, en raison d'un décalage d'un mois entre la clôture des trimestres financiers. Seulement un mois de résultats de TD Banknorth a été inclus au deuxième trimestre alors que deux mois de frais de financement et d'émission d'actions ont eu une incidence sur ce trimestre.

<sup>3</sup> Les éléments à noter se présentent comme suit : une charge fiscale de 163 millions de dollars liée surtout à la restructuration de TD Waterhouse en 2005 comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003; d'autres économies d'impôts de 98 millions de dollars en 2005 incluant l'incidence d'une décision récente d'un tribunal et une économie fiscale appliquée à l'actif d'impôts futur lié aux provisions spécifiques comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003; une perte de 100 millions de dollars en 2005 découlant d'une réduction de la valeur estimative de certaines activités liées à des produits dérivés structurés et à la sortie de ces activités comparative-

ment à néant en 2004 et à néant en 2003; des coûts de restructuration de 29 millions de dollars en 2005 dans le secteur mondial des produits structurés, attribuables surtout aux écarts d'acquisition, comparativement à néant en 2004 et à 617 millions de dollars en 2003; des recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles) de 127 millions de dollars en 2005 comparativement à 426 millions de dollars en 2004 et à 52 millions de dollars en 2003; une reprise de provisions générales de 23 millions de dollars en 2005 comparativement à 43 millions de dollars en 2004 et à 100 millions de dollars en 2003; une provision pour litiges éventuels relative à Enron de 238 millions de dollars en 2005 comparativement à 195 millions de dollars en 2004 et à néant en 2003; une prime au rachat d'actions privilégiées de 13 millions de dollars en 2005 comparativement à néant en 2004 et à néant en 2003 ainsi qu'une incidence de 17 millions de dollars liée à la NOC-13 sur les relations de couverture en 2005 comparativement à (50) millions de dollars en 2004 et à néant en 2003.

## SOMMAIRE ÉCONOMIQUE

Au Canada et aux États-Unis, la performance économique a été plutôt vigoureuse en 2005. Au Canada, l'économie intérieure a été stimulée par la solide croissance de la demande intérieure, nourrie par les dépenses de consommation qu'ont encouragées l'excellente situation du marché de la main-d'œuvre – plus faible taux de chômage en 30 ans – et la forte activité sur les marchés de l'habitation qui s'est accompagnée d'une augmentation des achats coûteux notamment de mobilier et d'appareils électriques.

Par ailleurs, la croissance à deux chiffres de leurs bénéfices a amené les sociétés à accroître leurs investissements. Principale entrave à l'essor économique, l'appréciation passée du dollar canadien a nui particulièrement au secteur manufacturier non centré sur les produits de base. Ce contexte difficile pour les exportateurs devrait retenir la croissance économique du Canada à un taux modeste avoisinant 3 % cette année. Certains signes laissent cependant croire que les entreprises s'adaptent progressivement au taux de change plus élevé. Enfin, l'économie canadienne s'est bien tirée du choc pétrolier. Pour l'ensemble de l'économie, la flambée des prix de l'essence et du gaz a un effet nul puisque, si le secteur de l'énergie y gagne, les consommateurs et les sociétés énergivores payent plus cher.

La flambée des prix de l'énergie a aussi rapporté plus de recettes fiscales aux gouvernements. Toutefois, elle n'a pas entraîné d'accélération marquée de l'inflation, conséquence en grande partie de l'importation de produits importés bon marché et de la vive concurrence sur les marchés locaux, ce qui a limité la capacité des sociétés de transmettre les coûts plus élevés dans leurs prix.

L'économie américaine a produit de bons résultats en 2005 et la croissance se dirige vers les 3,5 % pour l'année. Cette performance émane de tous les secteurs, et les gains ont été solides du côté des dépenses de consommation, des investissements d'entreprises, des dépenses gouvernementales et de l'exportation. En outre, l'économie américaine a remarquablement bien résisté aux désastres causés par les ouragans en série. Par contre, un petit nombre de nouveaux déséquilibres au sein de l'économie doivent être tenus à l'œil. Les marchés de l'habitation ont été extrêmement actifs, et les gains dans certains marchés

semblent exagérés et éphémères. Même si leur énorme compte courant constitue aussi un risque critique, les États-Unis devraient, selon nous, pouvoir combler le déséquilibre au cours de l'année qui vient.

## PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT SUR LE CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et, aux fins de l'«Analyse du rendement de la Banque par rapport aux indicateurs de rendement pour les actionnaires», les éléments à noter moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen des actionnaires ordinaires pour l'exercice plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital déterminé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement sur le capital investi (RCI) est obtenu en divisant le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Quand le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI ne sont pas des termes définis par les PCGR. Par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique de la Banque, du rendement sur le capital investi et du bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter. Les résultats avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter et les termes connexes font l'objet de commentaires à la section «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 2	<b>RAPPROCHEMENT DU PROFIT ÉCONOMIQUE, DU RENDEMENT SUR LE CAPITAL INVESTI ET DU BÉNÉFICE NET AVANT L'AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS ET LES ÉLÉMENTS À NOTER</b>		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Avoir moyen des actionnaires ordinaires	<b>14 600 \$</b>	12 050 \$	11 396 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition/des actifs incorporels	<b>3 213</b>	2 834	2 396
Capital investi moyen	<b>17 813 \$</b>	14 884 \$	13 792 \$
Taux d'imputation au titre du capital investi	<b>10,1 %</b>	10,7 %	10,9 %
Imputation au titre du capital investi	<b>(1 799)</b>	(1 593)	(1 530)
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>2 583</b>	2 709	1 480
Profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>784 \$</b>	1 116 \$	(50) \$
Éléments à noter (selon le tableau 1)	<b>278</b>	(224)	465
Profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter	<b>1 062 \$</b>	892 \$	415 \$
Rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>14,5 %</b>	18,2 %	10,5 %
Rendement sur le total de l'avoir des actionnaires ordinaires – comme présenté	<b>15,3 %</b>	18,5 %	8,7 %

## ANALYSE DU RENDEMENT DE LA BANQUE PAR RAPPORT AUX INDICATEURS DE RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

Les indicateurs de rendement pour les actionnaires aident à orienter et à étalonner les réalisations de la Banque. Ces indicateurs représentent des objectifs à moyen terme et nous aident à évaluer la progression de notre cible de croissance constante et durable des bénéfices. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires de la Banque sont dépendants de la conjoncture économique et d'autres facteurs énoncés dans le présent rapport. Cependant, notre objectif est de rester centrés sur l'atteinte et le dépassement des indicateurs de rendement financier à moyen terme.

L'analyse ci-dessous compare le rendement de la Banque en 2005 aux indicateurs de rendement pour les actionnaires. Aux fins de cette analyse, la Banque exclut l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter des résultats présentés qui ont été établis selon les PCGR. Pour obtenir des explications détaillées, se reporter aux rubriques «Présentation de l'information financière de la Banque», «Profit économique et rendement sur le capital investi» ainsi qu'au tableau 1, «Rapprochement des mesures non conformes aux PCGR», qui figurent ci-dessus et à la page précédente.

## PROFIT ÉCONOMIQUE<sup>1</sup>

En 2005, le profit économique a augmenté de 170 millions de dollars ou 19 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont entraîné une croissance de 228 millions de dollars du profit économique. La solide croissance des volumes dans la plupart des produits bancaires personnels et commerciaux, en particulier les produits d'assurance, les dépôts d'entreprises et les prêts immobiliers garantis, est la principale source de cette augmentation qui a été contrebalancée en partie par la contraction des marges. Gestion de patrimoine a amené 91 millions de dollars de la croissance du profit économique, surtout du fait de la hausse des marges excédentaires de courtage à escompte et des soldes de trésorerie. La croissance précitée a été partiellement annulée par une perte économique de 105 millions de dollars de TD Banknorth acquise en 2005. De plus, le profit économique des Services bancaires en gros a reculé de 49 millions de dollars sous l'effet surtout des revenus de négociation moindres tirés des portefeuilles de titres portant intérêt et d'instruments de crédit.

## TOTAL DU RENDEMENT POUR LES ACTIONNAIRES

Le total du rendement pour les actionnaires a été de 16,9 % par rapport au rendement moyen de 12,9 % des autres banques au Canada. Ce résultat est attribuable principalement au prix de l'action de la Banque, son cours de clôture de 55,70 \$ au 31 octobre 2005 marquant une hausse de 6,72 \$ sur un an. En outre, la Banque a versé des dividendes trimestriels de manière constante au cours de l'exercice écoulé. Les dividendes trimestriels ont totalisé 1,58 \$ l'action ordinaire et compris deux majorations du dividende au cours de l'exercice.

## BÉNÉFICE DILUÉ PAR ACTION<sup>1</sup>

Le bénéfice dilué par action s'est accru de 10 % en 2005 étant donné les bénéfices élevés des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de Gestion de patrimoine. La croissance du bénéfice dilué par action est attribuable à l'augmentation des bénéfices ainsi qu'à l'effet relatif de l'acquisition de TD Banknorth. Cette acquisition réalisée le 1<sup>er</sup> mars 2005 a fait augmenter de 6 % le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

## CROISSANCE DES REVENUS SUPÉRIEURE À LA CROISSANCE DES FRAIS<sup>1</sup>

Au cours de l'exercice 2005, la croissance des revenus de chaque secteur d'exploitation à l'exception des Services bancaires en gros a été supérieure à la croissance des frais. L'écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais de chaque secteur d'exploitation a été comme suit : 5 % pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (SBPCC), 4 % pour Gestion de patrimoine (GP) et (2) % pour les Services bancaires en gros (SBG). Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont été acquis en 2005 et n'ont donc pas de données de croissance comparables.

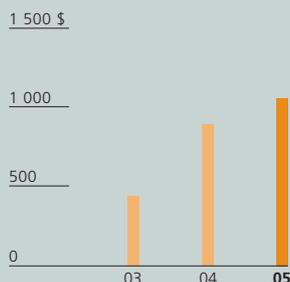
Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ainsi que Gestion de patrimoine ont dégagé une solide croissance des revenus pendant l'exercice 2005, surtout ceux tirés des prêts immobiliers garantis, des activités d'assurance et des marges excédentaires de courtage à escompte et des soldes de trésorerie. Une gestion prudente des frais pour ces activités a contenu la croissance des frais à des niveaux raisonnables. Pour l'exercice, les Services bancaires en gros ont subi une baisse des revenus liés aux activités de négociation comparativement à 2004. Les frais engagés par les Services bancaires en gros pour l'exercice ont été moins élevés qu'en 2004, mais la réduction n'a pas suffi à annuler l'incidence de la baisse des revenus.

## RENDEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES<sup>1</sup>

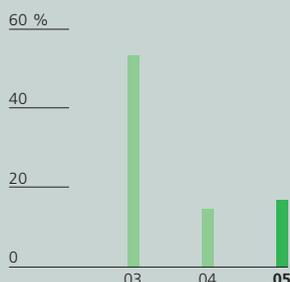
Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque a été de 2,33 % par rapport au meilleur rendement de 1,99 % obtenu par une autre banque canadienne. Les actifs moyens pondérés en fonction des risques ont augmenté de 14,2 milliards de dollars ou 14 % en regard de 2004, en raison surtout de TD Banknorth. Tout en maintenant un profil de risque satisfaisant, nous avons aussi profité d'une solide croissance des volumes de prêts immobiliers garantis et de prêts aux particuliers pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

<sup>1</sup> Les indicateurs de rendement pour les actionnaires et les mesures financières sont présentés avant l'amortissement des actifs incorporels et les éléments à noter (se reporter au tableau 1 et à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».) Le bénéfice dilué par action comme présenté a baissé de 5,6 %. Comme présenté, l'écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais a été de (12) % pour les Services bancaires en gros, et aucun écart n'a été constaté pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine. Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques comme présenté a atteint 1,88 %.

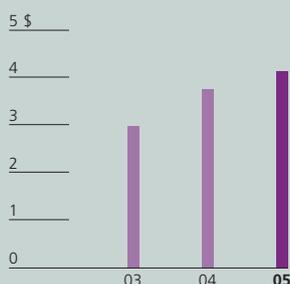
Profit économique<sup>1</sup>  
(en millions de dollars canadiens)



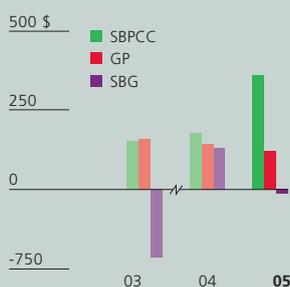
Total du rendement pour les actionnaires  
(en pourcentage)



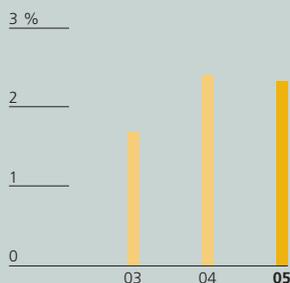
Bénéfice dilué par action<sup>1</sup>  
(en dollars canadiens)



Écart entre la croissance des revenus et la croissance des frais<sup>1</sup>  
(en millions de dollars canadiens)



Rendement des actifs pondérés en fonction des risques<sup>1</sup>  
(en pourcentage)



## Bénéfice net

### APERÇU

- Le bénéfice net présenté s'est établi à 2 229 millions de dollars, en baisse de 3 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels a diminué de 126 millions de dollars ou 5 %.

Comme il est indiqué au tableau 1, le bénéfice net présenté de 2005 s'est établi à 2 229 millions de dollars comparativement à un bénéfice net présenté de 2 232 millions de dollars en 2004 et de 989 millions de dollars en 2003. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de 2005 a atteint 2 583 millions de dollars, alors qu'il avait été de 2 709 millions de dollars en 2004 et de 1 480 millions de dollars en 2003.

Le bénéfice dilué par action avant l'amortissement des actifs incorporels a baissé de 0,40 \$ ou 10 % par rapport à l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à un bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels moins élevé et aux actions ordinaires additionnelles en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen dilué d'actions ordinaires a été de 697 millions en 2005 en regard de 659 millions en 2004.

Le revenu d'intérêts net a augmenté de 235 millions de dollars ou 4 % en regard de l'exercice précédent étant donné une forte croissance des volumes, notamment pour les prêts immobiliers garantis, les cartes de crédit et les dépôts de particuliers et d'entreprises, outre l'intégration des résultats de TD Banknorth. Les marges excédentaires sur les dépôts et les soldes dans les comptes de courtage à escompte ont également connu une croissance importante au cours de l'exercice. La croissance des volumes au sein des services bancaires de détail a été atténuée par la propension des clients à choisir des produits à marge plus faible, entre autres les comptes de placement garantis et les prêts immobiliers garantis. Les revenus liés aux activités de négociation tirés des portefeuilles de titres portant intérêt et d'instruments de crédit qui sont présentés dans le revenu d'intérêts net ont nettement chuté par rapport à l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances s'est chiffrée à 55 millions de dollars, soit une hausse de 441 millions de dollars comparativement à une reprise de provision nette de 386 millions de dollars en 2004. Au cours de l'exercice, la Banque a comptabilisé 352 millions de dollars à l'égard de nouvelles provisions, 245 millions de dollars relativement à des recouvrements de pertes sur créances (sur les provisions sectorielles surtout) et une reprise de 52 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux. En 2004, la Banque a comptabilisé 505 millions de dollars relativement à des reprises de provisions sectorielles qui ne se sont pas répétées en 2005.

Les autres revenus ont fait un bond de 1 006 millions de dollars ou 21 % en regard de 2004 surtout attribuables aux solides revenus provenant des primes sur les produits d'assurance, à l'intégration des résultats de TD Banknorth et à la croissance des services de conseil.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 775 millions de dollars ou 10 %, étant donné surtout l'intégration des résultats de TD Banknorth. La charge pour litiges à l'égard des réclamations relatives à Enron a été de 365 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation des frais divers tient aux coûts de restructuration et aux éléments relatifs à la rémunération.

La part des actionnaires sans contrôle est passée à 132 millions de dollars par rapport à néant en 2004. La part des actionnaires sans contrôle reflète la participation d'environ 55 % dans TD Banknorth.

Le bénéfice net comme présenté tiré des activités canadiennes s'est élevé à 1 117 millions de dollars, en baisse de 251 millions de dollars par rapport à l'exercice 2004. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels tiré des activités canadiennes s'est établi à 1 466 millions de dollars, soit une baisse de 375 millions de dollars par rapport à 2004. Si le bénéfice net a baissé en regard du bénéfice net de l'exercice précédent c'est principalement parce que des provisions de 301 millions de dollars pour pertes sur créances ont été constituées en 2005, alors qu'en 2004 il y avait eu une reprise de provision de 388 millions de dollars. La reprise de provision de l'exercice précédent était en grande partie attribuable à des reprises de provisions sectorielles. Les frais liés aux activités canadiennes ont augmenté par suite d'une hausse des coûts suscitée par la croissance des volumes d'assurance, d'une majoration de la rémunération des employés et d'une augmentation de 65 millions de dollars de la charge pour litiges éventuels à l'égard de réclamations relatives à Enron, par rapport à 300 millions de dollars passés en charges en 2004. La hausse de 443 millions de dollars des revenus s'explique par une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, de même que par la vigueur constante des revenus d'assurance.

Le bénéfice net comme présenté tiré des activités américaines s'est élevé à 639 millions de dollars comparativement à 259 millions de dollars en 2004. Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels tiré des activités américaines s'est établi à 644 millions de dollars comparativement à 263 millions de dollars en 2004, croissance surtout attribuable à l'acquisition de TD Banknorth en 2005. Cette acquisition a compté pour 158 millions de dollars du bénéfice net, 1 004 millions de dollars du total des revenus et 549 millions de dollars des frais avant l'amortissement des actifs incorporels des activités de la Banque aux États-Unis. En outre, la baisse de 224 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances constatée à l'exercice précédent est attribuable à des recouvrements de 229 millions de dollars de créances sectorielles provisionnées aux États-Unis.

Le bénéfice net comme présenté ainsi que le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels des activités internationales ont diminué de 132 millions de dollars ou 22 %, diminution entraînée principalement par la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

### PCGR DES ÉTATS-UNIS (se reporter à la note 27 afférente aux états financiers consolidés)

Le bénéfice net selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 2 089 millions de dollars pour l'exercice 2005 par rapport à 2 229 millions de dollars selon les PCGR du Canada. L'écart s'explique surtout par l'exigence des PCGR des États-Unis que les variations de la juste valeur de toutes les couvertures considérées comme efficaces selon les PCGR du Canada qui, selon les PCGR des États-Unis, ne sont pas désignées comme couvertures, ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, ainsi que toute mesure d'inefficacité de couvertures efficaces soient présentés dans l'état des résultats.

La présentation d'un état du résultat étendu consolidé est une exigence des PCGR des États-Unis, mais pas des PCGR du Canada. Les variations des autres éléments du résultat étendu de la Banque découlent principalement de l'exigence des PCGR des États-Unis que les gains et pertes latents sur les titres disponibles à la vente, les variations des gains et des pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie et les gains et les pertes de change latents soient présentés dans l'état du résultat étendu consolidé.

TABLEAU 3	RÉSULTATS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE <sup>1</sup>											
	2005				2004				2003			
(en millions de dollars canadiens)	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Revenu d'intérêts net	3 860 \$	1 338 \$	810 \$	6 008 \$	3 849 \$	747 \$	1 177 \$	5 773 \$	3 579 \$	681 \$	1 177 \$	5 437 \$
Autres revenus	4 550	1 286	53	5 889	4 118	812	(47)	4 883	3 623	907	(106)	4 424
Total des revenus	8 410	2 624	863	11 897	7 967	1 559	1 130	10 656	7 202	1 588	1 071	9 861
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	301	(222)	(24)	55	(388)	2	—	(386)	401	(150)	(65)	186
Frais autres que d'intérêts	6 168	1 587	481	8 236	5 793	1 119	469	7 381	5 113	1 749	730	7 592
Charge d'impôts sur les bénéfices	475	483	(67)	891	721	175	56	952	523	12	68	603
Part des actionnaires sans contrôle	—	132	—	132	—	—	—	—	—	—	—	—
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	1 466	644	473	2 583	1 841	263	605	2 709	1 165	(23)	338	1 480
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	349	5	—	354	473	4	—	477	491	—	—	491
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>	<b>1 117 \$</b>	<b>639 \$</b>	<b>473 \$</b>	<b>2 229 \$</b>	<b>1 368 \$</b>	<b>259 \$</b>	<b>605 \$</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>674 \$</b>	<b>(23) \$</b>	<b>338 \$</b>	<b>989 \$</b>

<sup>1</sup> D'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

## Revenus

### APERÇU

- Les revenus ont augmenté de 1 241 millions de dollars ou 12 % par rapport à 2004.
- Le revenu d'intérêts net s'est accru de 235 millions de dollars ou 4 %.
- Les autres revenus ont monté de 1 006 millions de dollars ou 21 %.
- Les revenus de TD Banknorth ont atteint 1 004 millions de dollars.

Le total des revenus a augmenté de 1 241 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice 2004, pour s'établir à 11,9 milliards de dollars. Les revenus tirés des activités au Canada et aux États-Unis ont progressé respectivement de 6 % et de 68 %. Ces hausses de revenus sont attribuables surtout à la croissance interne et à l'acquisition de TD Banknorth. La croissance des revenus a été poussée par l'incidence positive du revenu d'intérêts net et des revenus d'honoraires surtout en provenance de TD Banknorth. Par ailleurs, la croissance des primes d'assurance et des honoraires de courtage a eu une incidence favorable sur les autres revenus.

### REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net pour 2005 a atteint 6 008 millions de dollars, soit une augmentation d'un exercice à l'autre de 235 millions de dollars ou 4 %. Comme il est présenté au tableau 4, bien que le volume plus élevé des actifs ait ajouté 1 109 millions de dollars au revenu d'intérêts net en 2005, les changements de taux ont fait baisser le revenu d'intérêts net de 874 millions de dollars. L'augmentation générale du revenu d'intérêts net découle surtout de l'acquisition de TD Banknorth. L'intégration de sept mois de revenu d'intérêts net de TD Banknorth a compté pour 705 millions de dollars. Il s'agit du premier exercice pour lequel la Banque a intégré les résultats de TD Banknorth dans ses propres résultats. Le revenu d'intérêts net des activités de courtage à escompte de Gestion de patrimoine s'est amélioré de 151 millions de dollars étant donné la hausse des marges excédentaires et des soldes de compte de courtage. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a lui aussi augmenté, soit de 188 millions de dollars, en raison

d'une forte croissance des volumes de prêts immobiliers garantis, des services bancaires de base et des dépôts d'entreprises, dont l'effet a toutefois été atténué par la transition continue des clients vers des produits de dépôt à marge plus faible, y compris des prêts immobiliers garantis et des comptes d'épargne-placement garantis. Du côté des Services bancaires en gros, une baisse du revenu d'intérêts net provenant des opérations de négociation a été constatée au sein des portefeuilles d'actions et des portefeuilles de titres de crédit. Cette baisse est attribuable principalement à l'augmentation des coûts de financement en dollars américains qui ont plus que doublé au cours de l'exercice par suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Se reporter à l'analyse portant sur le revenu lié aux activités de négociation en page 20. Le secteur Siège social a aussi affiché une baisse du revenu d'intérêts net étant donné que des portefeuilles secondaires ont produit des revenus moins élevés et que des remboursements d'impôts qui avaient rapporté des intérêts à l'exercice précédent ne se sont pas répétés.

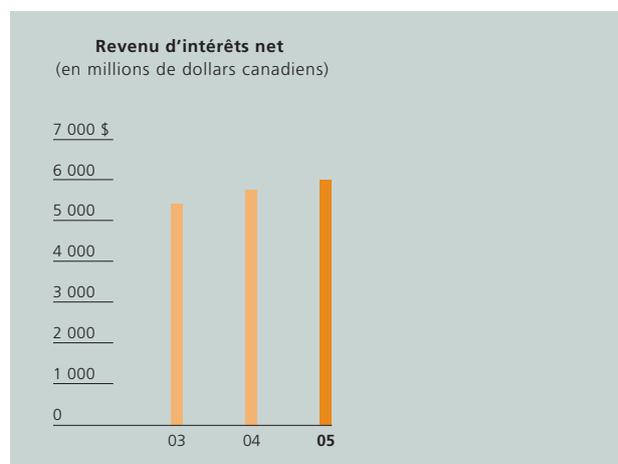


TABLEAU 4	ANALYSE DES MOUVEMENTS DU REVENU D'INTÉRÊTS NET					
	2005 par rapport à 2004			2004 par rapport à 2003		
(en millions de dollars canadiens)	Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation de			Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation de		
	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net
Total de l'actif productif	1 634 \$	10 \$	1 644 \$	335 \$	(405) \$	(70) \$
Total des passifs portant intérêt	(525)	(884)	(1 409)	(29)	435	406
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>1 109 \$</b>	<b>(874) \$</b>	<b>235 \$</b>	<b>306 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>336 \$</b>

### MARGE DE TAUX D'INTÉRÊT NETTE

La marge de taux d'intérêt nette a fléchi de 17 points de base en 2005, pour atteindre 2,09 %. Ce résultat témoigne de la compression des marges sur les prêts hypothécaires et les dépôts au Canada par suite d'une modification de la composition des produits, la croissance des volumes continuant à être de plus en plus représentée par les produits

à marge moins élevée, y compris les prêts immobiliers garantis et les comptes d'épargne-placement garantis. Le fléchissement des marges a été moins marqué dans la dernière partie de l'exercice. Comme il est présenté au tableau 5, le taux d'intérêt moyen payé sur le total des passifs a augmenté de 28 points de base et le taux d'intérêt moyen reçu sur le total des actifs a augmenté de 7 points de base.

TABLEAU 5 REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES MOYENS PRODUCTIFS <sup>1</sup>									
(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen <sup>2</sup>	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen <sup>2</sup>	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen <sup>2</sup>
<b>Actif productif</b>									
Dépôts auprès de banques	10 654 \$	415 \$	3,90 %	7 760 \$	517 \$	6,66 %	7 323 \$	212 \$	2,89 %
<b>Valeurs mobilières</b>									
Compte de placement	32 354	1 503	4,65	27 678	1 219	4,40	29 183	1 017	3,48
Compte de négociation	77 906	2 536	3,26	71 188	2 438	3,42	62 161	2 431	3,91
Total des valeurs mobilières	110 260	4 039	3,66	98 866	3 657	3,70	91 344	3 448	3,77
Valeurs mobilières prises en pension	27 253	907	3,33	28 306	734	2,59	33 311	902	2,71
<b>Prêts</b>									
Prêts hypothécaires résidentiels	58 033	2 807	4,84	52 155	2 625	5,03	53 168	2 881	5,42
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	55 975	3 067	5,48	45 215	2 373	5,25	36 909	2 195	5,95
Cartes de crédit	2 690	323	12,01	2 289	271	11,84	2 181	271	12,43
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	23 288	1 218	5,23	20 778	955	4,60	27 571	1 293	4,69
Total des prêts	139 986	7 415	5,30	120 437	6 224	5,17	119 829	6 640	5,54
<b>Total de l'actif productif</b>	<b>288 153 \$</b>	<b>12 776 \$</b>	<b>4,43 %</b>	<b>255 369 \$</b>	<b>11 132 \$</b>	<b>4,36 %</b>	<b>251 807 \$</b>	<b>11 202 \$</b>	<b>4,45 %</b>
<b>Passifs portant intérêt</b>									
<b>Dépôts</b>									
Particuliers	122 032 \$	2 509 \$	2,06 %	108 586 \$	2 077 \$	1,91 %	102 485 \$	2 130 \$	2,08 %
Banques	14 683	462	3,15	16 166	309	1,91	22 170	412	1,86
Entreprises et gouvernements	99 827	2 158	2,16	81 139	1 467	1,81	77 750	1 660	2,14
Total des dépôts	236 542	5 129	2,17	205 891	3 853	1,87	202 405	4 202	2,08
Billets et débiteures subordonnés	5 626	328	5,83	5 731	312	5,44	4 710	259	5,50
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	34 499	1 164	3,37	34 730	1 024	2,95	38 378	1 125	2,93
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	2 215	147	6,64	2 672	170	6,36	2 789	179	6,42
<b>Total des passifs portant intérêt</b>	<b>278 882 \$</b>	<b>6 768 \$</b>	<b>2,43 %</b>	<b>249 024 \$</b>	<b>5 359 \$</b>	<b>2,15 %</b>	<b>248 282 \$</b>	<b>5 765 \$</b>	<b>2,32 %</b>
<b>Total du revenu d'intérêts net</b>		<b>6 008 \$</b>	<b>2,00 %</b>		<b>5 773 \$</b>	<b>2,21 %</b>		<b>5 437 \$</b>	<b>2,13 %</b>

<sup>1</sup> Le revenu d'intérêts net inclut les dividendes versés sur des titres.

<sup>2</sup> Les montants peuvent avoir été arrondis.

TABLEAU 6 MARGE DE TAUX D'INTÉRÊT NETTE									
(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003		
	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge	Actif productif moyen	Revenu d'intérêts net	Marge
Canada	183 607 \$	3 860 \$	2,10 %	166 647 \$	3 849 \$	2,31 %	156 193 \$	3 579 \$	2,29 %
États-Unis	61 159	1 339	2,19	43 067	747	1,73	48 582	681	1,40
Autres pays	43 387	809	1,86	45 655	1 177	2,58	47 032	1 177	2,50
<b>Total – Banque</b>	<b>288 153 \$</b>	<b>6 008 \$</b>	<b>2,09 %</b>	<b>255 369 \$</b>	<b>5 773 \$</b>	<b>2,26 %</b>	<b>251 807 \$</b>	<b>5 437 \$</b>	<b>2,16 %</b>

## AUTRES REVENUS

Les autres revenus de la Banque représentent notamment le revenu tiré des frais de courtage, des primes d'assurance, des frais de service, des frais de gestion de fonds communs de placement, du revenu tiré des titrisations de prêts et des revenus divers.

Les autres revenus comme présentés ont été de 5 889 millions de dollars pour 2005, une augmentation de 1 006 millions de dollars ou 21 % par rapport à 2004.

Le revenu de négociation de 2005 présenté dans les autres revenus a atteint 147 millions de dollars, une hausse de 300 millions de dollars sur la perte de 153 millions de dollars enregistrée pour l'exercice 2004, induite surtout par la progression du revenu de négociation tiré des activités de négociation d'instruments de crédit et d'actions des Services bancaires en gros. Se reporter à l'analyse portant sur le revenu lié aux activités de négociation en page 20. Le revenu de négociation de 2005 englobe également une perte de 153 millions de dollars découlant d'une réduction de la valeur estimative de certains portefeuilles de dérivés structurés et à leur sortie dans le cadre du repositionnement du secteur mondial des produits structurés de la Banque.

Les revenus tirés des activités d'assurances, déduction faite des réclamations, ont monté de 233 millions de dollars ou 39 % en regard de l'exercice précédent. Cette montée provient surtout de l'acquisition d'activités auprès du Groupe Liberté Mutuelle, de l'intégration des activités d'assurances de TD Banknorth, de la croissance interne des volumes et de la légère diminution des réclamations. Les revenus des services de cartes ont progressé de 107 millions de dollars ou 62 % comparativement à 2004, du fait de l'intégration des résultats de TD Banknorth, d'une hausse interne des volumes et des rajustements touchant les programmes de récompenses inclus dans les résultats de l'exercice précédent. Le revenu de titrisation a augmenté de 24 millions de dollars en raison d'un niveau plus élevé de la moyenne des actifs titrisés. Les frais de service ont monté de 114 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'exercice 2004, du fait surtout de l'intégration des résultats de TD Banknorth.

Les revenus tirés des services de placement et de valeurs mobilières ont bondi de 121 millions de dollars ou 5 % en regard de 2004. Les frais de gestion de fonds communs de placement ont également progressé, soit de 51 millions de dollars ou 9 %, par suite d'une augmentation de 20 % depuis la fin de l'exercice 2004 des actifs gérés dans des fonds communs de placement. Les revenus tirés des services de placement de valeurs mobilières et des services de courtage traditionnel ont monté de 189 millions de dollars avec l'accroissement des activités de conseil de Gestion de patrimoine suscité par l'ajout de conseillers qui rencontrent la clientèle. Inclus dans les revenus tirés des services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières, les revenus de services sur les marchés financiers (qui comprennent les revenus provenant des fusions et acquisitions, de la prise ferme et de la vente et de la négociation d'actions) ont grimpé de 81 millions de dollars ou 26 % surtout sous l'effet d'un essor

des activités canadiennes de prise ferme et d'une augmentation des commissions de négociation d'actions pour le volet négociation en bloc. Les commissions de courtage à escompte ont décliné de 119 millions de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice précédent en raison d'un recul des commissions par opération, du nombre moyen d'opérations par jour et de l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Le nombre moyen d'opérations par jour a baissé de 3 % passant de 108 000 en 2004 à 105 000.

La Banque a également constaté un gain de 27 millions de dollars relativement aux revenus divers, déduction faite des frais courus à payer, au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité portant sur les relations de couverture (NOC-13).

TABLEAU 7		AUTRES REVENUS				
(en millions de dollars canadiens)		2005 par rapport à 2004				
	2005	2004	2003	2002	2001	Variation en %
Services de placement et de valeurs mobilières :						
Courtage à escompte	866 \$	985 \$	957 \$	922 \$	1 002 \$	(12,1) %
Services de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	927	738	667	641	701	25,6
Fonds communs de placement	624	573	508	522	502	8,9
Commissions sur crédit	343	343	415	415	425	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	242	192	23	26	216	26,0
Revenu (perte) de négociation	147	(153)	104	529	1 318	196,1
Frais de service	787	673	641	596	561	16,9
Titrisations de prêts	414	390	250	218	272	6,2
Services de cartes	279	172	252	249	249	62,2
Assurances, déduction faite des réclamations	826	593	420	375	326	39,3
Honoraires de fiducie	111	78	70	76	86	42,3
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	–	350	–
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	–	40	–	–
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	–	–	(39)	–	–	–
Divers	323	299	156	320	439	8,0
<b>Total</b>	<b>5 889 \$</b>	<b>4 883 \$</b>	<b>4 424 \$</b>	<b>4 929 \$</b>	<b>6 447 \$</b>	<b>20,6 %</b>

#### REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Comme il est présenté au tableau 8, le revenu lié aux activités de négociation, soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation, a baissé de 280 millions de dollars ou 32 %, pour s'établir au total à 604 millions de dollars. Cette baisse est attribuable au rendement plus faible des portefeuilles de titres portant intérêt, d'instruments de crédit

et d'actions. Les activités touchant les dérivés de titres portant intérêt et d'actions ont subi l'incidence négative d'une perte de 153 millions de dollars, constatée à titre de revenu (perte) de négociation en 2005, découlant de la réduction de la valeur estimative de certains portefeuilles de dérivés structurés et à leur sortie. En outre, les résultats ont été moins bons pour la négociation d'instruments de crédit.

TABLEAU 8		REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION <sup>1</sup>			
(en millions de dollars canadiens)		2005 par rapport à 2004			
	2005	2004	2003	Variation en %	
Revenu d'intérêts net	457 \$	1 037 \$	889 \$	(55,9) %	
Autres revenus	147	(153)	104	196,1	
<b>Total du revenu lié aux activités de négociation</b>	<b>604 \$</b>	<b>884 \$</b>	<b>993 \$</b>	<b>(31,7) %</b>	
<b>Par produit</b>					
Portefeuilles – titres portant intérêt et instruments de crédit	370 \$	559 \$	581 \$	(33,8) %	
Portefeuilles – devises	248	230	248	7,8	
Portefeuilles – actions et autres	(14)	95	164	(114,7)	
<b>Total du revenu lié aux activités de négociation</b>	<b>604 \$</b>	<b>884 \$</b>	<b>993 \$</b>	<b>(31,7) %</b>	
Revenu lié aux activités de négociation en pourcentage du total des revenus	<b>5,1 %</b>	<b>8,3 %</b>	<b>10,1 %</b>		

<sup>1</sup> Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation.

## Frais

### APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont augmenté de 775 millions de dollars.
- Les frais de TD Banknorth avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 549 millions de dollars.
- La provision pour litiges relatifs à Enron a été augmentée de 365 millions de dollars.
- Les coûts de restructuration se sont établis à 43 millions de dollars.

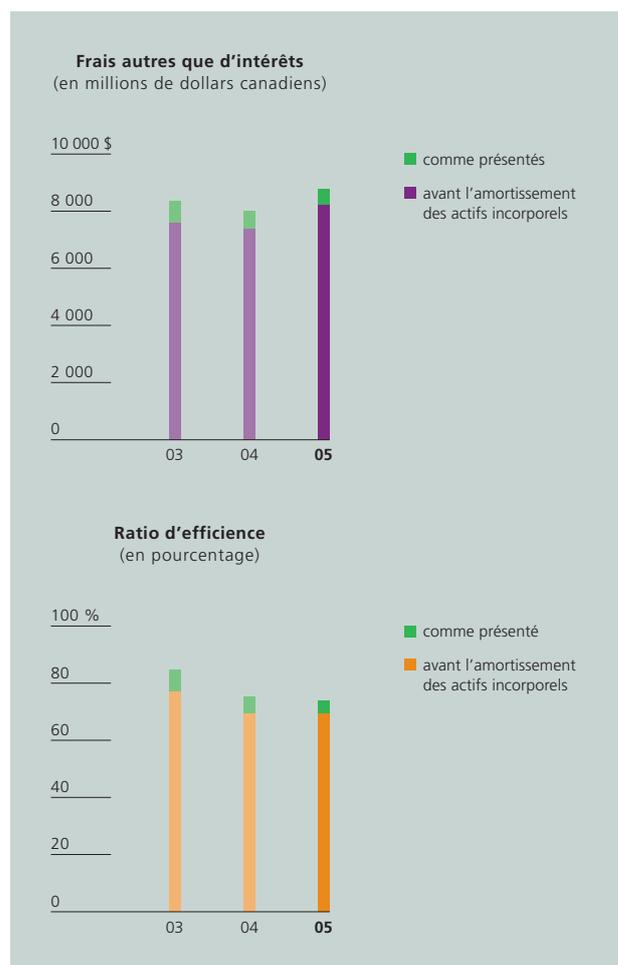
### FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais englobent les coûts, y compris les salaires et les frais d'occupation des locaux et frais de matériel et de mobilier, l'amortissement des actifs incorporels ainsi que les frais d'exploitation et hors exploitation divers.

Au cours de l'exercice 2005, nous avons continué d'appliquer une gestion rigoureuse des frais en mettant l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de tous nos secteurs d'activité. Les frais comme présentés pour l'exercice 2005 se sont établis à 8 782 millions de dollars contre 8 007 millions de dollars pour l'exercice 2004, soit une hausse de 775 millions de dollars ou 10 %. L'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition a compté pour 549 millions de dollars de cette augmentation des frais. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels pour l'exercice 2005 ont été de 8 236 millions de dollars, en hausse comparativement à 7 381 millions de dollars en 2004.

Comme il est présenté au tableau 9, au cours de l'exercice, les salaires et les avantages sociaux ont monté de 438 millions de dollars ou 12 %, étant donné une hausse des salaires de 290 millions de dollars ou 13 %, une augmentation de 55 millions de dollars ou 5 % de la rémunération au rendement et une majoration de 93 millions de dollars ou 21 % des prestations de retraite et autres avantages sociaux. Les frais d'occupation ont augmenté de 64 millions de dollars ou 11 %. Les frais de matériel et de mobilier ont grimpé de 47 millions de dollars ou 8 %. La hausse des frais d'occupation et des frais de matériel et de mobilier s'explique par l'intégration des résultats de TD Banknorth qui compte 397 succursales et 556 guichets automatiques bancaires. Les frais liés aux services professionnels et consultatifs ont augmenté de 48 millions de dollars ou 11 %, en raison surtout du développement accru des affaires attribuable à l'acquisition de TD Banknorth et aux opérations projetées avec Ameritrade et Hudson United Bancorp. La poussée des frais divers se rapporte essentiellement à la constatation de charges d'environ 365 millions de dollars relatives à l'augmentation des réserves pour litiges éventuels constituées à l'égard d'Enron comparativement à 300 millions de dollars à l'exercice précédent ainsi que l'augmentation des coûts de restructuration et des frais de marketing et de développement des affaires. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais comme présentés de la Banque a été de 546 millions de dollars par rapport à 626 millions de dollars pour l'exercice 2004.

Les frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrues surtout par suite de la très solide croissance des activités d'assurances, de l'augmentation des charges de rémunération, d'une hausse des coûts de marketing ainsi que d'un investissement accru dans le développement de systèmes et dans l'infrastructure. Il s'agit également du premier exercice complet d'intégration des frais liés aux activités acquises auprès du Groupe Liberté Mutuelle. Les frais de Gestion de patrimoine ont grimpé, suivant la hausse des charges de rémunération au sein des activités de conseil et celle des commissions dans le secteur des fonds communs de placement, dans la foulée de l'accroissement des actifs gérés. La hausse des frais a été contrebalancée en partie par l'incidence de la conversion des devises au sein de TD Waterhouse U.S.A. Les frais des Services bancaires en gros ont augmenté en raison surtout de la constatation de coûts de restructuration de 43 millions de dollars relatifs aux activités mondiales de produits structurés. Les coûts de restructuration sont expliqués en détail à la note 24 en page 104.



### RATIO D'EFFICACITÉ

Ce ratio mesure l'efficacité de nos activités. Il est calculé d'après les frais exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité au sein de nos activités.

Le ratio d'efficacité globale comme présenté de la Banque est passé à 73,8 % pour 2005, une amélioration par rapport à 75,1 % pour 2004 et à 84,8 % pour 2003. La variation de la composition des affaires influe sur l'efficacité consolidée de la Banque. L'efficacité est considérée comme une mesure plus pertinente pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont affiché un ratio avant l'amortissement des actifs incorporels de 56,3 % pour l'exercice 2005 comparativement à 58,7 % pour 2004 et à 59,2 % pour 2003. Le ratio d'efficacité de la Banque avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 69,2 %, contre 69,3 % pour 2004 et 77,0 % pour 2003.

TABLEAU 9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE						
(en millions de dollars canadiens)	2005 par rapport à 2004					
	2005	2004	2003	2002	2001	Variation en %
<b>Salaires et avantages sociaux</b>						
Salaires	2 544 \$	2 254 \$	2 304 \$	2 273 \$	2 225 \$	12,9 %
Rémunération au rendement	1 139	1 084	986	875	1 150	5,1
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	535	442	468	418	333	21,0
Total des salaires et des avantages sociaux	4 218	3 780	3 758	3 566	3 708	11,6
<b>Frais d'occupation des locaux</b>						
Loyers	373	353	361	330	323	5,7
Amortissement	147	134	143	148	149	9,7
Impôt foncier	17	14	15	18	19	21,4
Divers	139	111	137	109	101	25,2
Total des frais d'occupation des locaux	676	612	656	605	592	10,5
<b>Frais de matériel et de mobilier</b>						
Loyers	192	165	185	170	159	16,4
Amortissement	175	160	175	164	169	9,4
Divers	242	237	290	327	328	2,1
Total des frais de matériel et de mobilier	609	562	650	661	656	8,4
<b>Dépréciation<sup>1</sup>/amortissement des écarts d'acquisition</b>	–	–	624	–	198	–
<b>Amortissement des actifs incorporels</b>	546	626	772	998	1 292	(12,8)
<b>Coûts de restructuration</b>	43	(7)	92	–	239	714,3
<b>Marketing et développement des affaires</b>	469	384	348	388	410	22,1
<b>Frais liés aux activités de courtage</b>	226	228	229	224	229	(0,9)
<b>Services professionnels et consultatifs</b>	494	446	372	366	322	10,8
<b>Communications</b>	205	207	208	225	205	(1,0)
<b>Autres frais</b>						
Impôt et taxe sur le capital et taxe d'affaires	167	141	133	107	106	18,4
Affranchissement	108	100	91	96	115	8,0
Déplacements et déménagements	78	62	58	68	67	25,8
Divers	943	866	373	448	515	8,9
Total des autres frais	1 296	1 169	655	719	803	10,9
<b>Total des frais</b>	<b>8 782 \$</b>	<b>8 007 \$</b>	<b>8 364 \$</b>	<b>7 752 \$</b>	<b>8 654 \$</b>	<b>9,7 %</b>
<b>Ratio d'efficacité – comme présenté</b>	<b>73,8 %</b>	75,1 %	84,8 %	77,0 %	81,1 %	(130) <sup>points de base</sup>
<b>Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>69,2</b>	69,3	77,0	67,1	69,0	(10)

<sup>1</sup> Le montant correspond à la dépréciation des écarts d'acquisition en 2003 et à l'amortissement des écarts d'acquisition en 2001.

## IMPÔTS

Le total de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts a augmenté de 42 millions de dollars par rapport à 2004. La charge d'impôts exigibles avant l'amortissement des actifs incorporels a diminué de 61 millions de dollars, soit une baisse de 6,4 % par rapport à 2004. Les autres impôts ont monté de 103 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent compte tenu surtout de l'accroissement des charges sociales, de l'impôt et de la taxe sur le capital et des taxes de vente qui se sont accrues respectivement de 44 millions de dollars, de 28 millions de dollars et de 32 millions de dollars.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 22,8 % pour 2005 par rapport à 26,4 % pour 2004. Selon le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels, le taux d'impôt sur les bénéfices réel a été de 24,7 % pour l'exercice 2005 comparativement à 26,0 % pour l'exercice 2004. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel comme présenté est analysé à la note 16 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

La Banque a conclu certaines ententes avec Ameritrade. Ces ententes ont exigé une restructuration des sociétés avant la réalisation de l'opération. Cette restructuration a été pratiquement achevée au cours du quatrième trimestre, moyennant une charge fiscale de 138 millions de dollars. D'autres restructurations de sociétés ont ajouté 25 millions de dollars à ce montant.

Le gouvernement du Canada a pour pratique de faire d'abord l'annonce d'un projet de loi, alors que la loi n'entrera en vigueur que quelques années, voire plusieurs années plus tard. Cependant, l'entrée en vigueur est souvent rétroactive, coïncidant avec l'annonce initiale bien que le texte de la loi puisse avoir beaucoup changé depuis. Ni les PCGR du Canada ni les PCGR des États-Unis ne permettent la constitution d'une provision pour l'incidence possible d'un projet de loi, même si l'adoption d'une loi est extrêmement probable.

Un très grand nombre de projets de loi actuels auraient une incidence sur la Banque. Il est impossible pour la Banque d'en évaluer la portée totale en raison de leur caractère complexe et incertain. Cependant, dans l'ensemble, la Banque est d'avis que l'incidence nette sera favorable.

TAB LEAU 10	IMPÔTS				
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003	2002	2001
<b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéficiaires – avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>891 \$</b>	952 \$	603 \$	(81) \$	646 \$
<b>Autres impôts et taxes</b>					
Charges sociales	222	178	193	187	174
Impôt et taxe sur le capital	161	133	125	97	98
TPS et taxes de vente provinciales	178	146	150	162	149
Taxe municipale et taxe d'affaires	84	85	86	93	91
Total des autres impôts et taxes	645	542	554	539	512
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>1 536 \$</b>	1 494 \$	1 157 \$	458 \$	1 158 \$
<b>Taux d'impôts sur les bénéficiaires réel – avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>24,7 %</b>	26,0 %	28,9 %	– %	27,0 %
<b>Taux d'impôts et taxes total réel – avant l'amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup></b>	<b>36,1</b>	35,5	43,9	49,1	39,9

<sup>1</sup> Le total des impôts sur les bénéficiaires et des autres impôts en pourcentage du bénéfice net avant les impôts sur les bénéficiaires et les autres impôts et taxes.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

# Information financière trimestrielle

### SOMMAIRE DU RENDEMENT

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 589 millions de dollars contre 595 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action comme présenté s'est élevé à 0,83 \$ pour le trimestre en regard de 0,91 \$ un an plus tôt. Le bénéfice dilué par action comme présenté a atteint 0,82 \$ pour le trimestre par rapport à 0,90 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires comme présenté, sur une base annualisée, a été de 14,8 % pour le trimestre contre 19,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre, le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 675 millions de dollars comparativement à 687 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice de base par action avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 0,95 \$ pour le trimestre par rapport à 1,05 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevé à 0,94 \$ pour le trimestre en regard de 1,04 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement du total de l'avoir en actions ordinaires avant l'amortissement des actifs incorporels, sur une base annualisée, a été de 17,0 % pour le trimestre comparativement à 22,1 % un an plus tôt.

Certains renseignements propres aux éléments à noter sont présentés dans le communiqué de presse sur le quatrième trimestre de 2005.

### REVENU D'INTÉRÊTS NET

Pour le quatrième trimestre, le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 1 641 millions de dollars, en hausse de 206 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2004. La hausse provient de l'intégration des résultats de TD Banknorth, qui a dégagé 298 millions de dollars de revenu d'intérêts net. Le revenu d'intérêts net du volet Courtage à escompte des activités de gestion de patrimoine s'est également amélioré avec la croissance des marges sur les dépôts et des soldes de prêts sur marge. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont également connu une augmentation du revenu d'intérêts net en raison d'une croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires, notamment les dépôts d'entreprises, les prêts immobiliers garantis et les cartes de crédit. Si les Services bancaires en gros ont constaté une baisse de leur revenu d'intérêts net tiré des opérations de négociation, du côté des activités sur actions en dollars américains, c'est surtout par suite de la hausse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Le secteur Siège social a aussi constaté une baisse du revenu d'intérêts net compte tenu des remboursements d'impôts qui avaient rapporté des intérêts l'exercice précédent.

### AUTRES REVENUS

Pour le quatrième trimestre, les autres revenus comme présentés se sont élevés à 1 442 millions de dollars, en hausse de 324 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Les résultats de TD Banknorth ont compté pour 119 millions de dollars de cette hausse.

Les revenus sur services de placement et de valeurs mobilières ont augmenté de 123 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Les commissions de courtage autogéré se sont accrues de 19 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent en raison de la hausse des volumes de négociation. Le nombre moyen d'opérations par jour a grimpé de 28 %, passant de 83 000 au quatrième trimestre de l'exercice précédent à 106 000. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une baisse des commissions par opération et par l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Les frais de gestion de fonds communs de placement et les frais de gestion de placements ont aussi augmenté, soit respectivement de 13 millions de dollars et de 20 millions de dollars, par rapport au quatrième trimestre de 2004, en raison de l'augmentation des actifs gérés. Les revenus tirés des activités sur les marchés financiers (qui comprennent les revenus tirés des fusions et acquisitions et des prises fermes, des ventes et des négociations d'actions) ont grimpé de 46 millions de dollars surtout sous l'effet de l'accroissement des activités de prise ferme et d'une augmentation des commissions de négociation d'actions.

La Banque a comptabilisé une perte de 88 millions de dollars relativement à ses activités de négociation en regard d'une perte de 75 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le revenu total lié aux activités de négociation (soit le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net) a reculé de 114 millions de dollars comparativement au quatrième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'une perte de 107 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre qui est liée à une baisse de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles d'instruments dérivés structurés dans le cadre d'un repositionnement des activités mondiales de produits structurés. Les gains nets sur valeurs du compte de placement ont augmenté de 32 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. La Banque a également constaté au quatrième trimestre un bénéfice de 10 millions de dollars au titre de certains dérivés qu'elle ne peut plus comptabiliser selon la comptabilité de couverture depuis l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité portant sur les relations de couverture (NOC-13).

Les revenus tirés des activités d'assurances, déduction faite des réclamations, ont fait un bond de 35 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de l'exercice précédent, étant donné l'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition, la croissance interne des volumes et la légère diminution des réclamations. Les revenus des services de cartes ont augmenté de 65 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2004 du fait de l'intégration des résultats de TD Banknorth, d'une hausse des volumes et des rajustements touchant les programmes de récompenses inclus dans les résultats de l'exercice précédent. Les frais de service ont également augmenté, soit de 49 millions de dollars en regard du quatrième trimestre de 2004, principalement du fait de l'ajout des résultats de TD Banknorth. Le revenu de titrisation a augmenté de 38 millions de dollars en raison d'un niveau d'actifs titrisés plus élevé.

## PROVISION (REPRISE DE PROVISION) POUR PERTES SUR CRÉANCES

Au quatrième trimestre de 2005, la Banque a repris 15 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances par rapport à une reprise de 73 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La reprise fait suite au recouvrement de 109 millions de dollars, dans le portefeuille de prêts secondaires, de sommes incluses précédemment dans les provisions sectorielles. Ce recouvrement a été largement contrebalancé par les provisions pour pertes sur créances constituées dans le cours normal des affaires, principalement pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui ont affiché une provision de 97 millions de dollars (avant l'incidence des titrisations). Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont affiché une provision de 7 millions de dollars pour le trimestre. Aucune perte sur créances n'a été subie par le portefeuille de crédit des Services bancaires en gros au cours du trimestre.

## FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais comme présentés pour le quatrième trimestre de 2005 se sont établis à 2 203 millions de dollars contre 1 904 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice précédent, soit une poussée de 299 millions de dollars.

Cette poussée des frais se rapporte essentiellement, c'est-à-dire à hauteur de 216 millions de dollars, à l'intégration des résultats de TD Banknorth depuis son acquisition. Les frais ont également augmenté pour les Services bancaires en gros, en partie du fait d'une charge de rémunération variable plus élevée et d'une hausse des charges sociales. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont également contribué à la hausse des frais, par suite principalement de l'accroissement de la rémunération des employés, des activités de marketing et des investissements de développement de systèmes et d'infrastructures. La hausse constatée des frais de Gestion de patrimoine est attribuable à l'accroissement de la charge de rémunération au sein

des activités de conseil ainsi qu'à la montée des commissions de vente de fonds communs de placement, induite par la progression des actifs gérés et l'augmentation des coûts de marketing de fonds communs de placement, partiellement annulés par l'incidence des taux de change du côté de TD Waterhouse U.S.A. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par la comptabilisation, à l'exercice précédent, de provisions pour litiges éventuels de 54 millions de dollars qui ne s'est pas répétée pour ce trimestre dans le secteur Siège social. L'incidence de l'amortissement des autres actifs incorporels sur le total des frais avant l'amortissement des actifs incorporels comme présentés de la Banque a été de 135 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2005 en regard de 142 millions de dollars pour le même trimestre de l'exercice précédent. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels pour le quatrième trimestre de 2005 ont totalisé 2 068 millions de dollars contre 1 762 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2004.

## IMPÔTS

Le taux d'imposition réel de la Banque comme présenté a été de 28,3 % pour le quatrième trimestre, comparativement à 17,6 % au même trimestre de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre, la charge d'impôts sur les bénéfices inclut 138 millions de dollars relatifs à TD Waterhouse. Certaines mesures ont été entreprises pour restructurer le groupe de sociétés constituant TD Waterhouse en prévision de l'opération avec Ameritrade. Ces mesures ont été pratiquement achevées au cours de l'exercice 2005. La charge d'impôts sur les bénéfices comprend également des éléments fiscaux favorables de 68 millions de dollars, y compris l'incidence d'une décision récente d'un tribunal.

Le tableau 11 présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 11	RÉSULTATS TRIMESTRIELS							
	(en millions de dollars canadiens)							
	2005				2004			
	Trimestre terminé le				Trimestre terminé le			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 641 \$	1 563 \$	1 393 \$	1 411 \$	1 435 \$	1 452 \$	1 441 \$	1 445 \$
Autres revenus	1 442	1 535	1 517	1 395	1 118	1 181	1 284	1 300
Total des revenus	3 083	3 098	2 910	2 806	2 553	2 633	2 725	2 745
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	(15)	40	20	10	(73)	(17)	(192)	(104)
Frais autres que d'intérêts	2 068	2 434	1 923	1 811	1 762	1 755	2 109	1 755
Charge d'impôts sur les bénéfices	302	64	257	268	177	231	211	333
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	53	58	21	-	-	-	-	-
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	675	502	689	717	687	664	597	761
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices	86	91	90	87	92	99	107	179
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	589 \$	411 \$	599 \$	630 \$	595 \$	565 \$	490 \$	582 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice de base par action – comme présenté	0,83 \$	0,58 \$	0,87 \$	0,96 \$	0,91 \$	0,87 \$	0,75 \$	0,89 \$
– avant l'amortissement des actifs incorporels	0,95	0,71	1,00	1,09	1,05	1,02	0,91	1,16
Bénéfice dilué par action – comme présenté	0,82	0,58	0,86	0,95	0,90	0,86	0,74	0,88
– avant l'amortissement des actifs incorporels	0,94	0,70	0,99	1,08	1,04	1,01	0,90	1,15
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires – comme présenté	14,8 %	10,4 %	17,2 %	19,5 %	19,1 %	18,4 %	16,5 %	19,8 %
– avant l'amortissement des actifs incorporels	17,0	12,7	19,8	22,1	22,1	21,7	20,1	26,0
(en milliards de dollars canadiens)								
Actif productif moyen	304 \$	302 \$	279 \$	267 \$	257 \$	258 \$	258 \$	248 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage de l'actif productif moyen	2,14 %	2,05 %	2,05 %	2,10 %	2,22 %	2,23 %	2,27 %	2,32 %

## Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.



### Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises que la Banque offre au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises. Ces produits et services sont offerts – partout et en tout temps – par téléphone, par Internet, par plus de 2 400 guichets automatiques bancaires et par notre réseau de 1 014 succursales réparties dans tout le pays. Les Services Bancaires Commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous les bannières TD Assurance et TD Meloche Monnex, la Banque propose une panoplie de produits d'assurance, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

### Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

La participation d'environ 55 % de la Banque dans TD Banknorth sert de point d'ancrage à nos activités de services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. TD Banknorth offre des services financiers à plus de 1,3 million de ménages dans le nord-est des États-Unis. L'entreprise dont le siège social est situé à Portland (Maine) offre des services bancaires commerciaux, d'assurances, de gestion de patrimoine, des services hypothécaires bancaires de même que d'autres services financiers. TD Banknorth distribue ses produits et ses services par l'intermédiaire d'un réseau de 397 succursales et 556 guichets automatiques bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étendent le rayon d'action de la Banque grâce au projet d'acquisition d'Hudson United Bancorp en 2006. Cette acquisition ajoutera environ 9,1 milliards de dollars US d'actifs et 6,6 milliards de dollars US de dépôts et étendra le réseau de TD Banknorth par l'entremise de 204 succursales et 201 guichets automatiques bancaires additionnels sur les marchés de la Hudson River Valley, du New Jersey, du Connecticut et de Philadelphie.

Les **Services bancaires en gros** servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous la bannière Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires en gros offrent une gamme complète de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : conseils sur les stratégies d'entreprise et sur les fusions et acquisitions; prise ferme et distribution d'émissions d'actions et de titres d'emprunt et souscription de prêts; structuration de solutions personnalisées de gestion des risques et réalisation d'opérations financières.

**Gestion de patrimoine** offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes bannières à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Gestion de patrimoine est formée d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse et Fonds Mutuels TD, et elle est l'un des principaux gestionnaires d'actif au Canada. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière et Services aux clients privés répondent aux besoins de différents groupes de clients de détail pendant toute la durée de leur cycle de placement. À la clôture de l'exercice, Gestion de patrimoine avait des actifs administrés de 314 milliards de dollars et des actifs gérés de 130 milliards de dollars.

Les activités de courtage à escompte s'étendront grâce au projet de vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade Holding Inc. La nouvelle organisation portera la dénomination TD Ameritrade et devrait compter 5,9 millions de comptes clients regroupés qui génèrent environ 239 000 opérations de négociation par jour. La Banque détiendra quelque 32 % de TD Ameritrade après la clôture et a convenu de faire une offre pour un pourcentage additionnel de 7,9 % des actions d'Ameritrade aussitôt après la clôture qui, si elle réussit, portera la participation totale de la Banque à 39,9 %.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont par conséquent regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les charges et les impôts résiduels non répartis. Le portefeuille de prêts secondaires représente les comptes de prêt pour lesquels la Banque a établi que le rapport risque-rendement n'était pas satisfaisant. En conséquence, la Banque a considérablement liquidé ce portefeuille.

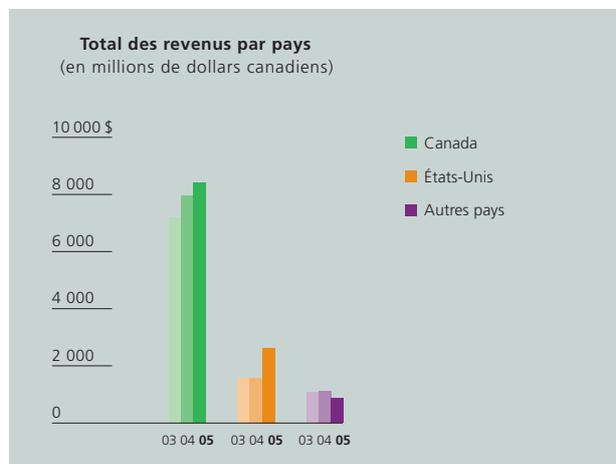
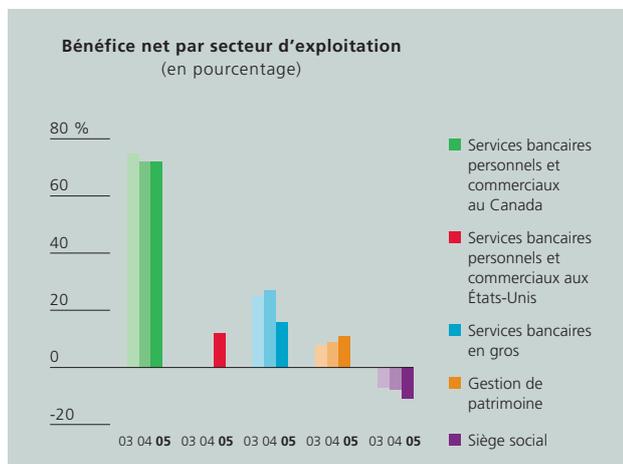
Les résultats de chaque secteur d'exploitation reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et elle indique au besoin que la mesure est avant l'amortissement des actifs incorporels. Cette mesure n'est pertinente que pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, aucun actif incorporel n'étant attribué aux secteurs Services bancaires en gros et Siège social. Pour de l'information détaillée, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», page 14. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement sur le capital

investi de la Banque, se reporter à la page 15 du présent rapport annuel. De l'information sectorielle est également présentée à la note 22 afférente aux états financiers consolidés de la Banque, page 101.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéficiaires non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est augmentée à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec

celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats du secteur Services bancaires en gros et éliminé dans le secteur Siège social.

Les rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation pour 2006» figurant dans les pages qui suivent sont fondées sur les opinions de la Banque, et il n'y a aucune certitude quant aux résultats réels. Pour de l'information détaillée, voir la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs à la page 13 et la rubrique «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs», page 56.



(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada			Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis			Services bancaires en gros			Gestion de patrimoine			Siège social		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	<b>4 342 \$</b>	4 154 \$	4 051 \$	<b>705 \$</b>	s.o.	s.o.	<b>977 \$</b>	1 581 \$	1 335 \$	<b>643 \$</b>	492 \$	421 \$	<b>(659) \$</b>	(454) \$	(370) \$
Autres revenus	<b>2 361</b>	2 066	1 803	<b>299</b>			<b>1 011</b>	615	701	<b>2 103</b>	2 098	1 873	<b>115</b>	104	47
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	<b>373</b>	373	460	<b>4</b>			<b>52</b>	41	15	-	-	-	<b>(374)</b>	(800)	(289)
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>3 773</b>	3 650	3 463	<b>549</b>			<b>1 325</b>	1 289	1 689	<b>2 083</b>	2 047	2 234	<b>506</b>	395	206
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	<b>855</b>	747	689	<b>293</b>			<b>189</b>	278	92	<b>231</b>	191	145	<b>(545)</b>	(264)	(323)
Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels	<b>1 702 \$</b>	1 450 \$	1 242 \$	<b>158 \$</b>			<b>422 \$</b>	588 \$	240 \$	<b>432 \$</b>	352 \$	(85) \$	<b>(131) \$</b>	319 \$	83 \$
(en milliards de dollars canadiens) Actifs pondérés en fonction des risques	<b>60 \$</b>	58 \$	56 \$	<b>25 \$</b>			<b>33 \$</b>	30 \$	40 \$	<b>9 \$</b>	9 \$	6 \$	<b>2 \$</b>	3 \$	7 \$

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La conjoncture économique devrait être légèrement favorable pour les services financiers en 2006. L'an prochain, la croissance économique du Canada devrait s'approcher d'une moyenne de 3 %, soit en gros l'équivalent de la performance de 2005 et un peu moins que la performance prévue de 3,3 % pour l'économie américaine. Toutefois, ces moyennes annuelles de croissance voient un ralentissement de l'expansion nord-américaine attendu pour le second semestre de 2006, comme effet du repli présagé des marchés de l'habitation, surtout aux États-Unis. Au Canada, la croissance annuelle prévue dissimule aussi de grandes disparités économiques régionales, soit une croissance supérieure à la moyenne dans l'ouest et une croissance inférieure à la moyenne dans le centre et dans l'est du Canada pour l'an prochain.

Quant à la situation financière, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine sont en plein cycles de resserrement de la politique monétaire, lesquels devraient se prolonger jusqu'au début de 2006. Mais la perspective d'un ralentissement de la croissance économique au second semestre de l'an prochain laisse croire que les taux atteindront sans doute un sommet relativement bas et que la pression à la hausse sur les taux obligataires devrait être modeste. Pour les services financiers, une hausse limitée des taux d'intérêt devrait être favorable, mais une courbe extrêmement lisse des rendements pourrait être néfaste pour la rentabilité. Le dollar canadien pourra s'apprécier à court terme si la Banque du Canada annonce des hausses de taux et si le dollar américain fléchit. Le dollar canadien perdra probablement une partie de ses gains au second semestre du fait d'une diminution des prix des produits de base.

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

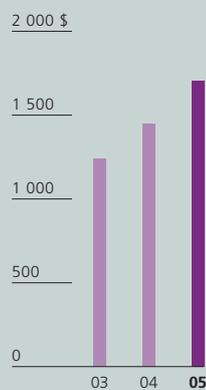
# Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent nos services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que nos activités mondiales d'assurances (à l'exclusion des États-Unis). Sous la bannière TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 10 millions de personnes et de petites entreprises.

**1 702 \$**

(en millions de dollars canadiens)

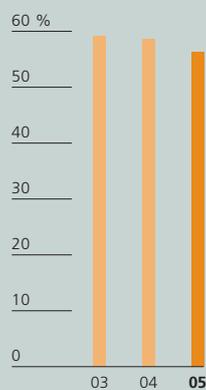
**Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels**



**56,3 %**

(en pourcentage)

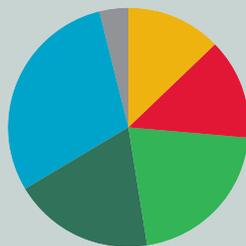
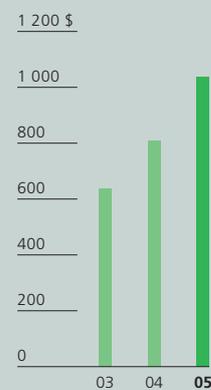
**Ratio d'efficacité avant l'amortissement des actifs incorporels**



**1 038 \$**

(en millions de dollars canadiens)

**Profit économique**



### Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
Assurances, déduction faite des réclamations	861 \$	659 \$	446 \$
Prêts immobiliers garantis	921	815	748
Services bancaires aux entreprises	1 415	1 308	1 300
Crédit à la consommation	1 262	1 190	1 143
Dépôts des particuliers	2 000	1 988	2 004
Autres <sup>1</sup>	244	260	213
<b>Total</b>	<b>6 703 \$</b>	<b>6 220 \$</b>	<b>5 854 \$</b>

<sup>1</sup> Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.



### POINTS SAILLANTS

- Croissance des revenus de 8 %, malgré la compression continue des marges de taux d'intérêt sur la croissance des volumes pour la plupart des produits.
- Augmentation de la capacité et de l'efficacité de vente grâce à des investissements dans l'infrastructure, à l'amélioration des processus et à l'ouverture de 21 nouvelles succursales.
- Augmentation de la part de marché des dépôts personnels qui, en août 2005, était de 21,5 %, en hausse de 0,3 % par rapport à l'exercice précédent, et croissance de la part de marché des services bancaires aux petites entreprises, qui s'établissait à 16,6 % en juin 2005, en hausse de 0,7 % par rapport à l'exercice précédent.
- Dans le cadre d'une étude de marché effectuée par Synovate, TD Canada Trust s'est classée première parmi les cinq grandes banques au pays dans huit des onze catégories touchant la satisfaction de la clientèle, dont «Qualité globale du service à la clientèle», «La recommanderait aux amis et aux proches», «Services dispensés par le personnel à ma succursale» et «Services bancaires en ligne».<sup>1</sup>
- Obtention, de SQM<sup>2</sup>, du prix d'excellence pour la qualité du service à la clientèle dans les centres d'appels.

### ENJEUX DE 2005

- Compression continue des marges de taux d'intérêt.
- Amélioration du mécanisme de résolution des problèmes des clients en temps opportun.
- Recul de la part de marché des prêts aux particuliers qui, en août 2005, était de 20,1 %, en baisse de 0,4 % par rapport à l'exercice précédent.

### PROFIL DU SECTEUR

Les cinq grandes banques au pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Compte tenu de cette concurrence entre les grandes banques et de l'entrée de joueurs dans certains créneaux spécialisés, il est devenu difficile d'accroître sa part de marché et d'en retirer des avantages concurrentiels à long terme. Le raffinement et le niveau de connaissance accrus de la clientèle ajoutent aux défis d'offrir de nouveaux produits pour répondre aux besoins de manière pratique et efficace. La réussite continue est fonction non seulement d'un service à la clientèle exceptionnel, mais aussi de pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne d'assurance de dommages des particuliers, en outre, compte un nombre relativement important de joueurs ayant une part de marché limitée. Ces dernières années, le coût des réclamations exprimé en pourcentage des primes perçues a diminué, ce qui a entraîné une forte augmentation de la

rentabilité après un creux cyclique dans l'industrie en 2002. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale sont davantage regroupés, ne comptant plus que quelques grands joueurs.

### STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est la même depuis quatre ans et se résume comme suit :

- Offrir un service de premier ordre à la faveur d'une marque fondée sur une expérience client hors pair.
- Tirer parti de cette qualité de service pour réaliser une croissance supérieure à la moyenne grâce à la fidélisation accrue de la clientèle, à un meilleur recrutement des clients et à l'obtention d'une plus grande part des affaires de chaque client.
- Assurer une croissance des secteurs sous-exploités comme les services bancaires aux entreprises, l'assurance, les cartes de crédit et nos activités régionales au Québec à des taux supérieurs à la moyenne.
- Gérer en maintenant un écart uniforme entre le taux de croissance des revenus et le taux de croissance des frais, en misant sur ses compétences de base pour assurer une croissance à deux chiffres des bénéfices de façon continue au fil du temps.

### REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont déclaré pour l'exercice un bénéfice net record avant l'amortissement des actifs incorporels de 1 702 millions de dollars, une augmentation de 252 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Un écart positif de cinq points de pourcentage entre la croissance des revenus et la croissance des frais conjugué à un solide rendement du crédit a donné lieu à une croissance des bénéfices de 17 %. Le rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels a augmenté pour s'établir à 23,1 % en 2005, comparativement à 20,4 % en 2004, la croissance des bénéfices ayant dépassé la croissance de 4 % sur le capital investi moyen. Le secteur a fortement contribué à la valeur pour les actionnaires en générant un profit économique avant l'amortissement des actifs incorporels de 1 038 millions de dollars au cours de l'exercice, une amélioration de 228 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus ont grimpé de 483 millions de dollars ou 8 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires a été le principal moteur de la hausse des revenus et elle a été particulièrement forte en ce qui concerne les dépôts d'entreprises et les prêts immobiliers garantis. La croissance des volumes a été annulée en partie par un affaiblissement des marges. Ont également contribué à la hausse des revenus, la croissance des services bancaires et de cartes de crédit et des frais d'opération, de même que la croissance des revenus d'assurance grâce à la baisse des taux de réclamations d'assurance et à de nouvelles ventes. L'acquisition d'activités d'assurance auprès de Liberté Mutuelle en 2004 a représenté 57 millions de dollars de la croissance des revenus en 2005.

<sup>1</sup> Les résultats de Synovate proviennent d'un sondage qui a eu lieu du 11 juillet au 24 août 2005 auprès d'un échantillon représentatif de plus de 13 500 clients de banques et autres institutions financières au pays. Connu sous le nom de «Indice de satisfaction de la clientèle», ce sondage est mené chaque année par Synovate depuis 1987.

<sup>2</sup> Service Quality Management Group Inc. (SQM) est une entreprise de Colombie-Britannique (Canada) spécialisée dans l'évaluation de la qualité du service à la clientèle auprès des réseaux de centres d'appels, de courrier électronique, de sites Internet et de contact RVI. SQM évalue chaque année plus de 200 centres de contact de premier plan en Amérique du Nord et mène des études comparatives depuis plus de neuf ans, gérant l'une des plus importantes bases de données de sondage auprès des clients et des employés en Amérique du Nord.

Comparativement à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (titrisations comprises) a progressé de 10 milliards de dollars ou 10 % et le volume des dépôts de particuliers de 4 milliards de dollars ou 4 %, tandis que les autres prêts personnels sont demeurés relativement stables. Les dépôts d'entreprises ont augmenté de 3 milliards de dollars ou 12 %, tandis que les prêts aux entreprises et les acceptations ont augmenté de 725 millions de dollars ou 4 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont progressé de 242 millions de dollars ou 13 %.

La marge sur l'actif productif moyen a glissé de 3,05 % en 2004 à 2,96 % en 2005, principalement à cause d'une variation de la composition des produits, la croissance des volumes ayant été induite par des produits à marge moins élevée comme les prêts immobiliers garantis et les comptes d'épargne-placement garanti.

La provision pour pertes sur créances de 373 millions de dollars était constituée de 354 millions de dollars provenant de prêts aux particuliers et de 19 millions de dollars provenant de prêts commerciaux. Par rapport à l'exercice précédent, la provision pour pertes sur créances est demeurée inchangée pour les prêts aux particuliers et les prêts commerciaux pris globalement ou séparément. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est améliorée pour passer de 0,27 % à l'exercice précédent à 0,25 % en 2005.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 123 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition des activités d'assurance de Liberté Mutuelle a compté pour 37 millions de dollars de cette augmentation. Pour le reste, l'augmentation est attribuable principalement à la rémunération des employés, aux activités de marketing, aux projets de développement de systèmes et à la croissance organique des volumes d'affaires d'assurance, facteurs partiellement contrebalancés par les synergies réalisées par suite de l'acquisition des succursales de la Banque Laurentienne au cours de l'exercice précédent et par la baisse des frais d'intégration connexes. Le nombre moyen de postes équivalents temps plein (ETP) a grimpé de 704 ou 2 % en regard de l'exercice précédent, en raison de la croissance des activités d'assurance (y compris l'acquisition) et de l'ajout de personnel de vente et de services dans les succursales et les centres d'appels. Pour l'exercice, le ratio d'efficacité avant l'amortissement des actifs incorporels s'est établi à 56,3 %, une amélioration de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Prêts immobiliers garantis

- Offre de prêts hypothécaires et de lignes de crédit domiciliaires par les succursales, par l'effectif de ventes directes, ainsi que par l'entremise de projets multi-résidentiels et de courtiers.
- Au cours de 2005, le secteur a continué de connaître une croissance supérieure à la moyenne grâce à la hausse soutenue du prix des habitations et du volume des ventes ainsi qu'aux activités de refinancement.
- La vigueur du marché de l'immobilier a entraîné une augmentation des nouveaux prêts immobiliers, tandis que la fidélisation de la clientèle s'est améliorée pour atteindre son plus haut niveau depuis l'intégration avec les succursales Canada Trust en 2001. Dans un environnement hautement concurrentiel, la croissance des volumes a été inférieure à la croissance sectorielle estimative.

- Les marges ont été relativement stables tout au long de l'exercice.
- Des améliorations aux options de paiement et aux processus de renouvellement des prêts ont été mises en œuvre au cours de l'exercice.
- Les objectifs pour 2006 sont d'accroître le nombre de nouvelles hypothèques tout en améliorant les ventes croisées aux clients et en maintenant les marges.

### Dépôts des particuliers

- Offre d'une gamme complète de comptes-chèques, de comptes d'épargne et de véhicules de placement à terme en dollars canadiens et américains, conçue pour promouvoir les relations bancaires principales, l'épargne-retraite et les options de revenu de retraite.
- Les dépôts des particuliers ont connu une croissance dans tous les secteurs clés au cours de 2005. La croissance nette de 5 % du nombre de comptes-chèques actifs est attribuable à une hausse des ouvertures de comptes, à une baisse des fermetures de comptes et au mécanisme de transfert de compte «TransfertFacile». Malgré un marché hautement concurrentiel, la croissance des volumes a dépassé celle de la concurrence, permettant ainsi à la Banque d'accroître sa part de marché et de conserver la première place à ce chapitre.
- La compression des marges s'est poursuivie au cours de l'exercice en raison de la faiblesse des taux d'intérêt de sorte que la concurrence sur le plan des taux et la croissance des dépôts se sont davantage manifestées du côté des comptes d'épargne-placement garanti à plus faible marge.
- En 2006, l'accent sera encore sur l'accroissement du nombre de comptes-chèques et de relations de base. Les marges devraient s'améliorer sous l'effet de la hausse anticipée des taux d'intérêt, modérée par la croissance soutenue du compte de placement garanti.

### Crédit à la consommation

- Offre de lignes de crédit, de prêts, de produits de protection contre les découverts et d'un large éventail de cartes de crédit Visa, dont les cartes classiques, les cartes de prestige et les cartes commerciales, ainsi que les cartes offrant des programmes de primes attrayants, comme la carte Visa TD Or Voyages et la Carte GM.
- La croissance des revenus est attribuable au relèvement des marges et des revenus découlant des frais sur les cartes et d'autres frais.
- Les volumes de prêts, à l'exclusion des cartes de crédit, ont été relativement stables, reflet de la croissance de nos portefeuilles de lignes de crédit et de prêts, contrebalancée par le retrait progressif d'un programme de financement destiné aux clients d'Insurance Company of British Columbia.
- Les pertes sur créances ont continué d'être maintenues à de faibles taux, ce qui reflète les avantages des nouveaux systèmes de gestion de crédit.
- Les volumes d'achats par carte de crédit et les soldes impayés se sont accrûs respectivement de 13 % et 7 %. La Banque a signé une entente définitive visant à impartir l'administration des produits à un leader de l'industrie des solutions de paiement par carte de crédit.
- Les objectifs clés pour 2006 sont de développer les activités de cartes de crédit et de prêts indirects, d'améliorer la rentabilité des produits de ligne de crédit non garantie, d'accroître la pénétration des produits de protection contre les découverts et d'assurer la mise en œuvre réussie de la plateforme d'administration des produits de cartes de crédit.

TABLEAU 13 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA			
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	4 154 \$	4 051 \$
Provision pour pertes sur créances	373	373	460
Autres revenus	2 361	2 066	1 803
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 773	3 650	3 463
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 557	2 197	1 931
Charge d'impôts sur les bénéfices	855	747	689
Bénéfice net – avant l'amortissement des actifs incorporels	1 702 \$	1 450 \$	1 242 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	117 \$	110 \$	104 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	124	116	110
Profit économique (en millions de dollars canadiens)	1 038 \$	810 \$	639 \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels	23,1 %	20,4 %	18,5 %
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	56,3 %	58,7 %	59,2 %
Marge sur l'actif productif moyen <sup>1</sup>	2,96 %	3,05 %	3,25 %

<sup>1</sup> Y compris les actifs titrisés.

### **Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants**

- Prestation rapide et efficace de services de dépôt, de prêt, de gestion de fonds et de placement aux propriétaires de petites entreprises au Canada par l'entremise du réseau de succursales de détail, ainsi que nos services bancaires primés BanqueNet et BanqueTel. De plus, 160 directeurs de comptes répondent aux besoins de services bancaires des entreprises agricoles par l'entremise du réseau de succursales en milieu rural.
- Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les transactions effectuées par carte de débit et de crédit, et ce dans plus de 100 000 établissements de commerce au Canada.
- En 2005, 100 conseillers auprès des petites entreprises ont été ajoutés au réseau de succursales, des personnes formées expressément pour répondre aux besoins de services bancaires des petites entreprises et de leurs propriétaires.
- Le fait de nous concentrer sur la satisfaction des besoins de ces clients a permis d'atteindre une croissance de 6 % des nouveaux comptes de dépôt nets et une croissance de 9 % des nouveaux emprunteurs chez les petites entreprises.
- La priorité en 2006 sera de continuer à faire en sorte qu'il soit plus simple, plus rapide et plus facile pour les petites entreprises clientes de traiter avec nous, et d'accroître les compétences des succursales pour aider les clients à atteindre leurs objectifs.

### **Services bancaires commerciaux**

- Prestation d'un éventail complet de services de prêt, de dépôt, de placement et de gestion de fonds aux moyennes entreprises au Canada.
- Une amélioration des marchés de crédit et des efforts accrus de développement des affaires ont entraîné une augmentation de 4 % des volumes de prêts commerciaux en 2005 comparativement à une chute globale à l'exercice précédent.
- La croissance des dépôts commerciaux est demeurée forte à 11 %, surpassant le taux de croissance atteint en 2004. La compression des marges, bien que moins importante qu'à l'exercice précédent, s'est poursuivie en raison surtout de la préférence continue des clients pour des produits à terme à marge plus faible.
- Le profil de risque global du portefeuille d'instruments de crédit n'a augmenté que modérément et continue d'être bien à l'intérieur des limites acceptables.
- En 2005, les pertes sur créances ont continué d'être bien inférieures aux moyennes historiques. Bien que les provisions soient susceptibles d'augmenter en 2006, elles devraient continuer d'être inférieures aux moyennes cycliques.
- En 2006, les investissements se poursuivront dans les processus d'affaires et de gestion des relations dans le but d'accroître les relations, les volumes et les revenus des services bancaires commerciaux suivant la stratégie globale qui vise un rythme de croissance supérieur à la moyenne.

### **Groupe TD Vie**

- Offre une protection d'assurance vie et d'assurance médicale à 1,8 million de clients, ainsi qu'une réassurance vie et une réassurance médicale sur le marché international.
- Chef de file en matière d'assurance en cas de maladie grave et d'assurance vie et d'assurance médicale directe au Canada. Pour sa première année complète d'existence, la protection en cas de maladie grave offerte sur les lignes de crédit a dépassé toutes les attentes et a contribué au succès de cette catégorie de produits.
- La tendance à une forte croissance se poursuit avec un accroissement des revenus de 16 % par rapport à l'exercice précédent.
- En 2006, l'accent sera mis sur la croissance soutenue des ventes et sur d'autres investissements dans la mise au point de systèmes qui nous permettront d'améliorer nos offres de produits pour de nombreuses années à venir.

### **TD Meloche Monnex**

- Cherche à être la norme dans le secteur de l'assurance automobile et habitation des particuliers au Canada en misant sur un modèle de marketing direct unique.
- Sert des associations de diplômés universitaires, des groupements de professionnels et des groupes d'employeurs choisis, ainsi que des personnes qui sont avant tout clientes de la Banque.
- Occupe la troisième place dans le secteur de l'assurance des particuliers et est le premier assureur direct au Canada.

- Les primes se sont élevées à 1,7 milliard de dollars, en hausse de 13 % par rapport à 2004.
- Grâce à de bonnes pratiques de tarification et à une baisse du taux de sinistres, nous avons amélioré le ratio sinistres-primes qui s'est établi à 68,6 % en 2005 en regard de 72,7 % en 2004, en dépit d'un niveau plus élevé qu'à l'habitude de sinistres liés aux conditions météorologiques.
- Meilleur ratio de frais dans le secteur canadien de l'assurance de personnes.
- L'intégration des activités d'assurance acquises de Liberté Mutuelle est pratiquement terminée.
- Afin de maintenir des marges moyennes supérieures à celles de l'industrie, les grandes priorités seront de maintenir la croissance dans les secteurs des assurances collectives et individuelles, de perfectionner les outils de technologie de l'information et les systèmes d'exploitation, et d'améliorer les processus d'affaires.

### **PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES**

L'économie canadienne devrait soutenir les activités du secteur des services bancaires personnels et commerciaux en 2006. Des marchés du travail solides laissent présager une plus forte croissance du revenu des particuliers au cours de l'année qui vient, même si l'on s'attend à un ralentissement sur les marchés de l'habitation et à des dépenses de consommation tempérées pour les articles à prix élevé, ce qui aura pour effet de freiner la demande de prêts hypothécaires et personnels. Une hausse des taux ne devrait pas suffire à causer un recul brutal des dépenses de consommation. Les entreprises s'ajustent à un dollar canadien plus fort et à des prix de l'énergie élevés. Les exportateurs auront aussi un autre obstacle à surmonter si l'économie américaine commence à ralentir. La demande d'emprunts devrait être soutenue par le besoin d'investir dans des actifs pour stimuler la compétitivité, et un ralentissement de la croissance des bénéfices risque d'atténuer la capacité des sociétés de se financer à même les fonds autogénérés.

### **PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006**

**Pour les produits bancaires tant personnels que commerciaux, les perspectives de croissance des revenus demeurent solides, les nouvelles initiatives de commercialisation, les ouvertures de succursales, notre leadership en matière de satisfaction de la clientèle et notre capacité de vente accrue visent à la fois à attirer de nouveaux clients et à accroître les affaires auprès de la clientèle existante. Le volume des activités d'assurance devrait demeurer solide. Cependant, la croissance des revenus sera modérée par des réductions des taux de prime. Les faibles taux des provisions pour pertes sur les prêts aux particuliers devraient se maintenir, tandis que les provisions pour pertes sur les prêts commerciaux vont vraisemblablement s'accroître de façon modérée dans l'avenir. D'autres investissements dans la mise au point de systèmes et l'infrastructure, ainsi que des efforts de commercialisation accrus entraîneront une nouvelle hausse des frais. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada demeurent déterminés à assurer une croissance à deux chiffres des bénéfices de façon continue au fil du temps. Les grandes priorités pour 2006 sont les suivantes :**

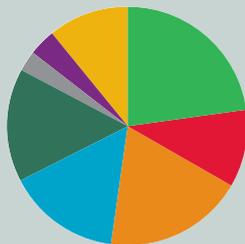
- **Faire des clients la priorité numéro un pour tous les employés et dépasser les attentes en matière de résolution de plaintes des clients.**
- **Soutenir le perfectionnement professionnel en améliorant la formation, le coaching et le leadership, améliorer le recrutement et l'orientation et mieux refléter les diverses collectivités que nous servons.**
- **Établir des relations avec un plus grand nombre de Canadiens et approfondir les relations avec nos clients existants.**
- **Continuer de réduire la complexité des processus d'affaires et accroître les niveaux de productivité.**
- **Demeurer le chef de file de l'industrie dans le domaine de l'assurance directe par l'entremise de TD Meloche Monnex et TD Assurance.**
- **Continuer de développer les secteurs sous-exploités.**

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

# Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

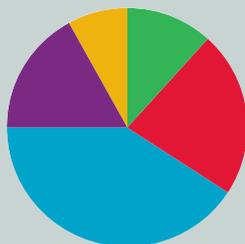
Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la bannière TD Banknorth, une gamme complète de produits et de services bancaires, dont les services aux commerçants, les services aux particuliers, la gestion de patrimoine et les services d'organisme assureur.

### REVENUS ET ACTIFS



#### Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2005
● Prêts liés au secteur immobilier commercial	299 \$
● Prêts hypothécaires à l'habitation	136
● Crédit à la consommation (comprenant les prêts domiciliaires)	248
● Prêts commerciaux	196
● Trésorerie / siège social	199
● Assurances	38
● Gestion de patrimoine	45
● Frais liés aux chèques et frais bancaires	141
Déduire : Tranche des intérêts débiteurs non répartis	(298)
<b>Total</b>	<b>1 004 \$</b>



#### Actifs<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2005
● Prêts hypothécaires résidentiels	3 632 \$
● Prêts à la consommation	6 984
● Prêts aux entreprises et aux gouvernements	12 555
● Compte de placement – valeurs mobilières	5 263
● Autres actifs	2 425
<b>Total</b>	<b>30 859 \$</b>

<sup>1</sup> Exclusion faite des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels.



## POINTS SAILLANTS

- Le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 158 millions de dollars pour la période de sept mois allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 30 septembre 2005.
- Pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 30 septembre 2005, le total des prêts et le total des dépôts se sont élevés en moyenne à respectivement 24 milliards de dollars et 27 milliards de dollars et la marge sur l'actif productif moyen s'est établie 4,11 %.
- Le rendement sur le capital investi annualisé avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 5,4 %.
- Qualité des actifs solide et durable.
- Acquisition des droits sur le nom du stade TD Banknorth Garden, port d'attache de l'équipe des Bruins de Boston et de celle des Celtics de Boston.

## ENJEUX DE 2005

- Compression des marges engendrée par la montée des taux d'intérêt à court terme et l'aplatissement continu de la courbe des rendements.
- Décélération de la croissance des prêts commerciaux.

## PROFIL DU SECTEUR

Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel pour tous les volets de nos activités. La Banque subit une concurrence féroce des autres banques et d'autres institutions financières, notamment les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers comme les fonds du marché monétaire, les sociétés de courtage, les sociétés de crédit à la consommation et les compagnies d'assurances. TD Banknorth est l'une des plus grandes institutions financières du nord-est des États-Unis, mais les banques et les institutions financières avec qui elle rivalise possèdent des réseaux de succursales beaucoup plus importants, des gammes de services bancaires commerciaux plus étendues et des ressources plus considérables. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'utilisation de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des coûts d'exploitation.

## STRATÉGIE GLOBALE

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Regrouper diverses marques sous la bannière TD Banknorth.
- Axer la croissance bancaire interne sur les principaux comptes-chèques, les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises.
- Poursuivre la croissance des services de gestion de patrimoine, des services de planification de placements et des services d'organisme assureur.
- Maintenir la grande qualité des actifs et la gestion rigoureuse des frais.
- Poursuivre la stratégie d'acquisition en Nouvelle-Angleterre et dans d'autres créneaux sur le marché américain.

## REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Pour la période de sept mois allant du 1<sup>er</sup> mars 2005 au 30 septembre 2005, le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est établi à 158 millions de dollars, le rendement sur le capital investi annualisé avant l'amortissement des actifs incorporels a été de 5,4 % et la perte économique avant l'amortissement des actifs incorporels s'est élevée à 105 millions de dollars.

Les revenus ont totalisé 1,0 milliard de dollars. La marge sur l'actif productif moyen a atteint 4,11 %, favorisée par l'assainissement du bilan en février 2005. La croissance des prêts à la consommation a été vigoureuse, tandis que celle des prêts commerciaux a ralenti vers la fin de l'exercice. En outre, les prêts hypothécaires résidentiels ont reculé.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 4 millions de dollars, dénotant la grande qualité durable des actifs.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels se sont établis à 549 millions de dollars et comprennent des imputations de 10 millions de dollars découlant de la fusion. Le nombre moyen de postes ETP a été d'environ 7 284. Le ratio d'efficacité avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 54,7 %.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires à la collectivité

Le volet des services bancaires à la collectivité offre une gamme complète de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux par l'intermédiaire de succursales, de services bancaires par téléphone et de services bancaires par Internet. Les produits et les services comprennent les prêts et les services de prêts au secteur de l'immobilier commercial, aux entreprises commerciales, au secteur de l'immobilier résidentiel et aux consommateurs ainsi qu'une gamme complète de produits de dépôt aux particuliers, aux entreprises et aux organismes gouvernementaux, notamment les comptes-chèques, les comptes d'épargne, les produits du marché monétaire, les placements à terme, les services aux commerçants et les produits de gestion de trésorerie conçus pour répondre aux besoins des clients.

Les revenus bruts du volet des services bancaires à la collectivité, qui englobent la plupart des revenus de TD Banknorth, ont totalisé 1,0 milliard de dollars, sur un volume moyen de prêts de 24 milliards de dollars et un volume moyen de dépôts de 27 milliards de dollars, pour la période de sept mois terminée le 30 septembre 2005. La marge d'intérêt nette de 4,11 %, des frais liés aux chèques et des frais bancaires importants ainsi que la grande qualité durable des actifs sont des facteurs de rendement.

### Gestion de patrimoine et services de conseil en placement

Le volet de gestion de patrimoine offre des services de conseil en gestion de patrimoine, de gestion de placements et de conseil en placement aux particuliers et aux entreprises. Les revenus du volet de gestion de patrimoine se sont élevés à 45 millions de dollars pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005. Ce volet avait des actifs gérés totalisant 15,9 milliards de dollars au 30 septembre 2005 qui se composaient de placements discrétionnaires et confiés en garde.

### Organisme assureur

Le volet des services d'organisme assureur fournit des produits et des services d'assurance aux particuliers et aux entreprises touchant l'assurance habitation, l'assurance automobile, l'assurance de dommages aux particuliers et les avantages sociaux. Il est l'un des organismes assureurs les plus importants dans le nord-est des États-Unis.

Les revenus du volet des services d'organisme assureur, surtout composés de commissions sur les ventes de produits d'assurance, ont totalisé 38 millions de dollars pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005.

### PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- L'économie américaine, dont celle du nord-est des États-Unis, devrait afficher une croissance économique solide en 2006, mais le rythme de croissance devrait ralentir au cours de l'année. Toutefois, après deux ans de croissance supérieure à la moyenne nationale, la croissance de la Nouvelle-Angleterre devrait probablement lui être inférieure l'an prochain.
- Même si le taux d'emploi augmentera modérément, la croissance du revenu des ménages devrait s'accélérer l'an prochain et celle des épargnes, augmenter. Contrairement à ces dernières années, la croissance des bénéfices des sociétés devrait glisser sous les deux chiffres, mais elle devrait être positive. Ces tendances devraient favoriser la croissance des dépôts.
- La croissance des prêts commerciaux pourrait être atténuée par une politique monétaire moins incitative. Même si les taux à court terme auront décollé sensiblement de leur creux de 1 %, le sommet des taux devrait être inférieur aux sommets historiques. L'accroissement des coûts d'emprunt à long terme devrait être modeste. En outre, les investissements importants et la décélération de la croissance des bénéfices des sociétés pourraient raviver la demande de prêts commerciaux.
- La croissance des prêts aux particuliers pourrait être atténuée par un ralentissement possible du marché de l'habitation aux États-Unis. Ces dernières années, l'enrichissement créé par l'essor des marchés de l'immobilier a catalysé les dépenses de consommation. Toutefois, les

tendances récentes ne pourront pas se maintenir, et les dépenses des ménages américains cesseront de croître si le marché de l'habitation régresse. Même si l'augmentation annuelle du prix des maisons ralentissait pour avoisiner le taux de l'inflation, la croissance des dépenses de consommation devrait se résorber. Les achats de biens coûteux tels les meubles, les électroménagers et les automobiles sont très vulnérables et pourraient atténuer la croissance des prêts aux particuliers.

### PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

**Nous nous appuyerons sur nos forces pour offrir à nos clients des prestations de qualité supérieure et pour prendre des décisions en temps opportun à l'échelle locale. Les perspectives de croissance interne sont modestes pour 2006. Les marges d'intérêt nettes pourraient être stagnantes jusqu'à ce que la courbe des rendements remonte. Les provisions pour pertes sur créances sont à des bas records et devraient augmenter. Les revenus tirés des commissions et les frais d'exploitation, excluant les acquisitions dans les deux cas, devraient croître modérément. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a pour but d'atteindre une croissance continue et durable de ses bénéfices avec le temps. Les grandes priorités pour 2006 sont les suivantes :**

- Terminer les opérations d'acquisition en cours et effectuer une intégration en douceur de Hudson United Bancorp au sein de TD Banknorth et achever la transition de tous les points de service de Hudson United Bancorp à la nouvelle bannière.
- Atteindre la croissance prévue des revenus et les cibles de compression des coûts relatifs à l'acquisition de Hudson United Bancorp.
- Stimuler la croissance des prêts commerciaux et des dépôts principaux tout en conservant la grande qualité durable des actifs et en maintenant des prix concurrentiels.
- Continuer d'offrir aux clients un service supérieur à leurs attentes.
- Poursuivre l'amélioration du ratio d'efficacité.

TABLEAU 14 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars canadiens)	2005
Revenu d'intérêts net	705 \$
Provision pour pertes sur créances	4
Autres revenus	299
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	549
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	451
Charge d'impôts sur les bénéfices	161
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	132
Bénéfice net – avant l'amortissement des actifs incorporels	158 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>	
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	24 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	27 \$
Perte économique (en millions de dollars canadiens)	(105) \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels	5,4 %
Ratio d'efficacité – avant l'amortissement des actifs incorporels	54,7 %
Marge sur l'actif productif moyen	4,11 %

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

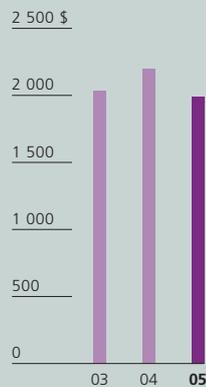
# Services bancaires en gros

Les Services bancaires en gros servent une clientèle diversifiée constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde.

**1 988 \$**

(en millions de dollars canadiens)

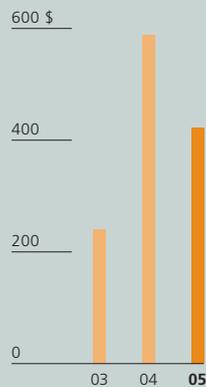
**Total des revenus**



**422 \$**

(en millions de dollars canadiens)

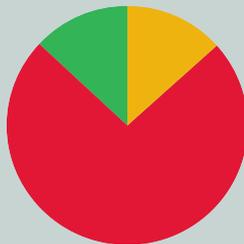
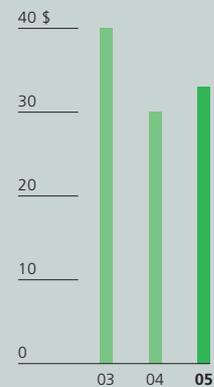
**Bénéfice net**



**33 \$**

(en milliards de dollars canadiens)

**Actifs pondérés en fonction des risques**



### Revenus

(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
● Services bancaires aux grandes entreprises	266 \$	303 \$	335 \$
● Services bancaires de placement et marchés financiers	1 467	1 594	1 552
● Placements en actions	255	299	149
<b>Total</b>	<b>1 988 \$</b>	<b>2 196 \$</b>	<b>2 036 \$</b>



### POINTS SAILLANTS

- La franchise canadienne a dégagé de solides résultats en partie induits par une part de marché accrue dans des secteurs comme celui de la négociation en bloc pour lequel Valeurs Mobilières TD s'est classée au premier rang du secteur cette année.
- Les activités de restructuration amorcées en 2005 ont amélioré le profil des risques de marché et d'exploitation, ce qui devrait entraîner une hausse de la rentabilité au cours des prochains exercices.
- L'utilisation efficace du crédit a été maintenue en mettant l'accent sur la rentabilité de la relation avec le client.
- Le profil du risque de crédit est resté bas.

### ENJEUX DE 2005

- Les activités de restructuration dans le secteur mondial des produits structurés ont eu une incidence défavorable sur le bénéfice.
- Les portefeuilles de placements en actions ont produit des résultats plus faibles qu'en 2004.
- Compression des coûts annualisés sans compromettre la bonne marche des affaires et l'excellence opérationnelle.
- Contraction des marges sur les prêts.

### PROFIL DU SECTEUR

Au Canada, les services bancaires en gros forment un secteur parvenu à maturité où se livre une vive concurrence entre les banques canadiennes, les grandes banques d'affaires mondiales et, dans une moindre mesure, des banques et des courtiers en valeurs à petit créneau. Pour tenir tête à la concurrence, il faut offrir des ensembles de solutions et de produits, dont l'élément crédit se révèle souvent le cœur de la relation avec le client. En outre, il faut mettre des compétences internationales au service des sociétés canadiennes dont le rayon d'action est mondial. Nous voyons des possibilités de plus en plus nombreuses pour une banque de gros qui a, tant pour ses produits que pour ses stratégies régionales, des solutions et des idées innovatrices.

### STRATÉGIE GLOBALE

- Fournir une gamme complète de services sur les marchés financiers pour la clientèle actuelle et en croissance au Canada des Services bancaires en gros, en visant à se classer parmi les trois premières banques au chapitre des relations au Canada.
- Maintenir une solide plateforme de transaction internationale et des activités mondiales en appui à notre stratégie nationale.
- Utiliser le crédit de façon sélective pour optimiser les relations clients très lucratives.

### REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net s'est établi à 422 millions de dollars en 2005, en baisse de 166 millions de dollars par rapport aux 588 millions de dollars en 2004. Le bénéfice net inclut l'effet des coûts de restructuration de 43 millions de dollars de même que les pertes liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés dont l'incidence a été de 153 millions de dollars. Le rendement sur le capital investi pour 2005 s'est établi à 17 %, contre 25 % pour l'exercice antérieur. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 100 millions de dollars en comparaison de 278 millions de dollars en 2004.

Les revenus des Services bancaires en gros sont surtout tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires de placement, des placements et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 1 988 millions de dollars, contre 2 196 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services bancaires de placement, qui comprennent les services de consultation, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont baissé par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'incidence des pertes de 153 millions de dollars liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés. Compte non tenu de ces éléments, les revenus ont légèrement augmenté en raison de la croissance importante des revenus tirés des prises fermes d'actions et de la facilitation de placements en actions qui a été en partie contrebalancée par un repli des revenus de négociation tirés des portefeuilles d'actions, d'instruments de crédit et de titres portant intérêt. Les revenus tirés des portefeuilles de placements en actions ont baissé alors que les gains accrus réalisés sur les opérations portant sur des titres de capitaux propres ont été pratiquement annulés par la baisse des revenus d'intérêts, de dividendes et autres. Les revenus tirés des prêts ont diminué sous l'effet de la pression exercée sur les marges par la forte demande d'actifs de la part des investisseurs comparativement aux besoins d'emprunt des grandes sociétés.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 52 millions de dollars pour 2005, en hausse de 11 millions de dollars en regard de 41 millions de dollars pour 2004. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires en gros englobent les provisions pour prêts douteux et les coûts de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances de 52 millions de dollars ne se rapporte qu'aux coûts de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée, car les Services bancaires en gros n'ont subi aucune perte sur créances dans le principal portefeuille de prêts.

Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 3,2 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit une baisse de 1,3 milliard de dollars depuis la fin de l'exercice précédent. Les Services bancaires en gros continuent à gérer de façon proactive leur risque de crédit par la gestion active du portefeuille de protection de crédit.

Les actifs pondérés en fonction des risques des Services bancaires en gros se sont établis à 33 milliards de dollars pour l'exercice, soit une augmentation de 3 milliards de dollars par rapport à 2004. Cette augmentation s'explique essentiellement par un accroissement des risques auxquels est exposé le portefeuille de prêts.

Les frais ont atteint 1 325 millions de dollars, contre 1 289 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à une imputation pour restructuration de 43 millions de dollars alors qu'en 2004, il y avait eu une reprise de provision pour restructuration de 7 millions de dollars. La variation sous-jacente des frais, avant l'incidence des coûts de restructuration, est une diminution de 14 millions de dollars. Celle-ci tient surtout à la baisse de la charge de rémunération variable, sous l'effet d'un repli des rendements sur les marchés financiers, en partie contrebalancée par les frais d'exploitation plus élevés engagés pour les améliorations de l'infrastructure.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Services bancaires aux grandes entreprises

• Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement des activités de négociation et les activités connexes, ont diminué de 12 %, passant de 303 millions de dollars en 2004 à 266 millions de dollars en 2005. Cette diminution tient surtout à la baisse des revenus tirés des activités de prêts. Les revenus de prêts ont baissé en raison de la compression des marges sur les prêts.

### Services bancaires de placement et marchés financiers

• Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers ont baissé de 8 % pour s'établir à 1 467 millions de dollars en 2005 alors qu'ils avaient atteint 1 594 millions de dollars en 2004. Les revenus tirés des marchés financiers comprennent l'incidence des pertes de 153 millions de dollars liées à la réduction de la valeur estimative et à la sortie de certains portefeuilles de dérivés structurés, dont il est fait mention plus haut. Compte non tenu de ces éléments, les revenus ont progressé de 2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète une croissance des revenus tirés des services bancaires de placement, des prises fermes et de la facilitation de placements en actions attribuable au redressement du marché et à un gain de part du marché, Valeurs Mobilières TD ayant atteint le premier rang du marché en 2005 au chapitre de la négociation en bloc. Ces gains ont été en partie annulés par la baisse des revenus de négociation tirés de nos portefeuilles de titres structurés, de titres portant intérêt et d'instruments de crédit, ces portefeuilles ayant subi les piètres conditions du marché.

### Placements en actions

• Les portefeuilles de placements en actions, formés d'actions de sociétés ouvertes et fermées, ont produit de moins bons résultats globaux en 2005, soit des revenus en baisse de 15 % par rapport aux résultats très solides de 2004, passant de 299 millions de dollars à 255 millions de dollars. Ces résultats sont attribuables aux intérêts et aux dividendes moindres, en partie compensés par une hausse des gains sur les placements en valeurs mobilières. Bien que les revenus aient fléchi en 2005, les gains latents dans les portefeuilles ont augmenté de 332 millions de dollars pour s'établir à 750 millions de dollars.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- En 2006, la croissance de la demande de services bancaires en gros devrait être modérée.
- Malgré le resserrement de la politique monétaire, la faiblesse continue des taux obligataires et les marges relativement serrées des prêts aux grandes entreprises devraient continuer à encourager l'emprunt.

- Les investissements des sociétés devraient être un important moteur de la croissance économique pour l'année qui vient, et être favorable aux services bancaires de placement, aux activités sur les marchés des titres de créance, aux titres institutionnels et aux capitaux propres privés.
- La croissance persistante des bénéfices des sociétés devrait aussi avoir un effet bénéfique sur la confiance des entreprises, et un ralentissement sous les 10 % de la croissance annuelle des bénéfices pourrait rendre plus difficile pour certaines entreprises le financement de leurs dépenses au moyen de leurs propres flux de trésorerie.
- La demande de services de change devrait rester forte. Le dollar américain perdra sans doute de sa valeur à cause du lourd déficit du compte courant des États-Unis, et on s'attend à ce que le billet vert pâtisse des signes de ralentissement de l'expansion économique américaine par suite d'un repli des marchés de l'habitation.
- Cette perspective présage une nouvelle volatilité pour le dollar canadien et une appréciation par rapport au dollar américain, surtout au début de 2006. Toutefois, les gains de valeur de la devise pourraient être éphémères puisqu'un futur ralentissement aux États-Unis pourrait faire chuter les prix des produits de base, et rendre ainsi la monnaie canadienne moins intéressante pour le marché mondial. Quoi qu'il en soit, la baisse du dollar canadien devrait être modeste et son cours devrait se maintenir bien au-dessus de 0,80 \$ US.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

**Les marchés des actions ont été vigoureux en 2005 et nos activités canadiennes ont tiré parti de cette conjoncture. Les Services bancaires en gros sont confiants que cet élan se maintiendra en 2006. Les principales priorités pour 2006 sont les suivantes :**

- **Achever la restructuration des activités du secteur mondial des produits structurés, y compris le rajustement de la structure de coûts.**
- **Continuer d'accroître la part de marché des activités canadiennes.**
- **Dégager un rendement sur le capital investi ciblé de 15 % à 22 %.**

**En 2006, les Services bancaires en gros continueront à mettre l'accent sur la croissance et la mise en valeur des relations avec les clients au Canada, en élargissant leur gamme de produits et de services et en visant l'excellence opérationnelle. Ce secteur devrait dégager un solide rendement sur le capital investi en 2006 tout en réduisant considérablement son profil de risque.**

TABLEAU 15 SERVICES BANCAIRES EN GROS

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	977 \$	1 581 \$	1 335 \$
Provision pour pertes sur créances	52	41	15
Autres revenus	1 011	615	701
Frais autres que d'intérêts	1 325	1 289	1 689
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	611	866	332
Charge d'impôts sur les bénéfices	189	278	92
Bénéfice net	422 \$	588 \$	240 \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	33 \$	30 \$	40 \$
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)	100 \$	278 \$	(125) \$
Rendement sur le capital investi	17,0 %	24,7 %	8,6 %
Ratio d'efficience	66,6 %	58,7 %	83,0 %

## ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

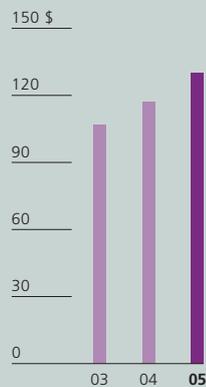
# Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes marques à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier.

**130 \$**

(en milliards de dollars canadiens)

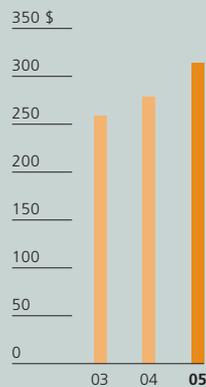
**Actifs gérés<sup>1</sup>**



**314 \$**

(en milliards de dollars canadiens)

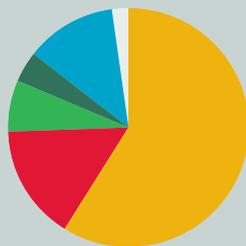
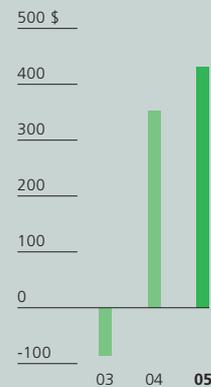
**Actifs administrés<sup>2</sup>**



**432 \$**

(en millions de dollars canadiens)

**Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels**



### Revenus<sup>3</sup>

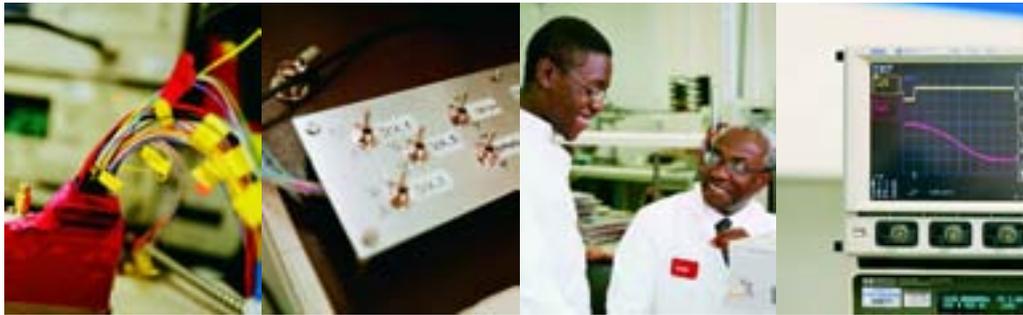
(en millions de dollars canadiens)

	2005	2004	2003
● Courtage à escompte	<b>1 621 \$</b>	1 611 \$	1 456 \$
● Fonds communs de placement	<b>427</b>	381	326
● Groupe Services aux clients privés	<b>187</b>	167	151
● Gestion de placements	<b>117</b>	103	102
● Conseils de placement privés	<b>333</b>	291	241
○ Planification financière	<b>61</b>	37	18
<b>Total</b>	<b>2 746 \$</b>	2 590 \$	2 294 \$

<sup>1</sup> Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

<sup>2</sup> Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

<sup>3</sup> Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.



### POINTS SAILLANTS

- Les actifs administrés de Gestion de patrimoine ont augmenté de 35 milliards de dollars ou 13 % par rapport à 2004 en raison de l'accroissement des nouveaux actifs nets conjugué à la croissance du marché. Les actifs gérés ont augmenté de 14 milliards de dollars ou 12 % par rapport à l'exercice précédent par suite de l'accroissement des nouveaux actifs nets et de la hausse du marché.
- L'investissement de 2004 dans des créneaux sous-exploités a commencé à porter ses fruits en 2005, la rentabilité de ces créneaux étant en forte croissance.
- Notre objectif d'ajout net de 125 nouveaux conseillers pour la clientèle a été dépassé.
- Fonds Mutuels TD a connu son meilleur exercice grâce à des ventes de fonds nettes de 4,1 milliards de dollars, y compris une hausse des ventes aux courtiers externes de 73 %.
- Les activités de courtage à escompte s'étendent grâce au projet de vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade Holding. L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires et des autorités de réglementation et devrait être conclue au début de 2006.

### ENJEUX DE 2005

- La concurrence sur les prix, surtout aux États-Unis, continue à se faire ressentir sur les revenus de commission.
- De manière générale, les marchés canadiens se sont améliorés en 2005, les marchés américains restent difficiles, ce qui se répercute sur la moyenne quotidienne des opérations qui a reculé de 3 %, soit de 108 000 en 2004 à 105 000 en 2005.
- Le raffermissement du dollar canadien a eu une incidence défavorable sur les résultats de TD Waterhouse U.S.A. et a réduit les revenus de commission tirés des opérations américaines pour les activités canadiennes de courtage à escompte.

### PROFIL DU SECTEUR

Le secteur de la gestion de patrimoine en Amérique du Nord est vaste, diversifié et très concurrentiel. La rentabilité est tributaire de la concurrence sur les prix, de la capacité d'attraction et de rétention des actifs des clients et de la volatilité du marché. La gestion des coûts est un facteur de succès critique pour le secteur, où la vague de regroupements se poursuit. Les principaux événements survenus en 2005 sont les suivants :

- Le secteur a tiré parti d'une solide croissance des ventes de fonds communs de placement à long terme.
- Aux États-Unis, les revenus tirés du courtage à escompte ont été freinés par une concurrence féroce sur les prix.
- Au Canada, la vigueur du secteur pétrolier et les fiducies de revenu ont constitué les facteurs de croissance des marchés canadiens et des activités de négociation correspondantes.

### STRATÉGIE GLOBALE

- Développer une organisation intégrée de collecte d'actifs axée sur les clients.
- Poursuivre l'exploitation des créneaux sous-exploités à un taux de croissance supérieur à la moyenne.

- Rester centrés sur les activités de planification financière et de conseils de placement privés.
- Promouvoir les volets Patrimoine de TD Waterhouse et de Fonds Mutuels TD comme des services de conseils supérieurs, dignes de la confiance des clients pour leurs placements.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe mondiale pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Renforcer la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Miser sur la solide relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada afin que les clients recommandés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution possible de Gestion de patrimoine.

### REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de Gestion de patrimoine a été de 432 millions de dollars pour 2005, en regard de 352 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 23 % attribuable à la croissance de toutes les activités du secteur. Le rendement sur le capital investi avant l'amortissement des actifs incorporels a atteint 16 % pour l'exercice, contre 13 % en 2004. Le profit économique pour 2005 s'est établi à 116 millions de dollars, une amélioration de 91 millions de dollars par rapport à 2004.

Le total des revenus a grimpé de 156 millions de dollars par rapport à 2004, passant à 2 746 millions de dollars, du fait d'une forte croissance des activités de conseil et de gestion des actifs. Dans le volet des fonds communs de placement, les frais de gestion ont progressé parallèlement à la croissance de 20 % des actifs et du fait que la composition du portefeuille est désormais axée sur des catégories de fonds qui produisent un revenu plus élevé, tandis que l'accroissement des actifs administrés a permis de dégager de meilleurs résultats du côté de la planification financière et des conseils de placement privés. Les revenus tirés du courtage à escompte ont été marqués par le recul de 3 % des volumes de négociation et par l'incidence négative du taux de change sur les résultats américains. Ces facteurs ont été compensés par la croissance du revenu d'intérêts net qu'ont entraînée les volumes de prêts sur marge plus élevés et les écarts de taux accrus sur les dépôts.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 2 083 millions de dollars en 2005, en hausse de 36 millions de dollars par rapport à 2004. Les paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque et l'augmentation de la rémunération de l'effectif de vente de conseils de placement privés et de planification financière, ont été en partie neutralisés par les économies découlant du contrôle des coûts dans tous les secteurs d'activité et par l'incidence de la hausse du dollar canadien sur les frais.

Les actifs gérés de 130 milliards de dollars au 31 octobre 2005 marquent une augmentation de 14 milliards de dollars ou 12 % par rapport au 31 octobre 2004 attribuable aux fortes ventes de fonds communs de placement et à l'accroissement des actifs institutionnels. L'incidence de la croissance du marché sur les actifs gérés a été d'environ 3 %. Les actifs administrés totalisaient 314 milliards de dollars à la clôture de l'exercice, soit 35 milliards de dollars ou 13 % de plus qu'au 31 octobre 2004, étant donné l'ajout de nouveaux actifs pour le courtage à escompte, les conseils de placement privés et la planification financière et compte tenu de la croissance du marché de quelque 4 %.

## PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

### Courtage à escompte TD Waterhouse

- Un des chefs de file du courtage autogéré, servant des clients au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.
- Les activités ont continué à être minées par des volumes d'opérations qui ont reculé de 3 % par rapport à 2004.
- Les revenus ont augmenté de 10 millions de dollars, étant donné que la hausse du revenu d'intérêts net sur des soldes de dépôts plus élevés et la hausse des revenus sur la marge excédentaire ont plus que compensé l'incidence sur les revenus du recul des volumes d'opérations, de la baisse des commissions par opération et des répercussions sur les résultats américains de l'appréciation du dollar canadien. La baisse des commissions par opération s'explique par la vive concurrence sur les prix aux États-Unis et les commissions par opération réduites sur les opérations conclues aux États-Unis par les services canadiens de courtage à escompte.
- Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont diminué de 49 millions de dollars surtout grâce au contrôle des coûts exercé du fait du recul des volumes, alors que la hausse des frais de commercialisation et les coûts liés à la fermeture de centres d'appels aux États-Unis ont contrebalancé en partie l'incidence du change sur les résultats américains.

### Gestion de Placements TD

- Fonds Mutuels TD est la sixième famille de fonds communs de placement en importance du Canada. Elle gérait 42 milliards de dollars d'actifs au 31 octobre 2005, soit un bond de 20 % par rapport à 2004 qui a entraîné des bénéfiques records pour l'exercice. La croissance de 12 % des revenus découle de ce bond des actifs, contrebalancé par les commissions de suivi payées aux contreparties internes de gestion de patrimoine. La hausse de 21 millions de dollars des frais avant l'amortissement des actifs incorporels s'explique également par l'accroissement des actifs étant donné que les commissions de suivi payées aux vendeurs de la Banque et aux vendeurs externes de fonds offerts par la Banque ont augmenté par rapport à 2004. Pour le troisième exercice consécutif, Fonds Mutuels TD s'est classée deuxième du secteur, ses ventes à long terme s'établissant à 5,0 milliards de dollars.
- Services d'Investissement TD Inc. est l'un des principaux gestionnaires quantitatifs du pays. Ses services englobent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations. Les actifs gérés ont augmenté de 12 % par rapport à 2004. Les revenus ont progressé de 14 % étant donné que la croissance des actifs a entraîné une hausse des frais de gestion.

### Services de conseil

- Services aux clients privés TD Waterhouse chapeaute les services fiduciaires, les services bancaires privés et la gestion privée. La croissance des actifs confiés par les clients explique la hausse de 12 % ou 20 millions de dollars des revenus par rapport à l'exercice précédent. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels sont restés stables en raison de l'effet compensatoire exercé par la montée des frais attribuable à la croissance des actifs et par les coûts engagés en 2004 pour relancer les services aux clients privés sous la bannière TD Waterhouse.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. En 2005, les actifs administrés n'ont cessé de croître, si bien que les revenus ont augmenté de 42 millions de dollars. Quant aux frais avant l'amortissement des actifs incorporels, ils ont augmenté de 14 % étant donné que la croissance des revenus de commission a bonifié la rémunération des conseillers en placement.

- Planification financière TD Waterhouse continue à recruter activement des conseillers pour rencontrer sa clientèle, ayant déjà élargi son effectif de planificateurs de 21 % en 2005, alors que les actifs administrés ont grimpé de 66 %. Tandis que les revenus ont progressé de 24 millions de dollars en 2005, les frais ont crû de 17 millions de dollars puisque l'effectif de planificateurs financiers s'est élargi constamment.

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

- La conjoncture économique devrait continuer à être favorable pour Gestion de patrimoine en 2006. La hausse du revenu disponible des particuliers et les faibles taux de chômage devraient stimuler les activités de placement.
- Le rendement des titres du marché monétaire s'améliorera vraisemblablement si la Banque du Canada annonce des hausses de taux à la fin de 2005 et au début de 2006.
- Les taux des obligations devraient monter avec le resserrement de la politique monétaire, mais ils devraient baisser si la croissance économique faiblissait à la fin de 2006.
- La volatilité des taux de change persistera, surtout en ce qui a trait au dollar américain, ce qui pourrait avoir une incidence sur les stratégies de placement.

## PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2006

Les perspectives sont positives pour une croissance des revenus continue en 2006 alors que nous restons centrés sur la diversification des sources de revenus de Gestion de patrimoine. Les principales priorités pour 2006 sont les suivantes :

- Conclure avec succès l'opération TD Ameritrade et l'intégration de celle-ci, y compris la réalisation des synergies prévues pour le prochain exercice sur le plan des revenus et des frais.
- Améliorer la croissance des actifs confiés par de nouveaux clients de Gestion de patrimoine en élargissant l'effectif de conseillers qui rencontrent les clients, à la fois en recrutant de façon audacieuse et en instaurant des programmes de formation pour les conseillers, qu'ils soient nouveaux ou aguerris.
- Accroître le volume d'affaires que nous confient les clients actuels en offrant des produits, des services et des solutions améliorés ou nouveaux.
- Lancer une plateforme pour les investisseurs actifs au Canada en ciblant les clients assidus des services de courtage à escompte de Gestion de patrimoine.
- Maintenir un écart positif entre la croissance des revenus et celle des frais par une rigoureuse gestion des coûts, assortie d'un investissement dans la technologie et l'élimination de fonctions et de processus redondants.
- Mettre l'accent sur la croissance de créneaux dont les revenus sont plus stables, en ciblant les revenus d'honoraires et le revenu d'intérêts net.

TABLEAU 16		GESTION DE PATRIMOINE		
(en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net		643 \$	492 \$	421 \$
Autres revenus		2 103	2 098	1 873
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels		2 083	2 047	2 234
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfiques		663	543	60
Charge d'impôts sur les bénéfiques		231	191	145
Bénéfice net (perte nette) – avant l'amortissement des actifs incorporels		432 \$	352 \$	(85) \$
<b>Principaux volumes et ratios</b>				
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)		314 \$	279 \$	259 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)		130	117	107
Profit (perte) économique (en millions de dollars canadiens)		116 \$	25 \$	(476) \$
Rendement sur le capital investi – avant l'amortissement des actifs incorporels		16,4 %	13,0 %	(3,6) %
Ratio d'efficience – avant l'amortissement des actifs incorporels		75,9 %	79,0 %	97,4 %
Nombre moyen d'opérations par jour (en milliers)		105	108	98

## Siège social

Le secteur Siège social comprend les activités rattachées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination des rajustements selon l'équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de la Banque et les revenus, frais et impôts résiduels non répartis.

Pour l'exercice 2005, le secteur Siège social a constaté une perte nette de 131 millions de dollars. Une charge fiscale de 163 millions de dollars a été imputée relativement à la restructuration de TD Waterhouse qui précède l'opération avec Ameritrade. Le gain découlant de cette opération devrait être constaté au premier trimestre de 2006. Au cours de l'exercice, la Banque a augmenté ses provisions pour litiges éventuels de 365 millions de dollars. Les autres frais comprennent une prime de rachat d'actions privilégiées qui a entraîné une imputation de 13 millions de dollars ainsi que des frais liés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis. Ces pertes ont été contrebalancées par des gains réalisés de 229 millions de dollars découlant des reprises de provisions sectorielles spécifiques pour prêts secondaires au cours d'exercices antérieurs et de la reprise d'une provision générale de 35 millions de dollars. Le Siège social a également comptabilisé des gains de 27 millions de dollars en raison de l'incidence de la note d'orientation concernant la comptabilité 13 (NOC-13) sur les relations de couverture qui exige que

soit évaluée à la valeur du marché la protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les éléments fiscaux favorables au cours de l'exercice ont atteint 98 millions de dollars, notamment la décision favorable d'un tribunal et une économie d'impôts sur les bénéfices de 30 millions de dollars attribuable à une hausse du taux d'imposition qui est maintenant appliqué aux provisions sectorielles des exercices antérieurs.

Le revenu d'intérêts net négatif du secteur Siège social est essentiellement attribuable au renversement de rajustements selon l'équivalence fiscale. Principalement dans le secteur Services bancaires en gros, la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels les dividendes, est augmentée à leur valeur équivalente avant impôts. Le secteur Siège social présente une diminution correspondante de sorte que, globalement, le revenu d'intérêts net de la Banque exclut les rajustements selon l'équivalence fiscale.

TABLEAU 17	SIÈGE SOCIAL	2005	2004	2003
(en millions de dollars canadiens)				
Perte d'intérêts nette		(659) \$	(454) \$	(370) \$
Reprise de provision pour pertes sur créances		(374)	(800)	(289)
Autres revenus		115	104	47
Frais autres que d'intérêts		506	395	206
Bénéfice (perte) avant économie d'impôts sur les bénéfices		(676)	55	(240)
Économie d'impôts sur les bénéfices		(545)	(264)	(323)
Bénéfice net (perte nette)		(131) \$	319 \$	83 \$

## GESTION DE L'ENTREPRISE

La fonction Gestion de l'entreprise de la Banque est formée des membres de la Vérification, de la Conformité, des Affaires internes et publiques, des Services économiques, des Solutions technologiques (technologie de l'information), des Finances, des Ressources humaines, du Service juridique, du Marketing, du Bureau de l'ombudsman, des Services immobiliers, de la Gestion des risques et de la Sécurité.

L'industrie des services bancaires est de plus en plus complexe et ardue. Les exigences et attentes de nos partenaires – clients, actionnaires, employés, autorités de réglementation, gouvernements et collectivité en général – changent constamment. Veiller à ce que la Banque demeure à l'affût des tendances et des développements en émergence est essentiel pour maintenir la confiance des partenaires de la Banque.

Les gens qui servent nos plus de 14 millions de clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos quatre principaux secteurs d'exploitation comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels afin de demeurer centrés sur la priorité essentielle de dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Gestion de l'entreprise est d'agir comme guichet central d'avis et de conseils et de concevoir, établir et instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Gestion de l'entreprise voit à ce que nous ayons les gens, les processus et les outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, clients, employés et actionnaires.

## OPÉRATIONS PROJÉTÉES

## TD Waterhouse U.S.A. et Ameritrade

Le 22 juin 2005, la Banque a annoncé son intention de vendre son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à Ameritrade Holding Corporation en échange d'une participation d'environ 32 % dans l'entité issue de la fusion. Peu après la clôture de l'opération, la Banque fera une offre d'achat visant une tranche supplémentaire de 7,9 % des

actions afin de porter sa participation à un total de 39,9 %. La nouvelle entité portera la raison sociale TD Ameritrade. À l'heure actuelle, il est prévu que l'opération entraînera un gain net à la vente d'environ 900 millions de dollars US après impôts, sous réserve du cours de l'action d'Ameritrade à la clôture. La Banque a l'intention de comptabiliser son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Le 22 juin 2005 également, la Banque a annoncé son intention d'acheter la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie au comptant de 60 millions de dollars US. La clôture des deux opérations devrait avoir lieu au début de l'année civile 2006 sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis ainsi que des actionnaires d'Ameritrade.

## Hudson United Bancorp

Le 12 juillet 2005, TD Banknorth a annoncé une entente visant l'acquisition de Hudson United Bancorp («Hudson») pour une contrepartie totale d'environ 1,9 milliard de dollars US, dont une part au comptant d'environ 950 millions de dollars US et une part en actions ordinaires de TD Banknorth. La part au comptant doit être financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. La transaction devrait être conclue au début de l'année civile 2006 et est assujettie à l'approbation des actionnaires de Hudson et de TD Banknorth ainsi que des autorités de réglementation. TD Banknorth consolidera les résultats financiers de Hudson. De manière pro forma, d'après le nombre d'actions de TD Banknorth en circulation le 30 juin 2005, la participation proportionnelle de la Banque dans TD Banknorth diminuera légèrement compte tenu de l'opération qui entraînera une perte sur dilution d'environ 80 millions de dollars après impôts. La Banque a également annoncé son intention de maintenir sa participation dans TD Banknorth au moins au niveau d'avant l'acquisition de Hudson par voie de rachats d'actions de TD Banknorth ou d'achats sur le marché libre, dans chaque cas sous réserve des exigences des autorités de réglementation, ou d'accroître éventuellement sa position si la conjoncture du marché le justifie.

## APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2004

# Sommaire du rendement de 2004

### ÉVÉNEMENTS EN 2004

La Banque a procédé à une expansion de ses activités d'assurances en faisant l'acquisition, en avril 2004, des activités canadiennes d'assurance

de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle de Boston.

Les résultats de l'exercice précédent incluent également ceux des 57 succursales de la Banque Laurentienne acquises le 31 octobre 2003.

TABLEAU 18	REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2004				
(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Siège social	Total consolidé
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	4 154 \$	1 581 \$	492 \$	(454) \$	5 773 \$
Autres revenus	2 066	615	2 098	104	4 883
<b>Total des revenus</b>	<b>6 220</b>	<b>2 196</b>	<b>2 590</b>	<b>(350)</b>	<b>10 656</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	41	–	(800)	(386)
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 650	1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	2 197	866	543	55	3 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747	278	191	(264)	952
Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels	1 450 \$	588 \$	352 \$	319 \$	2 709 \$
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					477
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>					<b>2 232 \$</b>

Le **revenu d'intérêts net** comme présenté pour 2004 s'est établi à 5 773 millions de dollars, soit une augmentation de 336 millions de dollars ou 6 % par rapport à un an plus tôt. De nombreux facteurs ont contribué à l'augmentation, notamment la pondération des titres portant intérêt et des instruments dérivés à l'intérieur des divers portefeuilles de négociation des Services bancaires en gros, la croissance continue des volumes de prêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et la hausse des prêts sur marge et des marges sur les prêts et dépôts dans le volet du courtage à escompte de Gestion de patrimoine. À 2,3 %, la Banque a atteint la marge de taux d'intérêt la plus importante parmi les six grandes banques en 2004.

Pour 2004, les **autres revenus** comme présentés ont été de 4 883 millions de dollars, une augmentation de 459 millions de dollars ou 10 % par rapport à 2003. L'amélioration est surtout attribuable à une hausse des revenus tirés des activités d'assurances, aux revenus tirés des titrisations de prêts et aux services de placement et de valeurs mobilières. L'augmentation a été annulée en partie par une baisse des commissions sur crédit attribuable à une réduction des actifs et des engagements en cours dans les portefeuilles de prêts secondaires et principaux, et du revenu lié aux activités de négociation découlant d'un recul des revenus tirés de la négociation d'actions. L'amélioration du portefeuille de valeurs du compte de placement est attribuable, dans une large mesure, au raffermissement des marchés qui a accru les occasions pour les portefeuilles d'actions de sociétés fermées et ouvertes de la Banque.

Les **frais autres que d'intérêts** comme présentés ont été de 8 007 millions de dollars contre 8 364 millions de dollars en 2003. Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels se sont établis à 7 381 millions de dollars, en baisse de 211 millions de dollars ou 3 % par rapport à l'exercice précédent. La Banque a affiché une amélioration marquée de son ratio de productivité qui s'est établi à 74 % en 2004. Le fléchissement des frais est attribuable essentiellement aux dépréciations de 624 millions de dollars des écarts d'acquisition et aux coûts de restructuration de 92 millions de dollars inclus dans les chiffres de l'exercice précédent, qui se rapportaient à l'unité internationale de gestion de patrimoine de la Banque et aux activités américaines de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. Cette baisse a été en partie contrebalancée par des provisions pour litiges éventuels de 300 millions de dollars enregistrées à l'exercice 2004. L'incidence de l'amortissement des actifs incorporels sur les frais avant impôts, comme présentés, de la Banque a été de 626 millions de dollars contre 772 millions de dollars pour l'exercice 2003.

La **charge d'impôts** comme présentée s'est établie à 803 millions de dollars pour l'exercice 2004, en hausse de 481 millions de dollars par rapport à 2003. Le taux d'imposition réel de la Banque s'est élevé à 26,4 % pour l'exercice 2004, comparativement à 24,6 % en 2003.

### BILAN

La Banque, dont 92 % des actifs sont au Canada, a augmenté la valeur de ses actifs de 37 milliards de dollars ou 13,7 %, la faisant passer à 311 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2004, ce qui est beaucoup plus que la croissance de 4,5 % des actifs dans les six plus grandes banques au Canada, et que la croissance totale de 5,6 % des actifs dans le secteur bancaire canadien.

## Rendement financier de 2004 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont déclaré des bénéfices records en 2004. Le bénéfice net, à 1 450 millions de dollars avant l'amortissement des actifs incorporels pour l'exercice, a augmenté de 208 millions de dollars ou 17 % par rapport à l'exercice précédent. Le rendement sur le capital investi a grimpé à 18,5 %, contre 20,4 % en 2004, en raison de la croissance des bénéfices qui a dépassé la croissance de 6 % du capital investi moyen. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont contribué de façon marquée à la valeur pour l'actionnaire, avec un profit économique de 810 millions de dollars au cours de l'exercice – en hausse de 171 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les revenus ont grimpé de 366 millions de dollars ou 6 % par rapport à l'exercice précédent. L'acquisition d'activités d'assurance auprès du Groupe Liberté Mutuelle et de succursales auprès de la Banque Laurentienne a contribué à raison de 130 millions de dollars à la croissance des revenus. Les principaux facteurs ayant contribué à la croissance organique des revenus ont été les importants volumes d'assurances, de dépôts de base, de prêts immobiliers garantis, de dépôts de petites entreprises et de ventes de fonds communs de placement par l'entremise des succursales, ainsi que la baisse des taux de réclamations d'assurance et la hausse des honoraires sur les opérations. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une réduction des prêts commerciaux, une baisse des marges de taux d'intérêt nettes et des rajustements liés aux programmes de récompenses des clients titulaires de cartes de crédit.

La marge sur l'actif productif moyen a glissé de 3,25 % à l'exercice précédent à 3,05 % en raison du rétrécissement des marges sur les dépôts, qui est dû à la concurrence sur les prix, aux virements de fonds par les clients vers des comptes d'épargne à taux plus élevé et à la faiblesse des taux d'intérêt.

La provision pour pertes sur créances a baissé de 87 millions de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts commerciaux et prêts aux petites entreprises a été de seulement 19 millions de dollars pour l'exercice, ce qui représente une diminution de 68 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur prêts aux particuliers s'est élevée à 354 millions de dollars, soit 19 millions de dollars de moins qu'à l'exercice précédent, en raison d'une baisse des retards de paiement. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume de prêts s'est située à un creux cyclique de 0,27 %, contre 0,36 % à l'exercice précédent.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont augmenté de 187 millions de dollars ou 5 % par rapport à l'exercice précédent. Les acquisitions de succursales et d'activités d'assurance ont représenté 115 millions de dollars ou 3 % de cette augmentation. Les volumes d'affaires plus élevés des activités d'assurances, les projets de développement de systèmes et la modernisation des guichets automatiques de la Banque ont également contribué à l'augmentation des frais. Ces facteurs ont toutefois été contrebalancés par la hausse des indemnités de cessation d'emploi et les frais de fermeture des succursales dans les magasins Wal-Mart à l'exercice précédent. La croissance des activités d'assurances a amené 695 postes équivalents temps plein (ETP) de plus qu'en 2003. L'effectif de base moyen comprend cependant 380 ETP de moins qu'à l'exercice précédent en raison de la fermeture des succursales en magasin et d'une série de mesures d'amélioration dans les centres d'exploitation. Le ratio d'efficacité a été de 58,7 % pour l'exercice, ce qui représente une amélioration de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les **Services bancaires en gros** ont dégagé un bénéfice net de 588 millions de dollars en 2004, une hausse de 348 millions de dollars ou 145 % par rapport aux 240 millions de dollars de l'exercice précédent. Le rendement sur le capital investi pour 2004 s'est établi à 25 %, contre 9 % à l'exercice précédent. Le profit économique pour l'exercice s'est élevé à 278 millions de dollars, alors qu'il y avait eu une perte économique de 125 millions de dollars en 2003.

Les revenus pour l'exercice ont atteint 2 196 millions de dollars, contre 2 036 millions de dollars à l'exercice précédent. Les revenus tirés des opérations sur les marchés financiers et des activités des services de placement ont légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent alors que les revenus tirés des activités de négociation dans leur ensemble sont demeurés relativement stables. Toutefois, les revenus tirés des prises fermes d'actions et de la facilitation de placements en actions institutionnels ont progressé. Les revenus tirés des portefeuilles de placement en actions se sont également améliorés de façon sensible par rapport à l'exercice précédent grâce à la hausse des dividendes reçus et des gains nets réalisés sur les valeurs mobilières en raison de l'amélioration de la conjoncture. Ces augmentations ont été annulées en partie par une diminution des

revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, conséquence de la baisse des commissions sur prêts engendrée par un portefeuille de prêts réduit.

Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 26 millions de dollars pour s'établir à 41 millions de dollars en 2004 et ne se rapportent qu'au coût de la protection de crédit. La qualité du crédit du portefeuille demeure élevée. Les Services bancaires en gros détiennent une protection de crédit de 4,5 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit 1,6 milliard de dollars de plus qu'en 2003, étant donné que des activités de couverture importantes ont été entreprises en 2004.

Les actifs pondérés en fonction des risques (APR) du secteur Services bancaires en gros se sont élevés à 30 milliards de dollars en 2004, soit 10 milliards de dollars de moins qu'en 2003. La diminution tient à une baisse du risque de marché et du risque de crédit.

Les frais ont été de 1 289 millions de dollars en 2004, contre 1 689 millions de dollars en 2003, et comprennent 416 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et des charges de dépréciation des écarts d'acquisition liés aux activités américaines de négociation d'options sur actions. L'augmentation sous-jacente des frais s'est établie à 23 millions de dollars (avant l'incidence des coûts de restructuration et des écarts d'acquisition). Elle tient à la hausse de la charge de rémunération variable liée à un meilleur rendement des activités sur les marchés financiers et à l'accroissement des investissements nécessaires pour améliorer l'infrastructure.

Le bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels de **Gestion de patrimoine** a été de 352 millions de dollars pour 2004, ce qui contraste avec la perte de 85 millions de dollars enregistrée en 2003. Le rendement sur le capital investi pour l'exercice a été de 13 %, comparativement à un rendement négatif de 4 % en 2003. Le profit économique pour 2004 s'est établi à 25 millions de dollars, une amélioration de 501 millions de dollars par rapport à 2003.

Le total des revenus a grimpé de 296 millions de dollars par rapport à 2003 pour s'établir à 2 590 millions de dollars en raison de l'amélioration des marchés boursiers et de la croissance des actifs confiés par les clients. Le nombre quotidien d'opérations dans le volet du courtage à escompte a augmenté de 10 %, alors que les revenus d'intérêts ont augmenté sous l'effet de la croissance de 20 % des soldes de prêts sur marge. Les frais de gestion des fonds communs de placement ont augmenté parallèlement à la croissance de 12 % des actifs gérés, et, du côté des conseils de placement privés et de la planification financière, les résultats se sont raffermis grâce à une croissance des actifs administrés.

Les frais avant l'amortissement des actifs incorporels ont été de 2 047 millions de dollars en 2004, en baisse de 187 millions de dollars par rapport à 2003. La baisse des frais est attribuable aux frais d'exécution d'opérations liés au volume, aux paiements plus élevés de commissions de suivi aux vendeurs de fonds communs de placement TD et à la hausse de la rémunération de l'effectif dans les volets des conseils de placement privés et de la planification financière, conséquence de la croissance des revenus dans ces secteurs. L'augmentation des frais reflète également des investissements plus élevés dans la technologie, l'embauche de nouveau personnel de vente et les frais de marketing engagés afin de mieux positionner l'entreprise pour sa croissance future.

Les actifs gérés atteignaient 117 milliards de dollars au 31 octobre 2004, une progression de 10 milliards de dollars ou 9 % depuis le 31 octobre 2003, en raison des fortes ventes de fonds communs de placement et de la croissance des actifs institutionnels. Les actifs administrés totalisaient 279 milliards de dollars à la date du bilan, soit 20 milliards de dollars ou 8 % de plus qu'au 31 octobre 2003, en raison de l'ajout de nouveaux actifs aux volets du courtage à escompte, des conseils de placement privés et de la planification financière.

Pour l'exercice 2004, le secteur **Siège social** a inscrit un bénéfice net de 319 millions de dollars. Parmi les principaux facteurs qui ont contribué à ce résultat, notons un bénéfice avant impôts découlant de la reprise de 655 millions de dollars de provisions sectorielles pour prêts douteux au cours de l'exercice, de la reprise de 67 millions de dollars de provisions générales pour prêts douteux au deuxième trimestre de 2004, et des revenus d'intérêts gagnés sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices de 77 millions de dollars avant impôts. Ce bénéfice a été en partie contrebalancé par des réserves pour litiges éventuels de 300 millions de dollars. Le secteur Siège social a aussi enregistré des pertes de 77 millions de dollars liées à l'incidence de la note d'orientation sur les relations de couverture et aux coûts associés aux activités de trésorerie nettes et aux revenus, frais et impôts nets non répartis.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Revue du bilan

Le total des actifs s'établissait à 365 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2005, soit 54 milliards de dollars ou 17 % de plus qu'au 31 octobre 2004. Au 31 octobre 2005, le total des actifs comprenait principalement des prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux) de 152 milliards de dollars ou 42 % du total des actifs, des actifs détenus à des fins de négociation de 66 milliards de dollars ou 18 % du total des actifs, des placements de 42 milliards de dollars ou 12 % du total des actifs, et des valeurs mobilières prises en pension de 26 milliards de dollars ou 7 % du total des actifs. Le total moyen des actifs productifs atteignait

288 milliards de dollars comparativement à 255 milliards de dollars en 2004. Le total des passifs avait augmenté de 50 milliards de dollars, incluant une hausse de 40 milliards de dollars ou 19 % des dépôts et une hausse de 10 milliards de dollars ou 13 % des autres passifs, annulées en partie par un léger recul des billets et débiteures subordonnés. En outre, au 31 octobre 2005, le total de l'avoir des actionnaires avait augmenté de 3 milliards de dollars pour s'établir à 16 milliards de dollars, en hausse de 25 % par rapport à l'exercice précédent.

TABLEAU 19	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS			
	Au 31 octobre 2005		Au 31 octobre 2004	
(en millions de dollars canadiens)	GFBTD, compte non tenu de TD Banknorth	TD Banknorth	GFBTD Consolidé	GFBTD Consolidé
Valeurs mobilières	102 833 \$	5 263 \$	108 096 \$	98 280 \$
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	–	26 375	21 888
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	129 347	22 896	152 243	123 924
Dépôts	220 926	26 055	246 981	206 893

### FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

La consolidation de TD Banknorth a entraîné l'ajout d'actifs de 33 milliards de dollars (9 % du total des actifs de la Banque) et de passifs totaux de 30 milliards de dollars au bilan de la Banque au 31 octobre 2005. La consolidation a également entraîné l'ajout d'instruments financiers évalués à la juste valeur de 55 milliards de dollars au bilan consolidé de la Banque au 31 octobre 2005. De plus, la Banque réalise des opérations structurées pour le compte de clients, et les actifs sont comptabilisés au bilan consolidé de la Banque; le risque de marché s'y rapportant est transféré à des tiers au moyen de swaps sur le rendement total. Au 31 octobre 2005, les actifs visés par ces arrangements atteignaient 14 milliards de dollars, contre 14 milliards de dollars aussi en 2004 et 13 milliards de dollars en 2003. La Banque assume également un risque de marché pour certains actifs par l'entremise de swaps sur le rendement total, et ce, sans acheter directement les instruments de liquidités. Les actifs visés par ces arrangements s'élevaient à 5 milliards de dollars au 31 octobre 2005 contre 5 milliards de dollars aussi en 2004 et 6 milliards de dollars en 2003. Le risque de marché pour toutes ces positions est suivi et surveillé, et le capital réglementaire au titre du risque de marché est maintenu. Ce montant comprend les actifs vendus en vertu de ces arrangements (excluant les dérivés d'actions) qui sont présentés à la page 53, à la rubrique «Arrangements hors bilan». Se reporter à la note 19, page 97, pour de plus amples renseignements sur les instruments financiers dérivés.

Les **valeurs mobilières et les valeurs mobilières prises en pension** avaient augmenté respectivement de 10 milliards de dollars ou 10 % et de 5 milliards de dollars ou 20 %. L'augmentation est attribuable à la croissance de 9 milliards de dollars de titres de créance du gouvernement ou assurés par le gouvernement, 552 millions de dollars de valeurs mobilières et 499 millions de dollars d'autres titres de créance détenus en portefeuille.

Le **total des prêts** (déduction faite de la provision pour prêts douteux) au 31 octobre 2005 s'élevait à 152 milliards de dollars en regard de 124 milliards de dollars à l'exercice précédent, en hausse de 28 milliards de dollars ou 23 %. TD Banknorth a compté pour 23 milliards de dollars de la hausse. L'augmentation reflète une importante croissance des portefeuilles de prêts aux consommateurs et des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements, par suite de l'acquisition de TD Banknorth, et une hausse des montages de prêts au cours de l'exercice grâce aux taux d'intérêt favorables, contrebalancées en partie par l'incidence du change. Les prêts aux particuliers, y compris les titrisations, ont progressé de 15 milliards de dollars ou 27 %, TD Banknorth ayant compté pour 7 milliards de dollars. La progression des prêts aux particuliers a également fait suite à une solide croissance des volumes de prêts immobiliers garantis des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts hypothécaires résidentiels, y compris les titrisations, ont augmenté de 4 milliards de dollars ou 6 %. Les actifs titrisés montés par la Banque qui ne sont pas constatés au bilan atteignaient 24 milliards de dollars contre 20 milliards de dollars à l'exercice précédent.

Les **autres actifs** ont augmenté de 7 milliards de dollars ou 12 %. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des écarts d'acquisition attribuable à l'acquisition de TD Banknorth.

Les **dépôts** s'établissaient à 247 milliards de dollars, en hausse de 40 milliards de dollars ou 19 % par rapport à l'exercice précédent. TD Banknorth a compté pour 26 milliards de dollars des dépôts. Cette hausse découle d'une augmentation de 20 milliards de dollars ou 24 % des dépôts d'entreprises et de gouvernements et d'une augmentation de 21 milliards de dollars ou 19 % des dépôts de particuliers. Les dépôts sans terme de particuliers ont fait un bond de 13 milliards de dollars, tandis que les dépôts à terme de particuliers sont demeurés relativement inchangés. La croissance des dépôts reflète surtout les effets de la croissance organique et l'acquisition de TD Banknorth, contrebalancés en partie par l'incidence de la conversion des devises.

Les **passifs divers** ont augmenté de 10 milliards de dollars ou 13 %. La croissance est en grande partie causée par une augmentation de 8 milliards de dollars ou 30 % des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension et par une augmentation de 2 milliards de dollars ou 13 % des autres passifs.

Les **billets et les débiteures subordonnés** ont reculé de 506 millions de dollars ou 9 % en raison du remboursement de divers billets et débiteures subordonnés.

La **part des actionnaires sans contrôle dans une filiale** est entièrement constituée de la participation de la Banque dans TD Banknorth.

L'**avoir des actionnaires** a grimpé de 3 milliards de dollars ou 25 % par rapport à l'exercice précédent, par suite de l'émission de 2 milliards de dollars d'actions ordinaires relative à l'acquisition de TD Banknorth, une croissance de 12 % des bénéfices non répartis au cours de l'exercice, annulée en partie par les écarts de conversion de monnaies étrangères.

### PCGR DES ÉTATS-UNIS

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 372 milliards de dollars au 31 octobre 2005, soit 7 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable aux sûretés autres qu'en espèces. Selon les PCGR des États-Unis, certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 350 milliards de dollars au 31 octobre 2005, soit 3 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. La hausse est surtout attribuable à un écart entre les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada en ce qui a trait aux instruments dérivés comptabilisés dans les autres passifs. Selon les PCGR des États-Unis, tous les dérivés détenus à des fins autres que de négociation de la Banque doivent être constatés au bilan consolidé à leur juste valeur. Selon les PCGR du Canada, seuls certains dérivés détenus à des fins autres que de négociation sont comptabilisés dans le bilan consolidé.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Qualité du portefeuille de crédit

### APERÇU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations qui s'est établi à 158 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour prêts douteux, est en hausse de 29 milliards de dollars ou de 22 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 196 millions de dollars, affichant une baisse de 75 millions de dollars ou de 28 %.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 55 millions de dollars, contre une reprise de provision de 386 millions de dollars en 2004.
- Le total des provisions pour prêts douteux a augmenté de 110 millions de dollars ou de 9 % pour s'établir à 1 293 millions de dollars en 2005.

### PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2005, la qualité du crédit de la Banque a continué à être stable du fait des solides conditions économiques en Amérique du Nord, des stratégies d'affaires et de gestion des risques bien établies et

du contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Au cours de l'exercice, la Banque n'a pas connu de situations de défaut de prêts aux grandes sociétés et les nouvelles formations de prêts douteux ont été minimales.

Au cours de l'exercice 2005, le portefeuille de prêts et d'acceptations est resté bien diversifié entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. La Banque a augmenté son portefeuille de crédit de 29 milliards de dollars ou de 22 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison d'un accroissement des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des acceptations de 49 %, et d'une croissance des prêts aux particuliers de 15 %. Le portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements totalisait 40 milliards de dollars à la clôture de l'exercice. La hausse tient essentiellement à l'acquisition de TD Banknorth qui a ajouté 12 milliards de dollars au portefeuille. La liquidation du portefeuille de prêts secondaires de gros se poursuit, passant à 0,6 milliard de dollars par rapport à 1,8 milliard de dollars en 2004 et 5,6 milliards de dollars en 2003. La Banque continuera à faire en sorte que ce portefeuille diminue. Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises sont présentés dans le tableau 20 ci-dessous.

TABLEAU 20		PRÊTS AUX PETITES ET AUX MOYENNES ENTREPRISES					
(en millions de dollars canadiens)		Prêts autorisés			Encours		
Montant des prêts		2005	2004	2003	2005	2004	2003
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>							
0 – 24		1 137 \$	1 054 \$	1 056 \$	589 \$	522 \$	530 \$
25 – 49		1 000	768	745	648	445	434
50 – 99		1 582	1 308	1 298	931	727	745
100 – 249		3 251	2 701	2 682	1 988	1 608	1 626
250 – 499		3 100	2 484	2 409	1 798	1 452	1 421
500 – 999		3 235	2 537	2 478	1 653	1 286	1 271
1 000 – 4 999		9 735	6 969	6 769	4 457	3 185	3 112
<b>Total<sup>1</sup></b>		<b>23 040 \$</b>	<b>17 821 \$</b>	<b>17 437 \$</b>	<b>12 064 \$</b>	<b>9 225 \$</b>	<b>9 139 \$</b>

<sup>1</sup> Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

Le portefeuille de prêts de détail a continué à dominer nos activités de crédit. Au cours de l'exercice, le portefeuille, constitué principalement de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers, a progressé de 16 milliards de dollars ou de 15 % pour s'établir à 118 milliards de dollars à la clôture de l'exercice. Cette progression s'explique surtout par le portefeuille d'activités de détail acquis dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth ainsi que par l'expansion ciblée des activités de prêt au détail dans TD Canada Trust. Le portefeuille de TD Banknorth était de 11 milliards de dollars et comprenait 7 milliards de dollars de prêts à la consommation et de contrats de location et 4 milliards de dollars de prêts hypothécaires résidentiels à la clôture de l'exercice. Par ailleurs, la forte demande au Canada pour des produits de prêt à la consommation, y compris les prêts hypothécaires résidentiels, a entraîné l'ajout de 5 milliards de dollars au portefeuille.

Comme il est indiqué dans le tableau 21, le total du portefeuille des activités de détail représente 75 % des prêts nets, y compris les acceptations, en regard de 79 % en 2004 et 77 % en 2003. Ce portefeuille

diminue par rapport au total des prêts en raison des prêts aux entreprises et aux gouvernements additionnels qui ont été acquis dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 33 % du portefeuille en 2005 contre 40 % en 2004 et 42 % en 2003. Les prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers ont constitué 41 % du total des prêts, par rapport à 39 % en 2004 et 34 % en 2003. La partie de notre risque de crédit qui est liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements a augmenté pour s'établir à 25 % en 2005, contre 21 % en 2004 et 23 % en 2003, surtout par suite de l'acquisition de TD Banknorth.

La plus grande partie du risque de crédit découle du portefeuille de prêts et d'acceptations; toutefois, la Banque exerce également des activités qui comportent un risque de crédit hors bilan. Ces activités comprennent des instruments de crédit et des instruments financiers dérivés, comme il est expliqué à la note 21 à la page 101.

TABLEAU 21	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ <sup>1</sup>					
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			Pondération		
	2005	2004	2003	2005	2004	2003
<b>Canada</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	49 067 \$	51 374 \$	52 525 \$	31,0 %	39,7 %	42,1 %
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	54 063	46 814	38 623	34,2	36,2	31,0
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>103 130</b>	<b>98 188</b>	<b>91 148</b>	<b>65,2</b>	<b>75,9</b>	<b>73,1</b>
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	1 326	1 343	1 491	0,9	1,0	1,2
Résidentiels	1 608	1 395	1 247	1,0	1,1	1,0
Détail	388	346	352	0,2	0,3	0,3
Services immobiliers	267	251	300	0,2	0,2	0,2
Total des prêts immobiliers	3 589	3 335	3 390	2,3	2,6	2,7
Agriculture	2 187	2 155	2 428	1,4	1,7	1,9
Vêtement et textiles	309	270	323	0,2	0,2	0,3
Automobile	1 283	1 404	1 644	0,8	1,1	1,3
Câblodistribution	386	543	417	0,2	0,4	0,3
Produits chimiques	424	435	415	0,3	0,3	0,3
Construction	754	764	694	0,5	0,6	0,6
Services financiers	3 745	1 983	1 960	2,4	1,5	1,6
Alimentation, boissons et tabac	1 367	1 233	1 319	0,9	1,0	1,1
Foresterie	530	427	563	0,3	0,3	0,5
Gouvernements	537	464	589	0,3	0,4	0,5
Services de santé et services sociaux	1 264	1 130	1 144	0,8	0,9	0,9
Médias et divertissements	1 201	904	1 111	0,8	0,7	0,9
Métaux et mines	451	464	600	0,3	0,4	0,5
Pétrole et gaz	1 205	863	941	0,8	0,7	0,7
Détail	1 020	1 071	1 072	0,6	0,8	0,8
Fabrication – divers	810	905	910	0,5	0,7	0,7
Télécommunications	21	60	92	–	–	0,1
Transports	520	448	600	0,3	0,3	0,5
Services publics	558	613	665	0,3	0,5	0,5
Tous les autres prêts	1 738	1 935	1 487	1,1	1,4	1,2
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>23 899</b>	<b>21 406</b>	<b>22 364</b>	<b>15,1</b>	<b>16,5</b>	<b>17,9</b>
<b>Total – Canada</b>	<b>127 029</b>	<b>119 594</b>	<b>113 512</b>	<b>80,3</b>	<b>92,4</b>	<b>91,0</b>
<b>États-Unis</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	3 625	–	–	2,3	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	11 258	4 294	4 272	7,1	3,3	3,4
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>14 883</b>	<b>4 294</b>	<b>4 272</b>	<b>9,4</b>	<b>3,3</b>	<b>3,4</b>
Prêts pour promotion immobilière						
Résidentiels	1 498	16	85	0,9	–	0,1
Services immobiliers	6 009	–	4	3,8	–	–
Total des prêts immobiliers	7 507	16	89	4,7	–	0,1
Agriculture	103	–	–	0,1	–	–
Vêtement et textiles	39	–	–	–	–	–
Automobile	317	52	91	0,2	–	0,1
Câblodistribution	161	145	363	0,1	0,1	0,3
Produits chimiques	208	–	24	0,1	–	–
Construction	291	5	27	0,2	–	–
Services financiers	1 280	772	264	0,9	0,6	0,2
Alimentation, boissons et tabac	198	103	106	0,1	0,1	0,1
Foresterie	178	68	209	0,1	0,1	0,2
Gouvernements	290	328	151	0,2	0,3	0,1
Services de santé et services sociaux	369	–	57	0,3	–	–
Médias et divertissements	448	183	351	0,3	0,1	0,3
Métaux et mines	193	10	42	0,1	–	–
Pétrole et gaz	192	152	451	0,1	0,1	0,5
Détail	214	–	59	0,1	–	–
Fabrication – divers	448	74	9	0,3	–	–
Télécommunications	230	111	333	0,1	0,1	0,3
Transports	197	31	57	0,1	–	–
Services publics	292	476	1 171	0,2	0,4	0,9
Tous les autres prêts	1 491	207	247	1,0	0,2	0,2
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>14 646</b>	<b>2 733</b>	<b>4 101</b>	<b>9,3</b>	<b>2,1</b>	<b>3,3</b>
<b>Total – États-Unis</b>	<b>29 529</b>	<b>7 027</b>	<b>8 373</b>	<b>18,7</b>	<b>5,4</b>	<b>6,7</b>
<b>Autres pays</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	9	11	13	–	–	–
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Prêts pour promotion immobilière – détail	–	–	19	–	–	–
Vêtement et textiles	–	–	38	–	–	–
Automobile	83	–	3	0,1	–	–
Câblodistribution	–	77	298	–	0,1	0,3
Produits chimiques	52	60	80	–	0,1	0,1
Construction	6	1	21	–	–	–
Services financiers	755	1 728	466	0,5	1,3	0,4
Alimentation, boissons et tabac	97	102	141	0,1	0,1	0,1
Foresterie	3	18	27	–	–	–
Gouvernements	14	–	–	–	–	–
Médias et divertissements	199	252	255	0,1	0,2	0,2
Métaux et mines	110	18	10	0,1	–	–
Pétrole et gaz	–	–	278	–	–	0,2
Fabrication – divers	1	22	2	–	–	–
Télécommunications	51	140	309	–	0,1	0,3
Transports	52	47	50	–	–	0,1
Services publics	217	182	652	0,1	0,2	0,5
Tous les autres prêts	25	152	156	–	0,1	0,1
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>1 665</b>	<b>2 799</b>	<b>2 805</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>
<b>Total – autres pays</b>	<b>1 674</b>	<b>2 810</b>	<b>2 818</b>	<b>1,0</b>	<b>2,2</b>	<b>2,3</b>
<b>Total</b>	<b>158 232 \$</b>	<b>129 431 \$</b>	<b>124 703 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Variation en pourcentage</b>	<b>22,3 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>(4,3) %</b>			

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

## CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Géographiquement, le portefeuille de crédit reste principalement concentré au Canada. En 2005, le pourcentage de prêts détenus au Canada était de 80 % par rapport à 92 % en 2004 et 91 % en 2003. Le solde est surtout concentré aux États-Unis. Le volume au Royaume-Uni, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande est limité. L'acquisition de TD Banknorth, qui exerce ses activités aux États-Unis, avait augmenté le portefeuille de prêts global de 23 milliards de dollars à la clôture de l'exercice et explique la croissance de nos activités de prêt dans ce pays.

Comme il est indiqué dans le tableau 22, le risque canadien est surtout concentré en Ontario, soit 48 % du total des prêts en 2005, ce qui représente une baisse par rapport à 56 % pour l'exercice 2004. En ce qui a trait aux autres pays, la plus grande concentration se trouve aux États-Unis, avec 18 % du total des prêts, en hausse par rapport à 5 % pour l'exercice 2004.

TABLEAU 22	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DE LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX, PAR RÉGION DE RISQUE ULTIME							
	(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				Pondération			
	2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
<b>Canada</b>								
Atlantique	3 637 \$	3 463 \$	3 445 \$	3 342 \$	2,3 %	2,7 %	2,8 %	2,6 %
Québec	8 312	7 570	6 822	6 663	5,3	5,9	5,5	5,1
Ontario	75 673	72 334	71 914	70 219	47,8	55,9	57,6	53,9
Prairies	19 150	18 424	16 667	16 286	12,1	14,2	13,4	12,5
Colombie-Britannique	19 074	17 780	15 054	15 310	12,1	13,7	12,1	11,7
<b>Total – Canada</b>	<b>125 846</b>	<b>119 571</b>	<b>113 902</b>	<b>111 820</b>	<b>79,5</b>	<b>92,4</b>	<b>91,4</b>	<b>85,8</b>
<b>États-Unis</b>	<b>28 609</b>	<b>6 131</b>	<b>7 731</b>	<b>11 714</b>	<b>18,1</b>	<b>4,7</b>	<b>6,2</b>	<b>9,0</b>
<b>Autres pays</b>								
Royaume-Uni	1 039	904	434	1 118	0,7	0,7	0,3	0,8
Autres pays européens	1 095	962	854	1 838	0,7	0,8	0,7	1,4
Australie et Nouvelle-Zélande	638	665	746	1 328	0,4	0,5	0,6	1,0
Japon	–	–	42	138	–	–	–	0,1
Autres pays asiatiques	573	894	488	1 254	0,4	0,7	0,4	1,0
Amérique latine et Caraïbes	431	303	503	1 123	0,3	0,2	0,4	0,9
Moyen-Orient et Afrique	1	1	3	13	–	–	–	–
<b>Total – autres pays</b>	<b>3 777</b>	<b>3 729</b>	<b>3 070</b>	<b>6 812</b>	<b>2,4</b>	<b>2,9</b>	<b>2,4</b>	<b>5,2</b>
<b>Total</b>	<b>158 232 \$</b>	<b>129 431 \$</b>	<b>124 703 \$</b>	<b>130 346 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents</b>								
Canada	5,2 %	5,0 %	1,9 %	5,4 %				
États-Unis	366,6	(20,7)	(34,0)	(25,7)				
Autres pays	1,3	21,5	(54,9)	(2,4)				
<b>Total</b>	<b>22,3 %</b>	<b>3,8 %</b>	<b>(4,3) %</b>	<b>1,2 %</b>				

Comme il est indiqué dans le tableau 21 à la page 45, les principales concentrations au Canada des prêts aux entreprises et aux gouvernements sont dans les secteurs prêts pour promotion immobilière, services financiers et agriculture, lesquelles s'établissent respectivement à 2 %, 2 % et 1 %. De même, aux États-Unis, la principale concentration est dans le secteur prêts pour promotion immobilière, à 5 %.

## PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance. La note 3 à la page 79 contient de plus amples renseignements sur les prêts douteux. Le tableau 23 présente l'incidence dégressive des prêts douteux sur le revenu d'intérêts net.

Comme il est indiqué dans les tableaux 24 et 25 aux pages 47 et 48, les prêts douteux nets avant provisions générales se sont établis à 196 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, par rapport à un total de 271 millions de dollars un an plus tôt et de 884 millions de dollars en 2003. Cette baisse par rapport à 2004 tient surtout à une diminution de 90 millions de dollars des prêts douteux nets de grandes sociétés. Le succès des mesures de recouvrement et un nombre moindre de nouveaux prêts-problèmes ont contribué à ce résultat. La diminution des prêts douteux nets de grandes entreprises a touché exclusivement le portefeuille de prêts secondaires en voie de liquidation. Il n'y avait aucun encours de prêts secondaires douteux net en cours au 31 octobre 2005 en regard de 133 millions de dollars pour 2004 et de 640 millions de dollars pour 2003. L'acquisition de TD Banknorth a ajouté 49 millions de dollars de nouveaux prêts douteux nets.

TABLEAU 23	INCIDENCE DES PRÊTS DOUTEUX SUR LE REVENU D'INTÉRÊTS NET		
	2005	2004	2003
(en millions de dollars canadiens)			
Baisse du revenu d'intérêts net attribuable aux prêts douteux	35 \$	49 \$	111 \$
Reprises	(26)	(8)	(11)
<b>Baisse nette</b>	<b>9 \$</b>	<b>41 \$</b>	<b>100 \$</b>

TABLEAU 24 PRÊTS DOUTEUX MOINS PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ <sup>1</sup>						
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003	Pondération		
				2005	2004	2003
<b>Canada</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	8 \$	15 \$	43 \$	4,1 %	5,5 %	4,8 %
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	63	41	52	32,2	15,2	5,9
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>71</b>	<b>56</b>	<b>95</b>	<b>36,3</b>	<b>20,7</b>	<b>10,7</b>
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	2	4	9	1,0	1,4	1,0
Résidentiels	1	1	2	0,5	0,4	0,2
Total des prêts immobiliers	3	5	11	1,5	1,8	1,2
Agriculture	49	46	73	25,0	17,0	8,4
Vêtement et textiles	1	(2)	(1)	0,5	(0,7)	(0,1)
Automobile	9	13	20	4,6	4,8	2,3
Produits chimiques	11	1	6	5,6	0,4	0,7
Construction	1	4	2	0,5	1,4	0,2
Services financiers	–	–	2	–	–	0,2
Alimentation, boissons et tabac	1	(8)	2	0,5	(3,0)	0,2
Foresterie	–	1	11	–	0,4	1,2
Services de santé et services sociaux	–	1	2	–	0,4	0,2
Médias et divertissements	–	3	9	–	1,1	1,0
Métaux et mines	–	2	23	–	0,7	2,6
Pétrole et gaz	–	3	–	–	1,1	–
Détail	1	1	2	0,5	0,4	0,2
Fabrication – divers	–	9	1	–	3,3	0,1
Télécommunications	–	–	2	–	–	0,2
Transports	–	1	6	–	0,4	0,7
Services publics	–	–	44	–	–	5,0
Tous les autres prêts	–	3	5	–	1,1	0,6
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>76</b>	<b>83</b>	<b>220</b>	<b>38,7</b>	<b>30,6</b>	<b>24,9</b>
<b>Total – Canada</b>	<b>147</b>	<b>139</b>	<b>315</b>	<b>75,0</b>	<b>51,3</b>	<b>35,6</b>
<b>États-Unis</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	–	–	–	–	–	–
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Prêts pour promotion immobilière						
Commerciaux et industriels	23	–	–	11,8	–	–
Résidentiels	1	–	–	0,5	–	–
Centres commerciaux	1	–	–	0,5	–	–
Services immobiliers	4	–	–	2,0	–	–
Total des prêts immobiliers	29	–	–	14,8	–	–
Automobile	–	–	1	–	–	0,1
Câblodistribution	–	–	146	–	–	16,5
Produits chimiques	–	–	9	–	–	1,0
Construction	3	–	–	1,5	–	–
Services financiers	–	15	20	–	5,5	2,3
Alimentation, boissons et tabac	1	–	–	0,5	–	–
Foresterie	1	–	–	0,5	–	–
Médias et divertissements	1	–	–	0,5	–	–
Métaux et mines	4	–	(2)	2,1	–	(0,2)
Fabrication – divers	6	–	–	3,1	–	–
Télécommunications	–	–	41	–	–	4,7
Transports	1	–	8	0,5	–	0,9
Services publics	1	88	259	0,5	32,5	29,3
Tous les autres prêts	2	12	3	1,0	4,4	0,3
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>49</b>	<b>115</b>	<b>485</b>	<b>25,0</b>	<b>42,4</b>	<b>54,9</b>
<b>Total – États-Unis</b>	<b>49</b>	<b>115</b>	<b>485</b>	<b>25,0</b>	<b>42,4</b>	<b>54,9</b>
<b>Autres pays</b>						
Prêts hypothécaires résidentiels	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	–	–	–	–	–	–
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Automobile	–	–	6	–	–	0,7
Câblodistribution	–	17	22	–	6,3	2,5
Médias et divertissements	–	–	1	–	–	0,1
Télécommunications	–	–	20	–	–	2,3
Services publics	–	–	35	–	–	3,9
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>	<b>–</b>	<b>17</b>	<b>84</b>	<b>–</b>	<b>6,3</b>	<b>9,5</b>
<b>Total – autres pays</b>	<b>–</b>	<b>17</b>	<b>84</b>	<b>–</b>	<b>6,3</b>	<b>9,5</b>
<b>Total des prêts douteux nets avant les provisions générales et sectorielles</b>	<b>196</b>	<b>271</b>	<b>884</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
Moins : provisions générales	1 140	917	984			
provisions sectorielles	–	–	541			
<b>Total des prêts douteux nets</b>	<b>(944) \$</b>	<b>(646) \$</b>	<b>(641) \$</b>			
<b>Prêts douteux nets en pourcentage de l'avoir des actionnaires</b>	<b>(6,0) %</b>	<b>(5,1) %</b>	<b>(5,5) %</b>			

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

Les prêts douteux nets après les provisions générales et spécifiques se sont établis à (944) millions de dollars contre (646) millions de dollars pour 2004 et (641) millions de dollars pour 2003. La couverture globale des prêts douteux a augmenté de 298 millions de dollars par rapport

à l'exercice précédent, surtout en raison de la diminution des prêts douteux nets ainsi que de la hausse de la provision générale découlant de la consolidation de la provision générale de TD Banknorth de 289 millions de dollars.

TABLEAU 25		PRÊTS DOUTEUX MOINS LA PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX PAR RÉGION <sup>1</sup>							
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)						Pondération			
		2005	2004	2003	2002	2005	2004	2003	2002
<b>Canada</b>									
Atlantique		2 \$	2 \$	4 \$	5 \$	1,0 %	0,7 %	0,5 %	0,4 %
Québec		7	3	9	18	3,6	1,1	1,0	1,2
Ontario		99	91	223	345	50,5	33,6	25,2	23,8
Prairies		33	36	62	60	16,8	13,3	7,0	4,1
Colombie-Britannique		6	7	17	21	3,1	2,6	1,9	1,5
<b>Total – Canada</b>		<b>147</b>	139	315	449	<b>75,0</b>	51,3	35,6	31,0
<b>États-Unis</b>		<b>49</b>	115	485	929	<b>25,0</b>	42,4	54,9	64,0
<b>Autres pays</b>		–	17	84	73	–	6,3	9,5	5,0
<b>Total des prêts douteux nets avant les provisions générales et sectorielles</b>		<b>196</b>	271	884	1 451	<b>100,0 %</b>	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Moins : provisions générales		1 140	917	984	1 141				
provisions sectorielles		–	–	541	1 285				
<b>Total des prêts douteux nets</b>		<b>(944) \$</b>	(646) \$	(641) \$	(975) \$				
<b>Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets<sup>2</sup></b>		<b>(0,6) %</b>	(0,5) %	(0,5) %	(0,7) %				

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

### PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Le total de la provision pour prêts douteux consiste en des provisions générales et spécifiques comptabilisées dans le bilan consolidé. La provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes du portefeuille de prêts. Les comptes douteux individuels, la conjoncture économique générale ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

#### Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour les portefeuilles de crédit de particuliers dépendent des défauts de paiement et du type de garantie.

Les provisions spécifiques pour prêts douteux sont constituées dans le but de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Les provisions spécifiques pour les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises sont établies pour chaque emprunteur et revues chaque trimestre. En ce qui a trait au portefeuille de prêts à la consommation, les provisions sont calculées pour l'ensemble d'une facilité à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes.

Au cours de 2005, les provisions spécifiques ont diminué de 113 millions de dollars ou 42 %, portant ainsi la provision totale à 153 millions de dollars. La variation s'explique principalement par des radiations de 487 millions de dollars, des recouvrements de 245 millions de dollars et des nouvelles provisions constituées au cours de l'exercice de 107 millions de dollars ainsi que par une provision de 27 millions de dollars découlant de l'acquisition de TD Banknorth. Les provisions pour prêts douteux sont décrites plus en détail à la note 3 à la page 79.

#### Provisions générales

Pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux, nous constituons des provisions générales pour risque de crédit. Le niveau des provisions générales correspond aux volumes à risque dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques de crédit élaborés par la Banque. Le montant des provisions globales dépend de la probabilité qu'un emprunteur manque à un engagement relatif à un emprunt (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu au moment du défaut.

Dans le cas des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts aux grandes entreprises, les provisions sont établies par emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie obtenue pour la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant engagé. En ce qui a trait au portefeuille de crédit à la consommation, la provision générale est calculée par portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte établie à l'aide des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. En définitive, la provision générale est établie d'après les pertes prévues et est directement fonction des variations des pertes et des caractéristiques propres aux produits dans chaque portefeuille. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution des provisions générales est approuvée chaque année par le conseil d'administration.

Au 31 octobre 2005, notre provision générale pour prêts douteux s'élevait à 1 140 millions de dollars contre 917 millions de dollars à l'exercice antérieur. L'augmentation de 223 millions de dollars de la provision générale est principalement attribuable à l'acquisition de TD Banknorth.

Antérieurement, lorsque les pertes n'étaient pas adéquatement couvertes par les provisions générales, la Banque établissait des provisions sectorielles pour prêts douteux. Ces provisions visaient des secteurs d'activité et des régions touchés par des événements défavorables ou des changements de la conjoncture économique, même si les prêts individuels pour chaque groupe n'étaient pas considérés comme douteux. En 2005, la Banque n'a pas eu à constituer de provisions sectorielles.

## PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour prêts douteux au cours de l'exercice afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances probables dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tout recouvrement sur un prêt qui était présumé en défaut est soustrait de la provision nette de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances de 55 millions de dollars pour 2005, contre une reprise de pertes sur créances de 386 millions de dollars pour 2004 et des provisions de 186 millions de dollars pour 2003. Le tableau 26 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 26 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES			
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Nouvelles provisions	352 \$	459 \$	543 \$
Reprise de provisions sectorielles	-	(505)	(23)
Reprise de provisions générales			
Banque TD	(35)	(67)	(157)
TD Banknorth	(17)	-	-
Recouvrements sectoriels	(229)	(150)	(57)
spécifiques	(16)	(123)	(120)
<b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>	<b>55 \$</b>	<b>(386) \$</b>	<b>186 \$</b>

Les nouvelles provisions spécifiques se sont élevées à 352 millions de dollars et n'ont cessé de décroître depuis 2003, ce qui reflète un environnement de crédit global solide. En 2005, les défauts sur les prêts hypothécaires résidentiels au Canada ont atteint un plancher historique, alors que les provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements n'avaient pas été aussi basses en 10 ans. Les reprises de provisions sectorielles ont été nulles en 2005 étant donné l'élimination de ces provisions en 2004.

Le total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts a été de 0,04 % pour l'exercice 2005, contre (0,30) % pour 2004 et 0,15 % pour 2003.

TABLEAU 27 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION <sup>1</sup>								
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2005	2004	2003	2002	Pondération			
					2005	2004	2003	2002
<b>Canada</b>								
Atlantique	11 \$	11 \$	10 \$	11 \$	20,0 %	(2,8) %	5,4 %	0,4 %
Québec	29	15	16	18	52,7	(3,9)	8,6	0,6
Ontario	227	238	372	348	412,7	(61,6)	200,0	11,9
Prairies	36	38	73	57	65,5	(9,8)	39,2	2,0
Colombie-Britannique	29	37	33	83	52,7	(9,7)	17,7	2,8
<b>Total – Canada</b>	<b>332</b>	<b>339</b>	<b>504</b>	<b>517</b>	<b>603,6</b>	<b>(87,8)</b>	<b>270,9</b>	<b>17,7</b>
<b>États-Unis</b>	<b>(205)</b>	<b>39</b>	<b>276</b>	<b>1 006</b>	<b>(372,7)</b>	<b>(10,1)</b>	<b>148,4</b>	<b>34,4</b>
<b>Autres pays</b>								
Royaume-Uni	(13)	(43)	206	132	(23,7)	11,1	110,8	4,5
Australie	-	9	8	2	-	(2,3)	4,3	0,1
Asie	(7)	(2)	6	3	(12,7)	0,5	3,2	0,1
<b>Total – autres pays</b>	<b>(20)</b>	<b>(36)</b>	<b>220</b>	<b>137</b>	<b>(36,4)</b>	<b>9,3</b>	<b>118,3</b>	<b>4,7</b>
<b>Provision générale</b>	<b>(52)</b>	<b>(67)</b>	<b>(157)</b>	<b>-</b>	<b>(94,5)</b>	<b>17,4</b>	<b>(84,4)</b>	<b>-</b>
<b>Provision sectorielle (déduction faite du transfert aux provisions spécifiques)</b>	<b>-</b>	<b>(661)</b>	<b>(657)</b>	<b>1 265</b>	<b>-</b>	<b>171,2</b>	<b>(353,2)</b>	<b>43,2</b>
<b>Total</b>	<b>55 \$</b>	<b>(386) \$</b>	<b>186 \$</b>	<b>2 925 \$</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>
<b>Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts<sup>2</sup></b>								
Canada								
Prêts hypothécaires résidentiels	0,02 %	0,01 %	- %	0,01 %				
Prêts aux particuliers	0,64	0,73	0,94	1,09				
Prêts aux entreprises et autres prêts	(0,01)	0,12	0,74	0,71				
Total – Canada	0,27	0,29	0,45	0,48				
États-Unis	(0,98)	0,50	2,43	6,37				
Autres pays	(0,94)	(1,30)	5,16	2,30				
Provisions générales	(0,04)	(0,05)	(0,12)	-				
Provisions sectorielles	-	(0,52)	0,52	0,97				
<b>Total</b>	<b>0,04 %</b>	<b>(0,30) %</b>	<b>0,15 %</b>	<b>2,24 %</b>				

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

TABLEAU 28		PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ <sup>1</sup>					
					Pondération		
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		2005	2004	2003	2005	2004	2003
<b>Canada</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels		12 \$	3 \$	2 \$	11,2 %	0,9 %	0,2 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		323	311	332	301,9	90,9	33,2
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>		<b>335</b>	314	334	<b>313,1</b>	91,8	33,4
Prêts pour promotion immobilière							
Commerciaux et industriels		–	–	7	–	–	0,7
Résidentiels		–	–	2	–	–	0,2
Total des prêts immobiliers		–	–	9	–	–	0,9
Agriculture		–	(5)	27	–	(1,5)	2,7
Vêtement et textiles		(1)	1	1	(0,9)	0,3	0,1
Automobile		(1)	7	8	(0,9)	2,0	0,8
Produits chimiques		3	(2)	6	2,8	(0,6)	0,6
Construction		–	3	(2)	–	0,9	(0,2)
Services financiers		–	–	2	–	–	0,2
Alimentation, boissons et tabac		–	2	2	–	0,6	0,2
Foresterie		–	–	4	–	–	0,4
Services de santé et services sociaux		–	1	2	–	0,3	0,2
Médias et divertissements		(1)	2	14	(0,9)	0,6	1,4
Métaux et mines		–	3	19	–	0,9	1,9
Pétrole et gaz		–	3	1	–	0,9	0,1
Détail		–	2	2	–	0,6	0,2
Fabrication – divers		1	3	11	0,9	0,9	1,1
Télécommunications		(4)	7	–	(3,8)	2,0	–
Transports		–	(1)	48	–	(0,3)	4,8
Services publics		–	–	13	–	–	1,3
Tous les autres prêts		–	(1)	3	–	(0,3)	0,3
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>		<b>(3)</b>	25	170	<b>(2,8)</b>	7,3	17,0
<b>Total – Canada</b>		<b>332</b>	339	504	<b>310,3</b>	99,1	50,4
<b>États-Unis</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels		–	–	–	–	–	–
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		12	1	1	11,2	0,3	0,1
<b>Total des prêts résidentiels aux particuliers</b>		<b>12</b>	1	1	<b>11,2</b>	0,3	0,1
Prêts pour promotion immobilière							
Commerciaux et industriels		1	–	–	0,9	–	–
Total des prêts immobiliers		1	–	–	0,9	–	–
Vêtement et textiles		–	–	11	–	–	1,1
Câblodistribution		–	(30)	(2)	–	(8,8)	(0,2)
Produits chimiques		–	7	4	–	2,0	0,4
Construction		(1)	–	(6)	(0,9)	–	(0,6)
Alimentation, boissons et tabac		1	–	–	0,9	–	–
Services de santé et services sociaux		–	–	(1)	–	–	(0,1)
Médias et divertissements		–	–	23	–	–	2,3
Métaux et mines		2	(2)	4	1,9	(0,6)	0,4
Détail		1	–	–	0,9	–	–
Fabrication – divers		1	–	(5)	0,9	–	(0,5)
Télécommunications		(14)	(20)	26	(13,1)	(5,8)	2,6
Services publics		(202)	78	221	(188,7)	22,8	22,1
Tous les autres prêts		(6)	5	–	(5,6)	1,5	–
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>		<b>(217)</b>	38	275	<b>(202,8)</b>	11,1	27,5
<b>Total – États-Unis</b>		<b>(205)</b>	39	276	<b>(191,6)</b>	11,4	27,6
<b>Autres pays</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels		–	–	–	–	–	–
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers		–	–	–	–	–	–
<b>Total des prêts résidentiels et aux particuliers</b>		<b>–</b>	–	–	–	–	–
Automobile		–	(4)	8	–	(1,2)	0,8
Câblodistribution		(9)	2	97	(8,4)	0,6	9,7
Bâtiment		–	–	1	–	–	0,1
Services financiers		(11)	(11)	–	(10,3)	(3,2)	–
Médias et divertissements		–	–	9	–	–	0,9
Télécommunications		–	2	11	–	0,6	1,1
Services publics		–	(25)	94	–	(7,3)	9,4
<b>Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements</b>		<b>(20)</b>	(36)	220	<b>(18,7)</b>	(10,5)	22,0
<b>Total – autres pays</b>		<b>(20)</b>	(36)	220	<b>(18,7)</b>	(10,5)	22,0
<b>Total avant les provisions générales et sectorielles</b>		<b>107 \$</b>	342 \$	1 000 \$	<b>100,0 %</b>	100,0 %	100,0 %
Provisions générales (reprise)		(52)	(67)	(157)			
Provisions sectorielles (reprise) (y compris le transfert aux provisions spécifiques)		–	(661)	(657)			
<b>Total</b>		<b>55 \$</b>	(386) \$	186 \$			

<sup>1</sup> D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Situation du capital

TABLEAU 29	STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS		
(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Fonds propres de première catégorie</b>			
Bénéfices non répartis	10 650 \$	9 540 \$	8 518 \$
Écarts de conversion	(696)	(265)	(130)
Actions ordinaires	5 872	3 373	3 179
Rajustement additionnel pour les actions TD détenues par un courtier	(29)	(121)	–
Actions privilégiées admissibles	895	1 310	1 535
Surplus d'apport	40	20	9
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	1 632	–	–
Titres de fiducie de capital	1 250	1 250	1 250
Moins : écarts d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(6 508)	(2 467)	(3 035)
<b>Total des fonds propres de première catégorie</b>	<b>13 106</b>	<b>12 640</b>	<b>11 326</b>
<b>Fonds propres de deuxième catégorie</b>			
Billets et débiteures subordonnés	5 138	5 644	5 887
Provision générale pour prêts douteux incluse dans les fonds propres	1 137	878	947
Moins : amortissement des billets et des débiteures subordonnés	(39)	(212)	(241)
<b>Total des fonds propres de deuxième catégorie</b>	<b>6 236</b>	<b>6 310</b>	<b>6 593</b>
Participation dans des filiales d'assurance réglementées	(1 043)	(819)	(594)
Participations importantes dans des filiales non consolidées	(1 072)	(1 036)	(325)
Protection de premier niveau	(44)	(189)	(145)
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>17 183 \$</b>	<b>16 906 \$</b>	<b>16 855 \$</b>
<b>Ratios des fonds propres réglementaires</b>			
Fonds propres de première catégorie	10,1 %	12,6 %	10,5 %
Total des fonds propres	13,2	16,9	15,6
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>1</sup>	19,9	17,1	15,2
Avoir corporel en actions ordinaires	9 567 \$	9 000 \$	7 417 \$
Avoir corporel en actions ordinaires en % des actifs pondérés en fonction des risques	7,4 %	9,0 %	6,9 %

<sup>1</sup> Total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que les lettres de crédit et les garanties, moins les placements dans des sociétés associées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres réglementaires.

### OBJECTIFS DE LA BANQUE

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les autorités de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Atteindre le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées.

### SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéficiaires non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

### GESTION DES FONDS PROPRES

La fonction Gestion des risques du Groupe gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

### CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques de crédit, de marché et d'exploitation et d'autres risques établis. Le capital à risque diffère des fonds propres

réglementaires puisqu'il s'applique tant aux produits de dépôts qu'aux produits d'actifs, et il s'applique aux risques d'exploitation et d'assurance ainsi qu'aux risques de crédit et de marché. Les fonds propres réglementaires sont établis selon les règlements du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Contrastant avec les mesures des agences de notation et des fonds propres réglementaires, le capital économique désigne uniquement le capital en actions ordinaires. Étant donné que les pertes sont portées à l'état des résultats consolidé, la Banque s'assure de disposer d'un avoir en actions ordinaires suffisant pour absorber les pertes du scénario le plus défavorable.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des autorités de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

### FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

#### Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie atteignaient 13,1 milliards de dollars au 31 octobre 2005, en hausse par rapport aux 12,6 milliards de dollars un an plus tôt. L'incidence défavorable des fluctuations du change sur les bénéfices non répartis était de 696 millions de dollars au 31 octobre 2005. La Banque a mobilisé 2 499 millions de dollars en actions ordinaires, dont 1 988 millions de dollars dans le cadre de l'acquisition de TD Banknorth et 380 millions de dollars au moyen du régime de réinvestissement des dividendes. La Banque a également racheté, au cours de l'exercice, 410 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série J, pour une prime additionnelle de 13 millions de dollars. Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a mobilisé 425 millions de dollars en actions privilégiées de premier rang, série O. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

### Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque a remboursé 750 millions de dollars de titres de créance subordonnés. En outre, avec le consentement des porteurs, la Banque a supprimé les clauses de subordination de quatre émissions de titres de créance subordonnés libellés en dollars américains d'un montant global d'environ 642 millions de dollars et d'une valeur en capital résiduelle de 315 millions de dollars. Après la fin de l'exercice, la Banque a mobilisé 800 millions de dollars en titres de créance subordonnés considérés comme des fonds propres de catégorie 2A. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

### DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises et il s'établissait au 31 octobre 2005 à 0,42 \$ l'action, ce qui est conforme à la fourchette cible de 35 % à 45 % du bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels de la Banque pour le ratio de distribution de dividendes. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2005 ont atteint 1,58 \$ (1,36 \$ en 2004; 1,16 \$ en 2003). Au 31 octobre 2005, il y avait 711,8 millions d'actions ordinaires en circulation (655,9 millions en 2004; 656,3 millions en 2003). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux règlements du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 13 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

### NOTATIONS

L'agence Moody's Investors Service a porté de négative à stable la cote de solidité financière de la Banque et a souligné le fait que la Banque a réussi à réorienter sa stratégie vers les services bancaires personnels, commerciaux et de gros au Canada grâce à des bases plus solides en matière de crédit. Lorsque la Banque a annoncé son intention de vendre ses activités américaines de courtage à escompte à Ameritrade et que TD Banknorth a annoncé son intention d'acquérir la totalité des actions de Hudson United Bancorp, les agences de notation suivantes ont maintenu les notations à long terme attribuées à la Banque comme suit : Fitch, AA-; Moody's, Aa3; DBRS, AA (faible); et S&P, A+.

### RATIOS DE FONDS PROPRES

#### À propos des ratios de fonds propres

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières.

Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2005, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 10,1 % et à 13,2 %, contre 12,6 % et 16,9 % le 31 octobre 2004. Le principal facteur responsable de ces reculs par rapport à il y a un an est l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques de même que l'écart d'acquisition et les actifs incorporels découlant de l'acquisition de TD Banknorth. La Banque a dépassé sa cible à moyen terme révisée de 8 % à 8,5 % pour les fonds propres de première catégorie.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital ajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Cette démarche repose sur le cadre réglementaire de la Banque des règlements internationaux (BRI) visant à atteindre une mesure plus uniforme de l'adéquation des fonds propres et à établir des normes pour les banques engagées dans des activités internationales.

#### ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Les actifs pondérés en fonction des risques sont établis en appliquant les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF aux actifs du bilan et aux instruments financiers hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation.

Le total des actifs pondérés en fonction des risques de la Banque a augmenté de 29,7 milliards de dollars ou 29,6 % en 2005 par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de l'acquisition de TD Banknorth.

TABLEAU 30 ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES						
(en millions de dollars canadiens)						
	2005		2004		2003	
	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
<b>Actifs au bilan</b>						
Liquidités et autres	13 418 \$	2 435 \$	9 038 \$	1 582 \$	7 719 \$	1 344 \$
Valeurs mobilières	108 096	4 955	98 280	4 155	79 665	3 686
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	559	21 888	589	17 475	235
Prêts (montant net)	152 243	82 713	123 924	61 251	118 058	59 273
Engagements de clients au titre d'acceptations	5 989	5 896	5 507	5 414	6 645	6 400
Autres actifs	59 089	7 695	52 390	6 208	43 970	5 885
<b>Total des actifs au bilan</b>	<b>365 210 \$</b>	<b>104 253 \$</b>	311 027 \$	79 199 \$	273 532 \$	76 823 \$
<b>Actifs hors bilan</b>						
Instruments de crédit		13 419		9 031		10 937
Instruments financiers dérivés		7 201		6 268		5 987
<b>Total des actifs hors bilan</b>		<b>20 620</b>		15 299		16 924
<b>Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques</b>						
– risque de crédit		124 873		94 498		93 747
– risque de marché		5 109		5 808		14 470
<b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>		<b>129 982 \$</b>		100 306 \$		108 217 \$

## ACCORD RÉVISÉ SUR LES FONDS PROPRES

En 2004, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a finalisé le nouvel Accord de Bâle sur les fonds propres, qui vise à remplacer l'accord qui avait été instauré en 1988 et modifié en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord prennent en compte les divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du nouveau cadre proposé. Le cadre permettra aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur approche d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait rapprocher davantage les fonds propres réglementaires et le capital économique. De plus, le cadre comprend des dispositions prévoyant des changements au calcul des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres.

Le nouveau cadre vise à mettre en place une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en réduisant les fonds propres réglementaires qui sont requis par des approches moins strictes et moins évoluées. Bien que l'objectif général du nouveau cadre ne vise ni à augmenter ni à diminuer le niveau global des fonds propres dans le système, certaines institutions financières verront leurs fonds propres réglementaires augmenter, tandis que d'autres les verront diminuer, selon la combinaison des actifs, le niveau de risque et l'historique de pertes propres à chacune.

La Banque a entrepris de recueillir, d'analyser et de présenter les données nécessaires et elle est en bonne voie de respecter les exigences du nouvel accord de Bâle prescrites par notre autorité de réglementation pour le contexte canadien. Le nouveau cadre réglementaire devrait entrer en vigueur pour les banques canadiennes en 2008.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

# Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit ou d'illiquidité qui sont traités à la rubrique «Gestion des risques», aux pages 57 à 66 du présent rapport annuel. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les engagements, les garanties et les obligations contractuelles, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou pour du financement.

### STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer des produits de placement pour ces derniers. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire, le cas échéant. Pour obtenir de l'information sur l'adoption de la note d'orientation concernant la comptabilité relative aux EDDV, se reporter à la note 6 à la page 83 des états financiers consolidés.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission publique de titres. Créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les tiers ayant droit à ces flux. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs de tiers et d'autres opérations financières.

Certaines titrisations de créances montées par la Banque ou de créances de tiers sont réalisées par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières.

Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

La Banque surveille sa participation auprès des SA par l'entremise de son comité des produits structurés. Le comité a pour mandat de revoir les opérations structurées et les crédits complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA.

### TITRISATION D'ACTIFS DE LA BANQUE

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation nette. Ces titrisations sont décrites ci-après.

#### *Prêts hypothécaires résidentiels*

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels par la création de titres adossés à des créances hypothécaires et leur cession éventuelle à des EDDV. La Banque continue de gérer les prêts hypothécaires titrisés et s'expose aux risques liés aux prêts cédés du fait des droits conservés dans ces prêts. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ceux-ci étant tous garantis par le gouvernement. Nous conservons des droits dans la marge excédentaire des titres adossés à des créances hypothécaires vendus et continuons de gérer les prêts hypothécaires sous-jacents à ces titres, en contrepartie d'avantages équivalant à une rémunération fondée sur le marché.

Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts hypothécaires résidentiels titrisés de la Banque totalisait 15,5 milliards de dollars, contre 13,1 milliards de dollars en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans des prêts hypothécaires résidentiels titrisés au 31 octobre 2005 était de 273 millions de dollars contre 271 millions de dollars en 2004.

#### *Structures de copropriété*

La Banque titre des prêts immobiliers garantis aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une structure de copropriété. Selon cette structure, les droits de propriété dans un groupe homogène sont vendus à des SA. En vertu de ses droits de propriété, la SA a droit à une portion des recouvrements de prêts pour payer ses frais et s'acquitter de ses obligations envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs. Bien que ces droits dans les créances ne soient plus constatés dans notre bilan, nous gardons le compte du client et entretenons la relation. La titrisation de nos prêts immobiliers garantis aux particuliers et des créances sur cartes de crédit est une vente d'un point de vue juridique et satisfait aux critères de traitement à titre de vente d'un point de vue comptable. Au moment de la vente, ces créances sont retirées de notre bilan, ce qui donne lieu à un gain ou à une perte comptabilisé dans les revenus autres que d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

Pour la titrisation des prêts immobiliers garantis aux particuliers, la Banque fournit un rehaussement de crédit du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire de la SAA et, dans certains cas, en fournissant des lettres de crédit. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA et dans les lettres de crédit sont subordonnés aux obligations envers les porteurs des titres adossés à des actifs et absorbent les pertes sur les prêts immobiliers aux particuliers avant que les paiements aux porteurs en souffrent. Au 31 octobre 2005, l'encours des prêts immobiliers aux particuliers titrisés de la Banque s'établissait à 4,8 milliards de dollars, contre 4,0 milliards de dollars en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans les prêts immobiliers aux particuliers titrisés au 31 octobre 2005 était de 32 millions de dollars en regard de 2 millions de dollars en 2004.

Pour la titrisation des cartes de crédit, la Banque fournit un rehaussement de crédit à la SAA du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire. Les droits que la Banque conserve dans la marge excédentaire de la SAA sont subordonnés aux obligations de cette dernière envers les porteurs de ses titres adossés à des actifs et absorbent les pertes liées aux prêts sur cartes de crédit avant que les paiements aux porteurs en souffrent. Si les flux de trésorerie nets sont insuffisants, la perte de la Banque se limite à un coupon détaché qui découle du calcul d'un gain ou d'une perte au moment de la vente des créances. Au 31 octobre 2005, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées de la Banque s'élevait à 1,3 milliard de dollars, comparativement à 1,3 milliard de dollars aussi en 2004. La valeur comptable de nos droits conservés dans des créances sur cartes de crédit titrisées au 31 octobre 2005 était de 24 millions de dollars contre 24 millions de dollars aussi en 2004.

La Banque vend des prêts hypothécaires commerciaux dans des groupes de sûretés à une SA. La SA finance l'achat de ces groupes par l'émission de certificats de propriété de rangs différents et qui peuvent ou non être cotés (de AAA à B-). Les certificats de propriété représentent des droits indivis dans le groupe de sûretés, et la SA, comme elle a vendu tous les droits indivis associés au groupe, n'est plus assujettie aux risques des groupes de sûretés. La vente de nos prêts hypothécaires commerciaux à la SA constitue une vente réelle au sens comptable et juridique, et comme nous n'exerçons aucun contrôle sur la SA et que nous ne sommes exposés à aucun risque/rendement associé aux prêts hypothécaires, nous ne consolidons pas la SA.

La Banque titre également des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant à des EDDV. Au 31 octobre 2005, 55 millions de dollars de nos prêts hypothécaires commerciaux montés avaient été titrisés par l'entremise d'une EDDV dont nous étions le promoteur, tandis que 79 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux ont été vendus à une EDDV dont le promoteur était un tiers au cours de l'exercice. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire, le compte de dépôt en garantie et les prêts hypothécaires commerciaux des EDDV dont nous sommes le promoteur sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs. Les droits de la Banque dans la marge excédentaire des EDDV dont le promoteur est un tiers sont subordonnés aux obligations des EDDV envers les porteurs de leurs titres adossés à des actifs.

Les actifs titrisés de la Banque qui ne sont pas constatés au bilan consolidé totalisaient 23,9 milliards de dollars, contre 20,2 milliards de dollars un an plus tôt. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque. Si ces titrisations cessaient d'exister, la Banque devrait rétablir la totalité de ces actifs dans son bilan consolidé et assumer entièrement le risque d'exploitation, le risque financier et le risque de marché qui en découleraient.

#### FIDUCIES DE CAPITAL

Nous sommes le promoteur de deux SA, Fiducie de capital TD et Fiducie de capital TD II, afin de mobiliser des capitaux (TD CaTS) considérés comme des fonds propres réglementaires de première catégorie. Pour en savoir plus sur les fiducies de capital et sur les conditions des TD CaTS émis et en circulation, se reporter à la note 12 afférente aux états financiers consolidés, page 85. Antérieurement, nous consolidions ces SA selon les PCGR du Canada actuels. Toutefois, certaines modifications aux notes d'orientation canadiennes ont entraîné la classification des TD CaTS II en tant que EDDV et leur déconsolidation. Le BSIF a fait savoir que les fonds propres émis dans l'avenir par Fiducie de capital TD II seront considérés comme des fonds propres de première catégorie pourvu que la Banque ait, de toute évidence, la propriété et le contrôle continu de la fiducie, c'est-à-dire la propriété de la totalité des titres comportant droit de vote.

#### TITRISATION D'ACTIFS DE TIERS

La Banque aide ses clients à titriser leurs actifs financiers par l'intermédiaire de SA dont elle est le gestionnaire. La Banque peut fournir un rehaussement de crédit aux SA ou obtenir pour ces dernières des facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et la probabilité de perte est négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux SA et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. Tous les honoraires tirés de ces activités sont conformes aux conditions du marché. Si ces titrisations cessaient d'exister, les revenus de titrisation de la Banque diminueraient.

Au sein de notre groupe de titrisation, notre relation principale avec les SA se limite à l'administration de programmes de conduits de papier commercial adossé à des créances à vendeurs multiples (conduits à plusieurs vendeurs) dont le montant totalisait 9,7 milliards de dollars au 31 octobre 2005, et 8,0 milliards de dollars au 31 octobre 2004. Nous administrons actuellement quatre programmes de conduits à plusieurs vendeurs. Nous sommes engagés dans les marchés des conduits à plusieurs vendeurs parce qu'ils génèrent un rendement ajusté au risque avantageux pour nous. Nos clients utilisent surtout les conduits à plusieurs vendeurs pour diversifier leurs sources de financement et réduire les coûts de financement en misant sur la valeur de garanties de haute qualité.

#### CRÉATION D'AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation nette. Comme la Banque a des droits variables importants dans ces EDDV mais n'en est pas le principal bénéficiaire, elle ne consolide pas ces EDDV. Par ailleurs, la Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2005, par rapport à 3,0 milliards de dollars en 2004. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces titres permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans les titres garantis par des créances. Les structures de titres garantis par des créances que nous gérons peuvent de temps à autre acheter des biens donnés en garantie émanant de nous ou de tiers. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des créances. Nous constatons les revenus d'honoraires tirés des services de structuration et de gestion des garanties et, dans les cas indiqués, les revenus d'intérêts découlant des placements dans des titres garantis par des créances.

De plus, la Banque offre des billets liés à des actions, des billets liés à des effets de crédit, des billets liés à des taux d'intérêt et des obligations liées à la valeur d'une marchandise à différentes EDDV et à des clients indépendants. Ces opérations présentent un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. Elle reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services.

La Banque est en outre le promoteur d'un grand nombre de fonds communs de placement dont elle est l'administrateur. Elle ne garantit toutefois pas le capital investi par les investisseurs ni le rendement de ces fonds.

De plus, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou le débiteur. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché.

#### GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, nous concluons divers contrats de garantie visant à soutenir nos clients. Ces garanties, à l'exception des primes connexes, sont maintenues hors bilan à moins qu'une provision soit nécessaire pour couvrir des pertes probables. Les principaux types de garanties que nous offrons comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit, des options vendues et des ententes d'indemnisation. Pour obtenir de l'information détaillée sur les garanties de la Banque, se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés, page 99.

## ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des garanties financières à première demande, des garanties de bonne fin à première demande, des crédits documentaires ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. La commission d'engagement de la facilité de crédit est reportée et comptabilisée dans le revenu d'intérêts à l'état des résultats consolidé lorsque la facilité est tirée. La note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque fournit de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximum que la Banque pourrait être tenue d'engager.

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition et de certains engagements d'achat. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Tous les contrats, à l'exception des engagements découlant de contrats de location-exploitation, (ceux en vertu desquels nous nous sommes engagés à acheter des volumes déterminés de biens et de services), sont présentés dans le bilan consolidé de la Banque. Le tableau 31 ci-après résume nos obligations contractuelles au 31 octobre 2005.

TABLEAU 31 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES					
2005	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
(en millions de dollars canadiens)					
Dépôts <sup>1</sup>	189 972 \$	30 364 \$	24 021 \$	2 624 \$	246 981 \$
Billets et débiteures subordonnés	153	1	–	4 984	5 138
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	319	534	396	580	1 829
Titres de fiducie de capital	–	–	900	–	900
Ententes de services de réseau	141	393	123	–	657
Guichets automatiques bancaires	66	181	124	–	371
<b>Total</b>	<b>190 651 \$</b>	<b>31 473 \$</b>	<b>25 564 \$</b>	<b>8 188 \$</b>	<b>255 876 \$</b>
2004					
Dépôts <sup>1</sup>	171 155 \$	18 919 \$	15 767 \$	1 052 \$	206 893 \$
Billets et débiteures subordonnés	5	3	663	4 973	5 644
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	299	468	346	455	1 568
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	118	331	203	–	652
Guichets automatiques bancaires	66	190	181	–	437
<b>Total</b>	<b>171 643 \$</b>	<b>19 911 \$</b>	<b>17 160 \$</b>	<b>7 730 \$</b>	<b>216 444 \$</b>
2003					
Dépôts <sup>1,2</sup>	182 880 \$	– \$	– \$	– \$	182 880 \$
Billets et débiteures subordonnés	157	5	396	5 329	5 887
Engagements découlant de contrats de location-exploitation	314	492	329	505	1 640
Titres de fiducie de capital	–	–	–	1 250	1 250
Ententes de services de réseau	116	216	200	188	720
<b>Total</b>	<b>183 467 \$</b>	<b>713 \$</b>	<b>925 \$</b>	<b>7 272 \$</b>	<b>192 377 \$</b>

<sup>1</sup> Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie par le déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

<sup>2</sup> Comme l'information ne peut être déterminée de manière raisonnable, tous les montants sont présentés à moins de un an.

## SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

### Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des valeurs dans des comptes de placement et de négociation, des prêts et des dérivés, tandis que les passifs comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de négociation et à des fins autres que de négociation. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de négociation par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation exclusives dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de négociation comprennent les valeurs mobilières du compte de négociation et les dérivés détenus à des fins de négociation. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de négociation se composent du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières

du compte de placement, des dérivés utilisés à titre de couvertures et des passifs financiers de la Banque. Les instruments financiers détenus à des fins de négociation sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, tandis que les instruments financiers détenus à des fins autres que de négociation sont comptabilisés au coût. Cela traduit la façon dont la Banque gère ses propres activités. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Conventions comptables critiques et estimations» à la page 66.

L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité ainsi que le risque lié aux actions et le risque de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la rubrique «Gestion des risques» aux pages 57 à 66.

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

### Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Tout énoncé prospectif, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport annuel, est naturellement associé à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous.

#### FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

##### **Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités**

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités peut avoir une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée.

##### **Taux de change**

Les variations des taux de change des monnaies du Canada, des États-Unis et des autres pays où la Banque exerce des activités peuvent avoir une influence néfaste sur sa situation financière et sur ses bénéfices futurs en raison des écarts de conversion. Par exemple, l'appréciation du dollar canadien peut nuire à nos placements aux États-Unis, y compris le placement de la Banque dans TD Banknorth Inc. L'appréciation du dollar canadien peut aussi nuire aux bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

##### **Politique monétaire**

Les bénéfices de la Banque sont tributaires des politiques monétaires de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine ainsi que d'autres facteurs à l'origine de l'évolution des marchés des capitaux. Les variations de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur la rentabilité de la Banque. Une fluctuation des taux d'intérêt modifie l'écart entre les intérêts payés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les facteurs à l'origine de l'évolution des politiques monétaires et des marchés des capitaux échappent au contrôle de la Banque qui ne peut ni les prévoir ni les anticiper.

##### **Concurrence**

Le niveau de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités a une incidence sur son rendement. La Banque fait actuellement face à une très forte concurrence. Le maintien de la clientèle dépend de nombreux facteurs comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés.

##### **Modifications des lois et des règlements; poursuites judiciaires**

Les modifications des lois et des règlements, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, pourraient avoir une incidence sur la Banque puisqu'elles pourraient restreindre sa gamme de produits ou de services ou augmenter la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. En outre, un manquement aux lois et aux règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation. Toute décision d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation et toute poursuite judiciaire intentée contre la Banque peut avoir une influence néfaste sur ses résultats.

##### **Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties**

La Banque compte sur l'exactitude et l'intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties. Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier sur des renseignements fournis par ces clients et ces contreparties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements et aux rapports des vérificateurs externes en ce qui a trait aux états financiers. La situation financière et les bénéfices de la Banque pourraient en pâtir si celle-ci se fiait à des états financiers qui ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

##### **Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque**

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent être révisées et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque.

#### FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

##### **Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché**

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression à l'égard des prix de leurs produits et services. Ce facteur peut réduire le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services donnant droit à des commissions. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies, y compris les services fondés sur Internet, pourrait entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché et/ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

##### **Acquisitions**

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquiescer d'autres sociétés de services financiers ou une portion de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. La capacité de la Banque ou d'une filiale à réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires, comme c'est le cas pour la fusion imminente de TD Ameritrade et pour l'acquisition de Hudson United Bancorp, et la Banque ne peut être certaine ni du moment ni des modalités et conditions entourant l'approbation, le cas échéant, des autorités de réglementation. Les acquisitions peuvent avoir une incidence sur les résultats futurs selon le degré de réussite de la direction à intégrer l'entreprise acquise. Si la Banque se bute à des difficultés dans l'intégration de l'entreprise acquise, les augmentations des revenus, les économies, l'accroissement des parts de marchés et les autres avantages attendus de l'acquisition pourraient ne pas se matérialiser.

##### **Capacité de recruter et de garder des dirigeants clés**

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité à recruter et à garder des dirigeants clés. Il existe une forte rivalité pour s'attacher les meilleures personnes dans le secteur des services financiers, et les dirigeants d'une société acquise par la Banque peuvent choisir de ne pas rester après l'acquisition. La Banque ne peut garantir qu'elle sera en mesure de continuer à recruter et à garder des dirigeants clés, bien que cela soit un objectif des politiques et pratiques de gestion des ressources de la Banque.

##### **Infrastructure commerciale**

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Les interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

#### AUTRES FACTEURS

D'autres facteurs sur lesquels la Banque n'exerce aucun contrôle et qui peuvent avoir une incidence sur ses résultats futurs sont indiqués dans la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs présentée à la page 13 du présent rapport annuel.

La Banque prévient le lecteur que d'autres facteurs que ceux précités pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Lorsqu'ils s'en remettent à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs et les autres intéressés devraient considérer attentivement ces facteurs ainsi que d'autres sources d'incertitudes, événements potentiels et facteurs liés au secteur ou particuliers à la Banque qui pourraient avoir une incidence néfaste sur ses résultats futurs. La Banque n'effectue pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

## FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

# Gestion des risques

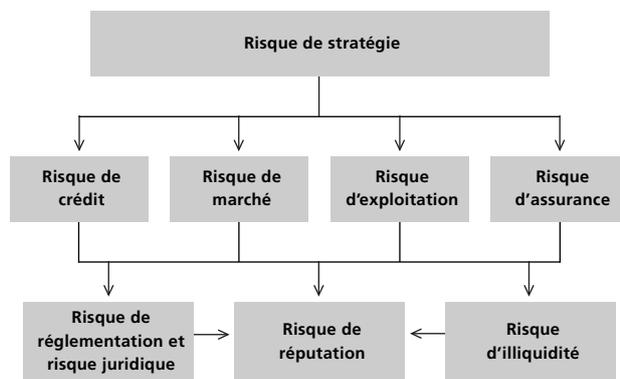
### SOMMAIRE

La prestation de services bancaires et financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable de ses diverses entreprises tout en restant dans des limites de risques acceptables. Ce qui importe aux actionnaires à cet égard, c'est comment nous gérons notre exposition aux risques. Nos entreprises examinent avec soin les divers risques auxquels elles sont exposées et évaluent l'incidence de ces risques et la probabilité qu'une perte en découle. Nous parons à ces risques en mettant en place des stratégies d'affaires et de gestion des risques pour nos diverses unités d'exploitation compte tenu des risques et du milieu d'affaires au sein duquel nous exerçons nos activités.

### QUELS SONT LES RISQUES POUR NOS ENTREPRISES?

Du fait des entreprises et des activités qu'il exerce, le Groupe Financier Banque TD est exposé à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques. Ce cadre est la plateforme de mise en place de processus appropriés pour surveiller les risques qui sert également à communiquer les principaux risques pouvant mettre en péril la réalisation de nos objectifs et de nos stratégies d'affaires et à en faire rapport de façon uniforme.

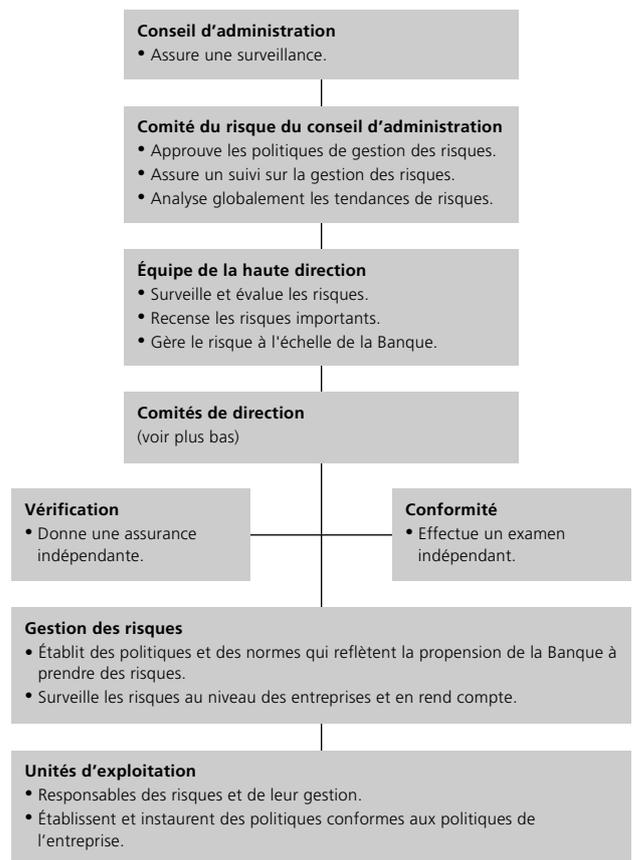
### CADRE DE GESTION DES RISQUES



Comme l'illustre le schéma ci-dessus, le cadre de gestion des risques définit les principales catégories de risques auxquelles nous sommes exposés ainsi que les rapports qui les unissent.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Nous avons mis en place une structure de gouvernance pour la gestion des risques qui établit la filière-risque et attribue les responsabilités des administrateurs, des membres de la direction et des employés participant à la gestion des risques. Cette structure nous assure que l'information importante sur les risques est diffusée, par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision, à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de direction			
<b>Comité d'examen du rendement d'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le président et chef de la direction.</li> <li>Examine l'ensemble des stratégies et le rendement des exploitations.</li> </ul>	<b>Comité de surveillance des risques d'exploitation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques.</li> <li>Chargé de la supervision de toutes les activités de gestion des risques d'exploitation de la Banque et de la conformité de la Banque aux lois.</li> </ul>	<b>Comité de placements</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques.</li> <li>Examine le rendement de tous les principaux placements, y compris le portefeuille de la Banque et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes.</li> </ul>	<b>Comité de l'actif et du passif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques.</li> <li>Chargé de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la structure du capital consolidé, y compris la couverture des capitaux en devises.</li> </ul>
<b>Comité du risque de réputation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques.</li> <li>Examine et approuve les questions touchant le risque de réputation de même que les opérations sur produits structurés complexes, et établit et supervise la politique relative au risque de réputation.</li> </ul>	<b>Comité de divulgation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le vice-président à la direction et chef des finances.</li> <li>S'assure que des contrôles et des procédures sont en place en vue de présenter des informations fiables et conformes en temps opportun aux autorités de réglementation, aux actionnaires et au marché.</li> </ul>	<b>Comité de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le président et chef de la direction.</li> <li>S'occupe de la coordination de toutes les fonctions Siège social de la Banque et de l'exécution des opérations de fusions et acquisitions.</li> </ul>	<b>Comité de services partagés au Canada</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présidé par le coprésident, Activités de la société.</li> <li>S'assure de tirer parti efficacement des services partagés par les unités d'exploitation canadiennes.</li> </ul>

## NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES ÉTABLI CE QUI SUIT :

- Le conseil d'administration et son comité du risque sont responsables de voir à ce que la direction instaure et oriente, à l'échelle de la Banque, une culture de gestion efficace des risques. Cette responsabilité comprend l'établissement de la propension de la Banque à prendre des risques, par l'examen et l'approbation de politiques appropriées en matière de gestion des risques.
- L'équipe de la haute direction de la Banque, présidée par le président et chef de la direction, est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Le président et chef de la direction et le coprésident et chef de la gestion des risques, avec l'appui des autres membres de l'équipe de la haute direction, sont responsables du recensement et de la communication au conseil d'administration des risques jugés importants.
- Les comités de direction surveillent, à l'échelle de l'entreprise, les principaux risques et principales expositions aux risques, par l'examen et l'appui des politiques, des stratégies et des activités de contrôle de gestion des risques. Les comités de direction voient à ce que les ressources de gestion des risques déployées dans toute la Banque soient suffisantes et adéquates pour que nos objectifs en la matière soient réalisés.
- La fonction Gestion des risques, exercée au niveau du Siège social, présidée par le coprésident et chef de la gestion des risques, est responsable de l'établissement de politiques et de pratiques, à l'échelle de l'entreprise, qui reflètent la propension de la Banque à prendre des risques. La fonction Gestion des risques doit aussi surveiller les risques propres aux unités ou à l'échelle de l'entreprise et en rendre compte lorsque ces risques peuvent nuire à la Banque. Le coprésident et chef de la gestion des risques préside ou fait partie des comités de direction orientés vers les risques.
- Les fonctions Vérification et Conformité s'assurent, de façon indépendante, de l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes de gestion des risques et en rendent compte à la direction et au conseil d'administration.
- Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques. Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.

## COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

La Banque a adopté une approche globale et proactive de la gestion des risques qui intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation, de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les rôles de surveillance du Siège social. Notre approche fait la promotion d'une solide culture de gestion des risques et d'un alignement sur les objectifs stratégiques de la Banque. Elle comprend ce qui suit :

- Des politiques et des pratiques de gestion des risques appropriées, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices, des exigences et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Un examen et une évaluation réguliers des politiques de gestion des risques par les comités de direction, puis un examen et une approbation par le comité du risque du conseil d'administration.
- Un cadre intégré de processus de suivi des risques et d'information, à l'échelle de l'entreprise, qui permet de communiquer, sous forme de rapports, les éléments clés du profil de risque de la Banque, tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif, à la direction générale, aux cadres dirigeants et au conseil d'administration.
- Des méthodes de mesure des risques qui recourent à une quantification, y compris une analyse de la valeur à risque, des analyses de scénarios et des évaluations des facteurs de stress.
- Des autoévaluations annuelles par les principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social chargé de la supervision des principaux risques et contrôles internes de ces unités.
- Une mesure appropriée du rendement qui répartit le capital économique à risque entre les unités d'exploitation et impute une charge correspondante.
- Une surveillance active des occurrences de risques internes et externes afin de jauger l'efficacité des contrôles internes.
- Des examens indépendants et exhaustifs par le service Vérification interne quant à la qualité de l'environnement de contrôle interne et quant à la conformité aux politiques et procédures de gestion des risques.

## COMMENT LE RISQUE EST GÉRÉ À TD BANKNORTH

Étant une société ouverte, TD Banknorth gère activement le risque au moyen de sa propre structure de gouvernance, compte tenu des risques inhérents à ses activités. La Banque surveille de diverses façons la gouvernance et la gestion des risques de TD Banknorth. Deux administrateurs indépendants de la Banque ainsi que le chef de la direction et le vice-président du conseil d'administration et chef des risques de la Banque font aussi partie du conseil d'administration de TD Banknorth. Un de ces administrateurs indépendants ainsi que le coprésident et chef de la gestion des risques sont membres de son comité de gestion des risques. TD Banknorth présente de l'information sur les risques et rencontre régulièrement des cadres de la Banque responsables de la gestion des risques.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques auxquels la Banque est exposée et la gestion de ces risques.

### Risque de stratégie

*Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'absence de stratégies d'affaires intégrées, de l'incapacité de mettre en œuvre ces stratégies et de l'incapacité d'adapter les stratégies à l'évolution de la conjoncture des affaires.*

La direction générale évalue, gère et atténue les principaux risques de stratégie courus par la Banque, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie de la Banque. L'équipe de la haute direction se compose des principaux cadres dirigeants de la Banque, représentant chacune des principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social.

La stratégie globale de la Banque est établie par le président et chef de la direction et par l'équipe de la haute direction, en consultation avec le conseil d'administration et avec son approbation. Chaque cadre supérieur qui gère une importante unité d'exploitation ou fonction est chargé de gérer les stratégies de cette sphère et d'assurer qu'elles sont alignées sur la stratégie globale de la Banque. Les cadres supérieurs sont aussi responsables, devant le président et chef de la direction et l'équipe de la haute direction, de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques commerciaux inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque, sur le recensement des risques commerciaux inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction examine les stratégies globales et le rendement des principales unités d'exploitation et le rôle de surveillance du Siège social dans le cadre de séances d'examen du rendement. La fréquence des examens des stratégies dans le cadre de ces séances dépend du profil de risque et de l'importance de l'unité ou de la fonction en cause.

### Risque de crédit

*Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération n'honore pas ses engagements.*

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte des règlements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières – comme des opérations sur dérivés ou des stocks de valeurs mobilières – expose la Banque à un certain degré de risque de crédit. De ce fait, nous n'accordons les prêts qu'en fonction des relations d'affaires avec nos clients, et gérons toutes nos activités de façon méthodique et prudente, en nous concentrant rigoureusement sur le rendement économique pour toutes nos relations avec nos clients.

Notre objectif premier est de mettre en place une stratégie complète, transparente et méthodique de gestion du risque de crédit visant une meilleure compréhension, une meilleure sélection et une meilleure gestion dynamique de nos expositions pour réduire ainsi la volatilité des bénéfices.

Notre stratégie consiste en une surveillance centralisée rigoureuse du risque de crédit au sein de chaque unité, ce qui renforce une culture de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

#### **RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Nous gérons le risque de crédit en appliquant des politiques approuvées par le conseil d'administration et appliquées à l'échelle de l'entreprise à l'égard des risques-pays, des risques sectoriels, des expositions groupées et des limites discrétionnaires, qui comprennent les responsabilités suivantes :

- formulation de normes visant l'évaluation du risque de crédit et de limites pour le montant de crédit qu'un directeur peut accorder;
- approbation de l'ensemble des politiques importantes relatives aux produits de la Banque qui comportent des risques de crédit;
- établissement de critères d'évaluation des risques pour les comptes commerciaux d'après un système de 21 catégories;
- approbation de techniques de «pointage» servant à l'octroi de crédit personnel.

Un groupe de contrôle du risque de crédit au sein de chaque unité d'exploitation est le principal responsable des décisions et doit se conformer aux politiques, aux limites de risques et aux limites discrétionnaires établies.

#### **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit est géré d'après une infrastructure centralisée reposant sur :

- l'approbation centralisée, par Gestion des risques, des politiques en matière de risque de crédit et des limites discrétionnaires;
- la production de rapports combinés des groupes de contrôle du risque de crédit de chaque unité d'exploitation à la tête dirigeante de l'entreprise et à la fonction Gestion des risques;
- des lignes directrices visant à surveiller et à limiter les concentrations au sein des portefeuilles;
- une gestion dynamique des notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques propres à un emprunteur.

#### **RISQUE-PAYS**

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transnationaux relatifs aux produits, services, prêts, dividendes et crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans 61 pays, avec une exposition aux risques majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Les notes du risque-pays sont fondées sur des modèles de notation approuvés et sur le jugement professionnel, et ces notes sont utilisées pour établir des lignes directrices portant sur le risque-pays qui tiennent compte de tous les aspects du risque de crédit auquel s'exposent nos diverses activités. Les notes de risque-pays sont gérées de manière dynamique et sont soumises à un examen exhaustif au moins annuellement.

#### **PRÊTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS**

Dans le cadre de la stratégie, nous fixons aussi des limites par secteur d'activité et par groupe particulier en ce qui concerne le risque de crédit lié aux entreprises et aux gouvernements. Une méthode systématique sert à limiter les concentrations par secteur d'activité et à assurer la diversification du portefeuille de prêts de la Banque. Des lignes directrices à l'égard du risque constituent un élément clé de ce processus, en limitant l'exposition au risque d'après la notation de risque effectuée à l'interne. La notation est déterminée à l'aide de notre modèle de notation du risque sectoriel et au moyen d'une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs industriels partagent les mêmes risques, nous leur attribuons une ligne directrice commune. En outre, Gestion des risques attribue une limite de concentration à chaque secteur exprimée en pourcentage du total de l'exposition de la Banque aux risques globaux et commerciaux. Nous révisons régulièrement l'attribution des notations de risque par secteur d'activité afin que celles-ci continuent à refléter adéquatement le risque rattaché à chaque secteur.

La Banque attribue à chaque entreprise ou gouvernement qui emprunte à la Banque une notation de risque d'après un système de 21 catégories, d'après lequel nous établissons des limites quant au risque de crédit lié aux comptes de l'entreprise ou du gouvernement. En outre, nous utilisons un modèle de calcul de rendement sur le capital redressé en fonction des risques pour évaluer le rendement des relations de crédit d'après la structure et l'échéance des prêts de même que d'après la notation interne des emprunteurs en cause. Nous révisons la notation et le rendement du capital de chaque emprunteur au moins annuellement.

Pour les comptes dont les risques se rapportent, entre autres, aux instruments dérivés, nous utilisons des accords généraux de compensation ou des garanties, dans la mesure du possible, pour atténuer ces risques.

#### **INSTITUTIONS FINANCIÈRES**

Le portefeuille d'institutions financières est divisé en grands groupes, chacun composé de sociétés ayant en commun certaines caractéristiques et certains facteurs de risque. Dans ces groupes, nous avons établi, à l'égard du risque, des lignes directrices précises pour différents secteurs. Gestion des risques révisé continuellement les lignes directrices touchant les secteurs et les risques de chaque groupe.

Des modèles de notation du risque sont utilisés conjointement au jugement professionnel pour allouer à chaque groupe une notation de risque d'après sa santé financière. Ces modèles attribuent une notation de crédit à chaque emprunteur fondée sur la valeur nette de la société, la qualité de ses actifs, la régularité et la hauteur de ses bénéfices ainsi que sur la notation accordée par les principales agences de notation. De plus, les résultats du modèle sont soumis, au besoin, à l'exercice du jugement professionnel et aux limites discrétionnaires établies. Pour certains types d'institutions financières, nous pouvons recourir à d'autres critères.

#### **DÉRIVÉS DE CRÉDIT**

La Banque recourt à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit dans son portefeuille. Les dérivés de crédit permettent à la Banque de transférer à une autre partie, dans le cadre d'une opération synthétique, le risque associé à un actif sous-jacent. Une commission est payée à la contrepartie assumant le risque de crédit, alors que la Banque garde l'actif de crédit sous-jacent.

Une protection de crédit en cas de défaut n'est généralement achetée que de contreparties de qualité supérieure. Lorsque les modalités de la protection correspondent aux modalités de l'actif sous-jacent, le montant de la facilité de crédit comportant un risque de crédit est réduit du notionnel de la protection.

#### **CRÉDIT PERSONNEL**

Les portefeuilles de crédit personnel sont constitués de vastes secteurs qui comprennent : les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts non garantis, les créances sur cartes de crédit et les crédits accordés aux petites entreprises. Ces portefeuilles se composent d'un grand nombre de comptes relativement petits. Par conséquent, le risque de crédit s'évalue de manière plus efficace par des modèles analytiques statistiques et par des stratégies de décision. Les demandes de crédit personnel sont traitées à l'aide de systèmes de pointage automatisés ou, dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, sont acheminées à des tarifateurs dans des centres de crédit régionaux soumis à des limites d'autorisation explicites. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, ils font l'objet d'un suivi constant par des programmes de gestion quantitative des clients, qui détectent toute fluctuation des risques et fournit l'occasion d'accroître le rendement compte tenu du risque. La centralisation de l'examen quantitatif des crédits personnels a permis de bien équilibrer les portefeuilles et de les assortir de risques prévisibles.

Conformément à sa stratégie axée sur l'évaluation quantitative efficace du crédit personnel, la Banque dirige une grande partie de son investissement dans les technologies vers la plateforme logicielle des activités de détail, de crédit et de gestion des comptes clients. Par cet investissement continu, la Banque arrive à mieux contenir les pertes de crédit à la consommation à l'intérieur de limites prévisibles ainsi qu'à renforcer l'environnement de contrôle destiné à réduire le risque d'erreurs opérationnelles. De plus, l'investissement dans l'infrastructure produit plus rapidement de l'information de gestion plus complexe et plus complète, ce qui permet d'apprécier les améliorations mesurables de la gestion du risque de crédit. Par conséquent, la stratégie de la Banque en matière de crédit personnel consiste à optimiser la gestion rigoureuse du portefeuille de crédit personnel par des systèmes, des méthodes et des processus à la fine pointe de la technologie.

## RISQUE CLASSIFIÉ / PRÊTS DOUTEUX

Le risque classifié se rapporte aux prêts et autres crédits qui, selon les normes, comportent un risque de crédit plus élevé que la normale. Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, nous n'avons plus l'assurance raisonnable de pouvoir recouvrer le plein montant du capital et des intérêts à l'échéance.

Nous constituons des provisions spécifiques pour prêts douteux lorsqu'une perte est probable ou lorsque la valeur estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs actualisés prévus, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions pour les portefeuilles de crédit personnel reposent sur les défauts de paiement et le type de garantie.

Voir l'analyse portant sur la qualité du portefeuille de crédit, pages 44 à 50.

## Risque de marché

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations :

- des taux d'intérêt;
- des taux de change;
- des prix des actions et des marchandises;
- des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de valeurs du compte de négociation et dans notre portefeuille de valeurs du compte de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de valeurs du compte de négociation et de valeurs du compte de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché par suite d'opérations conclues avec des clients.

## RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur. La rentabilité dépend du volume négocié.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires ou des commissions. La rentabilité dépend des volumes de ventes.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque connexe sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés. Cette stratégie est la plus risquée de nos activités de négociation, et nous l'employons de façon sélective.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les Services bancaires en gros assument au premier chef la responsabilité de la gestion du risque de marché, tandis que le groupe Gestion des risques de négociation, qui fait partie de Gestion des risques, surveille leurs activités.

Le comité du capital et du risque de marché est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques de négociation, et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires en gros et de la Vérification. Le comité se réunit régulièrement pour réviser le profil de risque de marché de nos activités de négociation, donner son approbation aux modifications apportées aux politiques sur les risques, faire la revue du stock de prises fermes et faire l'examen de l'emploi des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires en gros.

Le comité du risque du conseil d'administration surveille la gestion du risque de marché et approuve périodiquement toutes les principales politiques sur le risque de marché.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La gestion du risque de marché constitue un élément stratégique de notre processus de planification opérationnelle. Nous n'amorçons de nouvelles activités de négociation et n'étendons celles qui existent que si le risque a été évalué de façon exhaustive et jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

### Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché de cette activité. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience des négociateurs et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires en gros.

Nos principales limites de négociation comprennent des limites de sensibilité et des limites spéciales, notamment quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité, ainsi que plusieurs autres catégories de limites.

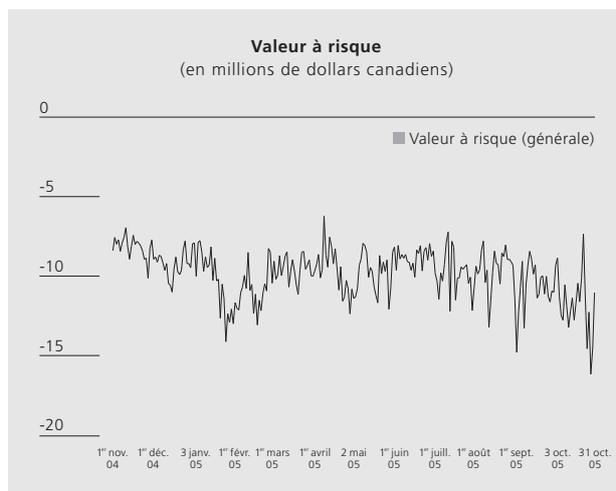
La valeur à risque est une autre mesure principale pour établir les limites de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pour une période donnée. Nous utilisons la valeur à risque pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites et toute situation où les limites de négociation ont été dépassées fait l'objet d'un rapport. Tout dépassement remonte les paliers de décision et est géré en vertu des politiques et des procédures de gestion du risque de marché. Dans le cas de dépassements désignés à fort impact, un processus de remontée vers le coprésident et chef de la gestion des risques est immédiatement enclenché.

### Calcul de la valeur à risque

Nous estimons la valeur à risque en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille actuel. Nous évaluons celui-ci à l'aide des prix du marché et des fluctuations de taux au cours des 259 derniers jours de négociation. La valeur à risque est ensuite calculée pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de négociation sur 100.

Le graphique ci-après indique la valeur à risque quotidienne<sup>1</sup>



<sup>1</sup> L'information relative à la valeur à risque ne tient pas compte de TD Banknorth.

### **Évaluation des facteurs de stress**

Nos activités de négociation sont soumises à une limite globale d'ensemble de test de facteurs de stress, et chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à des limites et à des limites d'ensemble de test de facteurs de stress. En outre, chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite d'ensemble de test de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des fluctuations importantes mais plausibles des facteurs de risque sur des marchés clés.

Les tests de stress sont effectués et revus régulièrement avec le coprésident et chef de la gestion des risques ainsi qu'avec le comité du capital et du risque de marché.

### **RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mis en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

### **RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour les activités de banque d'affaires. Le comité des placements examine régulièrement le rendement des placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille.

### **COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT**

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décision en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, et l'incidence de certains processus comme l'exécution des opérations.

### **RISQUE DE MARCHÉ DANS LES OPÉRATIONS BANCAIRES AUTRES QUE DE NÉGOCIATION**

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

### **Gestion de l'actif et du passif**

*La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.*

### **RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

Le service de gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le coprésident et chef de la gestion des risques, et qui comprend le vice-président à la direction et chef des finances de même que d'autres cadres dirigeants. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif ainsi que la conformité aux limites de risque approuvées.

### **COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS**

#### **D'ACTIF ET DE PASSIF**

Lorsque des produits sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet au service de gestion de la trésorerie et du bilan d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

#### **Gestion du risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Nous gérons le risque de taux d'intérêt afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, la Banque a adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de ses positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique.
- Mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le revenu d'intérêts net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif sont exigibles à des dates différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation du revenu d'intérêts net annuel de la Banque résultant d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart combiné entre la valeur actualisée du portefeuille d'actifs de la Banque et la variation de la valeur actualisée du portefeuille de passifs de la Banque, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 points de base des taux d'intérêt.

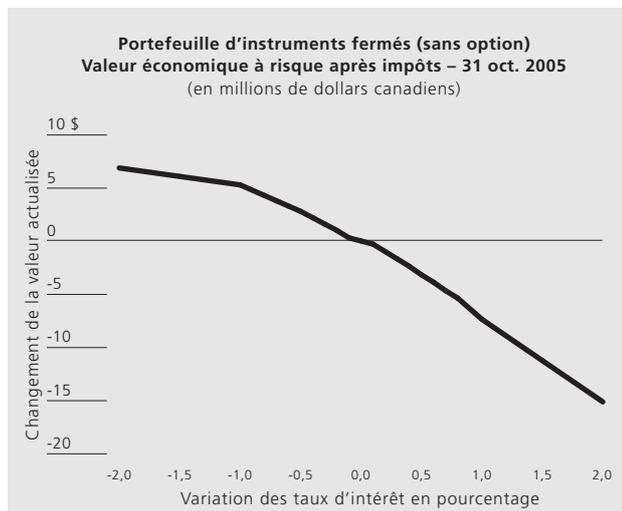
Toutes les positions d'actif et de passif et tous les risques hors bilan de même que les positions sur options sont évalués régulièrement. Nos objectifs consistent à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à réduire la volatilité du revenu d'intérêts net au fil du temps.

Le risque de taux d'intérêt lié aux instruments comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des options incorporées dans les produits. Les flux de trésorerie prévus comprennent l'incidence des risques modélisés pour :

- un profil présumé d'échéances pour le portefeuille de dépôts de base de la Banque;
- le profil cible de placement de la Banque d'après sa position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à part les options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie et ainsi réduire la volatilité du revenu d'intérêts net.

Le graphique ci-après indique, au 31 octobre 2005, notre exposition au risque de taux d'intérêt lié aux instruments fermés (sans option) inclus dans la situation financière. Si une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux avait eu lieu le 31 octobre 2005, la valeur économique de l'avoir des actionnaires aurait diminué de 26 millions de dollars après impôts, comparativement à 110 millions de dollars pour une hausse de 100 points de base le 31 octobre 2004. Une baisse de 100 points de base aurait diminué de 15 millions de dollars le bénéfice net au cours des douze mois suivants, comparativement à 11 millions de dollars pour une baisse de 100 points de base en 2004.<sup>2</sup>

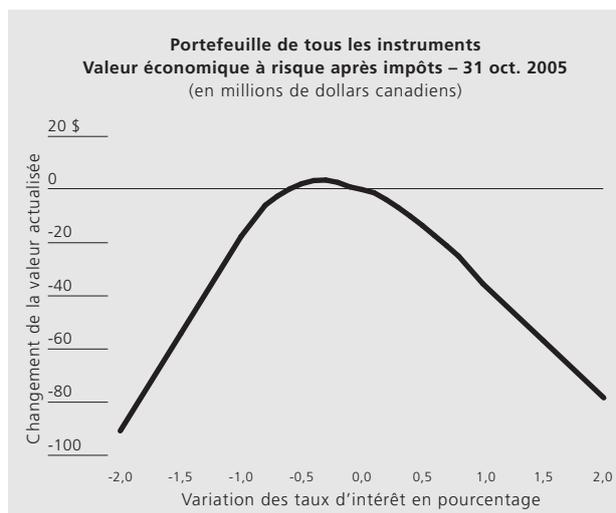


Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, exposent la Banque à un risque financier considérable.

Nos risques à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires sont modélisés d'après un taux de prêt prévu fondé sur l'expérience. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons également une exposition à une baisse des taux d'intérêt donnant lieu à une compression des marges sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Les expositions aux options de produits sont gérées par l'achat d'options ou par un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant montre notre exposition le 31 octobre 2005 au risque de taux d'intérêt lié à tous les instruments inclus dans la situation financière : les instruments fermés (sans option) plus les options de produits. Une hausse directe et soutenue de 100 points de base des taux aurait diminué la valeur économique de l'avoir des actionnaires de 36 millions de dollars après impôts, ou 0,23 %, en regard de 124 millions de dollars en 2004 pour une hausse de 100 points de base des taux. La valeur économique à risque de l'ensemble du portefeuille s'est échelonnée de 35 millions de dollars à 118 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2005.<sup>3</sup> La politique de la Banque prévoit des limites globales à l'égard de la valeur économique à risque et des revenus annuels à risque d'après un mouvement des taux de 100 points de base.

<sup>2,3</sup> L'information relative à la valeur économique à risque et aux revenus annuels à risque ne tient pas compte de l'incidence des risques liés à TD Banknorth.



### Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaie étrangère comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos placements dans des établissements étrangers et lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire au bénéfice net et aux capitaux propres de la Banque ainsi qu'à ses ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Minimiser l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres montrés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens des actifs pondérés en fonction du risque de la Banque en monnaie étrangère augmente, ce qui accroît les exigences en matière de fonds propres de la Banque. Donc, le risque de change découlant des placements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur tolérable pour une variation donnée des taux de change. La valeur tolérable augmente à mesure que le ratio de fonds propres de la Banque monte.

### POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, une méthode de couverture intégrale pour la gestion de l'actif et du passif bloque les marges sur les prêts et dépôts à taux fixe lorsqu'ils sont comptabilisés. Elle atténue aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le niveau du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode de couverture intégrale, la marge sur les actifs productifs moyens peut fluctuer avec le temps, pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe, ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges auparavant gagnées sur les produits parvenus à échéance auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera par suite des changements apportés à la composition des affaires.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits en réaction à des changements dans les taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influe sur le rendement généré par la Banque sur le profil d'échéances modélisé pour ses dépôts de base et sur le profil de placements pour sa position nette en actions au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Une méthode de couverture intégrale tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à un flux de bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Une simulation modélisée du revenu d'intérêts net est utilisée pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé dans le temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt. Cette simulation comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

## Risque d'illiquidité

*Le risque d'illiquidité se rapporte au risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de liquider des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.*

La Banque doit toujours avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître ses actifs et ses activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas improbable qu'elle manque de financement, la Banque doit pouvoir poursuivre ses activités sans être forcée de liquider une trop grande partie de ses actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui lui assure l'accès à des fonds adéquats.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif (décrit en page 61) surveille le programme de gestion du risque d'illiquidité de la Banque. Il s'assure de l'existence d'une structure de gestion efficace, à même d'évaluer et de gérer convenablement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs des Finances, de Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion des risques et des Services bancaires en gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en situation de stress.

La Banque a une seule politique globale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent nos risques d'illiquidité comme suit :

- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation globale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux du Canada.
- Les Services bancaires en gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires de gros et de services bancaires aux grandes entreprises.
- TD Waterhouse est chargée de la gestion de sa situation d'illiquidité.

Chaque unité d'exploitation doit adhérer à la politique mondiale de gestion des risques d'illiquidité, qui est passée en revue et approuvée périodiquement par le comité du risque du conseil d'administration.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Les exigences globales en matière de liquidités de la Banque sont définies comme la somme requise pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou des actifs à court terme.

Nous évaluons les exigences de liquidités à l'aide d'un scénario de base prudent définissant les liquidités à détenir en tout temps pour une période précise minimale. Ce scénario prévoit la couverture de la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance ainsi que d'autres retraits possibles de dépôts et passifs connexes. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour s'assurer de notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pour une période maximale de un an.

Nous satisfaisons à nos exigences de liquidités en détenant des actifs facilement convertibles en espèces et en gérant nos flux de trésorerie. Ne sont des liquidités que les actifs négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et disponibles à la vente. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et l'ampleur du marché. Les actifs requis aux fins de garantie et ceux affectés à des fins semblables ne sont pas compris dans les liquidités.

Bien que nos unités d'exploitation aient chacune la responsabilité d'évaluer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle globale, en nous assurant de la gestion uniforme et efficiente du risque d'illiquidité dans toutes nos activités. Le 31 octobre 2005, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés s'établissait à 23,6 milliards de dollars canadiens jusqu'à 90 jours, en regard d'une position de 18,8 milliards de dollars canadiens le 31 octobre 2004. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond au total des actifs liquides de la Banque, moins les exigences de financement de gros non garanti de la Banque, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans les 90 jours.

Pour les situations de crise, nous disposons de plans d'urgence afin de respecter tous nos engagements en temps voulu.

### FINANCEMENT

La Banque dispose d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 63 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Le financement de gros de la Banque est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de sorte à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement.

En 2005, la Banque a titrisé et vendu 2,6 milliards de dollars de prêts hypothécaires et des lignes de crédit de 1,5 milliard de dollars. De plus, la Banque a émis 3,9 milliards de dollars d'autres titres de financement à moyen et à long terme.

L'opération projetée avec Ameritrade ainsi que l'opération projetée de TD Banknorth avec Hudson United Bancorp (se reporter à «Opérations projetées», en page 40) ont été prises en compte dans le plan de financement et dans la gestion de la situation continue d'actifs liquides excédentaires de la Banque.

## Risque d'assurance

*Le risque d'assurance correspond au risque de pertes lorsque les réclamations sont supérieures aux réclamations prévues dans le prix des produits. Le risque d'assurance peut découler d'une estimation ou d'un choix inadéquat des risques connexes, d'une piètre conception des produits, d'événements extrêmes ou catastrophiques, de même que du caractère aléatoire inhérent aux risques assurés.*

L'assurance comporte le placement de produits qui transfèrent des risques individuels en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurance IARD, d'assurance de personnes et de réassurance.

### RESPONSABLES DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance de Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration de la Banque agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaire nommés indépendants qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cet effet, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire encore plus l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurance IARD. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, d'un suivi constant des résultats réels et d'analyses de scénarios de simulation de stress.

## Risque d'exploitation

*Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes.*

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, la sécurité des lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. Son incidence peut entraîner des pertes financières, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes réglementaires.

La gestion du risque d'exploitation est impérative et essentielle à la création d'une valeur durable pour les actionnaires ainsi qu'à l'efficacité de l'exploitation et au maintien d'un environnement sécuritaire pour le personnel et la clientèle. Elle implique de s'assurer que la Banque a mis en place des processus méthodiques pour gérer le risque d'exploitation, y compris un environnement de contrôles internes rigoureux.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Gestion des risques est responsable de la conception et du maintien du système de gestion global des risques d'exploitation, qui se compose de politiques et de processus à l'échelle de l'entreprise qui permettent de déceler, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation et d'en faire rapport. Gestion des risques facilite la surveillance du risque et la communication à la direction générale, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration, de rapports sur les risques d'exploitation courus par la Banque.

La responsabilité de la gestion quotidienne des risques d'exploitation incombe essentiellement à la direction générale de chaque unité d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion du risque indépendante qui veille à mettre en œuvre le système de gestion global des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques composé des cadres supérieurs de l'unité qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

## COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Par le système de gestion des risques d'exploitation, la Banque se dote d'un cadre complet de politiques, de processus et de méthodes qui limitent le risque d'exploitation à des niveaux acceptables et mettent l'accent sur des pratiques de gestion proactives. Les principales activités de gestion du risque d'exploitation sont les suivantes :

### Autoévaluations des risques et des contrôles

Le processus d'autoévaluation des risques et des contrôles a été adopté par chacune de nos entreprises dans le but de recenser de façon proactive les principaux risques d'exploitation présents dans l'entreprise et à évaluer si les contrôles internes en place sont appropriés pour atténuer ces risques. La probabilité et l'incidence possible d'un risque sont évaluées d'après nos contrôles internes en place, et des plans d'action peuvent découler de la découverte de nouvelles façons de réduire notre exposition au risque.

## Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

La surveillance des occurrences de risque d'exploitation est importante pour rester sensible aux risques rencontrés et pour aider la direction à agir de manière constructive afin de réduire notre exposition aux pertes futures. La Banque a un système centralisé d'information qui sert à surveiller les occurrences internes et externes et à en faire rapport. L'information sur ces occurrences est analysée pour en dégager les tendances aux fins d'écartage ainsi que pour bien comprendre les risques courus dans nos entreprises et par la Banque dans son ensemble de façon continue. Au moyen d'une surveillance constante et de l'amélioration continue de notre compréhension de ces occurrences, nous nous assurons que la direction reste centrée sur la gestion de ces risques.

## Rapports

Gestion des risques, en collaboration avec la direction des unités d'exploitation, facilite la présentation régulière de facteurs de risques jusqu'à la direction générale et au conseil d'administration, fournissant des indicateurs compréhensibles de l'ampleur et de l'orientation des risques présents dans toute la Banque. Les enjeux et les plans d'action importants à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités et reste attentive aux risques.

## Assurances

Gestion des risques gère activement un vaste portefeuille d'assurance ainsi que d'autres instruments de financement des risques afin de compter sur une protection additionnelle contre les pertes. Gestion des risques évalue le type et le niveau de la couverture d'assurance requise par rapport à notre tolérance au risque et par rapport à nos obligations réglementaires. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques poussées et à trouver des occasions permettant de transférer les risques au besoin.

Gestion des risques passe également en revue la couverture d'assurance de nos fournisseurs de services en vertu de contrats d'impartition afin de s'assurer qu'elle offre une protection adéquate.

## Technologie de l'information

La gestion des risques d'exploitation liés à notre infrastructure de technologies et de systèmes est primordiale pour la Banque. Les technologies servent pour ainsi dire dans toutes les sphères de nos activités, y compris la création et le soutien de nouveaux marchés, de produits concurrentiels et de canaux de distribution. Les risques technologiques qui touchent à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise. Ces programmes de gestion comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

## Gestion de la poursuite des activités

La gestion de la poursuite des activités est vitale et fait partie intégrante du cours normal de nos activités. Elle consiste en l'établissement, à l'échelle de l'entreprise, de processus de gestion de la poursuite des activités. Ces processus comprennent des contrôles de protection visant à réduire au minimum la probabilité, le coût et la durée des interruptions des processus d'affaires et des services.

Le groupe de gestion de la poursuite des activités instaure des pratiques, des politiques et des procédures appropriées qui aident les unités d'exploitation à gérer leurs propres stratégies de poursuite des activités. Chaque unité d'exploitation a son propre plan de reprise en cas d'arrêt ou de dérèglement d'une composante essentielle pour les fonctions critiques et chaque unité teste régulièrement ce plan.

## Gouvernance de l'impartition

L'impartition s'entend d'un arrangement passé avec un prestataire de services qui exécute au nom de la Banque des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. L'impartition d'activités d'affaires peut être rentable pour la Banque en fournissant l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces arrangements soient rentables pour nos activités et à notre clientèle, nous convenons que des risques y sont rattachés et que ces risques doivent être gérés. Pour réduire notre exposition aux risques relatifs à l'impartition, nous avons un programme en matière de gestion des risques d'impartition mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise.

## Risque de réglementation et risque juridique

*Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux lois, aux règlements et aux directives réglementaires applicables. Le risque juridique correspond au risque de non-conformité aux exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.*

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation dans la quasi-totalité de nos activités. La Banque et ses filiales sont en outre parties à diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. La non-conformité aux exigences réglementaires applicables entraîne un risque de réputation pour la Banque dans son ensemble ainsi qu'un risque d'amende ou de blâme en plus de pouvoir conduire à une poursuite. Les amendes, les décisions d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision de dégager un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

### RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

La gestion proactive du risque de réglementation constitue l'un des objectifs clés de la Banque. Ainsi, la Banque gère ce risque principalement par l'entremise d'un cadre de gestion du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise appelé «cadre de gestion de la conformité aux lois». Le Service de la conformité est responsable de l'efficacité de ce cadre.

Le cadre de gestion de la conformité aux lois établit deux niveaux de contrôle pour la gestion du risque de réglementation. Il s'agit des contrôles portant sur le respect courant des exigences réglementaires et des contrôles de surveillance indépendants.

La direction de chaque unité d'exploitation est responsable du volet courant de la gestion du risque de réglementation. Elle doit faire la preuve que toutes les exigences réglementaires sont respectées. Pour aider les unités d'exploitation à s'acquitter de cette responsabilité, les fonctions du Siège social chargées de la surveillance, soit le Service juridique, le Service de la conformité et le Service de la vérification, leur prodiguent des conseils et leur prêtent main-forte. Les fonctions de surveillance procèdent également à un examen indépendant des contrôles au sein des unités d'exploitation et s'en remettent à la direction générale et au conseil d'administration pour les problèmes importants. Les services de la conformité et de la vérification font rapport à la direction des unités d'exploitation, à la direction générale et au comité de vérification du conseil d'administration des résultats de leur surveillance et de leurs tests de conformité aux exigences réglementaires et à l'efficacité des contrôles internes des unités.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en proche collaboration avec les unités d'exploitation dans le cadre des activités courantes pour relever les secteurs présentant un risque juridique éventuel, pour dresser et négocier les accords juridiques visant à faire face à ces risques ainsi que pour conseiller quant à la conformité des obligations juridiques selon les accords. Le groupe du contentieux au sein du Service juridique s'occupe des litiges auxquels la Banque et ses filiales sont parties, avec l'unité d'exploitation en cause et, au besoin, d'autres groupes de la Banque. Le chef du contentieux est mis à contribution pour les questions litigieuses importantes.

### COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation gèrent le risque courant de réglementation et le risque juridique de façon courante; principalement, leur direction respective donne le ton en matière de conformité, par l'établissement et l'application de politiques et de procédures appropriées et par la surveillance de la conformité. Les fonctions du Siège social chargées de la surveillance font la promotion d'une culture de la conformité au sein de la Banque comme suit :

- en communiquant les exigences réglementaires et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation;
- en vérifiant que les unités d'exploitation appliquent des politiques et procédures appropriées et que les employés obtiennent une formation adéquate sur les exigences réglementaires;
- en surveillant de manière indépendante les unités d'exploitation afin de s'assurer qu'elles respectent les politiques, les procédures et les exigences;
- en relevant et transmettant à la direction générale et au conseil d'administration les problèmes et les constatations importants.

Le respect des exigences réglementaires est également documenté au moyen d'un processus d'attestation officiel assuré par la direction de l'unité d'exploitation. Outre l'exécution de processus de surveillance et d'examen tout au long de l'année, les unités d'exploitation canadiennes révisent une fois l'an les exigences réglementaires auxquelles la Banque est assujettie en vertu des lois qui la régissent et mettent à jour leurs évaluations des risques et leurs contrôles destinés à atténuer ces risques. Plus un risque est élevé, plus le processus de contrôle doit être rigoureux afin de réduire au minimum le risque de non-conformité. Le Service de la conformité examine aussi les évaluations pour déterminer l'efficacité des contrôles des unités d'exploitation. Une fois que le processus d'examen annuel est achevé, la direction générale des unités d'exploitation atteste par écrit qu'elles sont en conformité avec les exigences réglementaires applicables ou bien qu'il existe des écarts ou des lacunes. En cas d'écarts ou de lacunes, un plan d'action doit être dressé et exécuté pour y remédier.

Bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, la fonction juridique s'assure que les unités d'exploitation comprennent les risques éventuels et qu'elles tentent sérieusement de les gérer en vue de réduire l'exposition de la Banque aux risques. En outre, le risque juridique touchant le processus de règlement des litiges est géré comme suit :

- l'utilisation pertinente de spécialistes et de conseillers juridiques externes;
- un examen périodique des situations par le Service juridique, avec l'unité d'exploitation en cause et, au besoin, d'autres groupes;
- quant à l'incidence que pourrait avoir un litige sur la situation financière et sur les divulgations financières connexes de la Banque, un examen trimestriel des questions par le Service juridique et le chef du contentieux en collaboration avec le Service des finances et d'autres groupes de direction, les vérificateurs nommés par les actionnaires et, si la situation est importante, le comité de vérification.

## Risque de réputation

*Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraîne ou pourrait entraîner une perte de valeur de l'institution, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.*

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré à part des autres risques, puisque la réputation n'échappe à aucun risque et qu'à son tour la réputation peut rejaillir sur les marques, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin d'atténuer toute incidence défavorable sur la réputation de la Banque.

Étant donné l'évolution des pratiques commerciales dans la foulée des nouvelles réalités d'exploitation qui définissent le risque de réputation, nous avons accru, à l'instar d'autres entreprises de notre secteur, l'importance que nous accordons à ce risque. Nous avons défini et documenté un processus d'approbation des opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation. Nous avons également, au niveau de l'entreprise, une politique à l'égard du risque de réputation établissant un cadre au sein duquel les unités d'exploitation relèvent les questions touchant la réputation et les soumettent à l'attention des comités pertinents, y compris le comité du risque de réputation.

## RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat normal sont ultimement responsables de la réputation de la Banque. Cependant, tous les employés et les représentants de la Banque doivent contribuer positivement à la réputation de la Banque, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque tout un chacun a toujours à cœur d'améliorer et de protéger la réputation de la Banque.

## ACCORD DE BÂLE II

L'Accord de Bâle II est un nouveau cadre introduit en 2004 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce cadre vise à améliorer la conformité aux exigences de fonds propres au niveau international, à rendre le capital réglementaire plus sensible aux risques et à encourager de meilleures pratiques en matière de gestion des risques pour les banques actives à l'échelle internationale. La Banque a affecté des ressources compétentes à ce projet et s'efforce avec diligence de satisfaire aux exigences de l'Accord de Bâle II.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

# Conventions comptables critiques et estimations

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque qui débute à la page 76 du présent rapport annuel. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers de la Banque. La Banque a établi des procédés de contrôle pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction établisse des jugements et des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur prêts, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers détenus dans les portefeuilles de négociation, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, et la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite ainsi que des passifs éventuels.

### COMPTABILISATION DES PRÊTS DOUTEUX

La comptabilisation des prêts douteux revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise deux types de provisions pour prêts douteux : les provisions spécifiques et les provisions générales. Auparavant, la Banque utilisait aussi des provisions sectorielles. Les prêts douteux sont comptabilisés lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts problématiques, que le recouvrement opportun de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et le montant de la provision spécifique nécessaire exigent un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de l'exposition en cas de défaut. Les modifications apportées à ces estimations du fait d'un certain nombre de circonstances peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour prêts douteux et entraîner un changement de la provision. Les modifications apportées à la provision, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires en gros. Les examens des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis apportent une certaine uniformité aux provisions spécifiques constatées par les banques.

Les provisions générales exigent l'exercice du jugement de la direction et leur niveau dépend de l'évaluation de la conjoncture économique et des affaires, des résultats historiques et techniques prévus, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Pour établir le caractère approprié des provisions générales, la Banque a recours, outre le jugement de la direction, à un modèle interne fondé sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'utilisation en cas de défaut. Si l'on augmentait ou réduisait ces paramètres de 10 % isolément, le modèle indiquerait soit une augmentation soit une diminution de la provision pour prêts commerciaux et aux grandes entreprises de 51 millions

de dollars au titre de la probabilité de défaut, de 52 millions de dollars au titre de la perte en cas de défaut et de 18 millions de dollars au titre de l'utilisation en cas de défaut.

La rubrique «Gestion des risques», page 57 du présent rapport annuel, présente une analyse plus détaillée sur le risque de crédit. Veuillez vous reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur la provision pour prêts douteux.

### COMPTABILISATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS DANS LES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION

Les valeurs du compte de négociation de la Banque, les obligations liées aux valeurs vendues à découvert et les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé, et les gains ou pertes réalisés et latents qui en découlent sont constatés immédiatement dans les autres revenus. Se reporter aux notes 2, 17 et 19 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur les valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des instruments financiers négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La note 17 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contient de l'information sur la juste valeur estimative de tous les instruments financiers au 31 octobre 2005.

La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation est établie en fonction du cours du marché ou de modèles d'évaluation qui font appel à des paramètres de marché observables de manière indépendante. Ces paramètres de marché observables de manière indépendante comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux d'intérêt courants et les prix pratiqués sur le marché pour des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires et ils tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie et les critères de liquidité et de concentration. Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles dont les paramètres de marché ne sont pas observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des paramètres. Ces instruments dérivés ne sont normalement pas négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis de paramètres comme des taux de corrélation et de recouvrement qui ne sont pas observables. Toute incertitude dans l'estimation des paramètres peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. Dans le cas où aucun paramètre de marché n'est apparent, la Banque reporte tous les bénéfices latents de mise en place.

La direction exerce son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure, dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles sont appropriées, la Banque exerce des contrôles, notamment une revue et une approbation indépendantes des modèles d'évaluation et une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits devient plus transparente, ce qui donne lieu à une amélioration des modèles.

La Banque est d'avis que ses estimations de la juste valeur sont raisonnables à la lumière du processus suivi pour obtenir divers prix du marché, de l'application constante des modèles sur une certaine période et des contrôles et processus susmentionnés. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements réels de contrats. Cette convention comptable influe surtout sur les Services bancaires en gros. Pour une analyse du risque de marché, se reporter à la page 60 du présent rapport annuel.

#### COMPTABILISATION DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour comptabiliser les impôts de l'exercice, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, les questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou les questions soumises à un tribunal. De ce fait, la Banque a une provision fiscale pour éventualités et en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice courant. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs fait aussi appel au jugement pour les principales situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas avant leur échéance. Cependant, le montant d'actifs d'impôts futurs constaté et considéré comme réalisable pourrait être réduit à court terme si le revenu prévu n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, telle une conjoncture défavorable pour les affaires. Si la Banque estime que le bénéfice prévu ne sera pas atteint, elle constatera une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable dans ses déclarations de revenus futures. La taille de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant dans quelle mesure la Banque pourra réaliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours des périodes futures. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas les rapatrier. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement auraient été de 264 millions de dollars au 31 octobre 2005.
- Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque.

#### ÉVALUATION DES VALEURS DU COMPTE DE PLACEMENT

Les valeurs du compte de placement de la Banque comprennent les valeurs négociées en bourse et les placements dans des titres de participation privés non négociés en bourse. Selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, et rajustées à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur durable.

La Banque présente la juste valeur estimative des valeurs du compte de placement à la note 2 afférente à ses états financiers consolidés. L'évaluation des valeurs négociées sur le marché est déterminée selon les cours du marché, qui fluctuent d'une période de présentation à l'autre. L'évaluation des placements de la Banque dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de cours du marché, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Ces derniers sont initialement évalués au coût. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, qui peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques par le Groupe de gestion des risques de portefeuille afin d'en établir la cohérence et le caractère raisonnable. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la

nature des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer d'une période de présentation à l'autre en raison de l'évolution des secteurs d'activité des émetteurs. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs du compte de placement sont ramenées à leur valeur de réalisation nette lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. La direction de la Banque examine régulièrement les valeurs du compte de placement pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. Plus particulièrement, les facteurs suivants sont indicatifs d'une perte de valeur : le fait que la valeur boursière du titre soit inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des déficits depuis plusieurs années; la suspension des transactions portant sur le titre en question; les difficultés de trésorerie et les problèmes de continuité de l'exploitation de la société émettrice; le fait que la juste valeur actuelle du placement soit inférieure à sa valeur comptable. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque.

#### COMPTABILISATION DES TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Deux décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne la comptabilisation des titrisations. La première décision importante concerne les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR du Canada. Selon les PCGR du Canada, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent des estimations par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les revenus seront rajustés. Les droits conservés sont passés en résultat net sur la durée de l'actif titrisé. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de la Banque présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité portant sur les principales hypothèses. Pour l'exercice 2005, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) doivent être consolidées dans les états financiers de la Banque. Toutes les fiducies de titrisation de la Banque sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, seules les EDDV dont la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels doivent être consolidées. En outre, la Banque ne doit pas consolider une EDDV qui est une structure d'accueil admissible. La direction de la Banque exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu en vue d'établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV. Selon les PCGR actuels du Canada, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfont aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires en gros et le Siège social.

## ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES ACTIFS INCORPORELS

Selon les PCGR du Canada, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement au niveau des unités d'exploitation. Le test de dépréciation des écarts d'acquisition comporte deux parties, la première consistant à déterminer si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte est inférieure à sa valeur comptable, auquel cas un deuxième test de dépréciation est effectué. Le deuxième test consiste en une comparaison de la juste valeur des écarts d'acquisition à leur valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, les écarts d'acquisition sont considérés comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation doit être constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfices et les taux d'actualisation. La direction de la Banque exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et des estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation des écarts d'acquisition. La direction de la Banque est d'avis que les hypothèses et les estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché et sont jugées raisonnables. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

Les actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative de ces actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances ainsi que du jugement de la part de la direction de la Banque. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. Par conséquent, la valeur des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur valeur recouvrable nette selon les flux de trésorerie futurs prévus, à l'instar d'autres immobilisations. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus d'information sur les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

## COMPTABILISATION DES PRESTATIONS DE RETRAITE ET DES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Les obligations de la Banque au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite sont déterminées selon les PCGR et dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles sont établies par la direction qui les évalue annuellement, conjointement avec les actuaires de la Banque. Ces hypothèses comprennent le taux d'actualisation, le taux d'augmentation de la rémunération, la tendance générale du coût des soins de santé et le taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des

actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de la charge pour prestations de retraite et avantages postérieurs au départ à la retraite de la Banque au cours des exercices futurs.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et la charge de retraite du principal régime de retraite de la Banque aux variations du taux d'actualisation, de l'hypothèse relative au rendement à long terme prévu des actifs du régime et du taux d'augmentation de la rémunération au 31 octobre 2005. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Cette convention comptable a une incidence sur toutes les unités d'exploitation de la Banque. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses		
Taux d'actualisation	5,20 %	6,40 %
Diminution de l'hypothèse	337	38
Augmentation de l'hypothèse	(264)	(21)
Rendement à long terme prévu des actifs du régime	6,75 %	6,75 %
Diminution de l'hypothèse	s.o.	16
Augmentation de l'hypothèse	s.o.	(16)
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse	(70)	(11)
Augmentation de l'hypothèse	79	14

## PASSIFS ÉVENTUELS

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue d'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour litiges éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des dépenses et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité des pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des provisions pour litiges éventuels constituées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a ajouté 365 millions de dollars aux provisions pour litiges éventuels à l'égard de réclamations relatives à Enron pour porter la provision totale à cet égard à environ 641 millions de dollars. Se reporter à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails.

## DÉRIVÉS

L'incidence des dérivés détenus à des fins autres que de négociation sur le revenu d'intérêts net et sur les autres revenus pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005 est présentée au tableau 32 ci-dessous.

TABLEAU 32 DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION		
(en millions de dollars canadiens)	Dérivés détenus à des fins autres que de négociation admissibles à la comptabilité de couverture	Dérivés détenus à des fins autres que de négociation non admissibles à la comptabilité de couverture
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	162 \$	(35) \$
Autres revenus	1	(19)

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

# Modifications de conventions comptables en 2005

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à sa norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », de manière rétroactive, en procédant au retraitement des chiffres comparatifs des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a reclassé au bilan consolidé ses actions privilégiées existantes totalisant 1 310 millions de dollars et certaines de ses structures de capital totalisant 900 millions de dollars au 31 octobre 2004 dans le passif. Les dividendes et les distributions de bénéfices sur ces instruments ont été reclassés comme des frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté, de manière prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas

suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel d'autres parties, y compris des investisseurs en capitaux propres. La Banque a relevé les EDDV dans lesquelles elle avait un droit, a déterminé si elle était le principal bénéficiaire de ces entités et, le cas échéant, a procédé à leur consolidation. Comme principale incidence de l'adoption de la note d'orientation révisée, la Banque a cessé de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit Fiducie de capital TD II, qui représente 350 millions de dollars des fonds propres de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire selon les règles visant les EDDV. Aux fins des fonds propres réglementaires, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

# Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Voir la note 1 afférente aux états financiers consolidés de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

### **INSTRUMENTS FINANCIERS, COUVERTURES ET RÉSULTAT ÉTENDU**

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliquées par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

- Les autres éléments du résultat étendu seront présentés comme nouveau poste distinct de l'avoir des actionnaires et un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté au jeu d'états financiers consolidés de base de la Banque.
- Les actifs financiers devront être classés comme « disponibles à la vente », « détenus jusqu'à leur échéance », « détenus à des fins de transaction », ou comme « prêts et créances ».
- Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée à l'état des résultats consolidé.

- Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable et aux opérations prévues, la tranche efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera présentée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés à l'état des résultats consolidé.

### **PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DES ÉTATS-UNIS**

En décembre 2004, le Financial Accounting Standards Board a émis une nouvelle norme qui exige que les charges de rémunération relatives aux paiements à base d'actions soient calculées selon la juste valeur des instruments de capitaux propres ou de passifs ayant été émis plutôt que de les présenter conformément aux PCGR des États-Unis actuels. Bien que la date d'entrée en vigueur de cette norme soit le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque calcule déjà les charges de rémunération à leurs justes valeurs. Par conséquent, la nouvelle norme n'aura pas une incidence marquée sur le bénéfice net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Banque aux fins du rapprochement avec les PCGR des États-Unis, présenté à la note 27 afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

# Contrôles et procédures

En vertu des règles de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) actuellement en vigueur, conformément à la loi intitulée *Sarbanes-Oxley Act of 2002*, le président et chef de la direction et le chef des finances seront tenus de certifier, en date du 31 octobre 2006, qu'ils ont évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

En prévision de cette certification, la Banque a mobilisé des ressources spécialisées chargées de documenter l'environnement de contrôle interne et d'évaluer sa conception et l'efficacité de son fonctionnement. Ces ressources ont également travaillé activement avec les vérificateurs externes de la Banque à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités nécessaires pour répondre aux exigences de la loi *Sarbanes-Oxley Act of 2002*.

Au cours de l'exercice 2005, il n'y a eu aucun changement important dans les contrôles internes de la Banque à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière. Toutefois, la Banque améliore continuellement son infrastructure et ses contrôles.

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le président et chef de la direction et le chef des finances, une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2005. Selon cette évaluation, la direction de la Banque a conclu que les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque étaient efficaces au 31 octobre 2005.

## NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

# Vérificateurs externes de la Banque

Le comité de vérification de la Banque a mis en œuvre une politique restreignant les services qui peuvent être fournis par les vérificateurs externes de la Banque et les honoraires versés aux vérificateurs externes de la Banque. Tout service autre que de vérification devant être fourni par les vérificateurs nommés par les actionnaires doit être autorisé par la loi et par la politique, et doit être préautorisé par le comité de vérification conformément à la politique, tout comme les honoraires prévus pour ces services. La politique prévoit la préautorisation annuelle de certains types de services et établit le montant maximum des honoraires qui peuvent être payés pour de tels services en vertu des politiques et procédures adoptées par le comité de vérification, en plus de donner à la direction des directives détaillées quant aux services précis qui sont admissibles à une préautorisation annuelle. Tous les autres services et les honoraires qui s'y rattachent doivent aussi être préautorisés expressément par le comité de vérification au fur et à mesure qu'ils se présentent au cours de l'exercice. S'il s'agit de services autres que de vérification, le comité de vérification s'assure que sa décision est conforme à sa politique et que la prestation des services autres que de vérification n'a pas d'incidence sur l'indépendance des vérificateurs. Cela consiste notamment à examiner les exigences et les lignes directrices réglementaires applicables et à déterminer si la prestation des services amènerait les vérificateurs à vérifier leur propre travail, à agir comme s'ils étaient dirigeants de la Banque ou à se poser comme défenseurs des intérêts de la Banque. En vertu de la loi, les vérificateurs nommés par les actionnaires ne peuvent fournir certains services à la Banque ou à ses filiales. Chaque trimestre, le chef des finances de la Banque fait au comité de vérification une présentation détaillant les services autres que de vérification rendus par les vérificateurs de la Banque depuis le début de l'exercice, et lui soumet tous les mandats proposés pour fins d'examen et de préautorisation, le cas échéant.

les mandats prévus par la loi. Les honoraires de vérification comprennent non seulement les honoraires ayant trait aux services nécessaires à l'exécution d'une vérification ou d'un examen en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, mais également les honoraires versés aux vérificateurs de la Banque pour les lettres d'accord présumé, les vérifications légales, les services d'attestation, les consentements ainsi que l'aide fournie pour la préparation et l'examen des documents déposés auprès des autorités de réglementation.

Les honoraires liés à la vérification se rapportent aux services de certification et aux services connexes rendus par les vérificateurs de la Banque. Ces services comprennent les vérifications des régimes d'avantages sociaux, les consultations comptables ayant trait aux acquisitions et désinvestissements, les examens des contrôles d'application et des contrôles généraux (y compris la vérification pilote en vertu de la loi *Sarbanes-Oxley*), les services d'attestation non exigés en vertu d'une loi ou d'une réglementation et l'interprétation des normes comptables et des normes de présentation de l'information financière.

Les honoraires de conseils fiscaux se rapportent aux services rendus par les vérificateurs externes de la Banque en matière d'observation fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale, à l'exception des services fiscaux entrant dans le cadre de la vérification. Les services d'observation fiscale comprennent en général la préparation des déclarations de revenus initiales et modifiées de même que des demandes de remboursement. Les services de conseils fiscaux comprennent l'assistance relative aux contrôles, aux appels et aux décisions en matière d'impôt, et les conseils fournis dans le cadre de fusions et d'acquisitions. Les services de planification fiscale comprennent les services fiscaux aux résidents étrangers et canadiens, de même que les services se rapportant aux questions touchant les prix de transfert.

Tous les autres honoraires se rapportent essentiellement aux honoraires liés aux questions d'insolvabilité et de viabilité, qu'ils soient versés par la Banque ou par des tiers. Dans ces cas, les services des vérificateurs externes de la Banque sont retenus pour fournir de l'aide dans le cadre de revues des activités d'exploitation, de négociations avec les prêteurs, d'évaluations des plans d'affaires, d'une restructuration de la dette et d'un recouvrement des actifs. Le montant des honoraires liés à l'insolvabilité et à la viabilité versés par des tiers est de 0,6 million de dollars (1,6 million de dollars en 2004; 3,5 millions de dollars en 2003). Entrent également dans cette catégorie les honoraires relatifs aux vérifications de fonds communs de placement (y compris les impôts et les renouvellements de prospectus), à l'achat de logiciels servant aux dépôts aux fins d'observation fiscale et aux dépôts réglementaires, aux études de référence, à la traduction de documents, à la vérification des organismes de bienfaisance et aux rapports portant sur le chapitre 5900 et la norme SAS 70, qui traitent des procédures de contrôle des organismes de services.

TABLEAU 33	HONORAIRES VERSÉS AUX VÉRIFICATEURS EXTERNES		
	(en milliers de dollars canadiens)	2005	2004
Honoraires de vérification	<b>13 741 \$</b>	10 464 \$	7 773 \$
Honoraires liés à la vérification	<b>3 276</b>	5 023	605
Honoraires de conseils fiscaux	<b>3 373</b>	2 866	3 457
Autres honoraires	<b>1 987</b>	3 867	6 368
<b>Total</b>	<b>22 377 \$</b>	22 220 \$	18 203 \$

Les honoraires de vérification se rapportent aux services professionnels relatifs à la vérification des états financiers de la Banque ou d'autres services normalement offerts par les vérificateurs externes de la Banque en rapport avec les dépôts légaux auprès des autorités de réglementation ou

## RÉSULTATS FINANCIERS

### États financiers consolidés

#### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans le présent rapport annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements connexes ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs nommés par les actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié les états financiers consolidés de la Banque. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et chef de la direction,



W. Edmund Clark

La vice-présidente à la direction et chef des finances,



Colleen M. Johnston

#### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2005 et 2004 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2005 et 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2005, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l.  
Comptables agréés



PricewaterhouseCoopers s.r.l.  
Comptables agréés

Toronto, Canada  
Le 22 novembre 2005

## RÉSULTATS FINANCIERS

### Bilans consolidés

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
<b>ACTIF</b>		
<b>Trésorerie et montants à recevoir de banques</b>	<b>1 673 \$</b>	1 404 \$
<b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>	<b>11 745</b>	7 634
<b>Valeurs mobilières (Note 2)</b>		
Compte de placement	42 321	31 387
Compte de négociation	65 775	66 893
	<b>108 096</b>	98 280
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	<b>26 375</b>	21 888
<b>Prêts (Note 3)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	52 740	51 420
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	62 754	48 857
Cartes de crédit	2 998	2 566
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 044	22 264
	<b>153 536</b>	125 107
Provision pour prêts douteux	<b>(1 293)</b>	(1 183)
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	<b>152 243</b>	123 924
<b>Divers</b>		
Engagements de clients au titre d'acceptations	5 989	5 507
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (Note 17)	33 651	33 697
Écarts d'acquisition (Note 5)	6 518	2 225
Autres actifs incorporels (Note 5)	2 124	2 144
Terrains, constructions, matériel et mobilier (Note 7)	1 801	1 330
Autres actifs (Note 9)	14 995	12 994
	<b>65 078</b>	57 897
<b>Total de l'actif</b>	<b>365 210 \$</b>	311 027 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>Dépôts (Note 8)</b>		
Particuliers	131 783 \$	111 360 \$
Banques	11 505	11 459
Entreprises et gouvernements	103 693	84 074
	<b>246 981</b>	206 893
<b>Divers</b>		
Acceptations	5 989	5 507
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24 406	17 671
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	11 284	9 846
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (Note 17)	33 498	33 873
Autres passifs (Note 10)	18 545	16 365
	<b>93 722</b>	83 262
<b>Billets et débentures subordonnés (Note 11)</b>	<b>5 138</b>	5 644
<b>Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 12)</b>	<b>1 795</b>	2 560
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale (Note 23)</b>	<b>1 708</b>	-
Passif éventuel, engagements et garanties (Note 20)		
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Actions ordinaires (nombre d'actions émises et en circulation : 711,8 millions en 2005 et 655,9 millions en 2004) (Note 13)	5 872	3 373
Surplus d'apport	40	20
Écart de conversion	(696)	(265)
Bénéfices non répartis	10 650	9 540
	<b>15 866</b>	12 668
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>365 210 \$</b>	311 027 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.



**W. Edmund Clark**  
Président et chef de la direction



**Hugh J. Bolton**  
Président du comité de vérification

## RÉSULTATS FINANCIERS

### États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Revenu d'intérêts</b>			
Prêts	<b>8 322 \$</b>	6 958 \$	7 542 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	<b>927</b>	859	721
Intérêts	<b>3 112</b>	2 798	2 727
Dépôts auprès de banques	<b>415</b>	517	212
	<b>12 776</b>	11 132	11 202
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	<b>5 129</b>	3 853	4 202
Billets et débiteurs subordonnés	<b>328</b>	312	259
Distributions eu égard au passif au titre des actions privilégiées et aux titres de fiducie de capital (Note 12)	<b>147</b>	170	179
Autres obligations	<b>1 164</b>	1 024	1 125
	<b>6 768</b>	5 359	5 765
<b>Revenu d'intérêts net</b>	<b>6 008</b>	5 773	5 437
<b>Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances (Note 3)</b>	<b>55</b>	(386)	186
<b>Revenu d'intérêts net après provision (reprise de provision) pour pertes sur créances</b>	<b>5 953</b>	6 159	5 251
<b>Autres revenus</b>			
Services de placement et de valeurs mobilières	<b>2 417</b>	2 296	2 132
Commissions sur crédit	<b>343</b>	343	415
Gains nets sur valeurs du compte de placement (Note 2)	<b>242</b>	192	23
Revenu (perte) de négociation (Note 24)	<b>147</b>	(153)	104
Frais de service	<b>787</b>	673	641
Titrisations de prêts (Note 4)	<b>414</b>	390	250
Services de cartes	<b>279</b>	172	252
Assurances, déduction faite des règlements	<b>826</b>	593	420
Honoraires de fiducie	<b>111</b>	78	70
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	<b>–</b>	–	(39)
Divers	<b>323</b>	299	156
	<b>5 889</b>	4 883	4 424
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	<b>11 842</b>	11 042	9 675
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages sociaux (Note 15)	<b>4 218</b>	3 780	3 758
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	<b>676</b>	612	656
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	<b>609</b>	562	650
Dépréciation des écarts d'acquisition (Note 5)	<b>–</b>	–	624
Amortissement des autres actifs incorporels (Note 5)	<b>546</b>	626	772
Coûts de restructuration (reprise) (Note 24)	<b>43</b>	(7)	92
Marketing et développement des affaires	<b>469</b>	384	348
Frais de courtage connexes	<b>226</b>	228	229
Honoraires professionnels et services conseil	<b>494</b>	446	372
Communications	<b>205</b>	207	208
Divers (Note 20)	<b>1 296</b>	1 169	655
	<b>8 782</b>	8 007	8 364
<b>Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>3 060</b>	3 035	1 311
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 16)	<b>699</b>	803	322
<b>Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle dans une filiale</b>	<b>2 361</b>	2 232	989
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	<b>132</b>	–	–
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires</b>	<b>2 229 \$</b>	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 25)			
– de base	<b>691,3</b>	654,5	649,8
– dilué	<b>696,9</b>	659,4	653,9
Bénéfice par action (\$) (Note 25)			
– de base	<b>3,22 \$</b>	3,41 \$	1,52 \$
– dilué	<b>3,20</b>	3,39	1,51

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

## RÉSULTATS FINANCIERS

### États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Actions ordinaires (Note 13)</b>			
Solde au début de l'exercice	3 373 \$	3 179 \$	2 846 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options	125	99	47
Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	380	174	286
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	6	(41)	–
Rachats d'actions ordinaires	–	(38)	–
Émises à l'acquisition de TD Banknorth (Note 23)	1 988	–	–
Solde à la fin de l'exercice	5 872	3 373	3 179
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde au début de l'exercice	20	9	–
Charge au titre des options sur actions (Note 14)	20	11	9
Solde à la fin de l'exercice	40	20	9
<b>Écart de conversion</b>			
Solde au début de l'exercice	(265)	(130)	418
Pertes de change découlant de placements dans des filiales et autres éléments	(718)	(739)	(1 595)
Gains de change découlant des activités de couverture	428	1 004	1 528
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 16)	(141)	(400)	(481)
Solde à la fin de l'exercice	(696)	(265)	(130)
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde au début de l'exercice	9 540	8 518	8 292
Bénéfice net	2 229	2 232	989
Dividendes sur actions ordinaires	(1 098)	(890)	(754)
Cessation du plan de rémunération à base d'actions	–	(24)	–
Prime versée au rachat d'actions ordinaires (Note 13)	–	(312)	–
Divers	(21)	16	(9)
Solde à la fin de l'exercice	10 650	9 540	8 518
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>15 866 \$</b>	<b>12 668 \$</b>	<b>11 576 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

## RÉSULTATS FINANCIERS

### États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>			
Bénéfice net	<b>2 229 \$</b>	2 232 \$	989 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation			
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	<b>55</b>	(386)	186
Amortissement ( <b>Note 7</b> )	<b>322</b>	294	318
Dépréciation des écarts d'acquisition	-	-	624
Amortissement des autres actifs incorporels	<b>546</b>	626	772
Charge au titre des options sur actions	<b>20</b>	11	9
Dépréciation du placement dans les coentreprises	-	-	39
Gains nets sur valeurs du compte de placement	<b>(242)</b>	(192)	(23)
Gain à la titrisation	<b>(166)</b>	(134)	(49)
Part des actionnaires sans contrôle	<b>132</b>	-	-
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs ( <b>Note 16</b> )	<b>(261)</b>	128	(74)
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>2</b>	(440)	669
Intérêts à recevoir et à payer ( <b>Note 9, 10</b> )	<b>588</b>	(141)	145
Valeurs mobilières du compte de négociation	<b>1 118</b>	(12 003)	(1 495)
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	<b>46</b>	(5 246)	(2 712)
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	<b>(375)</b>	5 873	2 046
Divers	<b>1 248</b>	370	3 622
Flux de trésorerie nets d'exploitation	<b>5 262</b>	(9 008)	5 066
<b>Flux de trésorerie de financement</b>			
Dépôts	<b>11 169</b>	24 013	(6 310)
Valeurs mobilières mises en pension	<b>1 438</b>	2 001	(810)
Valeurs mobilières vendues à découvert	<b>5 305</b>	2 325	(1 712)
Émission de billets et de débentures subordonnés	<b>270</b>	3	1 904
Remboursement de billets et de débentures subordonnés	<b>(1 419)</b>	(158)	(218)
Billets et débentures subordonnés (acquis) vendus par les Services bancaires en gros	<b>(3)</b>	(26)	-
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	<b>(765)</b>	(225)	73
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère	<b>(24)</b>	(62)	(142)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	<b>125</b>	99	47
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	<b>380</b>	174	286
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	<b>6</b>	(41)	-
Rachat d'actions ordinaires	-	(350)	-
Dividendes versés sur les actions ordinaires	<b>(1 098)</b>	(890)	(754)
Divers	-	-	(23)
Flux de trésorerie nets de financement	<b>15 384</b>	26 863	(7 659)
<b>Flux de trésorerie d'investissement</b>			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	<b>(4 111)</b>	(1 383)	(1 615)
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	<b>(23 158)</b>	(30 877)	(25 199)
Produit tiré des échéances	<b>6 388</b>	4 688	9 110
Produit tiré des ventes	<b>12 413</b>	19 769	20 139
Variation des activités de prêt			
Montage et acquisitions	<b>(78 655)</b>	(77 827)	(143 064)
Produit tiré des échéances	<b>62 956</b>	63 457	138 126
Produit tiré des ventes	<b>4 541</b>	3 326	1 694
Produit tiré des titrisations de prêts	<b>7 365</b>	5 564	7 627
Terrains, constructions, matériel et mobilier	<b>(814)</b>	(207)	(101)
Valeurs mobilières prises en pension	<b>(4 487)</b>	(4 413)	(4 415)
Programme de rachat d'actions de TD Banknorth ( <b>Note 23</b> )	<b>(603)</b>	-	-
Acquisitions et cessions, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis ( <b>Note 23</b> )	<b>(2 184)</b>	-	-
Flux de trésorerie nets d'investissement	<b>(20 349)</b>	(17 903)	2 302
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	<b>(28)</b>	(16)	(143)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>269</b>	(64)	(434)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<b>1 404</b>	1 468	1 902
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice représentés par la trésorerie et les montants à recevoir de banques</b>	<b>1 673 \$</b>	1 404 \$	1 468 \$
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	<b>6 433 \$</b>	5 468 \$	6 040 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	<b>968</b>	1 509	306
Dividendes par action ordinaire (\$)	<b>1,58 \$</b>	1,36 \$	1,16 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

## RÉSULTATS FINANCIERS

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

### NOTE 1 SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### LOI SUR LES BANQUES

Les états financiers consolidés ci-joints et les principes comptables suivis par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR).

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

#### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et les passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales après élimination des opérations intersociétés et des soldes réciproques. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation minoritaire dans la filiale est présentée au bilan consolidé dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Le bénéfice net est présenté à titre d'élément distinct à l'état des résultats consolidé.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu, les gains et les pertes réalisés à la cession et les dépréciations afin de tenir compte des pertes de valeur durables de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts et autres revenus à l'état des résultats consolidé.

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les entités dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, elle procède à leur consolidation.

La méthode de consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule notre quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des charges est consolidée.

#### UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS

#### LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation, les EDDV, les impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, les titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'importantes estimations et hypothèses, de la part de la direction, utilisées dans le calcul des montants qui doivent être comptabilisés dans les états financiers consolidés.

#### CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les charges en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change pour l'exercice.

Les gains et les pertes latents de conversion relatifs aux participations de la Banque dans certains établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures de risques de change liés à ces participations et des impôts sur les bénéfices y afférents. Tous les autres gains et pertes latents de conversion ainsi que tous les gains et les pertes réalisés sont compris dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

#### CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2005.

#### CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈRES

Afin de permettre une meilleure compréhension des états financiers consolidés de la Banque, nous avons décrit les principales conventions comptables dont les divers éléments des états financiers font l'objet à l'intérieur des notes présentant les informations financières s'y rapportant, comme suit :

Note	Objet	Page
2	Valeurs mobilières	77
3	Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux	79
4	Titrisations de prêts	80
5	Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	82
6	Entités à détenteurs de droits variables	83
7	Terrains, constructions, matériel et mobilier	83
8	Dépôts	84
9	Autres actifs	84
10	Autres passifs	84
11	Billets et débiteurs subordonnés	84
12	Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	85
13	Capital social	87
14	Rémunérations à base d'actions	88
15	Avantages sociaux futurs	89
16	Impôts sur les bénéfices	93
17	Juste valeur des instruments financiers	94
18	Risque de taux d'intérêt	95
19	Instruments financiers dérivés	97
20	Passif éventuel, engagements et garanties	99
21	Concentration du risque de crédit	101
22	Information sectorielle	101
23	Acquisitions et cessions	103
24	Coûts de restructuration	104
25	Bénéfice par action	105
26	Opérations entre apparentés	105
27	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	106
28	Faits postérieurs à la date du bilan	109

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES EN 2005

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté de façon rétroactive les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à la norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » en procédant au retraitement des chiffres correspondants des périodes antérieures. Voir la note 12.

#### Retraitement du revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net – avant retraitement	6 155 \$	5 943 \$	5 616 \$
Moins : Dividendes sur actions privilégiées	79	78	87
Intérêts minoritaires dans des structures de capital innovatrices	68	92	92
<b>Total</b>	<b>6 008 \$</b>	<b>5 773 \$</b>	<b>5 437 \$</b>

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté, de façon prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Voir la note 12.

## MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

### *Instruments financiers, couvertures et résultat étendu*

L'ICCA a publié trois nouvelles normes : « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », « Couvertures » et « Résultat étendu ». Ces normes, harmonisées en grande partie avec les PCGR des États-Unis, entrent en vigueur pour la Banque à compter de l'exercice 2007. Les principales incidences de ces normes sont décrites ci-dessous.

Les actifs financiers seront classés comme disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, détenus à des fins de transaction, ou comme prêts et créances. Les actifs détenus jusqu'à leur échéance seront limités aux instruments à échéance fixe que la Banque a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance et seront comptabilisés au coût après amortissement. Les actifs détenus à des fins de transaction continueront d'être comptabilisés à la juste valeur, et les gains et les pertes réalisés et latents seront présentés en résultat net. Les actifs restants pourraient être classés dans les actifs disponibles à la vente et mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes latents, être constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

Le cumul des autres éléments du résultat étendu deviendra une nouvelle composante de l'avoir des actionnaires et un nouvel état intitulé « État du résultat étendu » sera ajouté aux états financiers de base de la Banque. Le résultat étendu comprend le bénéfice net de la Banque et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente, la conversion de devises et les instruments dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consistent pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans l'état des résultats consolidé. Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie, qui consistent pour la Banque à couvrir la variation des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable et aux opérations prévues, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans l'état des résultats consolidé.

## NOTE 2 VALEURS MOBILIÈRES

### VALEURS MOBILIÈRES

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou qui peuvent être vendues de manière sélective dans la mesure où les conditions du marché sont plus avantageuses pour d'autres types de placement. Les valeurs du compte de placement comprennent les actions non négociables du portefeuille des services bancaires de placement, lesquelles ne sont pas cotées en bourse et sont généralement détenues à plus long terme que la plupart des autres valeurs. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater toute baisse de valeur durable. Les gains et les pertes sur cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les gains, les pertes et les moins-values sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation sont achetées dans le but de procéder éventuellement à une revente. Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et les pertes résultant de cessions et de rajustements à la valeur du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sur les placements et les valeurs du compte de négociation sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et non comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision pour prêts douteux prévue.

### VALEURS MOBILIÈRES PRISES EN PENSION ET MISES EN PENSION

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à l'acheteur à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en sûreté, en surveille la valeur marchande par rapport aux sommes dues en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une sûreté additionnelle ou la réduction du solde des valeurs mobilières afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en sûreté.

## Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance <sup>1</sup>							
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	2005 Total	2004 Total
<b>Valeurs du compte de placement</b>								
<b>Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement</b>								
Canada	5 583 \$	930 \$	376 \$	160 \$	25 \$	– \$	7 074 \$	3 954 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	705	9 532	5 830	–	–	–	16 067	12 482
Total – Canada	6 288	10 462	6 206	160	25	–	23 141	16 436
Provinces	45	123	140	46	5	–	359	289
Total	6 333	10 585	6 346	206	30	–	23 500	16 725
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	62	201	304	191	62	–	820	658
Gouvernement fédéral des États-Unis	3 170	579	290	90	88	–	4 217	4 464
Autres gouvernements étrangers	1 140	1 095	860	2	–	–	3 097	3 748
Autres émetteurs	386	1 519	665	319	4 638	–	7 527	2 932
Total	4 758	3 394	2 119	602	4 788	–	15 661	11 802
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	150	109	53	–	–	606	918	935
Actions ordinaires	–	–	–	–	13	2 229	2 242	1 925
Total	150	109	53	–	13	2 835	3 160	2 860
Total des valeurs du compte de placement	11 241	14 088	8 518	808	4 831	2 835	42 321	31 387
<b>Valeurs du compte de négociation</b>								
<b>Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement</b>								
Canada	1 813	1 774	1 040	941	1 789	–	7 357	5 825
Provinces	399	209	811	701	1 371	–	3 491	3 033
Total	2 212	1 983	1 851	1 642	3 160	–	10 848	8 858
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	298	432	481	850	1 016	–	3 077	2 881
Gouvernement fédéral des États-Unis	166	149	238	71	26	–	650	796
Autres gouvernements étrangers	1 710	583	559	489	200	–	3 541	4 140
Autres émetteurs	4 764	3 429	3 768	4 492	2 301	–	18 754	21 565
Total	6 938	4 593	5 046	5 902	3 543	–	26 022	29 382
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	–	–	–	12	113	199	324	379
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	28 581	28 581	28 274
Total	–	–	–	12	113	28 780	28 905	28 653
Total des valeurs du compte de négociation	9 150	6 576	6 897	7 556	6 816	28 780	65 775	66 893
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>20 391 \$</b>	<b>20 664 \$</b>	<b>15 415 \$</b>	<b>8 364 \$</b>	<b>11 647 \$</b>	<b>31 615 \$</b>	<b>108 096 \$</b>	<b>98 280 \$</b>

<sup>1</sup> Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

## Gains et pertes latents sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004			
	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative
<b>Valeurs du compte de placement</b>								
<b>Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement</b>								
Canada	7 074 \$	22 \$	16 \$	7 080 \$	3 954 \$	11 \$	5 \$	3 960 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	16 067	24	42	16 049	12 482	42	34	12 490
Total – Canada	23 141	46	58	23 129	16 436	53	39	16 450
Provinces	359	5	1	363	289	3	1	291
Total	23 500	51	59	23 492	16 725	56	40	16 741
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	820	10	2	828	658	11	2	667
Gouvernement fédéral des États-Unis	4 217	–	2	4 215	4 464	–	–	4 464
Autres gouvernements étrangers	3 097	30	7	3 120	3 748	39	4	3 783
Autres émetteurs	7 527	39	61	7 505	2 932	23	1	2 954
Total	15 661	79	72	15 668	11 802	73	7	11 868
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	918	93	1	1 010	935	80	2	1 013
Actions ordinaires	2 242	749	53	2 938	1 925	428	40	2 313
Total	3 160	842	54	3 948	2 860	508	42	3 326
<b>Total des valeurs du compte de placement</b>	<b>42 321</b>	<b>972</b>	<b>185</b>	<b>43 108</b>	<b>31 387</b>	<b>637</b>	<b>89</b>	<b>31 935</b>
<b>Valeurs du compte de négociation</b>	<b>65 775</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>65 775</b>	<b>66 893</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>66 893</b>
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>108 096 \$</b>	<b>972 \$</b>	<b>185 \$</b>	<b>108 883 \$</b>	<b>98 280 \$</b>	<b>637 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>98 828 \$</b>

## Gains sur les valeurs du compte de placement

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Gains réalisés	293 \$	268 \$	446 \$
Pertes réalisées	(15)	(29)	(153)
Moins-values	(36)	(47)	(270)
<b>Total</b>	<b>242 \$</b>	<b>192 \$</b>	<b>23 \$</b>

### NOTE 3 PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

#### PRÊTS ET PRÊTS DOUTEUX

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision pour prêts douteux.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. Lorsqu'un prêt est recensé comme douteux, la comptabilisation de l'intérêt cesse et tout intérêt couru mais non reçu sur le prêt est renversé. Les intérêts reçus par la suite sur les prêts douteux sont utilisés en premier lieu pour récupérer les frais de recouvrement et les radiations de capital et, finalement, comptabilisés à titre de revenu d'intérêts. Les revenus d'intérêts liés aux prêts douteux ne sont comptabilisés que lorsque la direction est raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu.

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt auprès d'une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux au Canada ou un organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts auprès de banques sont jugés douteux lorsqu'un versement est en souffrance depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés. Les prêts garantis par le gouvernement du Canada sont classés à titre de prêts douteux lorsqu'ils sont en souffrance depuis 365 jours. Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du capital et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou restructurées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés.

Il arrive souvent que la Banque obtienne une sûreté réelle ou une procuration avant qu'un engagement de prêt ne soit pris. La sûreté réelle peut varier selon le type de prêt et peut être constituée de liquidités, de valeurs mobilières, d'immeubles, de créances, de garanties, de stocks ou d'autres actifs immobilisés.

Les commissions de montage sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et passées progressivement en revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont passées progressivement en autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Autrement, elles sont reportées et passées progressivement en revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est constatée à titre de rajustement du rendement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

#### ACCEPTATIONS

Le passif éventuel de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé à titre de passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client dans le cas d'un appel de fonds à l'égard d'un engagement est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un montant équivalent.

#### PROVISION POUR PRÊTS DOUTEUX

Une provision considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé ou qui sont hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille qui figurent au bilan consolidé sont les dépôts auprès de banques, les prêts, les prêts hypothécaires, les substituts de prêts et les acceptations. Les éléments hors bilan consolidé comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision est déduite de l'actif approprié dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision comprend des provisions spécifiques et des provisions générales. Par le passé, la Banque constituait des provisions sectorielles.

Les provisions spécifiques incluent la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. Une provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. Pour ces prêts, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt immédiatement avant la perte de valeur. Dans le cas des prêts aux particuliers et aux petites entreprises, à l'exclusion des cartes de crédit, une provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique n'est comptabilisée pour les cartes de crédit, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Les provisions générales comprennent les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées s'être réalisées mais qui ne peuvent pas être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau d'une provision générale dépend de l'évaluation des conjonctures économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul d'une provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu en cas de défaut. La provision, bien que revue trimestriellement, tient compte des risques associés au modèle et aux estimations, de même que du jugement de la direction.

Des provisions sectorielles étaient établies antérieurement pour les pertes qui n'avaient pas été spécifiquement recensées pour des industries qui n'étaient pas suffisamment couvertes par les provisions générales précitées. La Banque a éliminé les provisions sectorielles en 2004.

Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution des provisions pour pertes sur créances. La provision pour pertes sur créances correspond au montant imputé à l'état des résultats consolidé pour porter le total de toutes les provisions (spécifiques et générales) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables.

## Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)							
	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	Provisions générales	Provisions pour prêts douteux totales	Montant net des prêts
<b>2005</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	52 740 \$	19 \$	11 \$	8 \$	37 \$	48 \$	52 692 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	62 754	125	62	63	302	364	62 390
Cartes de crédit	2 998	–	–	–	58	58	2 940
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 044	205	80	125	743	823	34 221
<b>Total</b>	<b>153 536 \$</b>	<b>349 \$</b>	<b>153 \$</b>	<b>196 \$</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>1 293 \$</b>	<b>152 243 \$</b>
<b>2004</b>							
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420 \$	21 \$	6 \$	15 \$	40 \$	46 \$	51 374 \$
Prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers	48 857	90	49	41	199	248	48 609
Cartes de crédit	2 566	–	–	–	56	56	2 510
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	426	211	215	622	833	21 431
<b>Total</b>	<b>125 107 \$</b>	<b>537 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>917 \$</b>	<b>1 183 \$</b>	<b>123 924 \$</b>
						<b>2005</b>	2004
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice						<b>455 \$</b>	946 \$

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 33 219 millions de dollars au 31 octobre 2005 (32 146 millions de dollars en 2004) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement du Canada. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis détenus aux fins de vente d'une valeur comptable brute de 21 millions de dollars au 31 octobre 2005 (10 millions de dollars en 2004) et une provision connexe de 11 millions de dollars (3 millions de dollars en 2004).

Le montant des prêts à tempérament aux consommateurs et autres prêts aux particuliers comprenait des prêts immobiliers aux particuliers assurés par le gouvernement du Canada de 12 111 millions de dollars au 31 octobre 2005 (8 386 millions de dollars en 2004).

## Provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004			2003
	Provisions spécifiques	Provisions générales	Total	Provisions spécifiques	Provisions générales	Provisions sectorielles	Total
Solde au début de l'exercice	266 \$	917 \$	1 183 \$	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$
Acquisition de TD Banknorth	27	289	316	–	–	–	–
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	107	(52)	55	336	(67)	(655)	(386)
Transfert des provisions sectorielles aux provisions spécifiques	–	–	–	6	–	(6)	–
Radiations <sup>1</sup>	(487)	–	(487)	(687)	–	–	(687)
Recouvrements <sup>2</sup>	245	–	245	123	–	150	273
Divers <sup>3</sup>	(5)	(14)	(19)	1	–	(30)	(29)
Provision pour prêts douteux à la fin de l'exercice	<b>153 \$</b>	<b>1 140 \$</b>	<b>1 293 \$</b>	266 \$	917 \$	– \$	1 183 \$
							2 012 \$

<sup>1</sup> Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, il n'y a eu aucune radiation à l'égard de prêts restructurés (7 millions de dollars en 2004; 39 millions de dollars en 2003).

<sup>2</sup> Représentent des reprises de 229 millions de dollars de provisions sectorielles.

<sup>3</sup> Comprend les variations de taux de change et les pertes à la cession de prêts imputées aux provisions sectorielles.

## NOTE 4 TITRISATIONS DE PRÊTS

Lorsque des prêts sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Un gain ou une perte à la vente de prêts est constaté immédiatement dans les autres revenus, après l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, le cas échéant. Le montant du gain ou de la perte constaté est calculé en estimant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus, établie à l'aide des meilleures estimations de

la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, taux des remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation – proportionnées aux risques encourus.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est indiqué ci-dessus.

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

## Nouvelles titrisations

	2005					2004				2003	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Produit brut	5 928 \$	4 208 \$	5 200 \$	661 \$	15 997 \$	5 605 \$	2 673 \$	5 600 \$	720 \$	14 598 \$	14 093 \$
Droits conservés	131	30	95	–	256	131	–	102	3	236	221
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	197	50	167	4	418	151	43	185	7	386	263

Le tableau suivant présente l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé de la Banque.

## Gains de titrisation et revenu de gestion

	2005					2004				2003	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Gain à la vente <sup>1</sup>	42 \$	22 \$	90 \$	12 \$	166 \$	29 \$	– \$	95 \$	10 \$	134 \$	49 \$
Revenu de gestion	122	50	76	–	248	123	43	90	–	256	201

<sup>1</sup> Pour les prêts à terme, le gain à la vente est réduit de l'incidence des couvertures sur les actifs vendus.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés sont présentées dans le tableau suivant.

## Principales hypothèses

	2005				2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés <sup>1</sup>	20,0 %	5,9 %	41,6 %	2,1 %	20,0 %	5,9 %	40,0 %	3,3 %	20,0 %	5,9 %	39,4 %	5,0 %
Marge excédentaire <sup>2</sup>	0,7	1,1	13,2	–	0,7	1,1	12,4	–	0,8	1,2	12,0	–
Taux d'actualisation	5,2	3,2	4,0	9,8	5,1	2,8	4,4	9,8	6,7	3,3	4,4	4,8
Pertes sur créances prévues <sup>3</sup>	–	–	2,9	0,1	–	–	3,0	0,1	–	–	3,2	0,1

<sup>1</sup> Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts à la consommation et les prêts sur cartes de crédit.

<sup>2</sup> La marge excédentaire au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

<sup>3</sup> Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours de l'exercice 2005, il y a eu des échéances de prêts et de créances précédemment titrisés de 8 632 millions de dollars (9 033 millions de dollars en 2004; 3 580 millions de dollars en 2003). Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 7 365 millions de dollars (5 564 millions de dollars en 2004; 7 627 millions de dollars en 2003).

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques utilisées et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre. Comme l'analyse de sensibilité est hypothétique, elle doit être utilisée avec prudence.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers présentés et titrisés aux 31 octobre.

## Sensibilité des principales hypothèses aux changements défavorables

	2005			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Juste valeur des droits conservés	273 \$	32 \$	24 \$	3 \$
Taux d'actualisation	5,2 %	3,2 %	4,0 %	9,8 %
+10 %	(2) \$	(3) \$	– \$	– \$
+20 %	(4)	(6)	–	(1)
Taux des remboursements anticipés	20,0 %	5,9 %	41,6 %	2,1 %
+10 %	(8) \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	(15)	(1)	–	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	2,9 %	0,1 %
+10 %	– \$	(3) \$	– \$	– \$
+20 %	–	(6)	–	–

## Prêts gérés

	2005			2004		
	Prêts <sup>1</sup>	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts <sup>1</sup>	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	68 168 \$	19 \$	7 \$	64 445 \$	21 \$	5 \$
Prêts aux particuliers	71 430	131	294	56 443	96	367
Autres prêts	36 519	205	(23)	23 249	426	84
Total des prêts présentés et titrisés	176 117	355	278	144 137	543	456
Moins : Prêts titrisés	23 874	6	36	20 213	6	42
Total des prêts présentés dans le bilan consolidé	152 243 \$	349 \$	242 \$	123 924 \$	537 \$	414 \$

<sup>1</sup> Déduction faite de la provision pour prêts douteux

Lorsqu'elle fait une acquisition d'entreprise, la Banque répartit le prix d'acquisition entre les actifs acquis (actifs incorporels identifiables non compris) et les passifs pris en charge. L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il est soumis à des tests de dépréciation au moins annuellement. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation qui est soit le secteur d'exploitation, soit le niveau immédiatement inférieur au secteur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée.

Les actifs incorporels sont répartis entre les actifs ayant une durée de vie indéfinie et ceux ayant une durée de vie limitée. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs incorporels ayant une durée de vie limitée pourrait ne pas être

recouvrable et, le cas échéant, la perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Les circonstances n'ont rien indiqué de tel en 2005. Les actifs incorporels ayant une durée de vie limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés aux dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises à la prise en charge de passifs de dépôts dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels ayant une durée de vie limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement provenant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée de vie limitée sont pour la plupart amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de 5 à 18 ans, d'après la durée de vie utile estimative. La Banque ne possède aucun actif incorporel à durée de vie indéfinie.

#### ÉCARTS D'ACQUISITION

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur et au total, se présentent comme suit :

#### Écarts d'acquisition par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Total
<b>2005</b>					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	884 \$	-\$	146 \$	1 195 \$	2 225 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	-	4 642	-	-	4 642
Écart de conversion	-	(314)	-	(35)	(349)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$	4 328 \$	146 \$	1 160 \$	6 518 \$
<b>2004</b>					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	s.o.	146 \$	1 276 \$	2 263 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	43	-	-	-	43
Écart de conversion	-	-	-	(81)	(81)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$		146 \$	1 195 \$	2 225 \$
<b>2003</b>					
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	s.o.	526 \$	1 767 \$	3 134 \$
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	(350)	(274)	(624)
Écart de conversion	-	-	(30)	(217)	(247)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$		146 \$	1 276 \$	2 263 \$

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a révisé la valeur des écarts d'acquisition attribués au volet international de son secteur Gestion de patrimoine et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans cette activité. Il a été déterminé que la réduction des volumes de courtage à escompte à l'échelle mondiale avait influé sur la capacité de la Banque d'exploiter de façon rentable une entreprise de courtage mondiale. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 274 millions de dollars a été imputée à l'état des résultats consolidés.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a revu la valeur des écarts d'acquisition attribués au secteur américain de négociation d'options sur

actions des Services bancaires en gros et a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans ce secteur. Par conséquent, une perte de valeur des écarts d'acquisition de 350 millions de dollars a été imputée à l'état des résultats consolidés, et un actif d'impôts futurs connexe de 117 millions de dollars a été constaté pour une charge après impôts de 233 millions de dollars.

#### AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les autres actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre :

#### Autres actifs incorporels<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	2 399 \$	1 445 \$	954 \$	777 \$
Autres actifs incorporels	3 959	2 789	1 170	1 367
Total des actifs incorporels	6 358 \$	4 234 \$	2 124 \$	2 144 \$

<sup>1</sup> La dotation aux amortissements future d'après la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 475 millions de dollars pour 2006, 389 millions de dollars pour 2007, 325 millions de dollars pour 2008, 251 millions de dollars pour 2009 et 213 millions de dollars pour 2010.

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) sont des entités dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour leur permettre de financer leurs activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les entités dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, procède à leur consolidation. Le principal bénéficiaire est une entité qui assume la majorité des pertes prévues des EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus des EDDV, ou les deux.

Au 31 octobre 2005, la Banque n'était considérée comme le principal bénéficiaire d'aucune EDDV importante. La Banque détenait d'importants droits variables dans des EDDV à l'égard desquelles elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. La situation de la Banque dans des EDDV non consolidées est analysée ci-après.

#### CONDUITS À PLUSIEURS VENDEURS

Les conduits à plusieurs vendeurs procurent des liquidités aux clients de la Banque en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. La Banque peut fournir un rehaussement de crédit aux EDDV ou obtenir pour ces structures des facilités de swap ou de liquidité ou leur offrir des services de placement de valeurs mobilières. Les facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché et la probabilité de perte est négligeable. La Banque ne fournit pas d'employés aux EDDV et n'a aucun droit de propriété dans ces dernières. De plus, tous les honoraires tirés de ces activités par la Banque sont conformes aux conditions du marché.

Au 31 octobre 2005, la Banque détenait des positions dans des conduits à plusieurs vendeurs. Ces multiples vendeurs détenaient un total de 10 milliards de dollars d'actifs au 31 octobre 2005. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal auquel la Banque est exposée à l'égard de pertes provenant du fait que des facilités de liquidité ne sont disponibles qu'en cas de perturbation générale du marché était de 10 milliards de dollars au 31 octobre 2005.

#### CONDUITS À VENDEUR EXCLUSIF

La Banque utilise des conduits à vendeur exclusif pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. La Banque peut utiliser des conduits à vendeur exclusif pour titriser des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts immobiliers aux particuliers garantis et des prêts hypothécaires commerciaux.

Au 31 octobre 2005, la Banque détenait des positions dans un conduit à vendeur exclusif créé au cours de l'exercice 2000 qui comptait 3 milliards de dollars d'actifs. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque de perte maximal éventuel de la Banque pour ce conduit était de 3 milliards de dollars au 31 octobre 2005 (uniquement en raison de facilités de liquidités, disponibles seulement en cas d'anomalie générale du marché).

#### AUTRES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

La Banque vend des valeurs du compte de négociation à des EDDV dans le cadre de ses stratégies de gestion de sa situation financière. La Banque ne conserve pas de contrôle effectif sur les actifs vendus. Les actifs vendus en vertu de ces ententes s'élevaient à 1 milliard de dollars au 31 octobre 2005. La Banque conclut des swaps sur le rendement total avec les contreparties de la vente des actifs. Le risque de marché découlant de toutes ces opérations fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance constante.

La Banque participe aussi à des structures de titres garantis par des créances en vertu desquelles elle peut agir à titre de preneur ferme, de tiers investisseur ou de contrepartie à des dérivés. Ces structures permettent de mobiliser, par l'émission de titres de créance, des capitaux qui serviront à investir dans des portefeuilles de titres ou de dérivés. Le résultat net est réparti entre les détenteurs de droits variables dans ces structures. Au 31 octobre 2005, la Banque ne détenait pas de participation importante dans de telles structures.

En outre, la Banque offre des billets liés à des actions et des billets liés à la valeur du crédit à différentes EDDV et à des clients sans lien de dépendance. Au 31 octobre 2005, ces opérations représentaient un risque négligeable pour la Banque.

Par l'entremise de La Société Canada Trust, la Banque agit comme fiduciaire de fiducies de particuliers et de sociétés. La Banque reçoit des honoraires de fiduciaire pour ces services, lesquels ne sont pas importants pour la Banque.

En plus des opérations et des produits susmentionnés, la Banque offre d'autres produits financiers à ses clients, notamment des fonds communs de placement. Il arrive que ces produits financiers soient créés par l'entremise d'une EDDV qui en est l'émetteur ou l'obligataire. La Banque peut offrir aux EDDV certains services d'administration et d'autres produits financiers contre une rémunération aux conditions du marché. La position de la Banque à l'égard de ces opérations n'est pas considérée comme importante.

## NOTE 7 TERRAINS, CONSTRUCTIONS, MATÉRIEL ET MOBILIER

Nous comptabilisons au bilan consolidé les constructions, le matériel et le mobilier, les améliorations locatives et les terrains. Les constructions, le matériel et le mobilier et les améliorations locatives sont inscrits au coût, moins l'amortissement cumulé. Les terrains sont comptabilisés au coût. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et passée progressivement en résultats sur la durée restante du contrat de location. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique	30 %, amortissement dégressif
Logiciels	de 3 à 7 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	Durée de vie utile estimative, amortissement linéaire

Aucune dépréciation des terrains, des constructions, du matériel ou du mobilier n'a été constatée pendant l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	180 \$	– \$	180 \$	139 \$
Constructions	668	310	358	240
Équipement informatique et logiciels	1 144	662	482	387
Mobilier, agencements et autre matériel	866	490	376	257
Améliorations locatives	738	333	405	307
<b>Total</b>	<b>3 596 \$</b>	<b>1 795 \$</b>	<b>1 801 \$</b>	<b>1 330 \$</b>

L'amortissement cumulé à la fin de 2004 était de 1 286 millions de dollars. La dotation aux amortissements pour les constructions, le matériel et le mobilier s'est établie à 322 millions de dollars en 2005 (294 millions de dollars en 2004; 318 millions de dollars en 2003).

**NOTE 8 DÉPÔTS**

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques dont certains sur lesquels nous versons de l'intérêt.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à 10 ans. L'intérêt sur les dépôts est couru et compris dans les autres passifs dans le bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2005 s'établissait à 81 millions de dollars (70 millions de dollars en 2004).

**Types de dépôts**

(en millions de dollars canadiens)				2005	2004
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	18 771 \$	54 270 \$	58 742 \$	131 783 \$	111 360 \$
Banques	2 663	55	8 787	11 505	11 459
Entreprises et gouvernements	18 063	23 795	61 835	103 693	84 074
<b>Total</b>	<b>39 497 \$</b>	<b>78 120 \$</b>	<b>129 364 \$</b>	<b>246 981 \$</b>	<b>206 893 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>					
Au Canada				6 459 \$	6 121 \$
À l'étranger				3 067	3
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>					
Au Canada				162 640	148 756
À l'étranger				73 577	51 306
Fonds fédéraux américains déposés				1 238	707
<b>Total</b>				<b>246 981 \$</b>	<b>206 893 \$</b>

**Dépôts à terme**

(en millions de dollars canadiens)							2005	2004
	Moins de un an	Un an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	13 835 \$	23 441 \$	4 594 \$	1 695 \$	15 089 \$	88 \$	58 742 \$	51 919 \$
Banques	8 233	49	45	222	21	217	8 787	10 816
Entreprises et gouvernements	50 287	1 434	801	839	6 155	2 319	61 835	52 275
<b>Total</b>	<b>72 355 \$</b>	<b>24 924 \$</b>	<b>5 440 \$</b>	<b>2 756 \$</b>	<b>21 265 \$</b>	<b>2 624 \$</b>	<b>129 364 \$</b>	<b>115 010 \$</b>

**NOTE 9 AUTRES ACTIFS**

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Montants à recevoir des courtiers et des clients	7 484 \$	7 725 \$
Intérêts courus	1 199	1 452
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	4 692	2 311
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des investissements	1 014	1 037
Charge de retraite reportée	606	469
<b>Total</b>	<b>14 995 \$</b>	<b>12 994 \$</b>

**NOTE 10 AUTRES PASSIFS**

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Montants à payer aux courtiers et aux clients	6 677 \$	6 815 \$
Intérêts courus	1 867	1 532
Créditeurs, charges à payer et autres éléments	3 740	3 853
Passifs liés aux assurances	2 681	2 374
Passif au titre des prestations constituées	503	515
Charges salariales à payer	1 089	629
Chèques et autres effets en circulation	1 988	647
<b>Total</b>	<b>18 545 \$</b>	<b>16 365 \$</b>

**NOTE 11 BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS**

Les billets et les débentures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Dans certains cas, la Banque a conclu des options sur taux, des swaps de taux et des swaps de

devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change. Tous les rachats, annulations, échanges et modifications de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

## Billets et débetures subordonnés

(en millions de dollars canadiens)				2005	2004
Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Montant en monnaie étrangère		
janvier 2004 à septembre 2007	Divers <sup>1</sup>	–	–	4 \$	8 \$
août 2008 <sup>2</sup>	6,50	–	149 millions de dollars US	–	182
octobre 2008 <sup>3</sup>	6,15	–	146 millions de dollars US	–	178
novembre 2008 <sup>3</sup>	6,13	–	100 millions de dollars US	–	122
janvier 2009 <sup>3</sup>	6,45	–	149 millions de dollars US	–	181
avril 2010 <sup>5</sup>	6,60	avril 2005	–	–	741
décembre 2010 <sup>2</sup>	8,40	décembre 2005	–	150	148
juin 2011 <sup>4</sup>	7,63	–	200 millions de dollars US	232	–
juillet 2011	6,00	juillet 2006	–	796	798
juillet 2012	6,55	juillet 2007	–	500	494
septembre 2012	5,20	septembre 2007	–	547	550
septembre 2013	4,54	septembre 2008	–	984	1 004
août 2014	10,05	–	–	149	149
juin 2018	5,69	juin 2013	–	900	893
septembre 2022 <sup>4</sup>	4,64	septembre 2017	–	270	–
mai 2025	9,15	–	–	196	196
février 2027 <sup>4</sup>	9,06	février 2017	65 millions de dollars US	75	–
mai 2027 <sup>4</sup>	10,52	mai 2017	31 millions de dollars US	36	–
juillet 2030 <sup>4</sup>	11,30	juillet 2020	13 millions de dollars US	15	–
octobre 2030 <sup>4</sup>	10,88	octobre 2010	28 millions de dollars US	33	–
février 2031 <sup>4</sup>	10,20	février 2021	4 millions de dollars US	5	–
juillet 2031 <sup>4</sup>	7,27	juillet 2011	5 millions de dollars US	6	–
avril 2032 <sup>4</sup>	8,00	avril 2007	206 millions de dollars US	240	–
				<b>5 138 \$</b>	<b>5 644 \$</b>

<sup>1</sup> Intérêt payable à divers taux, de 0 % à 2,95 %.

<sup>2</sup> La Banque a annoncé le 27 octobre 2005 son intention de racheter le 1<sup>er</sup> décembre 2005 toutes les débetures subordonnées à 8,4 % échéant en décembre 2010.

<sup>3</sup> Le 31 octobre 2005, la Banque a converti quatre débetures subordonnées en billets non subordonnés aux droits des déposants et d'autres créanciers.

<sup>4</sup> Obligation d'une filiale.

<sup>5</sup> Rachetés le 14 avril 2005.

## CALENDRIER DES REMBOURSEMENTS

L'ensemble des échéances des billets et des débetures subordonnés de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Moins de un an	153 \$	5 \$
Plus de un an à 2 ans	1	3
Plus de 3 ans à 4 ans	–	360
Plus de 4 ans à 5 ans	–	303
Plus de 5 ans	4 984	4 973
<b>Total</b>	<b>5 138 \$</b>	<b>5 644 \$</b>

## NOTE 12

### PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES ET DES TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté de façon rétroactive les modifications apportées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) à la norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » en procédant au retraitement des chiffres correspondants des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a reclassé, à titre de passif dans le bilan consolidé, des actions

privilégées existantes totalisant 1 310 millions de dollars et certaines structures de fiducie de capital s'élevant à 900 millions de dollars au 31 octobre 2004. Les dividendes et les distributions liées au rendement de ces instruments ont été reclassés à titre de frais d'intérêts dans l'état des résultats consolidé.

### Retraitement du revenu d'intérêts net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net – avant retraitement	6 155 \$	5 943 \$	5 616 \$
Moins : Dividendes sur actions privilégées	79	78	87
Intérêts minoritaires dans des structures de capital innovatrices	68	92	92
<b>Total</b>	<b>6 008 \$</b>	<b>5 773 \$</b>	<b>5 437 \$</b>

### Passif

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
<b>Actions privilégées</b>		
Actions privilégées émises par la Banque (en milliers d'actions) :		
Catégorie A – 16, série I	– \$	– \$
Catégorie A – 16 384, série J	–	410
Catégorie A – 14 000, série M	350	350
Catégorie A – 8 000, série N	200	200
	<b>550</b>	<b>960</b>
Actions privilégées émises par Société d'investissement hypothécaire TD (en milliers d'actions) :		
350 actions privilégées à dividende non cumulatif, série A	345	350
<b>Total des actions privilégées</b>	<b>895</b>	<b>1 310</b>
<b>Titres de fiducie de capital</b>		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD, 900 000 titres de fiducie de capital, série 2009	900	900
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD II, 350 000 titres de fiducie de capital, série 2012	–	350
<b>Total des titres de fiducie de capital</b>	<b>900</b>	<b>1 250</b>
<b>Total des actions privilégées et des titres de fiducie de capital</b>	<b>1 795 \$</b>	<b>2 560 \$</b>

## ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du porteur. Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G**

Le 1<sup>er</sup> mai 2003, la Banque a racheté la totalité des 7 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G en circulation à 25,00 \$ US l'action.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H**

Le 3 mai 2004, la Banque a racheté toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H en circulation à 25,00 \$ l'action plus les intérêts déclarés et non versés de 0,014589 \$ l'action pour la période de trois jours terminée le 3 mai 2004.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I**

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a l'option de racheter les actions de série I en circulation à 6,25 \$ l'action, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J**

Le 31 octobre 2005, la Banque a racheté les 16 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J à 25,80 \$ l'action.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K**

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 6 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K en circulation à 25,00 \$ l'action.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L**

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 2 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L en circulation à 25,00 \$ US l'action.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M**

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

### **Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N**

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les intérêts non versés jusqu'à la date de conversion.

## ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A DE SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT HYPOTHÉCAIRE TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque pourra échanger la totalité des actions de série A en circulation contre un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du porteur, contre un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant un avis d'au moins deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les porteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les intérêts déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas d'intérêts sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas d'intérêts sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

## Distribution d'intérêts sur les actions privilégiées

(par action)	Fréquence de distribution	Taux
Série G (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H (rachetées en 2004)	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J (rachetées en 2005)	Trimestriel	0,31875 \$
Série K (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,45940 \$
Série L (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,40000 \$ US
Série M	Trimestriel	0,29375 \$
Série N	Trimestriel	0,28750 \$
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

## TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD, SÉRIE 2009

Les titres de Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par Fiducie de capital TD, dont les titres comportant droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les porteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes et des distributions d'intérêts sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la fiducie a l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la fiducie applicable avant le 30 juin 2005, la fiducie pourrait racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du porteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution sur les titres de fiducie est de 7,60 % par année. Au 31 octobre 2005, aucune action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque n'était émise. Si ces actions étaient émises, elles auraient un taux de dividende de 7,6 %.

#### TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD, SÉRIE 2012

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté, de façon prospective, la note d'orientation concernant la comptabilité de l'ICCA portant sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). L'adoption de la note d'orientation révisée a pour principale conséquence que la Banque ne consolide plus la structure de capital de Fiducie de capital TD II de 350 millions de dollars. Aux fins de la réglementation en matière de fonds propres, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds

propres de la Banque ne sont pas touchés. Par suite de la déconsolidation, le billet de dépôt de premier rang égal au montant que nous avons émis auprès de la fiducie n'est plus considéré comme un élément intersociétés et est présenté au poste Dépôts de notre bilan consolidé en 2005.

Les titres de Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droits de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les porteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit d'émission a été investi dans des dépôts bancaires. Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la fiducie a l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat et b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la fiducie applicable avant le 31 décembre 2012, la fiducie pourrait racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2012, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

### NOTE 13 CAPITAL SOCIAL

#### ACTIONS ORDINAIRES

Les actionnaires ont autorisé la Banque à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Nous déclarons des dividendes trimestriellement, et le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

#### Actions émises et en circulation

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)	2005		2004		2003	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
<b>Actions ordinaires :</b>						
Solde au début de l'exercice	655,9	3 373 \$	656,3	3 179 \$	645,4	2 846 \$
Émises à l'exercice d'options	4,3	125	4,4	99	2,9	47
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	7,3	380	3,8	174	8,0	286
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	–	6	(1,0)	(41)	–	–
Émises à l'acquisition de TD Banknorth	44,3	1 988	–	–	–	–
Acquises aux fins d'annulation	–	–	(7,6)	(38)	–	–
<b>Solde en fin d'exercice</b>	<b>711,8</b>	<b>5 872 \$</b>	655,9	3 373 \$	656,3	3 179 \$

#### ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions de premier rang de catégorie A, série O pour une contrepartie brute au comptant de 425 millions de dollars, lesquelles seront classées dans l'avoir des actionnaires dans l'état des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé et sont admissibles en tant que fonds propres de première catégorie. À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2010, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série O par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu avant le 30 octobre 2011; de 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2011 mais avant le 30 octobre 2012; de 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2012 mais avant le 30 octobre 2013; de 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 octobre 2013 mais avant le 30 octobre 2014; et de 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

#### OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES

Le 24 février 2005, la Banque a relancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 14 millions d'actions ordinaires, représentant environ 2,1 % de ses actions ordinaires en circulation. Aucune action ordinaire n'a été rachetée en vertu de ce programme au cours de l'exercice 2005. Au cours de l'exercice 2004, 7,6 millions d'actions ordinaires ont été rachetées à un coût de 350 millions de dollars.

#### RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses porteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, un total de 7,3 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 % aux termes du régime de réinvestissement des dividendes. En 2004, 3,4 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 % sur le cours moyen du marché et 0,4 million d'actions sans escompte.

## RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité ou les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada impose aussi une restriction en vertu de la *Loi sur les banques* sur la capacité de la Banque de verser des dividendes et de faire des distributions sur les actions ordinaires et privilégiées qui consiste à évaluer l'adéquation des fonds propres réglementaires et de la liquidité de la Banque de façon continue. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des affaires.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si Fiducie de capital TD ou Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles à leurs porteurs de titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que toutes les distributions d'intérêts et tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement d'intérêts sur les actions privilégiées ou de dividendes sur les actions ordinaires.

## NOTE 14 RÉMUNÉRATIONS À BASE D'ACTIONS

La Banque a divers régimes de rémunération à base d'actions. En date du 1<sup>er</sup> novembre 2002, la Banque a adopté la norme comptable concernant les rémunérations à base d'actions et a décidé d'adopter de façon prospective la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions d'options sur actions. Selon cette méthode, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options à la date d'attribution, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des droits en vertu des options attribuées, à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée pour les 23,9 millions d'options sur actions attribuées et en cours avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002. Au 31 octobre 2005, 11,6 millions d'options restaient non exercées.

## RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La Banque maintient un programme d'options sur actions à l'intention de certains employés et administrateurs externes clés. La Banque n'attribue pas d'options sur actions aux membres du conseil d'administration. Aux termes du régime à l'intention des employés, des options sur actions ordinaires d'une durée de sept ans (en vigueur depuis le 11 décembre 2003) et dont les droits s'acquiescent sur quatre ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles de la Banque. Ces options sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'octroi des options. En vertu de ce régime, 14,3 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (16,4 millions en 2004; 18,5 millions en 2003). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2013. Un sommaire de la situation des options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

### Situation des options sur actions

(en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré		Prix d'exercice moyen pondéré	
	2005	2004	2004	2003	2003	2003
Options en cours au début de l'exercice	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$
Options octroyées	2,2	49,41	2,4	40,95	4,0	33,42
Options exercées	(4,3)	28,95	(4,4)	22,12	(2,9)	16,25
Options frappées d'extinction/annulées	(0,1)	38,46	(0,3)	37,79	(0,6)	40,00
Options en cours à la fin de l'exercice	19,9	38,08 \$	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	13,2	36,30 \$	14,1	33,44 \$	14,8	28,87 \$

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en circulation et exerçables au 31 octobre 2005.

### Fourchette des prix d'exercice

	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
10,13 \$ – 11,81 \$	0,1	1,00	11,81 \$	0,1	11,81 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	1,5	2,77	23,63	1,5	23,63
29,80 \$ – 40,43 \$	7,4	5,50	34,33	5,5	34,61
40,92 \$ – 44,30 \$	8,7	5,45	41,23	6,1	41,34
49,40 \$ – 55,90 \$	2,2	6,00	49,41	–	–

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : i) taux d'intérêt sans risque de 3,7 % (4,10 % en 2004, 4,29 % en 2003), ii) durée prévue des options de 5,3 ans (5,0 ans en 2004; 5,5 ans en 2003), iii) volatilité prévue de 25,7 % (27,6 % en 2004; 27,7 % en 2003) et iv) rendement de l'action prévu de 2,84 % (2,93 % en 2004; 3,37 % en 2003). Au cours de l'exercice, 2,2 millions d'options (2,4 millions en 2004; 4,1 millions en 2003) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 10,64 \$ l'option (9,37 \$ l'option en 2004; 7,60 \$ l'option en 2003).

TD Banknorth a également divers régimes d'options sur actions à l'intention d'employés et d'administrateurs externes clés. Selon les régimes de TD Banknorth, des options sont attribuées périodiquement aux employés admissibles de TD Banknorth. Les options donnent aux porteurs le droit d'acheter des actions ordinaires de TD Banknorth Inc. à un prix fixe.

La situation de tous les régimes d'options sur actions pour les sept mois terminés le 30 septembre 2005 se présente comme suit :

### Situation des options sur actions de TD Banknorth

(en millions d'actions)	2005	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	6,3	28,36 \$
Options attribuées	2,2	36,31
Options exercées	(0,4)	29,11
Options frappées d'extinction/annulées	(0,1)	35,95
Options en cours à la fin de l'exercice	8,0	30,38 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	5,0	28,14 \$

Pour l'exercice 2005, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 20 millions de dollars (11 millions de dollars en 2004; 9 millions de dollars en 2003) au titre des options sur actions attribuées.

## AUTRES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

En outre, la Banque gère des régimes d'unités d'actions subalternes qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces régimes, des unités d'actions subalternes équivalent à des actions ordinaires de la Banque et dont les droits s'acquerraient généralement sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement aux unités d'actions subalternes qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé sur la période d'acquisition des droits. À la date d'échéance, le participant reçoit une somme en espèces qui représente la valeur des unités d'actions subalternes. Au 31 octobre 2005, le nombre d'unités d'actions subalternes de la Banque en vertu de ces régimes était de 11 millions (7,9 millions en 2004; 5,1 millions en 2003).

La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants et aux administrateurs externes admissibles. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées ne sont rachetables qu'au moment où le participant prend sa retraite, qu'en cas d'invalidité permanente ou de cessation d'emploi ou qu'au terme du mandat d'administrateur, et doivent être rachetées pour une contrepartie au comptant avant la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants.

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres est offert aux dirigeants admissibles de la Banque. Au total, 2,1 millions d'unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2005 (1,8 million en 2004; 1,4 million en 2003).

La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant se mérite la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes

et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, la charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, s'est établie à 113 millions de dollars (93 millions de dollars en 2004; 63 millions de dollars en 2003).

En outre, TD Banknorth et ses filiales offrent des régimes 401(k) couvrant pratiquement tous les employés; un régime d'actionariat à l'intention des employés qui ont un an de service; des régimes d'options sur actions subalternes à l'intention des administrateurs externes, et des régimes incitatifs destinés à tous les employés à temps plein et à temps partiel, autres que les dirigeants.

## RÉGIME D'ÉPARGNE DES EMPLOYÉS

La Banque a également un régime d'achat d'actions offert aux employés. En vertu du régime d'épargne des employés (REE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu au sein de la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005, les cotisations de la Banque ont totalisé 36 millions de dollars (33 millions de dollars en 2004; 32 millions de dollars en 2003). Au 31 octobre 2005, 5,9 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du REE (5,4 millions en 2004; 5,2 millions en 2003). Les actions pour le REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme en circulation dans le calcul du bénéfice par action de base et dilué de la Banque. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

## NOTE 15 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations aux termes de ce régime sont calculées d'après les années de service et la moyenne des salaires touchés durant les cinq dernières années de service de l'employé. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et celles des participants aux régimes. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes d'avantages sociaux par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et les cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages complémentaires de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance médicale, l'assurance vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Certains retraités peuvent devoir assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui sont en congé d'invalidité ou de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes complémentaires de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (des extrapolations sont utilisées dans l'intervalle) afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations notées AA de sociétés à long terme à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le rendement prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur marchande et l'amortissement des modifications de régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue du groupe d'employés (période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages complémentaires de retraite). L'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur marchande des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. La durée résiduelle moyenne prévue

d'activité du groupe d'employés qui participent au régime de retraite principal de la Banque est de 10 ans, et elle est de 17 ans pour les participants aux régimes d'avantages de retraite principaux. La période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux régimes d'avantages de retraite principaux est de 13 ans. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs du bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

## RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, en bout de ligne, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Le tableau de la page suivante présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal de la Banque au cours de l'exercice 2005 se sont établies à 57 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 octobre 2004. La prochaine évaluation aux fins de la capitalisation devra être faite en date du 31 octobre 2007 au plus tard.

Pour établir le taux de rendement à long terme prévu pour l'hypothèse de rendement des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. Elle a ainsi établi une hypothèse de taux de rendement des actifs à long terme de 6,75 %.

L'incidence, sur la charge de retraite de 2005, d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de l'hypothèse de taux de rendement prévu des actifs pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation respectivement de 16 millions de dollars.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante au 31 juillet :

## Répartition des actifs

Titres	2005	2004	2003
Actions	60 %	56 %	52 %
Titres de créance	39	43	48
Équivalents de trésorerie	1	1	—
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

En 2005, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 6 millions de dollars (3 millions de dollars en 2004; 65 millions de dollars en 2003).

La gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque est fondée sur une approche équilibrée selon laquelle l'objectif premier est d'atteindre un taux de rendement réel de 3 %. Par conséquent, la fourchette de répartition de l'actif permise se présente comme suit :

#### Répartition de l'actif

Titres	Fourchette acceptable
Actions	50 % - 65 %
Titres de créance	33 % - 48 %
Équivalents de trésorerie	0 % - 4 %

La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'exercice.

Des contrats à terme et des options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel pour la caisse des régimes. Tous les actifs doivent essentiellement avoir une valeur au marché facilement vérifiable.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions doit être entièrement investi et largement diversifié, dans un choix de titres représentatifs surtout de sociétés de qualité dont la capitalisation est de moyenne à forte, et aucun titre ne peut à lui seul dépasser 10 % de la valeur du portefeuille. Des actions étrangères et des certificats américains d'actions étrangères, également de première qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille.

Les placements dans les titres de créance d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres de créance. Ces titres doivent avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale pour les notations au sein du portefeuille de titres de créance.

#### Obligations au titre des prestations constituées, actifs et situation de capitalisation du régime

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période	<b>1 810 \$</b>	1 446 \$	1 331 \$
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>			
Obligations au titre des prestations projetées au début de la période	<b>1 535</b>	1 418	1 271
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>46</b>	38	31
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>101</b>	94	90
Cotisations des participants	<b>26</b>	26	25
Prestations versées	<b>(93)</b>	(95)	(92)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	<b>(9)</b>	2	7
Modification des hypothèses actuarielles	<b>318</b>	44	86
Modifications du régime	<b>54</b>	8	–
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	<b>1 978</b>	1 535	1 418
<b>Variation des actifs du régime</b>			
Actifs du régime à la juste valeur marchande au début de la période	<b>1 650</b>	1 507	1 164
Rendement réel des actifs du régime	<b>78</b>	61	55
Gain à la cession de placements	<b>286</b>	204	80
Cotisations des participants	<b>26</b>	26	25
Cotisations de l'employeur	<b>64</b>	46	291
Diminution des gains latents sur les placements	<b>(95)</b>	(86)	(11)
Prestations versées	<b>(93)</b>	(95)	(92)
Frais d'administration	<b>(9)</b>	(14)	(9)
Divers	<b>–</b>	1	4
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	<b>1 907</b>	1 650	1 507
<b>Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées</b>	<b>(71)</b>	115	89
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, écart entre les résultats réels et les prévisions établies et incidence des modifications d'hypothèses	<b>416</b>	265	299
Coût au titre des services passés non constaté	<b>62</b>	14	7
Cotisations de l'employeur	<b>15</b>	22	13
<b>Charge de retraite payée d'avance</b>	<b>422 \$</b>	416 \$	408 \$
<b>Charge annuelle</b>			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>46 \$</b>	38 \$	31 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>101</b>	94	90
Rendement réel des actifs du régime	<b>(260)</b>	(165)	(115)
Pertes actuarielles	<b>309</b>	46	93
Modifications du régime	<b>54</b>	8	–
<i>Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts constatés au cours de la période au titre de ce qui suit :</i>			
Rendement des actifs du régime <sup>1</sup>	<b>149</b>	64	30
Gains actuariels <sup>2</sup>	<b>(300)</b>	(31)	(80)
Modifications du régime <sup>3</sup>	<b>(48)</b>	(7)	1
<b>Charge de retraite</b>	<b>51 \$</b>	47 \$	50 \$
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>6,40 %</b>	6,50 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime <sup>4</sup>	<b>6,75</b>	6,75	6,75
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations constituées en fin de période</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>5,20 %</b>	6,40 %	6,50 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime <sup>4</sup>	<b>6,75</b>	6,75	6,75

<sup>1</sup> Comprend le rendement prévu des actifs du régime de 111 millions de dollars (101 millions de dollars en 2004; 85 millions de dollars en 2003) moins le rendement réel des actifs du régime de 260 millions de dollars (165 millions de dollars en 2004; 115 millions de dollars en 2003).

<sup>2</sup> Comprend la perte constatée de 9 millions de dollars pour l'exercice 2005 (15 millions de dollars en 2004; 13 millions de dollars en 2003) moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées

subies au cours de l'exercice de 309 millions de dollars (46 millions de dollars en 2004; 93 millions de dollars en 2003).

<sup>3</sup> Comprend la dotation aux amortissements pour les modifications du régime de 6 millions de dollars pour l'exercice 2005 (1 million de dollars en 2004; 1 million de dollars en 2003) moins la perte réelle liée aux modifications du régime de 54 millions de dollars pour l'exercice (8 millions de dollars en 2004; néant en 2003).

<sup>4</sup> Déduction faite des frais et charges.

## AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

### Régime de retraite de CT

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1<sup>er</sup> juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis

août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participant et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au régime de retraite principal de la Banque. Le financement du volet à prestations déterminées est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont évalués au 31 juillet.

### Obligations et actifs du régime de retraite de CT

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	352 \$	308 \$	307 \$
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	365	308	309
Charge de retraite payée d'avance	79	53	54
Charge de retraite	5	4	3

### Régime de retraite de TD Banknorth

TD Banknorth offre un régime de retraite à prestations déterminées non contributif qui couvre la quasi-totalité des employés permanents à temps plein. Des régimes de retraite complémentaires ont également été adoptés à l'intention de certains dirigeants clés. En outre, TD Banknorth et ses filiales ont mis en place des régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite limités qui offrent des prestations d'assurance

médicale et d'assurance vie à un groupe restreint d'employés et d'administrateurs qui satisfont à des exigences minimales d'âge et d'années de service.

Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de retraite de TD Banknorth. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont évalués au 31 décembre 2004.

### Obligations et actifs du régime de TD Banknorth

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	278 \$	s.o.	s.o.
Actifs du régime à la juste valeur marchande à la fin de la période	307		
Charge de retraite payée d'avance	112		
Charge de retraite <sup>1</sup>	5		

<sup>1</sup> Charge de retraite pour la période de sept mois terminée le 30 septembre 2005

### Régimes de retraite complémentaires

Le tableau suivant présente la situation financière des plus importants régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque, lesquels sont financés en partie par les employés admissibles. Les actifs et les obligations des régimes d'avantages sociaux sont évalués au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de la période	328 \$	289 \$	267 \$
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de la période	5	9	11
Passif au titre des prestations constituées	226	205	187
Charge de retraite	29	28	25

Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

### Montants constatés au bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
<b>Autres actifs</b>		
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	79 \$	53 \$
Régime de retraite principal	422	416
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth et autres, montant net	105	–
Charge de retraite reportée	606	469
<b>Autres passifs</b>		
Régime d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite	277	252
Régime d'avantages complémentaires de retraite	226	205
Autres avantages sociaux futurs	–	58
Passif au titre des prestations constituées	503	515
Montant net constaté au 31 octobre	103 \$	(46) \$

## RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance médicale, d'assurance vie et d'assurance dentaire aux employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière

des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Banque. Les obligations des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont évalués au 31 juillet.

### Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	302 \$	268 \$	220 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	10	9	8
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	20	19	16
Prestations versées	(7)	(8)	(5)
Pertes actuarielles	111	14	29
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	436	302	268
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, écart entre les résultats réels et les prévisions établies et incidence des modifications d'hypothèses	157	48	34
Cotisations de l'employeur	2	2	1
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>277 \$</b>	<b>252 \$</b>	<b>233 \$</b>
<b>Charge annuelle</b>			
La charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	10 \$	9 \$	8 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	20	19	16
Pertes actuarielles	111	14	29
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
Gains actuariels <sup>1</sup>	(110)	(14)	(29)
<b>Charge au titre des avantages complémentaires de retraite</b>	<b>31 \$</b>	<b>28 \$</b>	<b>24 \$</b>
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,60 %	6,75 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,30 %	6,60 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

<sup>1</sup> Comprend la perte de 1 million de dollars constatée pour l'exercice 2005 (néant en 2004; néant en 2003) moins les gains actuariels sur des obligations au titre de prestations projetées de 110 millions de dollars pour l'exercice (14 millions de dollars en 2004; 29 millions de dollars en 2003).

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations garanties par les principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 7,5 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 4,7 % d'ici 2014 et son maintien à ce niveau par la suite.

Pour 2005, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux présumé de variation du coût des soins de santé sur la charge au titre des prestations correspond respectivement à une hausse de 6 millions de dollars et à une baisse de 4 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations constituées, respectivement à une hausse de 97 millions de dollars et à une baisse de 76 millions de dollars.

### FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à ses principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comme suit :

#### Cotisations aux régimes de retraite

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Régime de retraite principal	57 \$	55 \$	152 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	31	2	40
Régimes de retraite complémentaires	8	8	8
Régimes d'avantages complémentaires de retraite	7	8	7
<b>Total</b>	<b>103 \$</b>	<b>73 \$</b>	<b>207 \$</b>

#### Cotisations estimatives

La Banque et ses filiales prévoient verser en 2006 des cotisations de 57 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de 3 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de CT, de 32 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, de 8 millions de dollars aux régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque et de 11 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite. Le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau de ses cotisations en cours d'exercice.

#### Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élèvent à 104 millions de dollars pour 2006; 104 millions de dollars pour 2007; 104 millions de dollars pour 2008; 104 millions de dollars pour 2009; 105 millions de dollars pour 2010 et 554 millions de dollars pour les exercices compris entre 2011 et 2015.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite s'élèvent à 11 millions de dollars pour 2006; 11 millions de dollars pour 2007; 12 millions de dollars pour 2008; 13 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010 et 89 millions de dollars pour les exercices compris entre 2011 et 2015.

La Banque constate les impôts exigibles et futurs qui découlent de toutes les opérations comptabilisées dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou les passifs sont présentés aux fins de l'impôt. La Banque établit une provision pour moins-value lorsqu'il est moins probable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront réalisés avant leur échéance.

La charge d'impôts totale pour 2005 figurant à l'état des résultats consolidé comprend environ 138 millions de dollars relatifs à TD Waterhouse. Des mesures internes ont été entreprises pour restructurer le groupe de sociétés TD Waterhouse afin que la Banque puisse conclure son opération avec Ameritrade (voir la note 23). Ces mesures ont été pratiquement achevées au cours de l'exercice 2005.

### Charge d'impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé			
Impôts exigibles	960 \$	675 \$	392 \$
Impôts futurs	(261)	128	(70)
	699	803	322
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – bilan consolidé			
Impôts exigibles	96 <sup>1</sup>	399	481
Impôts futurs	–	–	(4)
	96	399	477
<b>Total</b>	<b>795 \$</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>799 \$</b>
Impôts exigibles			
Fédéral	454 \$	586 \$	582 \$
Provincial	230	289	229
Étranger	372	199	62
	1 056	1 074	873
Impôts futurs			
Fédéral	(220)	62	(56)
Provincial	(105)	35	(16)
Étranger	64	31	(2)
	(261)	128	(74)
<b>Total</b>	<b>795 \$</b>	<b>1 202 \$</b>	<b>799 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend des impôts exigibles de 141 millions de dollars provisionnés par l'entremise du bilan consolidé au 31 octobre 2005, et inclus dans l'écart de conversion. En outre, une économie de 45 millions de dollars au titre de la perte de couverture de change de TD Banknorth est incluse dans les écarts d'acquisition.

Figure ci-dessous un rapprochement des taux d'impôt prévus par la loi et des impôts sur les bénéfices avec les taux d'impôt réels et les charges d'impôts sur les bénéfices constatées dans l'état des résultats consolidé.

### Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens)	2005		2004		2003	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 072 \$	35,0 %	1 065 \$	35,1 %	477 \$	36,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	–	–	–	114	8,7
Dividendes reçus	(232)	(7,6)	(205)	(6,8)	(179)	(13,7)
Écarts de taux liés aux activités à l'étranger	(215)	(7,0)	(215)	(7,1)	(146)	(11,1)
Restructuration interne	163	5,3	8	0,2	–	–
Augmentation (réduction) des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	–	–	52	1,7	(3)	(0,2)
Impôt fédéral des grandes sociétés	9	0,3	12	0,4	13	1,0
Divers – montant net	(98)	(3,2)	86	2,9	46	3,5
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel</b>	<b>699 \$</b>	<b>22,8 %</b>	<b>803 \$</b>	<b>26,4 %</b>	<b>322 \$</b>	<b>24,6 %</b>

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

#### Actif d'impôts futurs net

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Provision pour pertes sur créances	333 \$	339 \$
Locaux, matériel et mobilier	251	267
Revenus reportés	20	28
Valeurs mobilières	201	185
Écarts d'acquisition	85	109
Avantages sociaux	361	170
Divers	382	275
Total des actifs d'impôts futurs	1 633	1 373
Provision pour moins-value	(58)	(68)
Actifs d'impôts futurs	1 575	1 305
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Actifs incorporels	(711)	(701)
Avantages sociaux	(146)	(144)
Divers	(198)	(202)
Passifs d'impôts futurs	(1 055)	(1 047)
Actif d'impôts futurs net <sup>1</sup>	520 \$	258 \$

<sup>1</sup> Sont inclus dans l'actif d'impôts futurs net au 31 octobre 2005 des actifs (passifs) d'impôts futurs de 254 millions de dollars ((72) millions de dollars en 2004) du Canada; de 247 millions de dollars (277 millions de dollars en 2004) des États-Unis et de 19 millions de dollars (53 millions de dollars en 2004) de l'étranger.

Les bénéfices de certaines filiales étrangères seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 264 millions de dollars au 31 octobre 2005 (186 millions de dollars en 2004).

#### NOTE 17 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan selon le mode d'évaluation établi ci-dessous. La juste valeur représente le prix estimatif auquel la Banque croit pouvoir échanger un instrument financier dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance entre parties consentantes. La juste valeur est nécessairement subjective et exige diverses méthodes d'évaluation et des hypothèses. Les valeurs sont fondées sur les montants estimatifs attribuables aux éléments d'actif et de passif et ne comportent pas d'estimation de la juste valeur des entités juridiques ou des activités d'exploitation sous-jacentes qui font partie des activités de la Banque. Tous les montants de juste valeur représentent une estimation ponctuelle qui peut varier selon la conjoncture du marché. La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas de certains actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessous.

La juste valeur estimative du marché des valeurs mobilières, tant du compte de négociation que du compte de placements, est celle présentée à la note 2.

La juste valeur estimative reflète les variations des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été consentis ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur estimative des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte des protections de crédit que la Banque a achetées pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Dans ce cas, la juste valeur est présumée correspondre à la valeur comptable. La juste valeur des dérivés de crédit est présentée séparément.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt courants offerts pour les dépôts assortis de conditions similaires. La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant dû à la date de présentation de l'information financière.

La juste valeur estimative des billets et des débiteures subordonnés est calculée en fonction des cours du marché.

#### Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Bilan consolidé</b>				
<b>Actif</b>				
Valeurs mobilières	108 096 \$	108 883 \$	98 280 \$	98 828 \$
Prêts	152 243	152 359	123 924	124 224
<b>Passifs</b>				
Dépôts	246 981	247 009	206 893	207 198
Billets et débiteures subordonnés	5 138	5 497	5 644	5 920

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les règlements de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont une juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quotidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et des prix courants des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

La juste valeur est déterminée d'après le point médian entre les cours boursiers dans la mesure du possible. La valeur du marché des dérivés négociés hors bourse est estimée à l'aide de modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des rajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement couverts par les modèles. Au besoin, si le modèle comprend des intrants qui ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte relatif à un contrat lors de sa mise en place est différé et comptabilisé sur la durée du contrat à mesure que les intrants deviennent observables.

#### Juste valeur des instruments financiers dérivés (voir également la note 19)

(en millions de dollars canadiens)	2005				2004	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice <sup>1</sup>		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
<b>Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de transaction :</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	34 \$	40 \$	28 \$	19 \$	33 \$	51 \$
Swaps	14 521	15 081	11 683	12 032	13 563	13 990
Options vendues	–	1 556	–	1 567	–	1 196
Options acquises	1 018	–	1 014	–	798	–
<b>Total des contrats sur taux d'intérêt</b>	<b>15 573</b>	<b>16 677</b>	<b>12 725</b>	<b>13 618</b>	<b>14 394</b>	<b>15 237</b>
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 468	5 066	4 656	3 727	6 780	6 093
Swaps	2 278	466	2 786	525	1 653	356
Swaps de taux et de devises	5 589	6 306	5 118	6 573	5 771	5 803
Options vendues	–	949	–	986	–	1 025
Options acquises	896	–	869	–	908	–
<b>Total des contrats de change</b>	<b>15 231</b>	<b>12 787</b>	<b>13 429</b>	<b>11 811</b>	<b>15 112</b>	<b>13 277</b>
Dérivés de crédit	737	672	484	674	719	581
Autres contrats <sup>2</sup>	4 143	5 265	7 013	7 395	3 472	4 778
<b>Juste valeur – transaction</b>	<b>35 684 \$</b>	<b>35 401 \$</b>	<b>33 651 \$</b>	<b>33 498 \$</b>	<b>33 697 \$</b>	<b>33 873 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction :</b>						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux			– \$	– \$	2 \$	1 \$
Swaps			506	361	720	783
Options vendues			–	–	–	–
Options acquises			32	–	45	–
<b>Total des contrats sur taux d'intérêt</b>			<b>538</b>	<b>361</b>	<b>767</b>	<b>784</b>
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			697	59	546	301
Swap de taux et de devises			6	612	–	779
<b>Total des contrats de change</b>			<b>703</b>	<b>671</b>	<b>546</b>	<b>1 080</b>
Dérivés de crédit			35	42	4	63
Autres contrats <sup>2</sup>			539	–	276	2
<b>Juste valeur – autres que de transaction</b>			<b>1 815</b>	<b>1 074</b>	<b>1 593</b>	<b>1 929</b>
<b>Total de la juste valeur</b>			<b>35 466 \$</b>	<b>34 572 \$</b>	<b>35 290 \$</b>	<b>35 802 \$</b>

<sup>1</sup> La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 est comme suit : positive de 30 199 millions de dollars et négative de 29 842 millions de dollars. Les moyennes sont calculées mensuellement.

<sup>2</sup> Comprennent les dérivés sur actions et sur marchandises.

#### NOTE 18 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Banque gagne et paye de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où nos actifs, nos passifs et nos instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixation du prix à diverses dates, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt. La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion contenu dans le présent rapport annuel. Le tableau en page suivante présente la date d'échéance ou la date de refixation du prix, selon la plus proche, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. Les dates de refixation contractuelles du prix peuvent être

rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les opérations qui ont été conclues à titre de couvertures d'éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux variable.

## Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)								
2005	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
<b>Actif</b>								
Liquidités et autres <i>Rendement réel</i>	0,1 \$	8,3 \$ 3,9 %	0,1 \$ 4,7 %	8,5 \$	– \$	– \$	4,9 \$	13,4 \$
Valeurs du compte de placement <i>Rendement réel</i>	0,5 \$	10,1 \$ 3,5 %	6,7 \$ 4,1 %	17,3 \$	19,0 \$ 3,9 %	3,6 \$ 4,1 %	2,4 \$	42,3 \$
Valeurs du compte de négociation	65,8 \$	– \$	– \$	65,8 \$	– \$	– \$	– \$	65,8 \$
Valeurs mobilières prises en pension <i>Rendement réel</i>	5,4 \$	15,1 \$ 2,7 %	3,6 \$ 3,8 %	24,1 \$	– \$	– \$	2,3 \$	26,4 \$
Prêts <i>Rendement réel</i>	21,2 \$	67,4 \$ 5,0 %	15,7 \$ 5,3 %	104,3 \$	42,5 \$ 5,4 %	4,1 \$ 5,6 %	1,3 \$	152,2 \$
Divers	40,1 \$	– \$	– \$	40,1 \$	– \$	– \$	25,0 \$	65,1 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>133,1 \$</b>	<b>100,9 \$</b>	<b>26,1 \$</b>	<b>260,1 \$</b>	<b>61,5 \$</b>	<b>7,7 \$</b>	<b>35,9 \$</b>	<b>365,2 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>								
Dépôts <i>Rendement réel</i>	30,4 \$	108,8 \$ 1,7 %	39,6 \$ 3,2 %	178,8 \$	29,3 \$ 2,9 %	0,8 \$ 6,4 %	38,1 \$	247,0 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	24,4 \$	– \$	– \$	24,4 \$	– \$	– \$	– \$	24,4 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <i>Rendement réel</i>	2,0 \$	5,6 \$ 2,4 %	1,2 \$ 4,9 %	8,8 \$	– \$	1,8 \$ 2,8 %	0,7 \$	11,3 \$
Billets et débiteures subordonnés <i>Rendement réel</i>	– \$	– \$	– \$	– \$	0,3 \$ 5,1 %	4,8 \$ 5,7 %	– \$	5,1 \$
Divers	39,5 \$	– \$	– \$	39,5 \$	0,3 \$	1,4 \$	20,3 \$	61,5 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	15,9 \$	15,9 \$
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>96,3 \$</b>	<b>114,4 \$</b>	<b>40,8 \$</b>	<b>251,5 \$</b>	<b>29,9 \$</b>	<b>8,8 \$</b>	<b>75,0 \$</b>	<b>365,2 \$</b>
<b>Position au bilan</b>	<b>36,8 \$</b>	<b>(13,5)\$</b>	<b>(14,7)\$</b>	<b>8,6 \$</b>	<b>31,6 \$</b>	<b>(1,1)\$</b>	<b>(39,1)\$</b>	<b>– \$</b>
Total des montants à payer sur les instruments <sup>1</sup> <i>Rendement réel</i>	– \$	(91,3)\$ 3,3 %	(3,2)\$ 2,8 %	(94,5)\$	(51,4)\$ 2,6 %	(3,4)\$ 5,9 %	– \$	(149,3)\$
Total des montants à recevoir sur les instruments <sup>1</sup> <i>Rendement réel</i>	– \$	69,5 \$ 3,5 %	24,8 \$ 3,3 %	94,3 \$	50,7 \$ 3,7 %	4,3 \$ 6,2 %	– \$	149,3 \$
<b>Position hors bilan</b>	<b>– \$</b>	<b>(21,8)\$</b>	<b>21,6 \$</b>	<b>(0,2)\$</b>	<b>(0,7)\$</b>	<b>0,9 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Position nette</b>	<b>36,8 \$</b>	<b>(35,3)\$</b>	<b>6,9 \$</b>	<b>8,4 \$</b>	<b>30,9 \$</b>	<b>(0,2)\$</b>	<b>(39,1)\$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup> Notionnel

## Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars canadiens)								
2005	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Monnaie canadienne – position au bilan	<b>29,3 \$</b>	<b>(0,4)\$</b>	<b>(4,4)\$</b>	<b>24,5 \$</b>	<b>19,5 \$</b>	<b>(2,4)\$</b>	<b>(44,8)\$</b>	<b>(3,2)\$</b>
Monnaie étrangère – position au bilan	<b>7,5</b>	<b>(13,1)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(15,9)</b>	<b>12,1</b>	<b>1,3</b>	<b>5,7</b>	<b>3,2</b>
<b>Position au bilan</b>	<b>36,8</b>	<b>(13,5)</b>	<b>(14,7)</b>	<b>8,6</b>	<b>31,6</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(39,1)</b>	<b>–</b>
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	<b>(21,8)</b>	<b>9,4</b>	<b>(12,4)</b>	<b>3,4</b>	<b>1,2</b>	–	<b>(7,8)</b>
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	–	<b>12,2</b>	<b>12,2</b>	<b>(4,1)</b>	<b>(0,3)</b>	–	<b>7,8</b>
<b>Position hors bilan</b>	<b>–</b>	<b>(21,8)</b>	<b>21,6</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(0,7)</b>	<b>0,9</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Position nette</b>	<b>36,8 \$</b>	<b>(35,3)\$</b>	<b>6,9 \$</b>	<b>8,4 \$</b>	<b>30,9 \$</b>	<b>(0,2)\$</b>	<b>(39,1)\$</b>	<b>– \$</b>

## Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)								
2004	Taux variable	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total moins de un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
Total de l'actif	156,7 \$	48,2 \$	22,1 \$	227,0 \$	54,3 \$	7,4 \$	22,3 \$	311,0 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	99,5	88,6	27,0	215,1	32,1	5,6	58,2	311,0
Position au bilan	57,2	(40,4)	(4,9)	11,9	22,2	1,8	(35,9)	–
Position hors bilan	–	(18,4)	6,6	(11,8)	4,0	7,8	–	–
Position nette	57,2 \$	(58,8)\$	1,7 \$	0,1 \$	26,2 \$	9,6 \$	(35,9) \$	– \$

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandise et de crédit. La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies d'investissement et de financement ou aux fins de transaction.

#### RELATIONS DE COUVERTURE

Le 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté prospectivement la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. Cette note d'orientation établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés. La note d'orientation traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'appréciation de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application ou de la cessation de la comptabilité de couverture.

Les dérivés détenus à des fins autres que de transaction de la Banque qui ont été désignés dans le cadre d'une relation de couverture et qui répondent aux critères d'efficacité sont considérés comme efficaces d'après la note d'orientation. Les relations de couverture inefficaces et les couvertures qui n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture sont comptabilisées à la juste valeur et entraîneront une volatilité des résultats.

Par suite de l'adoption de la note d'orientation, le portefeuille de swaps de défaut de crédit de la Banque, dont le notionnel est de 3,2 milliards de dollars, n'est pas admissible à la comptabilité de couverture et est comptabilisé à la juste valeur. L'incidence sur les résultats des dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture correspond à un bénéfice de 17 millions de dollars après impôts pour l'exercice 2005 (perte de 50 millions de dollars en 2004).

Les couvertures sur les engagements de taux d'intérêt sont également comptabilisées à la juste valeur. Le coût initial d'engagement, déduction faite des remboursements, est reporté et amorti sur la durée de vie de l'hypothèque sous-jacente.

#### DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION

Les dérivés utilisés aux fins de gestion des risques sont classés généralement comme des produits dérivés détenus à des fins autres que de transaction et la comptabilité de couverture y est appliquée. Ces dérivés sont en général comptabilisés hors bilan à titre de couvertures, et les gains et les pertes réalisés et latents qui en découlent sont passés en résultats de la même manière que l'actif ou le passif financier couvert constaté au bilan, ou que l'opération couverte prévue hors bilan. Les primes sur les options achetées sont différées lors de la mise en place et amorties par imputation dans les autres revenus sur la durée du contrat. Pour que les instruments financiers dérivés détenus à des fins autres que de transaction puissent faire l'objet d'une comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être documentée lors de la mise en place, et ces instruments et le risque couvert doivent avoir une corrélation inverse étroite de sorte que les variations de valeur des dérivés compenseront en grande partie les incidences du risque couvert pour la Banque tout au long de la relation de couverture. Si ces conditions ne sont pas réunies, le contrat de dérivé détenu à des fins autres que de transaction est constaté à sa juste valeur, et les gains et les pertes sont passés en résultats.

Une relation de couverture est résiliée dans les cas suivants : lorsqu'elle cesse d'être très efficace; si l'actif ou le passif sous-jacent est liquidé ou résilié ou s'il n'est plus probable que l'opération prévue se réalise et que les dérivés demeurent en cours; si l'instrument de couverture n'est plus désigné comme tel. Dans un tel cas, le gain ou la perte connexe réalisé ou latent est reporté et constaté à mesure que le risque antérieurement couvert a une incidence sur le résultat net de la Banque.

#### DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients et de disposer de positions de transaction et aussi, dans certains cas, à des fins de gestion des risques. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés ou latents qui en résultent sont constatés immédiatement dans les autres revenus.

#### CATÉGORIES DE PRODUITS DÉRIVÉS

La Banque utilise des instruments financiers dérivés, comme il est décrit ci-après.

Les swaps de taux comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et à taux variable sur un notionnel déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et à taux variable dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer une marchandise ou un instrument financier à une date future donnée et à un prix déterminé. Ils sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Certaines obligations de la Banque en matière de dépôt, qui varient selon le rendement de certains titres en actions ou indices boursiers, pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et incorporent un dérivé. En raison de cette note d'orientation, la Banque comptabilise, à la juste valeur, les dérivés incorporés dans ces obligations de verser un montant variable, en constatant dans les résultats les variations de la juste valeur à mesure qu'elles se produisent. La Banque ne prévoit aucune volatilité future des résultats comme conséquence de cette modification comptable étant donné que la couverture des dérivés incorporés est efficace.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et sur les marchés hors bourse.

Les notionnels, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

## Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse

(en milliards de dollars canadiens)					2005	2004
Notionnel	Détenus à des fins de transaction			Détenus à des fins autres que de transaction	Total	Total
	Hors bourse	En bourse	Total			
Contrats de taux						
Contrats à terme normalisés	– \$	267,9 \$	267,9 \$	– \$	267,9 \$	271,3 \$
Contrats de garantie de taux	102,9	–	102,9	1,0	103,9	129,0
Swaps	903,2	–	903,2	114,3	1 017,5	866,2
Options vendues	88,2	1,5	89,7	–	89,7	72,7
Options achetées	62,0	0,9	62,9	20,9	83,8	76,9
Total des contrats de taux	1 156,3	270,3	1 426,6	136,2	1 562,8	1 416,1
Contrats de change						
Contrats à terme normalisés	–	0,4	0,4	–	0,4	–
Contrats à terme de gré à gré	310,0	–	310,0	21,2	331,2	337,9
Swaps	14,2	–	14,2	–	14,2	10,7
Swaps de taux et de devises	150,6	–	150,6	10,0	160,6	127,1
Options vendues	35,2	–	35,2	–	35,2	45,0
Options achetées	44,9	–	44,9	–	44,9	44,2
Total des contrats de change	554,9	0,4	555,3	31,2	586,5	564,9
Dérivés de crédit	101,0	–	101,0	3,4	104,4	83,6
Autres contrats <sup>1</sup>	100,4	81,7	182,1	2,6	184,7	105,2
<b>Total</b>	<b>1 912,6 \$</b>	<b>352,4 \$</b>	<b>2 265,0 \$</b>	<b>173,4 \$</b>	<b>2 438,4 \$</b>	<b>2 169,8 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

## Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars canadiens)					2005	2004
Notionnel	Durée jusqu'à l'échéance				Total	Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux						
Contrats à terme normalisés	185,4 \$	82,3 \$	0,2 \$	– \$	267,9 \$	271,3 \$
Contrats de garantie de taux	100,4	3,4	–	0,1	103,9	129,0
Swaps	380,5	290,7	139,8	206,5	1 017,5	866,2
Options vendues	38,1	26,6	10,6	14,4	89,7	72,7
Options achetées	36,0	26,1	7,6	14,1	83,8	76,9
Total des contrats de taux	740,4	429,1	158,2	235,1	1 562,8	1 416,1
Contrats de change						
Contrats à terme normalisés	0,4	–	–	–	0,4	–
Contrats à terme de gré à gré	294,2	27,1	9,7	0,2	331,2	337,9
Swaps	1,7	2,5	3,1	6,9	14,2	10,7
Swaps de taux et de devises	44,7	43,1	25,1	47,7	160,6	127,1
Options vendues	26,8	4,8	3,3	0,3	35,2	45,0
Options achetées	35,4	4,1	3,2	2,2	44,9	44,2
Total des contrats de change	403,2	81,6	44,4	57,3	586,5	564,9
Dérivés de crédit	13,2	24,3	39,2	27,7	104,4	83,6
Autres contrats <sup>1</sup>	118,1	47,8	14,7	4,1	184,7	105,2
<b>Total</b>	<b>1 274,9 \$</b>	<b>582,8 \$</b>	<b>256,5 \$</b>	<b>324,2 \$</b>	<b>2 438,4 \$</b>	<b>2 169,8 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

### RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX DÉRIVÉS

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres dirigeants qui sont responsables des activités de transaction de la Banque et est contrôlé de façon indépendante par le groupe Gestion des risques de la Banque.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques. Nous soumettons nos expositions à ce risque de crédit aux mêmes approbations, limites et normes de surveillance que nous utilisons pour d'autres opérations qui créent un risque

de crédit, notamment l'évaluation de la solvabilité des contreparties, et le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de la structure des échéances.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement courant, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque lié aux dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement courant et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au notionnel des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

## Risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)	2005						2004
	Coût de remplacement courant <sup>1</sup>	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement courant <sup>1</sup>	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	
Contrats de taux							
Contrats de garantie de taux	28 \$	47 \$	10 \$	34 \$	116 \$	24 \$	
Swaps	12 429	17 468	4 077	14 283	19 294	4 787	
Options achetées	1 030	1 409	297	797	1 092	222	
Total des contrats de taux	13 487	18 924	4 384	15 114	20 502	5 033	
Contrats de change							
Contrats à terme de gré à gré	5 217	9 618	2 154	7 248	11 558	2 582	
Swaps	2 786	3 603	1 032	1 653	2 336	665	
Swaps de taux et de devises	5 111	12 543	2 761	5 772	11 952	2 682	
Options achetées	857	1 725	358	908	1 580	341	
Total des contrats de change	13 971	27 489	6 305	15 581	27 426	6 270	
Dérivés de crédit	332	5 994	1 329	719	7 396	1 327	
Autres contrats <sup>2</sup>	5 426	10 378	3 050	2 444	5 222	1 668	
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>33 216 \$</b>	<b>62 785 \$</b>	<b>15 068 \$</b>	<b>33 858 \$</b>	<b>60 546 \$</b>	<b>14 298 \$</b>	
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	19 282	31 145	7 900	21 849	32 439	8 030	
<b>Total</b>	<b>13 934 \$</b>	<b>31 640 \$</b>	<b>7 168 \$</b>	<b>12 009 \$</b>	<b>28 107 \$</b>	<b>6 268 \$</b>	

<sup>1</sup> Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme dont l'échéance initiale est d'au plus 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le

total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 2 250 millions de dollars au 31 octobre 2005 (1 432 millions de dollars en 2004).

<sup>2</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

## Coût de remplacement courant des dérivés

(en millions de dollars canadiens)	Canada <sup>1</sup>		États-Unis <sup>1</sup>		Autres pays <sup>1</sup>		Total	
	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004
Services financiers	13 724 \$	13 693 \$	97 \$	132 \$	13 806 \$	14 606 \$	27 627 \$	28 431 \$
Gouvernements	2 320	2 094	–	–	234	263	2 554	2 357
Divers	1 888	1 585	121	183	1 026	1 302	3 035	3 070
Coût de remplacement courant	17 932 \$	17 372 \$	218 \$	315 \$	15 066 \$	16 171 \$	33 216 \$	33 858 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties							19 282	21 849
<b>Total</b>							<b>13 934 \$</b>	<b>12 009 \$</b>
<b>Par région de risque ultime<sup>2</sup></b>					<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>% rép.</b>	<b>% rép.</b>
Canada					6 020 \$	5 015 \$	43,2	41,8
États-Unis					2 189	1 873	15,7	15,6
Autres pays								
Royaume-Uni					1 285	703	9,2	5,9
Autres pays européens					3 367	2 982	24,2	24,8
Australie et Nouvelle-Zélande					685	1 012	4,9	8,4
Japon					80	106	0,6	0,9
Autres pays asiatiques					43	56	0,3	0,5
Amérique latine et Caraïbes					90	76	0,6	0,6
Moyen-Orient et Afrique					175	186	1,3	1,5
Total autres pays					5 725	5 121	41,1	42,6
Total du coût de remplacement courant					13 934 \$	12 009 \$	100,0	100,0

<sup>1</sup> D'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

<sup>2</sup> Après l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties.

## NOTE 20 PASSIF ÉVENTUEL, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

### LITIGES

Au cours de l'exercice 2005, la Banque a augmenté de 365 millions de dollars ses réserves pour litiges éventuels compte tenu des réclamations relatives à Enron, portant la réserve totale à cet égard à environ 641 millions de dollars. Les deux principales poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie sont le recours collectif touchant les valeurs mobilières et la procédure de faillite. La Banque estime qu'il est prudent d'accroître la réserve à ce niveau. Cependant, il est possible que des réserves additionnelles doivent être constituées. Les réserves additionnelles, le cas échéant, ne peuvent être déterminées de manière raisonnable pour de nombreuses raisons, y compris le fait que les autres

règlements ne sont généralement pas des points de comparaison appropriés, que les autres règlements sont disparates et qu'il est difficile de prédire les actions futures d'autres parties au litige. La Banque a également accepté de régler les réclamations devant le tribunal de la faillite pour un montant d'environ 160 millions de dollars en 2005.

La Banque et ses filiales sont parties à diverses autres poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. De l'avis de la direction, l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

## ENGAGEMENTS

### Arrangements relatifs au crédit

Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la Banque.

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, et ceux-ci sont garantis par les actifs qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent la portion non utilisée des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients au titre d'acceptations.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

### Instruments de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 077 \$	5 429 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	695	691
Engagements de crédit :		
Durée initiale d'un an ou moins	32 004	29 900
Durée initiale de plus d'un an	18 652	11 232
<b>Total</b>	<b>57 428 \$</b>	<b>47 252 \$</b>

### Autres engagements

En 2004, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements minimums futurs au titre du contrat de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 66 millions de dollars pour 2006, 65 millions de dollars pour 2007, 59 millions de dollars pour 2008, 57 millions de dollars pour 2009, 55 millions de dollars pour 2010 et 69 millions de dollars pour 2011.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans. Au cours de 2005, la Banque a engagé des coûts de 138 millions de dollars et, en raison des prestations de services supplémentaires acquises, l'obligation résiduelle projetée s'établit à 141 millions de dollars pour 2006, 135 millions de dollars pour 2007, 131 millions de dollars pour 2008, 127 millions de dollars pour 2009 et 123 millions de dollars pour 2010.

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements du portefeuille des services de banque d'affaires pour une somme de 514 millions de dollars.

### Engagements ou contrats de location à long terme

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et le mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et le mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont évalués à 319 millions de dollars pour 2006; 280 millions de dollars pour 2007; 254 millions de dollars pour 2008; 218 millions de dollars pour 2009, 178 millions de dollars pour 2010 et 580 millions de dollars pour 2011 et par la suite.

Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et au mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2005 ont été de 579 millions de dollars (539 millions de dollars en 2004).

### Prêts de valeurs mobilières

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2005, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 35 milliards de dollars (26 milliards de dollars en 2004) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2005, des actifs d'une valeur comptable de 10 milliards de dollars (4 milliards de dollars en 2004) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de

paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la Banque prête des valeurs mobilières non libérées de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2005 s'élevaient à 6 milliards de dollars (5 milliards de dollars en 2004).

### GARANTIES

Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à une partie i) en raison de changements dans un sous-jacent représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) en raison du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance.

Les garanties importantes que la Banque a fournies à d'autres parties comprennent les suivantes :

### Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de rachat ou d'indemnisation de l'acheteur de toute perte. En général, la durée de ces garanties ne dépasse pas deux ans.

### Rehaussements de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans l'éventualité où les rehaussements de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisants. La durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 20 ans.

### Options vendues

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé en nature ou en espèces.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats d'instrument dérivé à des fins de transaction ou à des fins de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché au sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2005, le notionnel total des options vendues était de 191 milliards de dollars (139 milliards de dollars en 2004).

### Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs et les dirigeants contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des réclamations en litige. Étant donné la nature des ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Le tableau ci-après contient un résumé, aux 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient être versés en vertu des accords de garantie, compte non tenu des recouvrements possibles en vertu des dispositions de recours ou à même les sûretés détenues ou données en garantie.

### Montant maximal possible des paiements futurs

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	6 077 \$	5 429 \$
Actifs vendus avec recours	1 174	1 869
Rehaussements de crédit	117	117
<b>Total</b>	<b>7 368 \$</b>	<b>7 415 \$</b>

**NOTE 21 CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT**

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. L'aptitude de ces emprunteurs ou

contreparties à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution de la conjoncture économique, politique ou autre. Notre portefeuille pourrait être sensible à l'évolution de la conjoncture dans certaines régions.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs au bilan <sup>1</sup>		Instruments financiers hors bilan			
	2005	2004	Instruments de crédit <sup>2,3</sup>		Instruments financiers dérivés <sup>4,5</sup>	
			2005	2004	2005	2004
Canada	80 %	92 %	60 %	70 %	28 %	27 %
États-Unis	19	6	37	24	27	26
Royaume-Uni	–	1	2	3	10	8
Europe (sauf le Royaume-Uni)	–	–	–	–	28	29
Autres pays	1	1	1	3	7	10
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	<b>152 243 \$</b>	123 924 \$	<b>57 428 \$</b>	47 252 \$	<b>33 216 \$</b>	33 858 \$

<sup>1</sup> Le secteur de l'immobilier a représenté 7 % (2,6 % en 2004) du total des prêts et des engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>2</sup> Au 31 octobre 2005, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel s'établissant à 57 428 millions de dollars (47 252 millions de dollars en 2004), y compris des engagements de crédit totalisant 50 656 millions de dollars (41 132 millions de dollars en 2004), dont le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

<sup>3</sup> En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2005 : institutions financières, 45 % (53 % en 2004) et immobilier résidentiel, 8 % (1 % en 2004).

<sup>4</sup> Au 31 octobre 2005, le coût de remplacement courant des instruments financiers dérivés s'élevait à 33 216 millions de dollars (33 858 millions de dollars en 2004). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme ci-dessus.

<sup>5</sup> La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 83 % du total (84 % en 2004). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 7 % du total. Aucun autre secteur ne dépassait 4 % du total.

**NOTE 22 INFORMATION SECTORIELLE**

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurance (à l'exclusion des États-Unis) et offre des produits et des services financiers et commerciaux de même que des produits et services d'assurance aux particuliers et aux petites entreprises. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre des services bancaires, des services d'assurance, des services de gestion de patrimoine, des services aux commerçants, des services hypothécaires bancaires de même que d'autres services financiers dans le nord-est des États-Unis. Le secteur Services bancaires en gros offre des produits et des services financiers aux grandes sociétés, aux gouvernements et aux institutions. Le secteur Gestion de patrimoine procure des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont par conséquent regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les frais et les impôts résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs du secteur. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses estimations, hypothèses, répartitions et méthodes de gestion axées sur

le risque pour calculer les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéficiaires, les fonds propres, et les charges indirectes, de même que les cessions de coûts pour mesurer les résultats par secteur. Les prix de cession des fonds sont généralement calculés aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les secteurs et avoisinent la valeur fournie par le secteur qui les distribue. La charge ou l'économie d'impôts sur les bénéfices est en général ventilée entre les secteurs selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque secteur.

La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après le bénéfice avant l'amortissement des actifs incorporels et elle indique, au besoin, que la mesure est avant l'amortissement des actifs incorporels. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels est sans incidence sur les revenus, mais il a un effet sur les charges. Cette mesure n'est pertinente que pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine étant donné que les secteurs Services bancaires en gros et Siège social n'ont pas d'attributions d'actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est calculé en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéficiaires non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est rajustée (augmentée) à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle fournit en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale présenté dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminé du secteur Siège social.

## Résultat par secteur d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires en gros <sup>1</sup>	Gestion de patrimoine	Siège social <sup>1</sup>	Total
<b>2005</b>						
Revenu d'intérêts net	4 342 \$	705 \$	977 \$	643 \$	(659)\$	6 008 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373	4	52	–	(374)	55
Autres revenus	2 361	299	1 011	2 103	115	5 889
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 773	549	1 325	2 083	506	8 236
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	2 557	451	611	663	(676)	3 606
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	855	161	189	231	(545)	891
Part des actionnaires sans contrôle	–	132	–	–	–	132
<b>Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 702 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>422 \$</b>	<b>432 \$</b>	<b>(131)\$</b>	<b>2 583 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						354
<b>Bénéfice net comme présenté</b>						<b>2 229 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>131 000 \$</b>	<b>35 700 \$</b>	<b>156 700 \$</b>	<b>25 600 \$</b>	<b>16 210 \$</b>	<b>365 210 \$</b>
<b>2004</b>						
Revenu d'intérêts net	4 154 \$	s.o.	1 581 \$	492 \$	(454)\$	5 773 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	373		41	–	(800)	(386)
Autres revenus	2 066		615	2 098	104	4 883
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 650		1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 197		866	543	55	3 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747		278	191	(264)	952
Part des actionnaires sans contrôle	–		–	–	–	–
<b>Bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 450 \$</b>		<b>588 \$</b>	<b>352 \$</b>	<b>319 \$</b>	<b>2 709 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						477
<b>Bénéfice net comme présenté</b>						<b>2 232 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>123 200 \$</b>		<b>148 100 \$</b>	<b>24 900 \$</b>	<b>14 827 \$</b>	<b>311 027 \$</b>
<b>2003</b>						
Revenu d'intérêts net	4 051 \$	s.o.	1 335 \$	421 \$	(370)\$	5 437 \$
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	460		15	–	(289)	186
Autres revenus	1 803		701	1 873	47	4 424
Frais autres que d'intérêts avant l'amortissement des actifs incorporels	3 463		1 689	2 234	206	7 592
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	1 931		332	60	(240)	2 083
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	689		92	145	(323)	603
Part des actionnaires sans contrôle	–		–	–	–	–
<b>Bénéfice net (perte nette) avant l'amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 242 \$</b>		<b>240 \$</b>	<b>(85)\$</b>	<b>83 \$</b>	<b>1 480 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices						491
<b>Bénéfice net comme présenté</b>						<b>989 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>115 700 \$</b>		<b>123 400 \$</b>	<b>21 100 \$</b>	<b>13 332 \$</b>	<b>273 532 \$</b>

<sup>1</sup> L'augmentation du revenu d'intérêts net selon l'équivalence fiscale présentée dans les résultats du secteur Services bancaires en gros est éliminée dans le secteur Siège social.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSULTATS

Pour les besoins de la présentation des résultats selon la répartition géographique, nos secteurs sont répartis en trois groupes : Canada, États-Unis et autres pays. Les opérations sont généralement comptabilisées

d'après le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus et des actifs. Ce lieu correspond fréquemment au lieu de l'entité juridique qui mène les activités et au lieu du client.

(en millions de dollars canadiens)				
	Revenu total	Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	Bénéfice net (perte nette)	Total de l'actif
<b>2005</b>				
Canada	8 410 \$	1 408 \$	1 117 \$	232 783 \$
États-Unis	2 624	1 246	639	74 306
Autres pays	863	406	473	58 121
<b>Total</b>	<b>11 897 \$</b>	<b>3 060 \$</b>	<b>2 229 \$</b>	<b>365 210 \$</b>
<b>2004</b>				
Canada	7 967 \$	1 940 \$	1 368 \$	216 110 \$
États-Unis	1 559	434	259	41 506
Autres pays	1 130	661	605	53 411
<b>Total</b>	<b>10 656 \$</b>	<b>3 035 \$</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>311 027 \$</b>
<b>2003</b>				
Canada	7 202 \$	916 \$	674 \$	191 817 \$
États-Unis	1 588	(11)	(23)	38 222
Autres pays	1 071	406	338	43 493
<b>Total</b>	<b>9 861 \$</b>	<b>1 311 \$</b>	<b>989 \$</b>	<b>273 532 \$</b>

## NOTE 23 ACQUISITIONS ET CESSIONS

### TD BANKNORTH

Le 1<sup>er</sup> mars 2005, la Banque a acquis 51 % des actions en circulation de TD Banknorth. La contrepartie totale pour cette acquisition a atteint 5 100 millions de dollars, dont 3 112 millions de dollars au comptant et 1 988 millions de dollars en actions ordinaires. L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les exercices de la Banque et de TD Banknorth ne coïncident pas. Les résultats de TD Banknorth depuis l'acquisition, le 1<sup>er</sup> mars 2005, jusqu'au 30 septembre 2005 ont été regroupés avec les résultats de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2005. TD Banknorth est présentée comme un secteur distinct : Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

En mars 2005, TD Banknorth a achevé le rachat de 15,3 millions d'actions. Par suite de ce rachat, la Banque a augmenté de 4,5 % sa participation en actions dans TD Banknorth, la faisant passer à 55,5 %.

Le tableau suivant présente la totalité des actifs et des passifs de TD Banknorth aux dates d'acquisition. Les actifs et les passifs sont présentés à hauteur de 55,5 % à la juste valeur et à hauteur de 44,5 % au coût historique.

### Actifs acquis et passifs

(en millions de dollars canadiens)	
<b>Juste valeur des actifs acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	928 \$
Valeurs mobilières	6 335
Prêts	24 581
Actifs incorporels	
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	420
Autres actifs incorporels identifiables	137
Autres actifs	1 683
	34 084 \$
<b>Moins les passifs pris en charge</b>	
Dépôts	28 919 \$
Obligations relatives aux valeurs mobilières mises en pension	1 430
Autres passifs	198
Passifs d'impôts futurs sur les actifs incorporels	189
Billets, débentures et autres titres de créance subordonnés	670
	31 406 \$
Moins les liquidités utilisées pour le programme de rachat d'actions par TD Banknorth	603
<b>Juste valeur des éléments identifiables de l'actif net acquis</b>	
Part des actionnaires sans contrôle <sup>1</sup>	2 075 \$
	1 617
	458
Écart d'acquisition	4 642
<b>Contrepartie totale</b>	<b>5 100 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend le coût historique de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels attribués à la part des actionnaires sans contrôle de 881 millions de dollars (écart d'acquisition de 831 millions de dollars; actifs incorporels de 50 millions de dollars).

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins annuellement. Les actifs incorporels sont amortis sur leur durée de vie économique, qui est de 5 à 18 ans, d'après leur durée de vie utile estimative.

### Résultats d'exploitation combinés pro forma non vérifiés

L'information pro forma supplémentaire non vérifiée ci-dessous a été préparée compte tenu de l'acquisition de 55,5 % de TD Banknorth comme si elle avait eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre 2004. Ainsi, les résultats d'exploitation de la Banque sont regroupés avec le bénéfice présenté rajusté pour les dépôts de base et l'amortissement des autres actifs incorporels de TD Banknorth, les coûts relatifs à la fusion, l'impôt sur le capital et les coûts différentiels d'intérêts sur les dépôts.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les douze mois terminés le <b>31 octobre 2005</b>
Revenu d'intérêts net	<b>6 469 \$</b>
Provision pour pertes sur créances	<b>(78)</b>
Autres revenus	<b>5 976</b>
Frais autres que d'intérêts	<b>(9 307)</b>
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	<b>3 060</b>
Charge d'impôts sur les bénéfices	<b>(707)</b>
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	<b>2 353</b>
Part des actionnaires sans contrôle	<b>(137)</b>
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	<b>2 216 \$</b>
Bénéfice par action (\$)	
De base	<b>3,14 \$</b>
Dilué	<b>3,11</b>

<sup>1</sup> Regroupent les résultats de la Banque pour les douze mois terminés le 31 octobre 2005 et ceux de TD Banknorth pour les douze mois terminés le 30 septembre 2005.

### TD WATERHOUSE U.S.A. ET AMERITRADE

Le 22 juin 2005, la Banque a annoncé son intention de vendre son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à Ameritrade Holding Corporation en échange d'une participation d'environ 32 % dans l'entité issue de la fusion. Peu après la clôture de l'opération, la Banque fera une offre publique d'achat visant une tranche supplémentaire de 7,9 % des actions afin de porter sa participation à un total de 39,9 %. La nouvelle entité portera la raison sociale TD Ameritrade. À l'heure actuelle, il est prévu que l'opération entraînera un gain à la vente d'environ 900 millions de dollars US après impôts, sous réserve du cours de l'action

d'Ameritrade à la clôture. La Banque a l'intention de comptabiliser son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Le même jour, la Banque a également annoncé son intention d'acheter la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie au comptant de 60 millions de dollars US. La clôture des deux opérations devrait avoir lieu au début de l'exercice 2006 sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis ainsi que des actionnaires d'Ameritrade.

### HUDSON UNITED BANCORP

Le 12 juillet 2005, TD Banknorth a annoncé une entente visant l'acquisition de Hudson United Bancorp («Hudson») pour une contrepartie totale d'environ 1,9 milliard de dollars US, dont une part au comptant d'environ 950 millions de dollars US et une part en actions ordinaires de TD Banknorth. La part au comptant doit être financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. L'opération devrait être conclue au début de l'année civile 2006 et est assujettie à l'approbation des actionnaires de Hudson et de TD Banknorth ainsi que des autorités de réglementation. TD Banknorth consolidera les résultats financiers de Hudson. De manière pro forma, d'après le nombre d'actions de TD Banknorth en circulation le 30 juin 2005, la participation proportionnelle de la Banque dans TD Banknorth diminuera légèrement compte tenu de l'opération qui entraînera une perte sur dilution d'environ 80 millions de dollars avant impôts. La Banque a également annoncé son intention de maintenir sa participation dans TD Banknorth au moins au niveau d'avant l'acquisition de Hudson par voie de rachats d'actions de TD Banknorth ou d'achats sur le marché libre, dans chaque cas sous réserve des exigences des autorités de réglementation, ou d'accroître éventuellement sa position si la conjoncture du marché le justifie.

### GROUPE LIBERTÉ MUTUELLE

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Banque a acquis les activités canadiennes d'assurance de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle établi à Boston. L'écart d'acquisition qui découle de cette acquisition s'est élevé à 43 millions de dollars.

### BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada à l'extérieur du Québec. Le prix d'achat réglé entièrement au comptant reflète la valeur des actifs acquis moins les passifs pris en charge. Les actifs incorporels de 126 millions de dollars acquis sont amortis sur la période prévue de réalisation des avantages de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

## NOTE 24 COÛTS DE RESTRUCTURATION

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Banque a adopté de façon prospective des directives qui portent sur la comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi et sur la comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration). Selon les directives, les coûts liés aux indemnités de départ ou de cessation d'emploi et les coûts liés à des opérations de retrait ou de sortie doivent généralement être constatés dès qu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan de retrait ou de sortie.

En 2005, la Banque a restructuré ses activités mondiales de produits structurés des Services bancaires en gros afin de déléguer en partie les activités peu rentables et plus complexes et de concentrer ses ressources sur ses activités plus rentables. Par conséquent, la Banque a comptabilisé des coûts de restructuration de 43 millions de dollars. En outre, la Banque a subi une perte de 153 millions de dollars en raison d'une réduction de la valeur estimative et de la sortie de certains portefeuilles d'instruments dérivés structurés au cours de l'exercice.

Au cours de 2003, la Banque a annoncé une restructuration du volet international de son secteur Gestion de patrimoine. La Banque a constaté des coûts de restructuration totalisant 26 millions de dollars. Sur ce montant, 7 millions de dollars étaient liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 19 millions de dollars restants se rapportaient à des dépréciations de coûts liés au développement de logiciels et de systèmes.

Au cours de 2003, la Banque a aussi annoncé la restructuration du secteur américain de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. La Banque a donc constaté un total de 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts. Les coûts de restructuration comprenaient 31 millions de dollars ayant trait aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien aux employés, et 10 millions de dollars liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux. Les 31 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportaient à des dépenses diverses et à des réserves de revenus découlant directement de la restructuration. Les 31 millions de dollars consacrés aux indemnités de cessation d'emploi et aux frais de soutien aux employés tiennent compte des coûts liés à la suppression d'environ 104 postes aux États-Unis et de 24 postes en Europe. La Banque a annulé 7 millions de dollars de frais de restructuration provisionnés et elle a presque achevé la restructuration au cours de l'exercice 2004.

Au 31 octobre 2005, le total du solde inutilisé des coûts de restructuration de 25 millions de dollars (7 millions de dollars en 2004) présenté dans le tableau suivant a été inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

## Coûts de restructuration

(en millions de dollars canadiens)			2005	2004	2003
	Ressources humaines	Biens immobiliers	Total	Total	Total
Solde au début de l'exercice	- \$	7 \$	7 \$	19 \$	36 \$
Coûts de restructuration engagés (annulés) au cours de l'exercice :					
Services bancaires en gros	43	-	43	(7)	72
Gestion de patrimoine	-	-	-	-	26
Montant utilisé au cours de l'exercice :					
Services bancaires personnels et commerciaux	-	-	-	-	28
Services bancaires en gros	24	1	25	4	62
Gestion de patrimoine	-	-	-	1	25
Solde à la fin de l'exercice	19 \$	6 \$	25 \$	7 \$	19 \$

## NOTE 25 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est déterminé selon la même méthode que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options sur actions attribuées par la Banque selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites du nombre

d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

Le bénéfice de base et dilué par action aux 31 octobre se présentait comme suit :

### Bénéfice de base et dilué par action

	2005	2004	2003
<b>Bénéfice de base par action</b>			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	691,3	654,5	649,8
Bénéfice de base par action (\$)	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$
<b>Bénéfice dilué par action</b>			
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires (en millions de dollars)	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	691,3	654,5	649,8
Options sur actions <sup>1</sup>	5,6	4,9	4,1
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	696,9	659,4	653,9
Bénéfice dilué par action <sup>1</sup> (\$)	3,20 \$	3,39 \$	1,51 \$

<sup>1</sup> Pour 2005, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 271 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 49,40 \$ puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2003, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne

pondérée de 10,9 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 39,40 \$ puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2004, toutes les options en cours étaient comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## NOTE 26 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à ses sociétés apparentées. Les prêts aux administrateurs et à certains dirigeants sont assortis des conditions couramment établies sur le marché. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Prêts aux particuliers	6 \$	5 \$
Prêts aux entreprises	45	280
Total	51 \$	285 \$

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Comme l'exige la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, les principaux écarts entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrits ci-après.

### Bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre		
	2005 <sup>1</sup>	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR du Canada	2 229 \$	2 232 \$	989 \$
Avantages sociaux futurs <sup>a</sup>	7	(3)	(11)
Titrisations <sup>b</sup>	(4)	(17)	(16)
Valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>c</sup>	21	2	128
Instruments dérivés et activités de couverture <sup>d</sup>	(287)	(475)	142
Garanties <sup>e</sup>	(22)	(13)	(20)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(6)	(30)
Passif et capitaux propres <sup>f</sup>	147	146	179
Amortissement des actifs incorporels <sup>g</sup>	(35)	-	-
Coûts de restructuration <sup>h</sup>	-	-	(28)
Divers	17	(10)	-
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices compte tenu des éléments présentés plus haut <sup>i</sup>	128	118	(56)
Part des actionnaires sans contrôle <sup>g</sup>	(57)	(93)	(115)
<b>Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>2 144</b>	<b>1 881</b>	<b>1 162</b>
Dividendes sur actions privilégiées	55	53	64
<b>Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>2 089 \$</b>	<b>1 828 \$</b>	<b>1 098 \$</b>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
de base – PCGR des États-Unis	691,3	654,5	649,8
– PCGR du Canada	691,3	654,5	649,8
dilué – PCGR des États-Unis	696,9	659,4	653,9
– PCGR du Canada	696,9	659,4	653,9
Bénéfice de base par action – PCGR des États-Unis	3,02 \$	2,79 \$	1,69 \$
– PCGR du Canada	3,22	3,41	1,52
Bénéfice dilué par action – PCGR des États-Unis	3,00 \$	2,77 \$	1,68 \$
– PCGR du Canada	3,20	3,39	1,51

<sup>1</sup> Pour l'exercice 2005, l'incidence des redressements selon les PCGR des États-Unis de l'état des résultats consolidé selon les PCGR du Canada est comme suit : augmentation de 297 millions de dollars du revenu d'intérêts net, diminution de 400 millions de dollars des autres revenus, et augmentation de 110 millions de dollars des frais autres que d'intérêts.

### États du résultat étendu consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices terminés les 31 octobre		
	2005	2004	2003
Bénéfice net selon les PCGR des États-Unis	2 144 \$	1 881 \$	1 162 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>1</sup>	(14)	16	16
Reclassement dans les revenus quant aux valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>2</sup>	(4)	5	(78)
Variation des gains et pertes latents à la conversion de monnaies étrangères <sup>3,7</sup>	(431)	(135)	(548)
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>4</sup>	(325)	141	126
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>5</sup>	10	40	46
Rajustement du passif minimum au titre des régimes de retraite <sup>6</sup>	(33)	(5)	114
<b>Résultat étendu</b>	<b>1 347 \$</b>	<b>1 943 \$</b>	<b>838 \$</b>

<sup>1</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 40 millions de dollars (31 millions de dollars en 2004; 7 millions de dollars en 2003).

<sup>2</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 2 millions de dollars (2 millions de dollars en 2004; (45) millions de dollars en 2003).

<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 141 millions de dollars (400 millions de dollars en 2004; 481 millions de dollars en 2003).

<sup>4</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 149 millions de dollars (76 millions de dollars en 2004; 72 millions de dollars en 2003).

<sup>5</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de 5 millions de dollars (21 millions de dollars en 2004; 27 millions de dollars en 2003).

<sup>6</sup> Déduction faite d'une charge (économie) d'impôts sur les bénéfices de (17) millions de dollars ((2) millions de dollars en 2004; 72 millions de dollars en 2003).

<sup>7</sup> L'exercice 2005 comprend un montant de 250 millions de dollars (659 millions de dollars en 2004; 971 millions de dollars en 2003) au titre des gains après impôts provenant des couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

## Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)	Aux 31 octobre					
	2005			2004		
	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Rajustements	PCGR des États-Unis
<b>Actifs</b>						
Liquidités et autres	13 418 \$	– \$	13 418 \$	9 038 \$	297 \$	9 335 \$
Valeurs mobilières						
Compte de placement <sup>c,g</sup>	42 321	3 898	46 219	31 387	3 917	35 304
Compte de négociation	65 775	–	65 775	66 893	216	67 109
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	–	26 375	21 888	–	21 888
Prêts (montant net)	152 243	–	152 243	123 924	46	123 970
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché <sup>d</sup>	33 651	674	34 325	33 697	1 827	35 524
Écarts d'acquisition <sup>a,g</sup>	6 518	1 604	8 122	2 225	64	2 289
Actifs incorporels <sup>a,g</sup>	2 124	338	2 462	2 144	33	2 177
Autres actifs <sup>a,g</sup>	22 785	22	22 807	19 831	67	19 898
<b>Total de l'actif</b>	<b>365 210 \$</b>	<b>6 536 \$</b>	<b>371 746 \$</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>6 467 \$</b>	<b>317 494 \$</b>
<b>Passif</b>						
Dépôts <sup>d</sup>	246 981 \$	21 \$	247 002 \$	206 893 \$	350 \$	207 243 \$
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché <sup>d</sup>	33 498	598	34 096	33 873	1 138	35 011
Autres passifs <sup>a,c,d,e,g,h,j</sup>	60 224	4 037	64 261	49 389	4 640	54 029
Billets, débiteures et autres titres de créance subordonnés	5 138	–	5 138	5 644	82	5 726
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital <sup>f</sup>	1 795	(1 795)	–	2 560	(2 560)	–
<b>Total du passif</b>	<b>347 636</b>	<b>2 861</b>	<b>350 497</b>	<b>298 359</b>	<b>3 650</b>	<b>302 009</b>
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales<sup>i,g</sup></b>	<b>1 708</b>	<b>3 149</b>	<b>4 857</b>	<b>–</b>	<b>1 368</b>	<b>1 368</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>						
Actions privilégiées <sup>f</sup>	–	545	545	–	960	960
Actions ordinaires <sup>l</sup>	5 872	39	5 911	3 373	37	3 410
Surplus d'apport <sup>i</sup>	40	–	40	20	2	22
Écart de conversion <sup>k</sup>	(696)	696	–	(265)	265	–
Bénéfices non répartis <sup>a,b,c,d,e,g,h,j</sup>	10 650	(246)	10 404	9 540	(104)	9 436
Cumul des autres éléments du résultat étendu						
Gains nets latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>c</sup>	–	280	280	–	298	298
Écart de conversion <sup>k</sup>	–	(696)	(696)	–	(265)	(265)
Instruments dérivés <sup>d</sup>	–	(54)	(54)	–	261	261
Rajustement minimum du passif découlant des régimes de retraite <sup>a</sup>	–	(38)	(38)	–	(5)	(5)
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>15 866</b>	<b>526</b>	<b>16 392</b>	<b>12 668</b>	<b>1 449</b>	<b>14 117</b>
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>365 210 \$</b>	<b>6 536 \$</b>	<b>371 746 \$</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>6 467 \$</b>	<b>317 494 \$</b>

### a) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Selon les PCGR du Canada, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitement. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR du Canada permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges à mesure qu'ils étaient payés. De même, les PCGR des États-Unis exigent que les avantages sociaux futurs soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis demeurent, les effets de la transition étant amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR des États-Unis.

Les PCGR des États-Unis requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont supérieures à la juste valeur de l'actif des régimes. Les PCGR du Canada ne comportent pas une telle exigence. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004
Charge de retraite payée d'avance (passif au titre des prestations constituées)	299 \$	180 \$
Autres actifs incorporels	23	33
Cumul des autres éléments du résultat étendu avant impôts sur les bénéfices	57	7
<b>Montant net comptabilisé</b>	<b>379 \$</b>	<b>220 \$</b>

Au cours de l'exercice 2005, les rajustements au titre des avantages sociaux futurs selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une baisse des frais autres que d'intérêts de 7 millions de dollars avant impôts.

### b) TITRISATIONS

Les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada exigent que les gains tirés des titrisations de prêts soient immédiatement constatés dans les résultats. D'après les anciens PCGR du Canada, les gains n'étaient constatés qu'au moment où la Banque les recevait au comptant. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des titrisations selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une baisse des autres revenus de 4 millions de dollars avant impôts.

### c) VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

Selon les PCGR des États-Unis, les valeurs du compte de placement doivent être classées dans les valeurs mobilières soit « disponibles à la vente » soit « détenues jusqu'à leur échéance », et les valeurs mobilières disponibles à la vente doivent être présentées à leur juste valeur estimative au bilan consolidé. Les gains et les pertes latents découlant de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente sont inscrits, déduction faite des impôts sur les bénéfices, dans l'état du résultat étendu consolidé. Les baisses durables de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la perte latente de l'état du résultat étendu consolidé à l'état des résultats consolidé. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la majorité des valeurs du compte de placement dans la catégorie « disponibles à la vente ». Selon les PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût après amortissement, et les baisses de valeur durables sont constatées selon la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, selon les PCGR des États-Unis, certaines garanties autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, la garantie autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des valeurs mobilières disponibles à la vente selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation des autres revenus de 21 millions de dollars avant impôts.

#### **d) INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE**

Les PCGR des États-Unis exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme couvertures soient présentées à l'état des résultats consolidé. Les PCGR des États-Unis fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. Dans le cas des couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, alors que les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont passées en résultats. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs et aux passifs à taux variable ou aux opérations prévues, alors que la partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est constatée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats. À la fin de l'exercice 2005, les gains nets (pertes nettes) reportés sur instruments dérivés de (40) millions de dollars (90 millions de dollars en 2004; (27) millions de dollars en 2003), inclus dans les autres éléments du résultat étendu, devraient être reclassés dans le bénéfice pour le prochain exercice. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues d'une durée pouvant aller jusqu'à 24 ans, bien que la plupart aient une durée de moins de trois ans. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est immédiatement passée en résultats. Pour l'exercice 2005, selon les PCGR des États-Unis, la Banque a constaté des gains (pertes) avant impôts de néant (néant en 2004; (19) millions de dollars en 2003) se rapportant à la partie inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

Selon les anciens PCGR du Canada, la Banque constatait uniquement les dérivés utilisés à des fins de transaction à la juste valeur au bilan consolidé, les variations de la juste valeur étant incluses dans les résultats. Cependant, comme il est indiqué à la note 1, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la note d'orientation de l'ICCA concernant les relations de couverture. D'après cette note d'orientation, les dérivés détenus à des fins autres que de transaction dont les relations de couverture sont inefficaces ou dont les couvertures n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture, ont été comptabilisés à leur juste valeur.

Pour l'exercice 2005, les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 130 millions de dollars avant impôts et les autres revenus ont diminué de 417 millions de dollars avant impôts en raison des rajustements au titre des instruments dérivés et des activités de couverture selon les PCGR des États-Unis.

Pour l'exercice 2004, la majeure partie du rajustement du résultat net au titre des instruments dérivés et des activités de couverture est attribuable à l'obtention par la Banque d'une couverture sur la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth. Selon les PCGR des États-Unis, la couverture pour l'acquisition proposée de Banknorth n'est pas admissible comme opération couverte en vertu d'une couverture de flux de trésorerie étant donné que l'acquisition prévue suppose un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les variations de la juste valeur du dérivé ont été constatées dans le résultat net selon les PCGR des États-Unis. Par contre, selon les PCGR du Canada, l'opération prévue est admissible à la comptabilité de couverture étant donné qu'elle constitue une couverture contre le risque de change.

#### **e) GARANTIES**

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté l'interprétation américaine quant aux exigences relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir dans le cas des garanties, y compris les garanties indirectes de prêts consentis à des tiers. Par conséquent, aux fins des PCGR des États-Unis, le passif initial pour les obligations prises en charge relativement à une garantie constituée ou modifiée après le 31 décembre 2002 est constaté à sa juste valeur au bilan consolidé. Le montant total du passif à court terme inscrit au bilan consolidé s'est élevé à 55 millions de dollars en 2005 (33 millions de dollars en 2004) aux fins des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, un passif n'est pas constaté à la constitution d'une garantie. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre des garanties selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation des frais autres que d'intérêts de 22 millions de dollars avant impôts.

#### **f) PASSIF ET CAPITAUX PROPRES**

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque a adopté les modifications apportées par l'ICCA à sa norme comptable intitulée «Instruments financiers – informations à fournir et présentation» de manière rétroactive, avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. Par suite de ces modifications, la Banque a dû reclasser ses actions privilégiées existantes et ses structures de capital innovatrices dans le passif et les distributions sur ces titres comme des frais d'intérêts aux fins des PCGR du Canada. Cependant, selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de la

Banque (sauf les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque) continuent d'être considérées comme des fonds propres, et les structures de capital innovatrices, comme des parts des actionnaires sans contrôle. En outre, selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, filiale de la Banque, continuent d'être présentées comme des parts des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires sans contrôle continue d'être présenté de façon distincte à l'état des résultats consolidé. En raison des retraitements des chiffres des périodes précédentes aux fins des PCGR du Canada, la Banque a reclassé les états financiers consolidés selon les PCGR des États-Unis. Pour l'exercice 2005, les rajustements au titre du passif et des capitaux propres selon les PCGR des États-Unis se sont traduits par une augmentation de 147 millions de dollars des revenus d'intérêts nets.

#### **g) ACQUISITION DE TD BANKNORTH**

Aux fins des PCGR des États-Unis, la survie de TD Banknorth Inc., société créée pour donner effet à la fusion-absorption qui a précédé l'acquisition de TD Banknorth par la Banque, a donné lieu à un redressement général du bilan de TD Banknorth à la juste valeur. L'effet du redressement aux fins des PCGR des États-Unis est une augmentation d'environ 2,2 milliards de dollars des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels de la Banque, contrebalancée par une part des actionnaires sans contrôle d'environ 2 milliards de dollars et des impôts sur les bénéfices futurs d'environ 200 millions de dollars. Il n'y a aucun effet net sur le bénéfice net de la Banque selon les PCGR des États-Unis étant donné que l'amortissement des actifs incorporels et la part des actionnaires sans contrôle ont été accrus de montants égaux. Aux fins des PCGR du Canada, la fusion-absorption n'a pas de substance comptable et seule la part de la Banque dans les actifs et les passifs de TD Banknorth a été redressée à la juste valeur, car la Banque est présumée être l'acquéreur selon la méthode de l'acquisition.

#### **h) COÛTS DE RESTRUCTURATION**

Selon les anciens PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés par la Banque pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. Selon les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR des États-Unis et les PCGR actuels du Canada exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi.

#### **i) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS**

Selon les PCGR du Canada, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. Selon les PCGR des États-Unis, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt tant qu'elles n'ont pas force de loi.

#### **j) RÉMUNÉRATIONS À BASE D' ACTIONS**

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options sur actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, une somme au comptant égale à la valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Pour la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR des États-Unis exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Dans le cas des options dont les droits ne sont pas entièrement acquis, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. Selon les anciens PCGR du Canada, aucune charge n'était comptabilisée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR des États-Unis, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts pour les options sur actions a donc été reclassée dans les fonds propres en date du 6 octobre 2002. À compter de l'exercice 2003, la Banque a passé en charges les attributions d'options sur actions tant aux fins des PCGR du Canada qu'aux fins des PCGR des États-Unis selon la méthode de la juste valeur pour les options sur actions. Aucun écart ne subsiste entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis étant donné que la Banque a annulé la charge à payer qui était reclassée dans les fonds propres pour les options exercées ou frappées d'extinction qui étaient en cours au 6 octobre 2002.

#### **k) ÉCART DE CONVERSION**

Selon les PCGR des États-Unis, l'écart de conversion provenant des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien doit être présenté, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Banque présente l'écart de conversion dans un poste distinct de l'avoir des actionnaires.

<b>NOTE 28</b>	<b>FAITS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN</b>
----------------	---

#### **ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série O, à dividendes non cumulatifs, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 425 millions de dollars. Les actions de série O généreront un rendement de 4,85 % par année et sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement réglementaire et moyennant une prime décroissante après environ cinq ans.

#### **RACHAT DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES**

Le 27 octobre 2005, la Banque a annoncé son intention de procéder au rachat, le 1<sup>er</sup> décembre 2005, de la totalité de ses débentures subordonnées 8,40 % échéant le 1<sup>er</sup> décembre 2010, d'un capital de 150 millions de dollars, émises par l'intermédiaire de sa succursale de New York. Le prix de rachat sera équivalent au montant intégral du capital, payable sur présentation et dépôt des débentures à Société de fiducie Computershare du Canada.

#### **ÉMISSION DE DÉBENTURES SUBORDONNÉES**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2005, la Banque a émis 800 millions de dollars de billets subordonnés à moyen terme à taux rajustable, échéant le 30 octobre 2104, rachetables à leur valeur nominale le 30 octobre 2015 et automatiquement convertibles en actions privilégiées de la Banque, dans certaines circonstances. La Banque versera l'intérêt au taux nominal de 4,97 % jusqu'au 30 octobre 2015, et si les billets ne sont pas rachetés, le taux sera rajusté tous les cinq ans au rendement des obligations du gouvernement du Canada, majoré de 1,77 % par la suite, et ce, jusqu'à échéance.

## PRINCIPALES FILIALES

### Filiales canadiennes

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2005	
<b>Filiales canadiennes</b>	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
L'Assurance Financière CT	Toronto, Canada	122 \$
Banque des Premières Nations du Canada (89 %)	Walpole Island, Canada	8
Meloche Monnex Inc.	Montréal, Canada	924
La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance	Montréal, Canada	
Primum compagnie d'assurance	Toronto, Canada	
TD Assurance directe inc.	Toronto, Canada	
TD, Compagnie d'Assurance générale	Toronto, Canada	
Compagnie d'assurance habitation et auto TD	Toronto, Canada	
Société de financement de placements TD	Toronto, Canada	132
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto, Canada	111
Gestion privée TD Waterhouse Inc.	Toronto, Canada	
TD Capital Canadian Private Equity Partners Ltd.	Toronto, Canada	
TD Capital Funds Management Ltd.	Toronto, Canada	
Groupe TD Capital Limitée	Toronto, Canada	350
Fiducie de capital TD	Toronto, Canada	485
Services d'investissement TD Inc.	Toronto, Canada	8
Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	26
Société d'hypothèques TD	Toronto, Canada	9 643
La Société Canada Trust	Toronto, Canada	
Canada Trustco International Limited	Bridgetown, Barbade	
TD Waterhouse Bank N.V.	Amsterdam, Pays-Bas	
Truscan Property Corporation	Toronto, Canada	
Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto, Canada	
Société d'investissement hypothécaire TD	Calgary, Canada	112
TD Nordique Inc.	Vancouver, Canada	421
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto, Canada	60
TD Realty Limited	Toronto, Canada	143
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto, Canada	524
TD Timberlane Investments Limited	Vancouver, Canada	2 065
TD Redpath Investments Limited	Vancouver, Canada	
TD Riverside Investments Limited	Vancouver, Canada	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto, Canada	673
1390018 Ontario Limited	Toronto, Canada	50
TD Asset Management USA Inc.	Toronto, Canada	3

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières Nations du Canada, de Fiducie de capital TD et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social, à l'exception de TD Asset Management USA Inc. créée au Delaware, États-Unis.

## PRINCIPALES FILIALES

### Filiales américaines et autres filiales étrangères

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2005	
<b>Filiales américaines</b>	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
TD Banknorth Inc. (55,4 %) TD Banknorth, National Association Northgroup Asset Management Company	Maine, États-Unis Maine, États-Unis Maine, États-Unis	4 890 \$
TD North America Limited Partnership	Delaware, États-Unis	628
TD Waterhouse Bank, N.A.	New Jersey, États-Unis	778
TD Waterhouse Group, Inc. National Investor Services Corp. TD Waterhouse Capital Markets, Inc. TD Waterhouse European Acquisition Corporation TD Waterhouse Investor Services, Inc. TD Waterhouse Canadian Call Center Inc.	New York, États-Unis New York, États-Unis New Jersey, États-Unis New York, États-Unis New York, États-Unis Toronto, Canada	3 642
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc. TD Equity Options, Inc. Edge Trading Systems LLC TD Options LLC TD Holdings II Inc. TD Securities (USA) LLC TD Professional Execution, Inc. Toronto Dominion (Texas), Inc. TD USA Insurance, Inc. Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc. Toronto Dominion Investments, Inc. Toronto Dominion (New York), Inc.	Houston, États-Unis Chicago, États-Unis Chicago, États-Unis Chicago, États-Unis Delaware, États-Unis New York, États-Unis Chicago, États-Unis Houston, États-Unis New York, États-Unis New York, États-Unis Houston, États-Unis New York, États-Unis	1 668
<b>Autres filiales étrangères</b>		
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %) NatWest Stockbrokers Limited	Londres, Angleterre Londres, Angleterre	62
TD Financial International Ltd. TD Reinsurance (Barbados) Inc.	Hamilton, Bermudes St. Michael, Barbade	4 366
TD Haddington Services B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	9
TD Ireland TD Global Finance	Dublin, Irlande Dublin, Irlande	952
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael, Barbade	55
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Leeds, Angleterre Leeds, Angleterre	14
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney, Australie	152
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael, Barbade	661
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited	Amsterdam, Pays-Bas Londres, Angleterre Londres, Angleterre Londres, Angleterre	1 277
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited TD Guernsey Services Limited TD European Funding Limited (60,99 %)	St. Helier, Jersey, Îles Anglo-Normandes St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes	1 457
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour, Singapour	723

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières Nations du Canada, de Fiducie de capital TD et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social, à l'exception de TD Asset Management USA Inc. créée au Delaware, États-Unis.

## Analyse statistique des dix derniers exercices

### Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
<b>Actif</b>			
Trésorerie et autres ressources	13 418 \$	9 038 \$	7 719 \$
Valeurs mobilières	108 096	98 280	79 665
Valeurs mobilières prises en pension	26 375	21 888	17 475
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	152 243	123 924	118 058
Divers	65 078	57 897	50 615
<b>Total</b>	<b>365 210</b>	<b>311 027</b>	<b>273 532</b>
<b>Passif</b>			
Dépôts	246 981 \$	206 893 \$	182 880 \$
Divers	93 722	83 262	70 404
Billets et débiteurs subordonnés	5 138	5 644	5 887
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 795	2 560	2 785
Part des actionnaires sans contrôle dans une filiale	1 708	–	–
	349 344	298 359	261 956
<b>Avoir des actionnaires</b>			
Actions ordinaires	5 872	3 373	3 179
Surplus d'apport	40	20	9
Écart de conversion	(696)	(265)	(130)
Bénéfices non répartis	10 650	9 540	8 518
	15 866	12 668	11 576
<b>Total</b>	<b>365 210 \$</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>273 532 \$</b>

### États des résultats consolidés condensés – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$
Autres revenus	5 889	4 883	4 424
<b>Total des revenus</b>	<b>11 897</b>	<b>10 656</b>	<b>9 861</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	55	(386)	186
Frais autres que d'intérêts	8 782	8 007	8 364
<b>Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale</b>	<b>3 060</b>	<b>3 035</b>	<b>1 311</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	699	803	322
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	132	–	–
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 229 \$</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>989 \$</b>

### États des résultats consolidés condensés – avant l'amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2005	2004	2003
Revenu d'intérêts net	6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$
Autres revenus	5 889	4 883	4 424
<b>Total des revenus</b>	<b>11 897</b>	<b>10 656</b>	<b>9 861</b>
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	55	(386)	186
Frais autres que d'intérêts	8 236	7 381	7 592
<b>Bénéfice avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale</b>	<b>3 606</b>	<b>3 661</b>	<b>2 083</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	891	952	603
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net d'une filiale	132	–	–
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>2 583 \$</b>	<b>2 709 \$</b>	<b>1 480 \$</b>

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
6 538 \$	5 945 \$	4 187 \$	6 226 \$	3 079 \$	7 587 \$	5 216 \$
82 197	97 194	85 387	69 093	49 719	33 422	24 224
13 060	20 205	13 974	25 708	12 291	23 321	13 063
122 627	119 673	120 721	87 485	84 926	79 702	72 391
53 618	44 821	40 549	25 905	31 816	19 820	15 403
278 040	287 838	264 818	214 417	181 831	163 852	130 297
189 190 \$	193 914 \$	185 808 \$	140 386 \$	120 677 \$	110 626 \$	87 563 \$
70 216	74 356	60 121	58 946	49 015	42 532	33 720
4 343	4 892	4 883	3 217	3 606	3 391	2 335
2 735	2 392	2 526	833	845	546	534
–	372	381	335	–	–	–
266 484	275 926	253 719	203 717	174 143	157 095	124 152
2 846	2 259	2 060	2 006	1 301	1 297	1 305
–	–	–	–	–	–	–
418	450	279	277	426	156	36
8 292	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804
11 556	11 912	11 099	10 700	7 688	6 757	6 145
278 040 \$	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
5 143 \$	4 224 \$	3 477 \$	2 928 \$	2 887 \$	2 791 \$	2 435 \$
4 929	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749
10 072	10 671	9 877	8 860	6 084	5 441	4 184
2 925	920	480	275	450	360	152
7 752	8 654	8 127	4 561	3 957	3 383	2 654
(605)	1 097	1 270	4 024	1 677	1 698	1 378
(445)	(206)	266	1 081	601	641	496
–	3	35	5	–	–	–
(160) \$	1 300 \$	969 \$	2 938 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
5 143 \$	4 224 \$	3 477 \$	2 928 \$	2 887 \$	2 791 \$	2 435 \$
4 929	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749
10 072	10 671	9 877	8 860	6 084	5 441	4 184
2 925	920	480	275	450	360	152
6 754	7 362	6 924	4 559	3 957	3 383	2 654
393	2 389	2 473	4 026	1 677	1 698	1 378
(81)	646	880	1 081	601	641	496
–	3	35	5	–	–	–
474 \$	1 740 \$	1 558 \$	2 940 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$

<sup>1</sup> Une explication des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels figure à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 14 du présent rapport annuel.

## Analyse statistique des dix derniers exercices

### États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)		2005	2004	2003
	Actions ordinaires	5 872 \$	3 373 \$	3 179 \$
	Surplus d'apport	40	20	9
	Écart de conversion	(696)	(265)	(130)
	Bénéfices non répartis	10 650	9 540	8 518
	<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>15 866 \$</b>	<b>12 668 \$</b>	<b>11 576 \$</b>

### Autres statistiques – comme présentées

		2005	2004	2003
<b>Par action ordinaire<sup>1</sup></b>	1 Résultat de base	3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$
	2 Résultat dilué <sup>2</sup>	3,20	3,39	1,51
	3 Dividendes	1,58	1,36	1,16
	4 Valeur comptable	22,29	19,31	17,64
	5 Cours de clôture	55,70	48,98	43,86
	6 Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	2,50	2,54	2,49
	7 Plus-value du cours de clôture	13,7 %	11,7 %	49,4 %
	8 Total du rendement pour les actionnaires	16,9	14,8	53,4
<b>Ratios de rendement</b>	9 Rendement de l'avoir en actions ordinaires	15,3 %	18,5 %	8,7 %
	10 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	1,88	2,22	0,92
	11 Ratio d'efficience	73,8	75,1	84,8
	12 Marge des taux d'intérêt nette	2,09	2,26	2,16
	13 Ratio de distribution sur actions ordinaires	49,3	39,9	76,2
	14 Rendement de l'action <sup>3</sup>	3,0	3,0	3,2
	15 Ratio cours/bénéfice <sup>4</sup>	17,4	14,5	29,0
<b>Qualité de l'actif</b>	16 Prêts douteux nets en % des prêts nets <sup>5</sup>	(0,6) %	(0,5) %	(0,5) %
	17 Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	(6,0)	(5,1)	(5,5)
	18 Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts <sup>5</sup>	0,04	(0,30)	0,15
<b>Ratios de fonds propres</b>	19 Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	10,1 %	12,6 %	10,5 %
	20 Total des fonds propres par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	13,2	16,9	15,6
	21 Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	4,3	4,1	4,2
<b>Divers</b>	22 Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	711 812	655 902	656 261
	23 Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	39 648 \$	32 126 \$	28 784 \$
	24 Nombre moyen d'employés <sup>6</sup>	50 991	42 843	42 538
	25 Nombre de succursales de services de détail au Canada <sup>7</sup>	1 473	1 034	1 093
	26 Nombre de bureaux de courtage de détail	332	256	270
	27 Nombre de guichets automatiques	2 969	2 407	2 638

### Autres statistiques – avant l'amortissement des actifs incorporels<sup>8</sup>

		2005	2004	2003
<b>Par action ordinaire<sup>1</sup></b>	1 Bénéfice de base	3,74 \$	4,14 \$	2,28 \$
	2 Bénéfice dilué <sup>2</sup>	3,71	4,11	2,26
<b>Ratios de rendement</b>	3 Rendement du total de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	17,7 %	22,5 %	13,0 %
	4 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,18	2,68	1,35
	5 Ratio d'efficience	69,2	69,3	77,0
	6 Ratio de distribution sur actions ordinaires	42,5	32,9	50,9
	7 Ratio cours/bénéfice <sup>4</sup>	15,0	11,9	19,5

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
2 846 \$	2 259 \$	2 060 \$	2 006 \$	1 301 \$	1 297 \$	1 305 \$
418	450	279	277	426	156	36
8 292	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804
11 556 \$	11 912 \$	11 099 \$	10 700 \$	7 688 \$	6 757 \$	6 145 \$

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
(0,25) \$	2,07 \$	1,56 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$
(0,25)	2,05	1,53	4,81	–	–	–
1,12	1,09	0,92	0,72	0,66	0,56	0,50
17,91	18,97	17,83	17,25	12,94	11,38	10,15
29,35	35,94	41,95	33,75	22,95	25,83	15,68
1,64	1,89	2,35	1,96	1,77	2,27	1,54
(18,3) %	(14,3) %	24,3 %	47,1 %	(11,1) %	64,8 %	32,0 %
(15,2)	(11,7)	27,0	50,2	(8,6)	68,3	36,2
(1,3) %	11,3 %	8,9 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %
(0,05)	1,08	0,86	2,74	1,10	1,13	1,06
77,0	81,1	82,3	51,5	65,0	62,2	63,4
2,00	1,68	1,49	1,57	1,79	2,20	2,37
–	52,6	59,0	14,7	36,4	31,7	34,3
3,2	2,7	2,3	2,1	2,4	2,7	3,7
–	17,5	27,4	7,0	12,7	14,6	10,6
(0,7) %	– %	(0,1) %	(0,3) %	(0,3) %	(0,1) %	0,4 %
(8,4)	(0,4)	(1,4)	(2,4)	(3,4)	(1,2)	5,6
2,24	0,71	0,39	0,28	0,48	0,43	0,20
8,1 %	8,4 %	7,2 %	10,1 %	7,2 %	6,6 %	6,8 %
11,6	11,9	10,8	13,3	11,0	10,2	9,3
4,2	4,1	4,2	5,0	4,2	4,1	4,7
645 399	628 451	622 616	620 343	594 238	593 892	605 406
18 942 \$	22 587 \$	26 119 \$	20 937 \$	13 638 \$	15 337 \$	9 490 \$
44 470	45 565	45 026	30 636	29 236	28 001	26 815
1 178	1 294	1 355	904	916	913	947
283	284	292	269	254	198	157
2 608	2 777	2 836	2 164	2 124	2 038	1 991

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
0,74 \$	2,77 \$	2,51 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$
0,73	2,74	2,46	4,81	–	–	–
3,9 %	15,1 %	14,3 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %
0,45	1,42	1,35	2,74	1,10	1,13	1,06
67,1	69,0	70,1	51,5	65,0	62,2	63,4
151,5	39,3	36,7	14,7	36,4	31,7	34,3
40,8	13,1	17,1	7,0	12,7	14,6	10,6

<sup>1</sup> Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

<sup>2</sup> Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

<sup>3</sup> Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires pour l'exercice.

<sup>4</sup> Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du bénéfice net dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du bénéfice net de base par action ordinaire.

<sup>5</sup> Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

<sup>6</sup> En équivalent temps plein moyen. Avant 2002, le nombre d'employés était en équivalent temps plein.

<sup>7</sup> Comprend les succursales de services de détail, de services aux clients privés et de services succursaux et fiduciaires.

<sup>8</sup> Une explication des résultats avant l'amortissement des actifs incorporels figure à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 14 du présent rapport annuel.

## Termes financiers et bancaires

**Acceptations** : Lettres de change ou instruments négociables tirés par l'emprunteur pour paiement à l'échéance et acceptés par une banque. Les acceptations constituent une garantie de paiement par la Banque.

**Accords généraux de compensation** : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une monnaie unique, advenant une défaillance ou la résolution d'un contrat.

**Actif productif moyen** : Moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières en fonction des soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

**Actifs pondérés en fonction des risques** : Actifs calculés en appliquant à la valeur nominale de chaque actif un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par réglementation. La valeur nominale des instruments hors bilan est convertie en équivalents du bilan (ou de crédit) selon des critères de conversion spécifiques avant l'application du facteur de pondération des risques approprié. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada afin de convertir les actifs et les risques hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Capital investi moyen** : Montant égal à l'avoir moyen des actionnaires ordinaires plus le montant cumulé des écarts d'acquisition et des actifs incorporels après amortissement, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan.

**Contrats à terme normalisés** : Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée. Chaque contrat est établi entre la Banque et une bourse organisée sur laquelle le contrat est négocié.

**Contrats de change à terme** : Contrats visant l'achat ou la vente d'une monnaie à une date ultérieure donnée et à un taux stipulé d'avance.

**Contrats de garantie de taux d'intérêt** : Contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

**Coût après amortissement** : Coût historique d'un placement acheté à escompte ou à prime, augmenté ou diminué de la fraction de l'escompte ou de la prime qui est portée en résultats sur la période à courir jusqu'à l'échéance.

**Coût de remplacement courant** : Montant estimatif qui serait à payer ou à recevoir par la Banque si les droits et obligations en vertu d'un contrat étaient cédés à une autre contrepartie.

**Couverture** : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Engagements de crédit** : Parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

**Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)** : Entités pour lesquelles les détenteurs de capitaux propres ne peuvent réunir les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle ou pour lesquelles le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par une autre partie.

**Évaluation à la valeur du marché** : Évaluation aux cours en vigueur sur le marché, à la date du bilan, des valeurs mobilières et des instruments dérivés détenus aux fins de négociation.

**Garanties et lettres de crédit de soutien** : Engagements irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers; comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

**Instruments financiers dérivés** : Accords financiers qui tirent leur valeur des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des différentiels de taux, des prix des marchandises, du cours de titres de capitaux propres et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent des dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur capitaux propres et sur marchandises et des dérivés de crédit.

**Juste valeur** : Montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

**Lettres de crédit documentaires et commerciales** : Instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant.

**Marge des taux d'intérêt nette** : Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage de l'actif productif moyen.

**Modèle d'évaluation des actifs financiers** : Modèle qui décrit la relation entre le risque et le rendement prévu pour des valeurs mobilières. Le modèle établit que le rendement prévu d'une valeur mobilière ou d'un portefeuille est égal au taux d'une valeur sans risque majoré d'une prime de risque couvrant la volatilité de la valeur mobilière par rapport à un portefeuille représentatif sur le marché.

**Notionnel** : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Options** : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Point de base** : Unité de mesure correspondant à un centième de un pour cent.

**Prêts douteux** : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

**Profit économique** : Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net de la Banque avant l'amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur les actions privilégiées et une imputation au titre du capital investi moyen.

**Provision pour pertes sur créances** : Montant ajouté à la provision pour prêts douteux pour la porter à un niveau qui, de l'avis de la direction, est adéquat pour couvrir toutes les pertes probables du portefeuille de prêts.

**Ratio d'efficacité** : Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus. Ce ratio mesure l'efficacité des activités de la Banque.

**Région de risque ultime** : Région de résidence du client ou du garant, selon le cas. Toutefois, si le client ou le garant est une succursale, la région de résidence du siège social est utilisée, et dans les cas où la majorité des actifs du client ou du garant, ou la sûreté donnée sur l'actif, sont situés dans un pays différent, ce pays est réputé être la région de risque ultime. Les actifs en monnaie étrangère ne sont pas nécessairement utilisés ou remboursés dans la région géographique où ils se trouvent.

**Rendement de l'action** : Quotient des dividendes par action distribués au cours de l'exercice par la moyenne des cours extrêmes de l'action ordinaire pour l'exercice.

**Rendement sur l'avoir des actionnaires ordinaires** : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

**Rendement sur le capital investi (RCI)** : Mesure de la valeur pour les actionnaires exprimée par le quotient du bénéfice net avant l'amortissement des actifs incorporels, moins les dividendes sur les actions privilégiées, par le capital investi moyen.

**Rendement total du marché** : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours par action ordinaire à la fermeture de l'exercice antérieur.

**Résultat de base par action** : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

**Résultat dilué par action** : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation et rajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions et autres équivalents d'actions ordinaires.

**Revenu d'intérêts net** : Écart entre les intérêts et dividendes gagnés sur les prêts et valeurs mobilières et les intérêts versés sur les dépôts et autres passifs.

**Swaps** : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et/ou de flux libellés dans des monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

**Titrisation** : Opération par laquelle un bloc d'actifs financiers, principalement des prêts, est cédé à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

**Valeur comptable** : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeurs mobilières mises en pension** : Valeurs mobilières que le vendeur s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance.

**Valeurs mobilières prises en pension** : Valeurs mobilières, normalement des obligations de gouvernement, que l'acheteur s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance.

## PLUS D'INFORMATION À NOTRE SUJET

# Information aux actionnaires et aux investisseurs

### Inscription en bourse

Les actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites aux bourses suivantes :

Bourse de Toronto  
Bourse de New York  
Bourse de Tokyo

Les actions privilégiées de La Banque Toronto-Dominion comportant un symbole au téléscripteur sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les actions privilégiées de série A («TITRES HYBRIDES») de Société d'investissement hypothécaire TD sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les titres de fiducie de capital de série 2009 de Fiducie de capital TD sont inscrits à la Bourse de Toronto.

### Vérificateurs pour l'exercice 2005

Ernst & Young s.r.l.  
PricewaterhouseCoopers s.r.l.

### Dividendes

Dépôt direct des dividendes : Tous les actionnaires peuvent opter pour le dépôt direct de leurs dividendes dans un compte bancaire au Canada ou aux États-Unis. Pour ce faire, prière de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Dividendes en dollars américains : Les versements de dividendes envoyés à des adresses aux États-Unis ou faits directement dans des comptes bancaires américains seront effectués en dollars américains, à moins que l'actionnaire n'en avise autrement l'agent des transferts de la Banque. Les autres actionnaires peuvent demander que les dividendes leur soient versés en dollars américains, en communiquant avec l'agent des transferts de la Banque. Les dividendes seront convertis en dollars américains au cours à midi de la Banque du Canada le cinquième jour ouvrable suivant la date de clôture des registres, à moins d'avis contraire de la Banque.

### Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon  
C.P. 7010  
Succursale postale Adelaide Street  
Toronto (Ontario)  
M5C 2W9  
1 800 387-0825  
416 643-5500  
www.cibcmellon.com ou inquiries@cibcmellon.com

Les actionnaires sont priés de communiquer avec notre agent des transferts pour toute demande au sujet d'un dividende non reçu, d'un certificat d'actions égaré, d'une question de succession, d'un changement d'adresse ou d'inscription, d'un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, ou du régime de réinvestissement des dividendes.

### Services des relations avec les actionnaires

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le service des Relations avec les actionnaires par téléphone au 416 944-6367 ou au 1 866 756-8936 ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com).

### Régime de réinvestissement des dividendes

Pour obtenir des renseignements sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque, veuillez communiquer avec notre agent des transferts, ou visitez notre site Web à [www.td.com](http://www.td.com), sous Investor Relations/Share Information (en anglais seulement).

### Services de débetures

Fiduciaire – débetures :  
Société de fiducie Computershare du Canada  
Services aux entreprises  
100 University Avenue, 9th Floor  
Toronto (Ontario)  
M5J 2Y1

### Dates des dividendes<sup>1</sup> pour 2006

Date du versement	Date de clôture des registres (actions ordinaires)
31 janvier 2006	15 décembre 2005
30 avril 2006	16 mars 2006
31 juillet 2006	15 juin 2006
31 octobre 2006	14 septembre 2006

<sup>1</sup> Les dividendes, y compris les montants et les dates, doivent être déclarés par le conseil d'administration de la Banque.

Titres <sup>2</sup>	Symbole au téléscripteur	N° CUSIP
Actions ordinaires	TD	891160 50 9
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série I		891160 77 2
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série M	TD.PR.M	891160 71 5
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série N	TD.PR.N	891160 69 9
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série O	TD.PR.O	891160 68 1
TITRES HYBRIDES de Société d'investissement hypothécaire TD	TDB.M	871949 AA 1
Fiducie de capital TD		
Titres de fiducie de capital série 2009	TDD.M	87807M AA 1
Fiducie de capital TD II		
Titres de fiducie de capital TD II série 2012-1		87807T AA 6

<sup>2</sup> D'autres renseignements se trouvent dans notre site Web à [www.td.com](http://www.td.com), sous Investor Relations/Share Information (en anglais seulement).

Copies of the Annual Report are available in English from: Corporate and Public Affairs Department  
Toronto-Dominion Bank  
P.O. Box 1  
Toronto-Dominion Centre  
Toronto, Ontario  
M5K 1A2

財務報告書の日本語版 (有価証券報告書より抜粋) をご希望の方は、下記にお申し出下さい。  
〒105-0001  
東京都港区虎ノ門  
4丁目3番地20号  
神谷町MTビル16階  
トロント・ドミニオン  
銀行東京支店  
(Tél. : 03-5473-1610)

## PLUS D'INFORMATION À NOTRE SUJET

### Haute direction



**W. Edmund Clark**  
Toronto  
Président et  
chef de la direction

#### SIÈGE SOCIAL



**Bharat B. Masrani**  
Toronto  
Coprésident et chef de  
la gestion des risques



**Fredric J. Tomczyk**  
Toronto  
Coprésident  
Activités de la Société



**Theresa L. Currie<sup>1</sup>**  
Oakville  
Vice-présidente à  
la direction et  
Ressources humaines



**Colleen M. Johnston<sup>1</sup>**  
Toronto  
Vice-présidente à  
la direction et  
chef des finances



**Daniel A. Marinangeli**  
Toronto  
Vice-président à  
la direction  
Développement interne



**Christopher A. Montague**  
Oakville  
Vice-président à la direc-  
tion et chef du contentieux

#### Premiers vice-présidents – Siège social :

**Riaz Ahmed**  
Oakville  
Développement interne

**John T. Davies**  
Mississauga  
Solutions technologiques

**David M. Fisher**  
Burlington  
Bureau de l'ombudsman

**Alan J. Jette**  
Toronto  
Trésorerie et gestion du  
bilan

**David W. McCaw**  
Oakville  
Ressources humaines

**Chakravarthi Raghunathan<sup>1</sup>**  
Hoboken, New Jersey  
Risques de négociation

**Robert M. Aziz<sup>1</sup>**  
Oakville  
Service juridique

**D. Suzanne Deuel**  
Toronto  
Gestion du risque  
d'exploitation et  
d'assurance

**William R. Gazzard<sup>1</sup>**  
Toronto  
Conformité

**Nico Meijer**  
Toronto  
Stratégie de gestion du  
risque international

**Kerry A. Peacock**  
Toronto  
Affaires internes et  
publiques

**J. David Sloan**  
Toronto  
Vérification

**Mark R. Chauvin**  
Burlington  
Gestion du risque  
de crédit

**Donald E. Drummond**  
Toronto  
Services économiques TD

**Phillip D. Ginn**  
Richmond Hill  
Services informatiques

**Dominic J. Mercuri**  
Burlington  
Chef du marketing

**S. Kenneth Pustai**  
Ancaster  
Ressources humaines

**Steven L. Tennyson**  
Toronto  
Chef de l'information

**Barbara I. Cromb**  
Toronto  
Développement interne

**Paul W. Huyer**  
Toronto  
Finances

**Alan E. Wheable**  
Oakville  
Fiscalité

#### SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA



**Bernard T. Dorval**  
Toronto  
Chef de groupe  
Services bancaires aux  
entreprises et assurance  
Coprésident  
TD Canada Trust



**Timothy D. Hockey**  
Mississauga  
Chef de groupe  
Services bancaires  
personnels  
Coprésident  
TD Canada Trust



**Paul C. Douglas**  
Burlington  
Vice-président à  
la direction  
Services bancaires  
commerciaux



**Brian J. Haier**  
Toronto  
Vice-président à  
la direction  
Distribution de services  
de détail



**Alain P. Thibault**  
Outremont  
Vice-président à  
la direction  
Assurance IARD  
et chef de la direction  
TD Meloche Monnex Inc.

#### Premiers vice-présidents – Services bancaires personnels et commerciaux au Canada :

**Cathy L. Backman**  
Toronto  
Services bancaires  
électroniques

**James E. Coccimiglio**  
Pickering  
Région du Grand Toronto  
Services bancaires  
commerciaux

**Lisa A. Driscoll-Biggs**  
Bedford  
Région de l'Atlantique  
Distribution de services  
de détail

**Margo M. McConvey**  
Mississauga  
Services bancaires perma-  
nents et produits à terme

**Suzanne E. Poole**  
Vancouver  
Région du Pacifique  
Distribution de services  
de détail

**Ian B. Struthers**  
Toronto  
District de l'Ontario  
Services bancaires  
commerciaux

**Joan D. Beckett**  
Toronto  
Banlieue de la région  
du Grand Toronto  
Distribution de services  
de détail

**Susan A. Cummings<sup>1</sup>**  
Richmond Hill  
Ressources humaines

**Christopher D. Dyrda**  
Calgary  
District de l'Ouest  
Services bancaires  
commerciaux

**Damian J. McNamee**  
Pickering  
Finances

**Lisa A. Reikman**  
Toronto  
Comptes commerciaux  
nationaux

**Paul I. Verwymeren**  
Burlington  
Gestion des risques  
de crédit commercial

**John A. Capozzolo**  
Toronto  
Ventes et services  
de détail  
Distribution de services  
de détail

**Alan H. Desnoyers**  
Kirkland  
District du Québec  
Services bancaires  
commerciaux

**Charles A. Hounsell**  
Oakville  
Région du centre de  
l'Ontario  
Distribution de services  
de détail

**Ronald J. McInnis**  
Manotick  
Région du nord et  
de l'est de l'Ontario  
Distribution de services  
de détail

**Heather D. Ross<sup>1</sup>**  
Toronto  
Transformation des  
services de détail

**Paul J. Vessey<sup>1</sup>**  
Toronto  
VISA et crédit non garanti

**Paul M. Clark**  
Toronto  
Services bancaires aux  
petites entreprises et  
services aux commerçants

**Alexandra P. Dousmanis-Curtis**  
London  
Région du sud-ouest  
de l'Ontario  
Distribution de services  
de détail

**Sean E. Kilburn**  
Toronto  
Groupe TD Vie

**David I. Morton**  
Oakville  
Ventes et services  
Services bancaires  
commerciaux

**Bruce M. Shirreff**  
Toronto  
Crédit garanti par des  
biens immobiliers et  
administration du crédit

**M. Suellen Wiles**  
Mississauga  
Région centrale du  
Grand Toronto  
Distribution de services  
de détail

**Christine Marchildon<sup>1</sup>**  
Pointe-Claire  
Région du Québec  
Distribution de services  
de détail

**Dwight P. O'Neill**  
Toronto  
Chef de la gestion  
des risques  
Services bancaires  
personnels

**R. Iain Strump**  
Calgary  
Région des Prairies  
Distribution de services  
de détail

## SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS



**William J. Ryan<sup>1</sup>**  
Falmouth, Maine, Chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Président du conseil d'administration, chef de la direction et président, TD Banknorth, Coprésident, Groupe Financier Banque TD



**Peter J. Verrill<sup>1</sup>**  
Falmouth, Maine  
Premier vice-président à la direction et chef de l'exploitation TD Banknorth

## SERVICES BANCAIRES EN GROS



**Robert E. Dorrance**  
Toronto  
Chef de groupe, Services bancaires en gros  
Président et chef de la direction Valeurs Mobilières TD  
Coprésident, Groupe Financier Banque TD



**Michael W. MacBain**  
Toronto  
Vice-président à la direction et président, Valeurs Mobilières TD

### Premiers vice-présidents – Services bancaires en gros :

**Sinan Akdeniz**  
Mississauga  
Exploitation

**Rod F. Ashtaryeh**  
New York, New York  
Communications avec les médias américains

**Warren W. Bell**  
Oakville  
Ressources humaines

**John F. Coombs**  
Toronto  
Gestion du crédit

**Martine M. Irman**  
Toronto  
Opérations de change et marchés monétaires – International

**Paul N. Langill**  
Toronto, Finances

**Jason A. Marks**  
Toronto  
Commerce de produits énergétiques et négociation de parts sociales internationales

**Patrick B. Meneley**  
Toronto  
Services de placement

**Brendan O'Halloran**  
New Canaan, Connecticut  
Valeurs Mobilières TD (É.-U.)

**Robbie J. Pryde**  
Toronto  
Titres institutionnels

## GESTION DE PLACEMENTS



**Robert F. MacLellan**  
Toronto  
Vice-président à la direction et chef des placements

### Premiers vice-présidents – Gestion de placements :

**Barbara F. Palk**  
Toronto  
Gestion de Placements TD

**John R. Pepperell**  
Toronto  
Gestion de Placements TD

**Satish C. Rai**  
Pickering  
Gestion de Placements TD

## GESTION DE PATRIMOINE



**William H. Hatanaka<sup>1</sup>**  
Toronto  
Chef de groupe  
Président et chef de la direction TD Waterhouse Canada



**Michael A. Foulkes**  
Leeds, Royaume-Uni  
Vice-président à la direction TD U.K. Brokerage



**John G. See**  
Oakville  
Vice-président à la direction  
Courtage à escompte et Planification financière

### Premiers vice-présidents – Gestion de patrimoine :

**William R. Fulton<sup>1</sup>**  
Toronto  
Services aux clients privés

**Robert A. Hamilton**  
Edimbourg, Écosse  
NatWest Stockbrokers

**Gerard J. O'Mahoney**  
Oakville  
TD Waterhouse  
Exploitation

**David P. Pickett<sup>1</sup>**  
Toronto  
Pratiques de gestion

**Timothy P. Pinnington**  
Toronto  
Fonds Mutuels TD

**Michael E. Reilly<sup>1</sup>**  
Oakville  
Conseils de placement TD Waterhouse

**Rudy J. Sankovic<sup>1</sup>**  
Pickering  
Finances

**Kevin J. Whyte<sup>1</sup>**  
Oakville  
Solutions technologiques



**T. Christian Armstrong**  
New York, New York  
Vice-président à la direction  
Président par intérim TD Waterhouse U.S.A.



**Diane E. Walker**  
New York, New York  
Vice-présidente à la direction  
Chef de l'administration TD Waterhouse U.S.A.

### Premiers vice-présidents – Gestion de patrimoine – États-Unis :

**J. Thomas Bradley Jr.**  
Essex Fells, New Jersey  
Services institutionnels TD Waterhouse U.S.A.

**Janet M. Hawkins**  
New York, New York  
Marketing TD Waterhouse U.S.A.

**Richard J. Rzasza**  
Hoboken, New Jersey  
Solutions technologiques TD Waterhouse U.S.A.

Tous les cadres dirigeants figurant ci-dessus occupent un poste à la direction ou à la haute direction de la Banque depuis cinq ans, à moins d'indication contraire. Les villes citées correspondent à leur lieu de résidence. Cette liste est dressée au 1<sup>er</sup> décembre 2005.

<sup>1</sup> Ces cadres dirigeants occupent un poste à la Banque depuis moins de cinq ans. Chacun d'entre eux a occupé un poste à la direction ou à la haute direction d'une autre institution financière, d'une société de conseils en placement, d'une société de relations publiques, d'une société de services en technologies de l'information, d'un organisme gouvernemental de réglementation ou d'un cabinet d'avocats au cours des cinq dernières années.

M<sup>me</sup> Andrea Rosen, coprésidente, Groupe Financier Banque TD est actuellement en congé autorisé.

## Rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2005

Pour le Groupe Financier Banque TD, il n'y a pas que les résultats financiers qui comptent. Comme complément au rapport annuel, nous publions chaque année notre **Rapport sur la responsabilité de l'entreprise\***.

On y explique en détail notre engagement envers les Canadiens et les collectivités, ainsi qu'envers l'environnement, le soutien que nous apportons aux clients et aux employés, et nos efforts pour optimiser à long terme la valeur pour les actionnaires. Ce rapport est un outil de référence efficace pour évaluer nos réalisations passées et nous attaquer aux défis de demain.

Le GFBTD croit qu'en bâtissant une culture d'entreprise fondée sur de solides principes directeurs et en définissant clairement notre vision du leadership, tant au sein de notre entreprise que dans les collectivités où nous vivons et travaillons, nous nous démarquerons dans nos efforts continus pour devenir «la meilleure banque» pour tous les intéressés.

### POINTS SAILLANTS DE NOTRE RAPPORT SUR LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE 2005 :

- **Nous engager dans nos collectivités** : L'an dernier, le GFBTD a donné plus de 27,5 millions de dollars à des organismes de charité et à des causes communautaires dans trois domaines clés : la santé des enfants, l'éducation et l'alphabetisation, et l'environnement. Nos employés ont fait un nombre incalculable d'heures de bénévolat et ont amassé de l'argent dans le cadre de campagnes de collecte de fonds visant à assurer le bien-être d'autrui.
- **Faire de la diversité une priorité** : La mise en œuvre d'une stratégie sur la diversité améliorée a été une des grandes priorités de l'entreprise. Des structures de gestion ont été mises en place, des mesures ont été prises pour rendre notre lieu de travail plus égalitaire et mieux adapté, et en participant à des programmes externes comme Partenariat en mentorat et Passages vers le Canada, nous avons soutenu des initiatives de diversité dans la collectivité.
- **Respecter l'environnement** : Nous avons continué d'intégrer de solides processus de gestion environnementale à nos activités et avons soutenu plus de 900 initiatives communautaires par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement.
- **Développer et reconnaître nos gens** : Afin de soutenir nos employés, nous avons lancé divers projets incluant de nouvelles ressources pour la planification de carrière et un programme de reconnaissance et de récompenses lié aux principes directeurs du GFBTD.
- **Assurer la protection des clients et l'accessibilité** : Nous sommes restés centrés sur le maintien et l'amélioration de l'accessibilité et de la sécurité de nos installations et services en 2005.

### NOS PRINCIPES DIRECTEURS :

Axer nos efforts sur la clientèle  
Nous respecter mutuellement  
Exécuter avec le souci de l'excellence  
Connaître nos affaires  
Rehausser notre marque  
Accroître la valeur pour les actionnaires

### NOS PRINCIPES EN MATIÈRE DE LEADERSHIP :

Faire une différence  
Préparer l'avenir  
Inspirer la volonté de gagner  
Travailler efficacement en équipes  
Démontrer de la transparence  
Manifester un excellent jugement  
Faire preuve d'intégrité

\*Notre rapport sur la responsabilité de l'entreprise 2005 sera disponible à partir du 1<sup>er</sup> mars 2006. Visitez le site [www.td.com/francais/communaute](http://www.td.com/francais/communaute).



Aider les nouvelles  
*générations*  
à apprendre et  
à grandir

Les programmes d'éducation communautaire, comme ce camp d'écojardinage au Allan Gardens Children's Conservatory à Toronto, contribuent beaucoup à susciter l'intérêt pour les questions environnementales et à instaurer une culture en harmonie avec l'environnement. Depuis plus de 50 ans, ces serres historiques servent d'installations de formation aux étudiants en botanique de l'Université de Toronto. La structure a été donnée à la ville de Toronto en 2002 et, grâce au financement du Groupe Financier Banque TD, elle a été restaurée et annexée aux serres du parc Allan Gardens, en plein centre-ville. Aujourd'hui, la directrice des activités pédagogiques du jardin, Victoria Muir (au centre de la photo), dirige des programmes gratuits en écologie et en horticulture. Elle initie les enfants à la culture des légumes et des fleurs et aux jardins à papillons tout en leur inculquant le sens du respect et de la responsabilité à l'égard de la nature. Ce projet est un exemple des initiatives de sensibilisation à l'environnement menées par la Fondation TD des amis de l'environnement au profit des générations futures.

En 2005, la Banque Toronto-Dominion et ses filiales, désignées collectivement par l'appellation Groupe Financier Banque TD, célèbrent 150 ans de service à la population canadienne. Le Groupe Financier Banque TD offre ses services à plus de 14 millions de clients regroupés dans quatre secteurs clés qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers névralgiques dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse; Services bancaires en gros, y compris Valeurs Mobilières TD, et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, sous la bannière TD Banknorth. En outre, le Groupe Financier Banque TD figure parmi les principales

sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 4,5 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2005, les actifs du Groupe Financier Banque TD totalisaient 365 milliards de dollars CA.

La Banque est une banque à charte de l'annexe 1, assujettie aux dispositions de la *Loi sur les banques* du Canada. Elle est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. Le siège social de la Banque TD est situé à Toronto, au Canada.

Nos actions ordinaires sont inscrites sous le symbole TD à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York, ainsi qu'à la Bourse de Tokyo.

#### **Siège social**

Adresse :  
La Banque Toronto-Dominion  
C.P. 1  
Toronto-Dominion Centre  
King St. W. et Bay St.  
Toronto (Ontario)  
M5K 1A2  
416 982-8222

Télécopieur :  
416 982-5671

Produits et services :  
Communiquer avec  
TD Canada Trust,  
24 heures sur 24,  
7 jours sur 7  
1 866 233-2323

En anglais :  
1 866 222-3456

En cantonais/mandarin :  
1 800 328-3698

Service de télécommunications  
à l'intention des malentendants :  
1 800 361-1180

Renseignements généraux  
et financiers :  
Communiquer avec les Affaires  
internes et publiques au  
416 982-8578

Internet – site Web :  
[www.td.com](http://www.td.com)

Internet – courrier électronique :  
[customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

#### **Assemblée annuelle**

Le 30 mars 2006  
9 h 30 HNP  
The Westin Bayshore Resort & Marina  
Vancouver (Colombie-Britannique)

#### **Services aux actionnaires**

Pour toute demande au sujet d'un dividende non reçu, d'un certificat d'actions égaré, d'une question de fiducie, d'un changement d'adresse ou d'inscription, d'un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, ou du régime de réinvestissement des dividendes, prière de s'adresser à notre agent des transferts :  
Compagnie Trust CIBC Mellon  
C.P. 7010  
Succursale postale de la rue Adelaide  
Toronto (Ontario)  
M5C 2W9  
1 800 387-0825  
416 643-5500  
[www.cibcmellon.com](http://www.cibcmellon.com) ou  
[inquiries@cibcmellon.com](mailto:inquiries@cibcmellon.com)

Coagent des transferts et agent comptable des registres :  
Mellon Investor Services LLC  
P.O. Box 3315  
South Hackensack, New Jersey 07606  
ou  
480 Washington Boulevard  
Jersey City, New Jersey 07310  
1 866 233-4836  
Service ATS (pour malentendants) :  
1 800 231-5469  
Actionnaires étrangers :  
201 680-6578  
Service ATS pour actionnaires étrangers :  
201 680-6610  
[www.melloninvestor.com](http://www.melloninvestor.com)

Agent de service aux actionnaires  
au Japon :  
Mizuho Trust & Banking Co., Ltd.  
1-17-7, Saga, Koto-ku  
Tokyo, Japon  
135-8722

Pour toute autre demande écrite, s'adresser au service des Relations avec les actionnaires au 416 944-6367 ou, sans frais, au 1 866 756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com)

Les actionnaires peuvent se procurer le rapport annuel dans d'autres formats en communiquant avec le service des Relations avec les actionnaires.

Les actionnaires peuvent communiquer directement avec les administrateurs qui ne font pas partie de la direction, en écrivant à :  
John M. Thompson  
Président du conseil d'administration  
La Banque Toronto-Dominion  
C.P. 1  
Toronto-Dominion Centre  
Toronto (Ontario)  
M5K 1A2

Liste de distribution :  
La Banque tient à jour une liste de distribution afin que les actionnaires et les autres intéressés puissent recevoir les états financiers trimestriels et le rapport annuel. Pour que votre nom figure sur la liste, prière de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque.

#### **Rachat des actions ordinaires**

La Banque a déposé auprès de la Bourse de Toronto un avis d'offre publique de rachat dans le cours normal des affaires par l'entremise de la Bourse. Une copie de cet avis peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec le service des Relations avec les actionnaires.

Pour plus d'information concernant cette offre publique de rachat, consulter notre site Web à [www.td.com](http://www.td.com), sous Investor Relations/Share Information/Common Shares.

Ⓢ Veuillez noter qu'Internet n'est pas un système sûr et que la confidentialité et la sécurité des communications ne peuvent être assurées. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales ne seront pas responsables des dommages que vous pourriez subir si vous utilisez Internet pour nous transmettre de l'information confidentielle ou de nature délicate ou pour recevoir de l'information par suite d'une demande de renseignements.

♻️ Imprimé sur du papier recyclé contenant un minimum de 15 % de matières recyclées après consommation. Seule une encre végétale à faible teneur en solvant a été utilisée.